

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

"Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple avant qu'il les ait oubliées."

CHARLES NODIER.

SEPTIEME VOLUME

MONTRÉAL
TYPOGRAPHIE IMPRIMERIE GÉNÉRALE
1888

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

FONDÉ LE 1ER JANVIER 1882, ET PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

M. LOUIS-H. TACHÉ

NOUVELLES

SOIRÉES CANADIENNES

RECUEIL DE LITTERATURE NATIONALE

LA CORPORATION OUVRIÈRE EN FRANCE AU MOYEN-AGE.

PROJET DE RESTAURATION.

Nous offrons aujourd'hui aux lecteurs des *Soirées Canadiennes* un travail qui leur semblera dépourvu d'actualité. Fait, il y a plus de deux ans, pour un auditoire composé de compagnons d'études appartenant presque tous à un autre pays que le nôtre, il ne répond pas aux mêmes préoccupations, il ne saurait offrir le même intérêt. Tel qu'il est pourtant, tel qu'il a subi la première épreuve, nous osons le soumettre à une épreuve nouvelle, croyant que les questions qu'il effleure, ne sauraient rester complètement étrangères aux lecteurs de notre pays—les questions économiques et sociales étant de tous les pays, aujourd'hui plus que jamais, grâce au rapprochement des lieux et à la communauté singulière des intérêts matériels. Plus d'un lecteur, du reste, y trouvera son profit, parce qu'une œuvre médiocre en inspire une meilleure, et qu'on est porté à faire des études et des recherches où l'on a été forcé de faire des critiques.

Pour ce motif, j'ose me présenter aujourd'hui aux lecteurs des *Soirées*. M. le Directeur en portera toute la responsabilité ; je ne lui souhaite que ce châtiment pour avoir fait violence à l'amitié, mais je crois qu'il sera aussi grand qu'il est mérité.

Les corporations ouvrières ne sont pas une création du moyen-âge. Leur origine remonte aux premiers temps de l'antique royauté de Rome. Depuis Numa jusqu'aux empereurs de la décadence, la ville de Rome nous offre le spectacle du commerce et de l'industrie répartis en différents corps de marchands et d'artisans, ayant leur législation et leur organisation intérieures. Cette institution, implantée dans tous les pays de l'Europe où s'établit la domination romaine, y survécut à sa chute, et les Francs, s'emparant du sol de la Gaule, trouvèrent dans les institutions existantes les éléments de leur monarchie et de leur organisation sociale. Les corps de métier, embrassant dans leur constitution et leur activité tout le travail industriel de la nation aussi bien que le débit de ses produits, acquirent dès lors une importance toujours croissante dans le développement de la prospérité publique. Leur histoire, étroitement liée à celle de la nation, traverse les mêmes vicissitudes de prospérité et d'infortune, de gloire et d'obcurcissement ; la succession des dynasties, les guerres féodales, l'affranchissement des communes eurent sur leur vie et leur développement un contre-coup nécessaire ; mais, à partir de Philippe-Auguste, leur mouvement progressif est assuré, et nous les voyons ainsi arriver au règne de Saint Louis où elles reçoivent de ce grand roi leur forme définitive et la vigoureuse impulsion qui leur a permis de rendre pendant plusieurs siècles d'incomparables services à la société française. Il est très-important de remarquer sous quelle forme se produisit dans l'organisation définitive du travail industriel et du commerce l'intervention de l'Etat. Les corporations, existant déjà de droit naturel, n'avaient pas à demander à la couronne une autorisation légale dont peut se passer une association qui

poursuit par des moyens légitimes une fin bonne et légitime. Mais comme les intérêts et les droits de la production et du débit ont des rapports nombreux et nécessaires avec les intérêts et les droits de la communauté sociale et de l'Etat qui la gouverne et la protège, le pouvoir civil avait le devoir d'intervenir dans l'organisation du travail, afin de protéger tout à la fois les intérêts du producteur et ceux du consommateur, et faire observer aux uns et aux autres, dans leurs relations mutuelles, tous les devoirs de la justice. A cette époque de foi et de subordination chrétienne, le pouvoir devait aussi faire observer et respecter dans les communautés ouvrières les lois de l'Eglise, et favoriser sa bienfaisante action sur les associations comme sur les individus.

Un roi tel que saint Louis, dont le génie législatif et l'esprit chrétien ont fait l'admiration des siècles, ne pouvait méconnaître dans l'organisation corporative la nécessité de concilier harmonieusement ces devoirs et ces droits. Qu'il l'ait fait avec succès, un rapide coup d'œil jeté sur la constitution et l'histoire des corporations, va nous l'apprendre.

Pour accomplir son œuvre, saint Louis s'adressa à Etienne Boyleau, prévôt de Paris, homme dont la probité et l'esprit de justice sont longtemps restés légendaires. Ce magistrat, de concert avec les anciens des diverses corporations de Paris et presque sous leur dictée, codifia, pour ainsi dire, les anciennes coutumes des corps de métier. Complétant ou corrigeant les anciens statuts par de nouveaux règlements, appropriés aux besoins de l'époque, il rédigea ce fameux *Registre des métiers*, qui a gardé son nom et qui, sanctionné par l'autorité royale, est resté jusqu'à la Révolution la base de toute la législation des métiers.

Il contient les statuts de cent-une corporations, embrassant dans leurs cadres tous les corps de la vaste armée du travail : les plus nobles comme les plus humbles, depuis les peintres verriers et les marchands drapiers, jusqu'aux cuisiniers et aux barbiers—abstraction faite des ouvriers agricoles.

Tous ces groupes avaient cela de commun : que leurs membres étaient divisés en trois ordres hiérarchiques avec des droits et des devoirs respectifs ; que des épreuves juridiques réglaient le passage d'un ordre inférieur à l'ordre suivant, et que tous jouissaient d'une administration et d'un gouvernement intérieurs. De plus, chacune de ces corporations se doublait d'une confrérie religieuse qui en était comme l'âme, faisant circuler dans ses membres la sève de la foi et des vertus chrétiennes.

Les trois ordres hiérarchiques, qui semblent correspondre à des degrés analogues dans la chevalerie et les universités, étaient ceux de maître, de compagnon et d'apprenti. Le *maître*, c'était le patron, le chef d'industrie de ce temps-là, sur une moindre échelle et avec un beaucoup plus modeste capital que les industriels d'aujourd'hui. Le *compagnon*, appelé aussi *sergent* et *valet*, répondait à notre simple ouvrier, travailleur salarié, sorti de l'apprentissage et aspirant à la maîtrise, ou passant toute sa vie, faute d'argent ou de capacité, dans les fonctions de simple ouvrier. Enfin l'*apprenti*, qui apprenait le métier sous la conduite d'un maître et se préparait au compagnonnage.

Au dessus de ces trois degrés, formant comme le corps de la corporation, nous voyons la tête qui la gouverne et la dirige. C'est le conseil des gardes du métier ou prud'hommes, chargés de gérer ses finances, de veiller à la fidèle exécution des statuts et au maintien du bon ordre, et de promouvoir en tout le progrès du commerce et de l'industrie. Ils constituaient même un tribunal intérieur devant lequel l'on portait toutes les causes ne relevant pas de la justice criminelle, et il pouvaient imposer aux délinquants des amendes et des corrections bénignes. Le serment garantissait leur fidélité à remplir tous leurs devoirs, d'où le nom de *jurés* qu'on leur donnait également. La corporation étant ainsi constituée, quelle était sa vie intérieure, les relations mutuelles de ses membres et ses rapports avec le reste de la société ?

La corporation était une vaste famille d'ouvriers chrétiens, ou plutôt une association de plusieurs familles d'ouvriers chrétiens. Chaque maître était le père de ses ouvriers : son atelier ou sa boutique était la maison, sa table, la table de ses apprentis, quelque fois même de ses plus anciens compagnons. Le nombre des apprentis, pour chaque mestre, était très-limité " car, disent les statuts, plus et plus d'apprentis un mestre prendrait, ne serait profit ni au maître ni à l'apprenti. Ce mestre serait trop chargé, les enfants perdraient leur temps et leurs pères leur argent ". Ajoutez à ces raisons l'inconvénient moral des agglomérations d'enfants, l'encombrement du métier, un surcroît de dépenses pour le patron, et vous comprendrez la sagesse de cette limitation.

La même sagesse avait dicté les conditions d'apprentissage et les rapports du patron et des apprentis. Un contrat, passé devant les gardes du métier, confiait à un maître l'éducation professionnel d'un enfant ou d'un jeune homme. La stricte exécution de ses clauses était confiée à ces mêmes gardes qui devaient veiller également à ce que le maître procurât les intérêts moraux et matériels de son apprenti : car, remplissant à son égard les fonctions de père ou de tuteur, il en assumait toutes les obligations : c'est lui qui devait le conduire à la messe du dimanche, l'écarter des mauvaises compagnies et des mauvais lieux, lui donner même un entretien convenable, le tenant, disent les statuts, " comme doit l'être tout fils de prud'homme." Devenu ainsi membre de la famille de son maître, l'apprenti, n'ayant aucune dépense à faire, ne recevait non plus aucun salaire. Il trouvait dans cette mesure une sauvegarde contre les tentations de son âge. Il trouvait aussi dans un long apprentissage les garanties d'une éducation professionnelle et morale sérieuse, et ce n'était en certains métiers qu'au bout de dix ou douze ans que l'aspirant était enfin admis au compagnonnage.

Les *compagnons* ou *valets*, avons-nous dit, se divisaient en deux classes : les uns, travaillant toute leur vie comme simples

ouvriers, restaient au service du même patron ou allaient de l'un à l'autre—et l'on nommait ces derniers *valets roulants ;* les autres, se préparant à la maîtrise. Tous étaient salariés ; leur engagement se faisait toujours publiquement, pour éviter les fraudes et les irrégularités ; un contrat en stipulait les conditions, et le respect de la justice défendait à tous les maîtres de détourner du service d'un collègue un compagnon ainsi engagé. On exigeait de plus des garanties de sa moralité passée, et le serment de garder loyalement les statuts de la corporation : l'honneur du corps et l'intérêt même de l'individu dépendaient de ces conditions.

L'aspirant à la maîtrise, après avoir été, pendant un temps déterminé par les règlements de chaque métier, le compagnon de travail de son maître, devait, pour devenir son égal et prendre place au rang des maîtres, subir la grande épreuve du *chef-d'œuvre.*

Que ce mot ne vous effraye et n'éveille en vous l'idée d'une œuvre compliquée, surpassant la conception et les forces d'un simple ouvrier et inventée pour fermer au grand nombre l'accès de la maîtrise. Le chef-d'œuvre était simplement la preuve de la capacité professionnelle d'un individu. Aspirant à servir la société par l'exercice de son métier, l'artisan devait au préalable prouver à cette société qu'il méritait sa confiance, et que la poursuite de ses intérêts privés ne se ferait pas au détriment de l'intérêt général. Ce qu'on exige aujourd'hui pour l'exercice des professions libérales, on le demandait également alors au négoce et à l'industrie, et les relations d'affaires comme les relations sociales y gagnaient une sécurité et une confiance mutuelle, devenues plus rares aujourd'hui.

Le *chef-d'œuvre*, exécuté en un temps donné, sous la surveillance des gardes du métier, était ordinairement déterminé par les *statuts*. C'est ainsi qu'on demandait aux chapeliers : " un chapeau frisé d'une livre de laine, un autre chapeau

d'agnelin du pays, lesquels chapeaux devaient être parfaits en leur rondeur" ; aux menuisiers, un coffre, une chaise et un dressoir ; et un barbier, fût-il homme de génie, devait seulement " savoir bien mouiller et rèser suffisamment au dire d'ouvrier, bien peigner, bien fouiller et bien rogner la barbe, et cela pendant huit jours à l'hôtel des mestres." Après cela, s'il ouvrait boutique à Rouen, il avait le droit d'écrire sur son enseigne : " Ici on fait le poil proprement."

Son chef-d'œuvre était-il accepté, l'ouvrier, devenu maître, célébrait son succès dans un joyeux banquet, et après avoir payé au trésor royal le droit de maîtrise, à la corporation sa cote-part des dépenses communes, il pouvait ouvrir boutique ou atelier en quelque ville du royaume qu'il voulût. Car presque partout l'organisation corporative étendait ses réseaux ; quand elle ne fut pas obligatoire pour tous, comme elle l'était au moment de sa suppression, elle jouit au moins toujours de si grands privilèges et offrit de si grands avantages qu'on devait la préférer à l'industrie libre.

Quels étaient donc ces avantages et ces privilèges, destinés à attirer et attacher le travailleur aux associations corporatives ?

Les avantages venaient de la corporation elle-même et de ses rapports avec la société.

Les liens corporatifs, nous l'avons vu, faisaient de tous les associés les membres d'une même famille ; ils trouvaient dans ces rapports de famille la satisfaction d'un besoin de notre cœur qui recherche l'affection et l'assistance de ceux qui nous entourent et partagent notre sort ; les règlements corporatifs, en limitant sagement la concurrence, ne détruisaient pas l'émulation, tous visant à livrer au même prix le produit le plus parfait ; l'obligation du chef-d'œuvre donnait au mérite le droit de se produire et de se faire apprécier, tout en laissant

aux moins capables la faculté de gagner honorablement leur vie sous la conduite de patrons justes et bienveillants : les forts protégeaient les faibles ; les riches secouraient les pauvres : la *confrérie*, ajoutant le lien religieux aux nœuds déjà si forts de la corporation, apportait aux âmes et aux corps tous les remèdes et tous les secours de la foi et de la charité. C'était la confrérie qui prenait soin des malades, des orphelins et des veuves : assistait les mourants, ensevelissait les morts : répandait partout l'esprit surnaturel. Car ces grands corps étaient tout imprégnés d'esprit chrétien. La charité s'unissait à la justice et à la loyauté pour inspirer et exécuter les mesures qui protégeaient la faiblesse contre les excès du travail, la pauvreté contre les convoitises du lucre ; c'est ainsi qu'on voit les statuts défendre le travail du dimanche et de la nuit, interdire l'usage de matières inférieures dans la confection des produits, fixer à un prix modique les articles de nécessité générale : les gardes du métier confisquaient au profit des pauvres les denrées qui n'avaient pas le poids légal, et brûlaient sans pitié les œuvres mauvaises ou déloyales.

Cette loyauté, non moins favorable au travail honnête qu'à l'intérêt des consommateurs, assurait aux corporations l'estime et la confiance publiques. Aussi pouvait-on être fier d'appartenir à ces honorables corps de métier : et ces corps eux-mêmes occupaient-ils une place importante dans la vie publique de la nation. Dans les grandes fêtes religieuses, leurs rangs, pressés autour des croix de paroisse et des bannières des patrons, s'en allaient chantant des psaumes, à la suite du Saint-Sacrement et des reliques, à travers les rues bordées de leurs boutiques, vers ces immenses cathédrales, bâties par elles, ornées de leurs sculptures et de leurs vitraux, images d'une société où le Christ régnait en maître sur les âmes et sur les œuvres.

Honneur et force de la société dans la paix, les corporations

étaient encore son rempart et sa défense dans la guerre. Organisées dans toutes les villes en milices communales, on les vit, sous Philippe-Auguste, vaincre et tomber à Bouvines, chasser les Anglais de la Guienne sous Charles V, et plus tard, à Paris, au temps de la Ligue, supporter héroïquement trois années d'un siège impitoyable,plutôt que de voir monter sur le trône de saint Louis un roi huguenot. Par tout le royaume,elles prenaient leur part de l'administration communale, nommant par leurs délégués une partie des échevins de chaque ville, et aux jours de grande nécessité publique, quand le roi convoquait les Etats généraux, les corps de métiers et de marchands élisaient une grande partie des députés du tiers-état. Ainsi fortement constituées, soutenues par la protection et les privilèges du pouvoir et jouissant de la faveur publique, on conçoit que les corporations ouvrières aient été pendant plusieurs siècles florissantes et prospères, qu'elles aient longtemps maintenu l'ordre et la paix dans toutes les régions du monde du travail, et l'on ne peut douter qu'une telle organisation n'ait eu une grande influence sur l'essor de l'industrie française, dont la supériorité était partout reconnue au commencement du siècle dernier. Mais ce qui fait leur grand mérite aux yeux de l'historien, ce sont les services qu'elles ont rendus à la classe ouvrière elle-même ; ce sont les bons rapports qu'elles ont établis entre patrons et travailleurs, cette solidarité morale créée entre gens du même métier qui s'entendaient pour poursuivre leur intérêt sans préjudice injuste à celui d'autrui et pour tenir compte, dans la production, de tous les droits de Dieu et de l'humanité. Ce caractère est relevé d'une manière frappante par un écrivain qui n'est pourtant pas suspect de tendresse pour les institutions du passé :

" L'esprit de charité, dit Louis Blanc, avait pénétré au fond de cette société naïve, qui voyait Saint-Louis s'asseoir à côté d'Estienne Boileau, quand le prévôt des marchands rendait la justice. Sans doute on ne connaissait pas encore cette fébrile ardeur du gain qui enfante quelquefois des prodiges, et l'in-

dustrie n'avait pas cet éclat, cette puissance qui aujourd'hui éblouissent ; mais du moins la vie du travailleur n'était point troublée par d'amères jalousies, par le besoin de haïr son semblable, par l'impitoyable désir de le ruiner en le dépassant. Quelle union touchante, au contraire, entre les artisans d'une même industrie ! Loin de se fuir, ils se rapprochaient l'un de l'autre pour se donner des encouragements réciproques et se rendre de mutuels services. Grâce au principe d'association, le voisinage éveillait une rivalité sans haine. L'exemple des ouvriers diligents et habiles engendrait le stimulant du point d'honneur. Les artisans se faisaient en quelque sorte une fraternelle concurrence..."

Ce tableau restreint présente les beaux côtés de l'histoire des corporations. Cette histoire, comme celle de toutes les institutions humaines, offre aussi des défauts et des défaillances, et si les corporations eussent toujours été irréprochables, il est possible qu'elles existeraient encore. Mais, à l'époque de leur suppression, de graves abus, des vices réels s'étaient glissés dans leur organisation et leur administration. Le principal de ces abus vint du pouvoir qui, chargé de les protéger, les exploita, au contraire, au profit du trésor. Possédant une bonne partie de la richesse publique, les corporations offraient à l'état une source abondante de revenus ; leur organisation facilitait singulièrement la perception des impôts. Aussi furent-elles souvent taxées sans ménagement par des princes soucieux de faire face au plus vite aux besoins d'une politique dispendieuse ou même à l'organisation de leurs fêtes, à la satisfaction de leurs plaisirs. Les droits de maîtrise et les droits d'entrée furent élevés et surélevés ; on créa un certain nombre de maîtrises vénales, et ce fut là un germe de corruption introduit dans la corporation, car dès que l'argent peut suppléer au talent et au travail, la perfection des œuvres est bien compromise. Ces maîtres sans brevet de capacité devaient naturellement défendre l'entrée de leur ordre à des concurrents sérieux ; cet instinct de conservation, joint à

la nécessité de faire face aux charges imposées par le fisc, produisirent des droits de maîtrise exorbitants, l'imposition d'épreuves professionnelles extrêmement difficiles, et le favoritisme dans l'admission. Ajoutez encore les dépenses extravagantes, entraînées par les fêtes et les banquets de réception, l'esprit d'égoïsme et l'amour du luxe succédant peu à peu aux sentiments de charité et d'abnégation, de simplicité et de frugalité chrétiennes qui avaient fait la vie et la force de l'ancienne organisation, et nous nous trouvons en face d'une institution dégénérée qui appelait d'urgentes réformes. La réforme était nécessaire : mais la suppression était injuste et dangereuse. Ce fut pourtant cette mesure radicale que Turgot adopta et fit décréter par Louis XVI en 1776 ; mais, preuve de l'inopportunité d'une pareille mesure, des protestations universelles réclamèrent le rétablissement des corporations, et six mois seulement après leur suppression, Turgot n'étant plus au ministère, elles furent rétablies sur une meilleure base, et remédièrent en grande partie aux abus qui leur avaient attiré une première condamnation. Mais leurs jours étaient comptés. L'édit de Turgot était le fruit de tout un nouveau système d'économie politique et sociale, adopté par bon nombre d'esprits, dont l'application absolue tendait à s'imposer à la première occasion. Cette occasion ne se fit pas attendre. La Révolution la fournit aussi favorable que possible. Son caractère essentiel, sa tendance dominante, ce fut d'affranchir, de dilater à l'excès la liberté individuelle dans toutes les sphères de son action ; dans la sphère du travail industriel et commercial, le régime corporatif imposait une foule de limites à cette liberté : le régime corporatif devait périr. L'assemblée constituante décréta son abrogation absolue, supprimant non seulement de fait toute association corporative, mais lui déniant le droit de se reconstituer ; voici les termes de la loi : " Il ne doit pas être permis aux citoyens de certaines professions de s'assembler pour *leurs prétendus intérêts communs* ; il n'y a plus de corporation dans l'Etat ; il n'y a plus que l'intérêt particulier de chaque individu et l'intérêt général "

Cette loi était la négation d'un principe de droit naturel : le principe d'association. Ce principe et ce droit écartés, que reste-t-il dans l'organisme social ? L'Etat et l'individu sans intermédiaire. L'Etat puissant et injuste peut dès lors opprimer l'individu : faible, il n'empêchera pas l'individu de s'allier à d'autres individus, malgré lui et contre lui, et de le détruire à son tour : car le principe de l'association, étant dans la nature même de l'homme, doit nécessairement se faire jour, en dépit des restrictions extérieures par lesquelles on veut comprimer son expansion. Les associations, rompues en plein jour, se reforment dans l'ombre : et là où vous n'avez plus de corporations ouvrières, vivant à l'abri des pouvoirs publics, vous avez l'Internationale et les sociétés secrètes, poussant leurs tranchées sous les fondements des gouvernements et de toutes les institutions sociales, prêtes à les faire sauter à un moment donné, sur un signal parti d'un chef souvent inconnu, comme la dynamite dont elles se servent, détruit en un instant les édifices et les monuments publics.

Les associations corporatives ont été de plus anéanties dans un moment où le progrès même de l'industrie allait les rendre plus nécessaires. En effet, l'industrie a pris de nos jours un développement inouï aux siècles passés : les progrès de la mécanique, l'application de la vapeur et des procédés chimiques à la production : la facilité et la rapidité des communications ont fait du monde civilisé une vaste usine, un immense marché où se fabriquent et s'échangent sans relâche les produits de toute provenance : elles en ont fait en même temps une bourse où les spéculateurs de tout pays viennent risquer leurs capitaux sur les chances que semble leur offrir toute nouvelle entreprise promettant un gros dividende. D'où le développement d'une activité industrielle incroyable : le travail se multipliant à proportion du capital et le capital asservissant peu à peu le travail. Le capitaliste, en effet, devant produire beaucoup et à bon marché, pour soutenir la concurrence des autres capitalistes, doit obtenir au plus bas prix

possible la matière première et la main d'œuvre ou le travail. Le travailleur, qui n'est pas capitaliste, est forcément obligé de vendre son travail aux conditions que lui impose le capital ; la consommation est-elle en proportion de la production, le travail est convenablement rémunéré et le travailleur peut vivre ; mais la consommation vient-elle à diminuer subitement, pour une cause ou pour une autre, et dans un débouché souvent très-éloigné de la source de production, les travailleurs sont congédiés ou forcés de vendre à prix réduit la même somme de travail. D'où le travail, assimilé à une marchandise, subit toutes les fluctuations du marché, et la condition du travailleur, esclave de ces exigences, lui devient-elle de jour en jour plus intolérable. De là, chez les travailleurs, des coalitions et des grèves, la haine du capital, du patron, de toute supériorité sociale, de toute autorité politique. De là le trouble et le malaise dans le monde du travail et dans la société entière.

Personne ne peut méconnaître le mal, puisque tout le monde en souffre plus ou moins. On cherche ses causes et on cherche ses remèdes. Sur les unes et les autres, les études aboutissent souvent à des conclusions fort différentes : quelquefois à constater le mal et à nier la possibilité du remède ; le plus souvent, on trouve un expédient, non une solution radicale. Dans ces conjonctures, un certain nombre d'hommes compétents et dévoués à la classe ouvrière ont cru que le retour aux associations corporatives est le seul remède au mal dont souffre le monde du travail. Ce mal, selon eux, ayant un double caractère, le remède qu'ils proposent doit avoir une double vertu. Le mal, en effet, c'est d'abord la concurrence illimitée entre patrons ou capitalistes, concurrence qui est devenue une lutte acharnée où le plus fort, c'est-à-dire le plus riche, doit non seulement dépasser mais écraser le plus faible. C'est ensuite l'antagonisme des patrons, des capitalistes avec les ouvriers, peut-être pourrions-nous dire de chaque patron avec ses ouvriers ; le patron, par la nécessité même de la concurrence, voulant obtenir la plus grande somme de travail possible au prix le plus

bas, et l'ouvrier réclamant le contraire. Or les corporations d'autrefois, autant que nous l'avons pu montrer, remédiaient à ce double inconvénient en unissant par les liens d'une association chrétienne les patrons entre eux, et les ouvriers aux patrons, cherchant à concilier ensemble, sous la protection de l'Etat et l'influence de l'Eglise, tous les droits et tous les intérêts. Donc, conclue-t-on, le rétablissement des corporations est le seul remède au mal que tout le monde veut guérir, l'unique solution de la question ouvrière, de la question sociale. Ainsi raisonne une école d'économistes catholiques, celle qui dirige les travaux de l'Œuvre des Cercles catholiques. Nous ne voulons pas ici soutenir ni développer leur thèse, mais simplement exposer les corollaires pratiques qui en découlent et dont ils poursuivent une application aussi prochaine que possible. Ces corollaires, nous les trouvons exprimés dans les comptes-rendus des réunions générales de l'Œuvre des Cercles, dans les rapports de la Commissions industrielle, et tout particulièrement dans le plan d'études que la Commission soumet à ses membres pour l'année 1885. Ce plan, qui est précisément celui d'une réorganisation corporative chrétienne, comprend six articles principaux : 1o l'usine chrétienne ; 2o la corporation intérieure ; 3o le syndicat régional ; 4o la représentation des ouvriers ; 5o le tribunal arbitral ; 6o l'action de l'Etat. Disons un mot seulement de chacun de ces articles :

1o. De l'*usine chrétienne*. Elle existe et existera toujours en dehors de la corporation, partout où un patron, ayant conscience de sa responsabilité, prendra souci du bien moral et religieux de ses ouvriers ; et que ceux-ci, en retour, verront dans leur patron autre chose qu'un homme qui achète et paye leur travail. L'usine chrétienne existera partout où les liens de la charité et les vues de la foi surnaturaliseront les rapports entre ouvriers et patrons ; où le respect et l'amour de Dieu interdiront les blasphèmes, les propos déshonnêtes, en un mot toute violation de la loi divine ; provoquant en même temps la création et le développement de ces œuvres de cha-

rité dont la confrérie fut autrefois le principe, dont les Cercles deviennent aujourd'hui une source de plus en plus féconde, et qui a produit des fruits merveilleux au sein de la famille ouvrière du Val-des-Bois, au diocèse de Rheims.

2o. *La Corporation chrétienne intérieure* est destinée à rapprocher chaque patron de ses ouvriers, en leur donnant un intérêt commun, opérant ainsi dans chaque usine, dans chaque atelier la réconciliation du travail et du capital, en faisant de l'ouvrier lui-même un capitaliste, non pas un capitaliste indépendant, mais un capitaliste solidaire. Comment cela ? En créant, à côté du capital industriel du patron, un capital corporatif, formé par des mises gracieuses du patron lui-même et de chacun de ses ouvriers, et affecté à des dépenses communes, telle que la création de caisses de retraite, de caisses de secours en cas de chômage et de maladie, d'écoles professionnelles, de toutes les œuvres qui tendent à améliorer la situation matérielle et morale de l'ouvrier, à assurer son lendemain, à lui donner conscience de sa véritable dignité d'homme, de père de famille et de citoyen. Ce capital commun portera le nom de patrimoine corporatif ; il sera inaliénable et indivisible, et exigera, pour se former, la personalité civile de l'association. Quelque soit le mode qu'on adopte pour sa formation, sa nécessité comme base de l'association est reconnue indispensable, parce qu'un intérêt matériel commun peut seul former un lien matériel solide dans une société ouvrière. Quant au lien moral, il sera constitué par ces rapports chrétiens du patron et de l'ouvrier, tels que l'usine chrétienne les comporte et les réclame.

3o. *Syndicat régional.*—Il ne suffit pas d'établir une ou plusieurs corporations intérieures avec leur patrimoine collectif, pour reconstituer le régime corporatif. On a bien ainsi déterminé ça et là quelques associations particulières où la paix et l'harmonie règneront entre un industriel et ses ouvriers. Mais on n'a pas atteint la classe ouvrière entière : on

n'a rien fait surtout pour résoudre cette autre partie du problème : l'accord des patrons entre eux. Il faut donc que les groupes ainsi constitués se rapprochent et s'unissent ; et que de ce rapprochement se forme une association plus étendue qui soit une véritable corporation. Ce résultat sera produit par le *syndicat régional*, qui groupera dans un seul faisceau tous les groupes d'industrie similaire déjà constitués dans un certain rayon.

Cette association a pour but la poursuite de l'intérêt commun des différents industriels d'une même région et la suppression de toute concurrence déloyale. Pour lui donner une plus grande force de cohésion, on constituera aussi un patrimoine corporatif syndical qui permettra à l'ouvrier passant d'une usine de la corporation à une autre, d'y transporter ses droits au patrimoine corporatif. Ici encore le mode de formation du patrimoine exige une sérieuse étude et fixera probablement l'attention spéciale des membres de la Commission.

4o. Nous avons nommé la *représentation des ouvriers.* C'est une conséquence du patrimoine corporatif, et du but même de l'association. Pour réconcilier les travailleurs avec le capital, vous les faites capitalistes en commun : donnez-leur donc une part à la gestion de ce capital ; vous les réunissez en association pour un intérêt commun : faites alors en sorte que cet intérêt soit commun réellement et pratiquement, et que les ouvriers, membres actifs d'une association, aient une part active à la discussion de ses intérêts, à l'emploie de ses deniers. Cette part de l'ouvrier lui sera suffisamment assurée, si quelques-uns de ses représentants siègent dans les conseils locaux et dans le conseil régional, sans intervenir pourtant dans les questions qui relèvent essentiellement de l'autorité du patron—car il y a là un principe qu'on ne pourrait léser sans compromettre le bon ordre, et sans menacer la base même de l'organisation corporative qui, devant être hiérarchique, s'appuie avant tout sur l'autorité du patron. Les

études de la commission devront donc déterminer strictement la mesure et l'exercice de cette représentation.

5o. Un autre élément dont l'œuvre reconnaît la nécessité, mais dont la formation exige aussi une étude attentive, c'est le *tribunal arbitral*, destiné à trancher les différends qui peuvent surgir au sein du conseil régional entre le groupe des patrons et celui des ouvriers, et à veiller à ce que les syndicats ne prennent aucune mesure nuisible à l'intérêt et à la prospérité nationale. Il devra se composer d'hommes influents et honorables, mais, autant que possible, étrangers aux intérêts engagés dans le conflit, pour que leur décision revête tous les caractères d'impartialité désirable. L'industrie, en Angleterre et en Allemagne, a déjà vu s'établir de pareils comités de conciliation qui ont produit les plus heureux fruits d'harmonie entre ouvriers et patrons, et les partisans du régime corporatif ne sauraient négliger ce principe dans leur projet de rapprochement entre les deux agents de la production industrielle.

6o. Voilà en peu de mots quels sont les principaux articles de ce plan, pour ce qui regarde l'organisme des corporations projetées. Mais étant donnée l'existence de pareilles associations, quelle sera leur situation vis-à-vis de l'Etat ? Quel appui, quelle protection pourront-elles attendre de lui ? Car ce n'est pas tout qu'il les laisse vivre ; s'il ne protège pas leur vie nouvelle contre les causes de dissolution qui les environnent, elles penourraient espérer de se soutenir, et leur fin prochaine serait, sinon la condamnation du principe qui les a créées, du moins la preuve qu'elles renaissent à une époque où les conditions nouvelles de l'industrie et de la société ne comportent plus une pareille organisation.

Elles demanderont donc à l'Etat protection—protection contre la concurrence excessive qui les entourera et les écrasera. Si les corporations naissantes suppriment dans leur enceinte le travail du dimanche, si elles limitent les heures de

travail et l'emploi des femmes et des enfants dans la production industrielle, et qu'en dehors et autour d'elles, l'industrie libre maintienne au même degré l'exploitation, l'épuisement des forces humaines, les corporations ne pourront jamais acquérir la puissance nécessaire au but qu'elles se proposent.

Elles demanderont donc à l'Etat de les protéger en interdisant dans les limites de l'industrie nationale des procédés de production contraires aux véritables droits de l'homme.

Elles lui demanderont de poursuivre au delà même des frontières nationales cette protection de la classe ouvrière, cette limitation de la concurrence excessive, en donnant, dans la rédaction des traités de commerce et, s'il le faut, de convention internationales spéciales, une large part aux intérêts de l'ouvrier lui-même, non pas seulement à ceux du trafic et de la production. Puisque la question ouvrière, par son importance croissante, par ses rapports nécessaires avec l'ordre social et politique, devient une préoccupation majeure pour les gouvernements, pourquoi n'en feraient-ils pas l'objet de leurs études communes, de leurs négociations pacifiques. Il y a là pour eux un intérêt non moins vif et certes plus élevé que celui qui dépend de la solution de la question d'Orient ou de celle des frontières du Congo. Ils ne doivent pas se le dissimuler, la question ouvrière, réglée sans eux, se règlera contre eux ; la violence et les passions aigries et entretenues par les émissaires de la révolution sont toutes prêtes aux solutions anormales, et n'attendent qu'une occasion pour diriger une attaque générale contre l'ordre social tout entier.

Dans une pareille situation, il est permis d'accueillir avec faveur une élite d'hommes d'intelligence et de cœur qui offrent, eux aussi, leur remède aux maux du présent. On peut, on doit même leur demander quelle est la nature du remède, dans quelles conditions et dans quelle mesure ils comptent l'appliquer ; discuter avec eux sa vertu, sa plus ou moins grande

opportunité et les nombreux obstacles qui semblent en interdire l'essai. Mais il serait injuste et peut-être imprudent de fermer l'oreille à leurs suggestions, de rejeter, sans l'étudier, leur plan de *réorganisation ouvrière.* Attendant de leurs études, une lumière plus grande, plus décisive, nous souhaitons à leurs généreux efforts la récompense du dévouement chrétien, de la foi laborieuse et militante ; et quel que soit le résultat de ces efforts, nous croyons avec eux que seuls les principes chrétiens, appliqués sous une forme ou sous une autre, peuvent rendre aux classes ouvrières, avec la paix et le bonheur, un certain bien-être matériel que la religion n'interdit pas et dont la possession assure la sécurité de l'ordre social : *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.*

ROMANUS.

VOUS SOUVIENT-IL ?...

C'était l'heureux temps, le temps que vous et moi regrettons, le temps qui ne revient plus.

Nous étions au village huit à dix, peut-être douze bambins et bambines, appartenant à de bonnes et respectables familles, fréquentant collège ou couvent de l'endroit, mêlant nos jeux après les heures de classe avec cette heureuse insouciance qu'on possède sans le savoir, se retrouvant encore sur les mêmes rangs à l'église, où le jeune vicaire, gros garçon plein de bonté et d'esprit, nous prodiguait les douces leçons du catéchisme qu'il savait entremêler d'histoires gracieuses et fantaisistes plaisant beaucoup à nos ambitieuses imaginations.

Est-ce assez étrange ? c'était hier pourtant, et déjà le vent du destin a mûri nos figures, alourdi nos fronts et nous a dispersés.

Chacun, à peu près, est casé là où l'attendait la destinée.

Quelques-uns ont fait de brillants mariages ; d'autres ont tiré de moins bons billets à la même loterie. J'en ai vu échouer à des ports moins qu'enviables. La scène a donné du succès à un petit nombre, l'Europe du bruit à plusieurs. La vocation a pris sa part aussi, la tombe n'a pas oublié la sienne, puis les années sont venues !

Maintenant on se reconnait à peine.

On se croise par les rues, par les chemins, par les villes, par le monde ; on se coudoie, ou se bouscule. La robe de soie frôle la robe plus modeste, plus fatiguée ; le frac professionnel la blouse simple de l'artisan : le brillant équipage éclabousse

le moins heureux piéton ; tous, nés plutôt sous le chaume que dans un palais, nous sommes partis du même point, du même dégré de l'échelle sociale pour se dire maintenant avec flegme, dédain, hauteur ou envie : je l'ai connu, *lui*, je l'ai vue déjà, *elle*, autrefois...

Il y a dans cet *autrefois*, accompagné d'un regard triste ou d'un plissement de lèvres, un quelque chose qui nous renvoie en arrière dans notre vie, qui nous y fait fouiller pour chercher quelques souvenirs, les meilleurs que nous goûtions jamais.

Si je me perds au milieu de ces compagnons d'un autre âge, un me reste surtout en mémoire, et je retrouve son nom, son image, encore précieusement conservés sur la première page de mon premier roman.

* * *

Or, voici toute l'histoire. Maintenant qu'elle n'est plus pour moi qu'un souvenir heureux, je vous la puis bien raconter en même temps que je vous puis donner les quelques réflexions auxquelles elle fait souvent mon esprit se livrer.

Il était mon ami entre tous. J'aimais à le voir avec cette expression franche du regard, ce sourire ouvert sur sa lèvre, cette parole facile, cette précocité d'esprit, ce manque de timidité qui le faisait supérieur aux autres au milieu de nos amusements.

Son caractère répondait merveilleusement à mon humeur capricieuse, encline aux plus grandes aspirations comme aux plus folles tristesses.

Je m'en souviens comme d'hier, et les premiers battements mystérieux de mon cœur révélèrent à mon imagination ardente un monde de délicieux, d'inconnu.

J'ignore comment cela vint, mais un beau jour je me surpris éperdûment charmée de ce jeune homme, de cet enfant pour mieux dire, qui m'entourait, sans que je m'en fus plustôt aperçue, de soins minutieux, de prévenances et d'attention.

Et nous nous aimions, comme on aime quand on croit aux serments durables et sans fin, comme on aime quand la vie s'épanche à pleins bords, quand dans un regard qui répond au nôtre on entrevoit un coin du ciel ; nous nous aimions,— c'est tout dire.

Que de douces promenades ! Que d'écoles buissonnières merveilleuses ! Que de hazards charmants, que de riens fous mais gracieux !

Durant la belle saison nous venaient de la ville force cousins et cousines. C'est en nombre que nous faisions nos courses à travers champs où nous garnissions nos chapeaux de fleurettes gentilles, en attachions aux boutonnières, en mettions à nos corsages ; et nous remplissions nos mains d'énormes bouquets que, joyeux, nous rapportions à la maison. Mais la pêche était surtout l'amusement favori....

Savez-vous, ils sont remplis de pures émotions ces plaisirs innocents de l'enfance et ceux qui leur succèdent laissent beaucoup à désirer....

Nous allions à la pêche tout près du village, à un petit étang perdu au milieu d'une vaste commune. Il me semble voir encore nos rieuses figures dans le beau mirage de l'eau se sourire, se promettre. Surtout nous oubliions nos lignes dans la timide extase d'un bonheur si innocent, si heureux. Avec quelle surprise ne les regardions-nous pas descendre le courant tranquille, entraînées par le petit poisson doré qui s'était pris à l'hameçon !

D'autres fois, c'était au bord d'un vieux quai que nous allions jeter nos filets. Mais nous n'en revenions pas moins les mains vides, le cœur plein de beaux serments. . . .qui devaient durer toujours. Hélas : aussi constants que la mer bleue sous les tropiques. . .

Toutes ces confidences naïves, et nos paroles devinées, et nos émotions partagées ! Ces choses qui ne s'écrivent pas parce qu'elles ne se traduisent pas, mais qui arrivent au cœur ardentes et émues !. . . .

Dites, ne sentez-vous pas comme moi, une tristesse vraie et profonde dans ces lignes de l'auteur qui s'écrie : " Heureuse enfance, que tes plaisirs innocents et tes joies enfantines rappellent à la vieillesse de doux souvenirs ! Paisible et folâtre jeunesse, hâte-toi de mettre à profit les quelques rares instants de bonheur qui sillonnent la vie ! Il ne reste plus bientôt que les joies pures et incomparables de l'enfance et la douleur amère de les avoir perdues. . . . "

***

Je visite encore quelquefois mon village. Là, plus de figures connues ; mais j'aime à revoir la grande maison en ruine, cette maison où je vécus de si bonnes années, où j'ai goûté mon premier bonheur ; j'aime à voir la vaste cour, les murs solides que longent encore de bons bancs de pierres : le temps semble impuissant à les détruire, eux, témoins discrets de tant de causeries à demi-voix : j'aime surtout à me retrouver sous le même ombrage où une main fièvreuse pressait la mienne la veille d'une première et trop longue séparation : —j'aime à me rappeler une voix tremblante, tentant vainement de refouler des larmes : " *Je pars demain*, disait-elle, *adieu !*. . "

Pourquoi, après cette scène qui avait remué mon âme aussi, pourquoi ne suis-je pas immédiatement rentrée à la maison ? Pourquoi suis-je allée plutôt m'accouder sur la barrière qui

donnait sur le St Laurent même ? Pourquoi me suis-je trouvée là encore le lendemain, à l'heure où le bateau s'éloignait ? Pourquoi malgré le beau soleil qui caressait la surface du fleuve majestueux, pourquoi, comme la veille, ai-je senti des gouttes d'eau tomber brûlantes sur ma main ?....

O bonheur de la première larme ! Douce et pieuse folie !..

***

Avez-vous jamais aimé ?....

Toute merveille que soit notre cœur, il n'aime véritablement qu'une fois.

Accusez-moi de faire de la philosophie pratique, du raisonnement à ma façon ; quand on a perdu la foi aux serments éternels, quand forcé par le monde et ses événements à laisser suspendues aux bords de la route, avec nos confiances naïves, nos confidences faciles, quand obligé de se prémunir d'adresse pour traiter comme on traite toutes choses, les meilleures ici-bas, on n'aime plus comme on a aimé. On ne répond plus à l'impulsion de son âme : on suppute, on calcule, on juge avec froideur et conscience. Ce n'est plus de l'amour ; ou s'il faut en donner le nom à ce dernier sentiment étroit, c'est un amour mêlé d'égoïsme.

Après un premier échec, alors que brisé, on a regardé tomber un long échafaudage de rêves, de châteaux, quand la désespérance s'est emparée d'une part de nous-mêmes, que de liaisons ne forme-t-on pas, que d'essais, que d'ébauches ne tente-t-on pas avant d'en arriver à une conclusion, à un dernier amour ? Et si le cœur s'y cramponne avec tant de ferveur, c'est qu'il parvient à s'illusionner et qu'il croit y retrouver, par moments fugitifs, une émotion, une foi aussi vive, aussi spontanée que celles qu'il a éprouvées jadis.

Hélas !

Soyez francs, soyez franches, puisque je me confie aux lectrices plutôt qu'aux lecteurs, et dites si vous ne vous rappelez pas l'instant où timide encore vous avez commencé à répéter un nom ; ce nom, vous ne l'avez jamais oublié depuis, et jamais vous ne l'entendez ni le prononcez comme un autre nom. Je le sais. Paul, Henri, Jean ! Quelqu'il soit : c'est une note à la fois mélodieuse et douce, elle a sa vibration dans le fond de votre âme : elle vous fait perdre dans le souvenir de jours lointains, elle vous remet sous les yeux une image, vous la revoyez cette figure telle que vous l'avez connue, telle que vous l'avez aimée.

Entre nous, mettez de côté vos hésitations. Ouvrez avec moi ce tiroir devant lequel souvent une oublieuse mélancolie vous retient. Que sont ces précieuses reliques ?.... Qu'est-ce que cette fleur fanée, cette mèche de cheveux, ce billet froissé, ce " Je t'aimerai toujours " signé en toutes lettres avec la naïveté et la confiance d'une première et ardente tendresse ?...

Tous ces riens, nous les cachons précieusement, n'est-ce pas ? Ils nous sont plus chers à nous que des diamants ; nous les aimons encore, nous les aimons toujours ! Pourquoi ? Nous ne le saurions trop dire ; mais ce sont des trésors que nous gardons, que nous défendons des regards indiscrets, que nous pressons sur nos lèvres peut-être, près de nous, en avares passionnés et jaloux.

***

Vous le voyez bien ; le cœur n'oublie pas. Le temps n'est rien pour effacer les souvenirs. J'ai pu dire autrement déjà, je ne l'ai jamais pensé.

Toute joie pure laisse quelque chose en nos âmes. Au monde dissipateur, devons-nous abandonner les souvenances d'antan, nos plus chère folies ?....

Je ne veux pas dire qu'on doit se renfermer dans son pre-

mier regret, s'y tenir blotti et refuser de croire à toute joie qui passe : non. Mais je soutiens que cette rose que nous effeuillons en entrant dans la vie est la plus suave que nous touchions jamais. A travers les ennuis que nous amène l'existence nous ne retrouvons jamais ce parfum délicieux sans retrouver encore un renouveau de la candeur du premier âge.

C'est pourquoi nous en gardons scrupuleusement la mémoire ; mémoire si riche d'espérances sans nom. C'est pourquoi nous laissons notre cœur se souvenir.

Se souvenir ! c'est chanter, même à travers les larmes ; se souvenir ! c'est prier ; se souvenir ! c'est aimer !

Aimer, je me rétracte un peu, aimer, après tout il le faut bien ; c'est là notre mission, je dirai, notre devoir à nous, pauvres femmes. Le Sublime Architecte de l'univers ne créa notre cœur que pour aimer. Il lui en fait même une loi suprême. Aimer, c'est l'arme laissée entre nos mains pour calmer les ambitions, les fièvres, pour fermer les blessures. A-t-on jamais faibli lorsqu'il a fallu payer de notre cœur et de notre âme ?. . . .

Marchons ferme, faisant le bien ; aimons, aimons toujours, sans plainte, sans murmure et sans cri, malgré les désillusions qui nous frappent à chaque pas, les désenchantements, les dures épreuves. Allons, accomplissant notre mission et nous rappelant ces deux lignes de l'immortel poète.

Mon âme a plus de feu que vous n'avez de cendres,
Mon cœur a plus d'amour que vous n'avez d'oubli !

HERMINE LANCTÔT.

Montréal, 1888.

VICTOR DE LAPRADE

I

Victor de Laprade était né en 1812 à Montbrison, dans cette modeste petite capitale du Forez où il a voulu que sa dépouille fut rapportée. Il sortait d'une race où la culture d'esprit était déjà héréditaire. Son grand-père et son père ont laissé dans leur province et à Lyon le renom de deux médecins savants et distingués. Lui-même s'étonnait quelquefois de n'avoir pas suivi cette carrière de famille et se félicitait de voir son second fils y faire ses premiers pas avec succès.

Les Lyonnnais ont bien quelque raison de réclamer Laprade comme leur compatriote, car, sauf le registre des naissances, c'est à Lyon que toute sa vie et tous les actes de sa vie se sont passés. Ses parents le destinaient au barreau. Après ses classes faites au collège royal de cette ville, où il eut la bonne fortune de trouver pour professeur de philosophie ce Socrate chrétien qu'on appelait l'abbé Noirot, il fut envoyé à la faculté de droit d'Aix, dont le climat convenait mieux à sa santé que celui de Paris. C'est là que la Muse l'attendait. Quelques pièces de vers, publiées dans les revues locales, décidèrent de sa vocation. De retour à Lyon, et non sans quelque résistance autour de lui, il fallut bien reconnaître que le jeune avocat ne serait jamais bon qu'à faire des vers. Son père, qui était un lettré des plus délicats, fut un des premiers consolés ; mais le gros du public ne se fit pas faute de blâmer le naïf jeune homme sans fortune qui préférait aux perspectives dorées d'une carrière lucrative, la vaine gloriole d'aligner des rimes.

On citait encore à Lyon, il y a peu d'années, une curieuse

conversation entre un vieux commerçant qui portait intérêt à Laprade et un ami du poète :

—Que devient donc le petit Richard Laprade ? demandait le premier ; les journaux recommencent à parler de lui.

—Mais il vient d'être reçu à l'Académie française ! répondait le second.

—Et qu'est-ce que ça peut rendre ?

—Oh ! si l'on est très exact aux séances, c'est-à-dire si l'on habite Paris, ça peut rendre de 12 à 1500 francs par an !

—Eh bien, il a fait là un joli coup ! Le malheureux n'a donc pas vu qu'il en sera pour ses frais de déplacements ?....

On comprend que le poète ait senti le besoin d'aller demander à Paris des encouragements plus efficaces. Ils ne se firent pas attendre. Ce chaste amant des Alpes et des chênes cherchant sa voie sur le boulevard, ce platonicien égaré dans le troupeau d'Epicure, ce chantre d'*Hermia* et de *Pysché* si classique de forme et si romantique d'inspiration, ce dernier des druides que les panthéistes réclamaient comme leur et qui se laissait faire, tout se réunissait pour assurer un vif succès au jeune provincial. La petite église qui se groupait autour de Pierre Leroux crut avoir trouvé son poète. Georges Sand lui prodiguait les couronnes, les revues à la mode se disputaient son nom, et M. Cousin parlait de lui comme d'un disciple de prédilection. Enfin, M. de Salvandy, un des ministres de l'instruction publique qui ont le plus favorisé les vocations littéraires, l'envoya en mission dans les bibliothèques de Florence, le décora à son retour, et l'installa comme professeur de littérature française, à la faculté de Lyon.

Deux événements, l'un heureux, l'autre funèbre, marquèrent

pour lui ce point culminant de sa vie. A peu de mois d'intervalle, le nouveau professeur amenait au foyer de la famille une compagne digne de lui et voyait mourir sa mère, victime comme il devait l'être lui-même, de longues tortures mal définies et vainement combattues. S'il était possible de rien imaginer au-dessus de la mère chrétienne, on pourrait dire que Mme de Laprade fut plus qu'une mère pour son fils. Jusqu'à son dernier jour, il en a gardé dans son cœur et dans ses vers le souvenir béni et le deuil inconsolé. Au-dessus de sa table de travail, nous voyons encore la figure douloureuse de cette nouvelle Monique qui regarde son enfant avec une expression surhumaine de piété et de tendresse. Effrayée un moment de tout le bruit qui venait de Paris, c'est elle qui l'avait ramené par la main jusqu'au sommet du calvaire et qui lui avait demandé d'entonner de là-haut le chant sacré de la foi nouvelle. Ecoutez la réponse du fils et du poète dès la première page des *Poèmes évangéliques* :

A MA MÈRE

Il est à vous, ce livre issu de la prière,
Qu'il garde votre nom et vous soit consacré ;
Ce livre où j'ai souffert, ce livre où j'ai pleuré,
Ainsi que tout mon cœur, il est à vous, ma mère !

. . . .

Né dans un temps rebelle à prononcer : *Je crois !*
J'ai payé le tribut à ses erreurs funèbres ;
Mais, pour me retrouver, du fond de ses ténèbres
Je vous voyais marchant au chemin de la croix.

. . . .

Des périlleux sentiers si je sors triomphant,
C'est que mon cœur, toujours docile à vos prières,
Laisse en vos douces mains et chérit ses lisières,
O ma mère ! et qu'enfin je reste votre enfant.

Et à la fin de ce beau volume qui valut à son auteur ses premiers lauriers académiques, quand la pauvre mère est

morte avant que l'œuvre promise ne fût achevée, le voilà qui réunit autour de la couche funèbre, et son vieux père si accablé, et sa sœur si dévouée et la jeune épouse qu'elle *attendait pour mourir*, et le nouveau-né souriant dans son berceau en deuil :

Je cherche, hélas ! autour de sa tête innocente
Ton sourire, ô ma mère, et ta parole absente !

Ne trouvez-vous pas que pour un poète à qui Sainte-Beuve a tant reproché de s'isoler dans les déserts alpestres et de rester froid comme ses glaciers, voilà des notes bien émues, bien trempées de larmes, bien personnelles ? *Crimen amoris abest !* dites-vous. Cela est possible, mais reconnaissez au moins qu'il y a d'autres amours que ceux de don Juan, d'autres chagrins de cœur que ceux de Werther, d'autre philosophie que celle de Rolla. Elevé dans la saine austérité du vieux temps, façonné par la plus tendre et la plus pieuse des mères, Laprade a compris la poésie comme la langue réservée aux dieux, à la patrie, à la grande nature. L'hymne lui est naturelle comme à d'autres la chanson ou l'élégie. La famille surtout attire et retient ce maître chanteur qui, sans y prétendre, est un moraliste. A qui est dédié *Psyché*, sa première œuvre ? A son père. Et les *Poèmes évangéliques* ? A sa mère. Et les *Symphonies* ? A son père encore, avec des strophes admirables. Et les *Idylles héroïques* ? Au cher pays du Forez. Et *Pernette* ? Aux aïeux. Ce livre, dit-il dans son préambule :

Je veux le dédier sur l'autel domestique,
Aux auteurs de mon sang, à mes humbles aïeux.

Et le *Livre d'un père* enfin ? Aux enfants.

Eh bien, voilà tout l'homme et tout le poète. Au lieu d'écrire à la hâte ces quelques pages que je n'aurai même pas le temps de relire, si j'avais à essayer une étude complète sur Victor de Laprade, je voudrais le montrer tour à tour dans

ses chères Alpes, à son foyer, puis dans la rue, quand les cris du dehors l'ont forcé de sortir. Je voudrais surtout faire savoir au lecteur que le chantre si nouveau de la *Mort du chêne* a chanté aussi, mais avec de vrais larmes et de vrais sanglots, la mort de sa mère.

II

Dieu me garde de laisser parler la politique sur cette chère tombe où je ne voudrais attirer que des hommages et des prières ! Il me sera permis seulement de dire, à propos de la révocation de Laprade, en 1861, que la colère maladroite d'un ministre parvint à faire un événement grave d'un incident de polémique littéraire entre deux écrivains. M. Sainte-Beuve, qui était en train d'évoluer alors autour d'un siège promis au Sénat de l'empire, venait de publier dans le *Moniteur* un article intitulé : *la Littérature d'Etat*. L'illustre critique auquel nos démocrates pardonnent tout, non pour son talent, mais à cause de sa haine contre l'Eglise, dénonçait, par insinuation, ceux qu'il appelait " les mécontents des anciens partis," et se tournant vers les jeunes gens, les conviait aux félicités et aux largesses d'un nouveau siècle d'Auguste. Victor de Laprade n'eut qu'à prendre la thèse du maître et à la montrer sous le verre grossissant de la caricature. Que ce fut là de la littérature d'opposition à l'encontre d'un essai de littérature officielle, rien de plus certain. Mais il aurait fallu comprendre que Laprade était dans le cas de défense légitime et que le gouvernement n'avait qu'à laisser la querelle se vider entre les deux combattants. Au lieu de cela, sans la moindre enquête préalable, sans que l'auteur des *Muses d'Etat* eût été mis à même de fournir la moindre explication, un décret vint déclarer M. de Laprade déchu de sa chaire de professeur à la Faculté de Lyon. En même temps, comme si ce n'était pas assez de l'acte en lui-même, qui menaçait tous les maîtres du haut enseignement, le ministre rappelait brutalement le

salaire qu'ils reçoivent du gouvernement et les obligations qui en découlent.

L'émotion fut grande à Lyon. Le soir du jour où le *Moniteur* avait parlé, toute la ville voulut escalader le quatrième étage du poète et défiler en lui serrant la main. J'entends encore sa noble veuve me dire quand je passais à mon tour : " C'est la moitié de notre revenu qui disparaît ! je donnerais l'autre moitié pour que mon mari ait encore un succès comme celui-là !"

Restait cependant la gêne, c'est-à-dire un rang à tenir et cinq enfants à élever. Victor de Laprade s'enferma fièrement dans son intérieur déjà si austère et ne confia à personne qu'il était obligé de redoubler de travail pour entretenir sa jeune famille. *Res augusta domi !* Il y eut là quelques années difficiles où notre cher Laprade ne cessa de grandir dans l'estime du monde et dans l'admiration de ses amis.

En 1870, lorsque le ministère de M. Emile Olivier sembla inaugurer l'ère des réparations, rien n'eût été plus facile que d'obtenir le retrait du décret de colère rendu huit an avant. Les amis du professeur révoqué étaient au pouvoir ou s'en approchaient. En outre, son beau-frère, l'honorable M. de Parieu, nommé président du conseil d'Etat, ne demandait qu'à être mis à même de montrer son crédit et sa bonne volonté. Mais rien n'était possible sans une demande préalable du principal intéressé, et malgré des projets de rédaction de plus en plus atténués, il persista à ne vouloir rien entendre ni rien signer. D'après lui, les explications personnelles qu'il eût données volontiers avant le décret, prenaient tout l'air, après, d'un recours en grâce.

Quelques mois plus tard, ses compatriotes crurent payer envers lui la dette de l'opinion, en inscrivant son nom parmi ceux de leurs députés à l'Assemblée nationale. Remarquons

à ce propos que celui qui s'amuserait à comparer la liste des représentants de Lyon en 1871 avec celle de 1883, trouverait là une occasion aussi curieuse qu'inutile de disserter sur le suffrage universel. Laprade n'était pas fait pour la vie politique et ne pouvait manquer de le montrer. Au bout de deux ou trois sessions passées à Versailles et après avoir reçu les plus cruels avertissements du côté de sa santé, le député malgré lui n'y tint plus et donna sa démission. C'était offrir aux électeurs lyonnais la chance longtemps attendue de le remplacer par un radical. Tout ce que nos objections et nos reproches purent tirer de ce grand et honnête esprit dévoyé dans la politique, se réduisit à ce dilemne : Ou mes compatriotes nommeront à ma place un conservateur, et, quel qu'il soit, il n'aura pas de peine à rendre plus de services que moi ; ou, ce qui est probable, ils nommeront un révolutionnaire, et alors je serai justifié par ce choix lui-même, puisqu'il prouvera que je ne représente réellement plus ceux qui m'ont élu !... On voit que les journaux de la gauche savaient à qui ils s'adressaient quand ils reprochaient tant au pauvre poète éloigné des siens et déjà très souffrant, ses fréquentes absences de la Chambre !

Ici se place un trait de haute délicatesse que je n'ai vu encore citer nulle part et qui est à ma connaissance personnelle. Pendant l'hiver de 1875, un ami de Victor de Laprade, traversant Lyon pour rentrer à Paris, s'arrêta pour le voir pendant quelques heures. Il le trouva malade, gardant la chambre, découragé, inquiet des affaires générales et sans doute aussi des siennes propres dont il ne parlait jamais. Aussitôt de retour dans la capitale, l'ami fut trouver le ministre de l'instruction publique d'alors, qui était M. Wallon, lui raconta sa visite, l'impression de tristesse qu'il en rapportait et ne lui cacha pas qu'il y avait là tout à la fois une injustice à réparer vis-à-vis d'un ancien professeur de l'Université et une mesure à prendre en faveur de l'un des grands poètes de notre temps. C'était deux fois plus qu'il n'en fallait pour

gagner le cœur du savant professeur de Sorbonne. Il accueillit donc très favorablement cette ouverture, promit de prendre ses renseignements sur la position de Laprade partout ailleurs que chez Laprade lui-même, et quelques jours après, inscrivait le poète pour une pension de 3000 francs par an sur les fonds de son ministère.

Moins de trois ans plus tard, en 1878, Mme de Laprade ayant eu à recueillir sa part d'enfant dans la succession de son père, M. de Parieu, et la situation de la famille étant heureusement changée, Victor de Laprade se hâtait d'écrire au ministre de l'instruction publique, qui était en ce moment M. Bardoux : " Je suis désormais, pour mes enfants et pour moi, à l'abri du besoin. Veuillez, je vous prie, disposer des 3000 francs qui m'étaient alloués chaque année, en faveur d'un poète plus pauvre que moi ! "

Pour qui connaît le train des affaires dans nos administrations, il est certain que Laprade n'avait qu'à ne rien dire pour bénéficier jusqu'à sa mort de cette petite rente si légitimement due au professeur et à l'homme de lettres.

J'appelle volontiers sur ce trait de galant homme la confirmation ou le démenti de l'honorable M. Bardoux.

Victor de Laprade a fini en honnête homme et en chrétien, comme il a vécu. Ses longues souffrances qui lui avaient rendu familière l'idée de la mort, avaient en même temps discipliné son cœur à la volonté de Dieu. Depuis plusieurs mois ses lettres, ses conversations n'étaient remplies que de l'image du Juge suprême et des visions de l'autre vie. Ce chantre pieux de la famille devait s'éteindre au milieu des siens, aimant, aimé, soigné, fortifié, consolé, pleuré comme le plus tendre des amis et des pères. Une autre passion de sa vie, le patriotisme devait aussi apparaître à son lit de mort. Le prêtre, chargé des dernières prières, ayant eu l'inspiration

touchante de le recommander à tous les saints patrons de son foyer et lui ayant nommé son père, sa mère, sa sœur, sa femme et chacun de ses enfants, quelqu'un fit remarquer que le mourant avait manifesté de tout temps la dévotion la plus enthousiaste envers la libératrice de la France au quinzième siècle : *Sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous !* dit le prêtre. Alors on vit le malade faire un dernier effort pour se soulever et ses lèvres s'entr'ouvrir comme pour une affirmation d'outre-tombe.

Et ce fut tout ! Et notre cher poète des sommets, comme nous aimions à l'appeler, venait de gravir le sommet suprême, et d'atteindre l'inaccessible. Il était allé grossir le nombre de ces hommes rares dont toute la vie et la mort elle-même sont un enseignement d'immortalité. Qui oserait dire en effet que Laprade tout entier ait été cloué dans la bière et que de lui plus rien ne nous reste ? Qui pourrait croire que *Psyché*, les *Poèmes évangéliques*, *Pernette*, le *Livre d'un père* appartiennent à ce monde sans Dieu et à cette nature sans âme qu'on veut nous faire ? Qui ne se sent révolté d'entendre enseigner que les grandes pensées et les beaux vers sont le produit d'une mécanique intérieure comparable à celle qui a pour effet, chez chacun de nous, la respiration et le mouvement !

Les poètes ne serviraient-ils qu'à rejeter dans le néant ces immondes théories qu'il faudrait les bénir et les glorifier. Nul n'aura plus travaillé que Laprade à cette œuvre d'assainissement et du bon sens. S'il fallait rayer de ses vers le nom et l'idée de Dieu, nous n'en trouverions pas dix à garder. Aussi le voyons-nous prendre siège dans ce sénat inamovible des belles âmes et des grands esprits qui chantent là-haut la gloire du Créateur et qui continueront à la célébrer ici-bas par leurs œuvres, c'est-à-dire par la meilleure partie d'eux-mêmes qui nous reste.

Léopold de Gaillard.

L'ABBAYE DE TIHANY.

Le bateau à vapeur qui fait le service de Sio-Fok à Füred entre dans le lac Balaton par une sorte de chenal verdoyant, au bord duquel une promenade très fréquentée amène les baigneurs et les oisifs, aux heures de départ ou d'arrivée. Prêtres en frac à l'air épanouie et ministres protestants à mine besoigneux ; magnats francisés et nobles dames à la mode de Paris ; juifs aux longues lévites et aux cheveux en tire-bouchons ; paysans dont les amples pantalons de toile laissent entrevoir les bottes élégamment plissées, s'y confondent dans un tohu-bohu pittoresque, dont la rencontre n'est possible nulle part ailleurs. Le curé et le pasteur causent amicalement, en fumant l'un sa pipe l'autre son cigare allumés à la cigarette d'un ami commun, noble campagnard qui va passer à Füred la journée du dimanche. Des tziganes à la face bronzée prennent, avec une familiarité respectueuse, les ordres d'un généreux amateur pour la sérénade du soir sous les fenêtres de quelque belle dame, à moins qu'il ne s'agisse de fêter le seigneur évêque de Veszprem ou le révérend abbé de Tihany. Les paysans, traînant derrière eux quelque porcelet criard, se donnent rendez-vous sous les platanes da la place de la Fontaine. Le juif circule au milieu des groupes, observateur silencieux qui semble chercher l'occasion d'une bonne affaire. Il y aurait là prétexte à de nombreux tableaux de genre, si les artistes fréquentaient un peu plus les rives de la *mer hongroise ;* mais il ne paraît pas que ces bords leur soient familiers, et je n'ai vu ni pinceau ni crayon aux mains des flâneurs assis sur les bancs rustiques ou couchés dans les grandes herbes du rivage.

Les récits de M. Tissot auraient pourtant dû suggérer la pensée d'ajouter le charme de quelques croquis lestement enlevés à celui des fines esquisses sorties de sa plume. D'autant plus que le cadre ferait à merveille ressortir les figures : eaux

tranquilles, où se mirent les grands arbres ; échappées lumineuses sur les plaines brûlées que traverse le chemin de fer et sur la rive lointaine tour à tour abaissée en plages brillantes ou relevée en rochers noirs vivement découpés sur le ciel.— Diaz ou Fortuny eussent trouvé là toute une série nouvelle de merveilleuses fantaisies.

Mais, pendant que je m'oublie, le bateau s'est mis en marche Il porte un nom illustre, celui du poète hongrois Kisfaludy, dont je saluerai, ce soir, la statue sur la place de Füred ; c'est, du reste, toute ce qu'il a de grandiose. On dirait d'un joujou d'enfant destiné à naviguer dans un joli bassin de parc, sous la direction de pilotes qui connaissent les écueils et les tempêtes par les récits d'un *Journal des voyages.* Il n'en a pas moins une certaine majesté qu'il emprunte à l'immensité relative où il semble un instant se perdre, à l'image des transatlantiques dans les solitudes de l'Océan. Le soleil est si brillant et miroite sur les eaux calmes du lac avec une telle vivacité de lumière, que l'œil ébloui ne voit pas tout d'abord la rive opposée. Les lignes de l'horizon sont confuses, comme sur la Méditerranée quand on longe les côtes d'Espagne où qu'on approche de l'Algérie ; le sillage se prolonge indéfiniment et se perd dans une buée lumineuse qui voile la pointe d'où l'on est parti. Les objets ne sont plus distincts en arrière et ne le sont pas encore en avant : les imaginations vives peuvent se croire perdues dans les hautes régions de la mer. On dit que celle-ci a des caprices et que parfois ses flots se soulèvent tumultueusement sous l'impulsion des vents. Tempêtes pour rire qui doivent lui enlever tout son charme, car la tempête ne sied qu'aux immensités véritables, comme la colère ne va bien qu'aux réelles majestés. Mais voilà, sans doute, trop de philosophie pour un pareil sujet, et nous ferons mieux de laisser la mer hongroise et les dames auxquelles on la compare libre de se fâcher quand il leur convient, sauf notre droit de nous tenir à l'abri.

Quand l'œil s'est accoutumé à cet excès de lumière, le pre-

mier objet qui se détache de l'ensemble c'est l'abbaye de Tihany, si bien dépeinte par M. Tissot. " Le monastère et l'église, avec leurs hautes murailles blanches, se détachent, pareils à une de ces ravissantes vignettes sur fond d'azur et encadrées d'or, qui ornent les vieux missels gothiques. " Tel est bien l'effet produit à distance par l'abbaye bénédictine, postée sur la crête d'un rocher coupé à pic du côté de l'eau et incliné en pente assez douce du côté de la terre, à laquelle il est relié par un isthme que les débordements du lac inondent quelquefois. La falaise sort escarpée et inaccessible de l'eau transparente, pour se profiler avec netteté sur le ciel limpide et profond, où semble onduler la silhouette argentée des constructions monastiques. Sur la droite, dans la baie protégée au midi par le rocher de Tihany, on aperçoit Füred, la ville d'eaux la plus importante de cette terre classique des villes d'eaux, le *Trouville hongrois*, pour emprunter l'expression à la mode. La ressemblance, il est vrai, tient beaucoup plus au monde des baigneurs qu'à la façon dont ils sont établis et pratiquent la vie des eaux. L'installation est élémentaire soit dans les grands hôtels que les Bénédictins de Tihany ont fait bâtir, soit dans les maisons particulières, peu nombreuses du reste, où l'on peut se caser en location. Quelques villas de bonne apparence ont pour habitants des Hongrois de distinction, comme le romancier Jokaï, ou des étrangers, attirés par la beauté du climat, comme M. Hurray, dont les séjours deviennent de plus en plus rares. La villa Ecsy et la villa Dôry achèvent la liste des habitations que l'on peut appeler luxueuses. A l'hôtel, on est proprement logé dans une chambre sans confortable : ce dont personne ne se plaint, en raison du peu de temps que l'on doit passer dans cette cellule à la bénédictine. La vie de Füred est toute au grand air, le bain, la promenade, la musique, les repas, tout, hormis le sommeil réduit à sa plus simple expression : car on se couche fort tard et on se lève de très grand matin. Le soir, après le souper, qui se prolonge, il y a les tziganes, qui font de la musique et parfois induisent la jeunesse en péché de *czardas*. L'air est si doux, le ciel si pur, la flânerie si délicieuse, qu'on ne peut

songer à se mettre au lit. Mais, au chant du coq, il faut être sur pied pour le bain, à la suite duquel se fait la toilette pour la promenade du matin. On n'a donc pas grand besoin d'un logis somptueux : et telle qu'elle est, l'installation de Füred est bien suffisante.

Mais où la ressemblance est facile à saisir, c'est dans la composition du monde des baigneurs et dans la vie telle qu'ils la comprennent aux bords du lac. Je ne veux point refaire ici le tableau qu'à peint de main de maître l'auteur du *Voyage au pays des Tziganes* : il me serait impossible de rien dire d'aussi piquant ni de plus vrai. D'ailleurs ce n'est pas là ce que je me suis proposé : je veux conduire le lecteur à Tihany ; et, s'il le veut bien, nous nous mettons en route, sans autre délai que celui dont a besoin notre cocher hongrois pour atteler à une voiture assez primitive deux chevaux pleins de feu.

Il est sept heures du matin ; le soleil déjà vif fait étinceler les eaux du lac, et colore en rose les coteaux qui s'étagent au-dessus de Füred. La route, après s'être élevée par une pente raide au-dessus de la petite ville, court à travers des vignes jusqu'au village protestant d'Aszafo, que nous traversons au grand trot de nos coursiers. La population se tient sur les portes et se prépare à descendre vers Füred, où les paysans ont coutume de se rendre le dimanche, filles et garçons, pour danser sur la place de la Fontaine. Les hommes ont fière mine, avec leur veste sur l'épaule, leur petit chapeau orné de fleurs incliné sur l'oreille, et leurs bottes luisantes comme des miroirs sur lesquelles flotte l'ample pantalon blanc. Les femmes, en jupes rouges largement étalées, ne sont pas moins pimpantes. C'est généralement par couples que les jeunes gens vont à la ville. Les gens âgés et les enfants vont en voiture ou plutôt en charrette ; quelques cavaliers et des groupes de jeunes garçons achèvent d'animer la route jusqu'au moment où nous traversons l'isthme qui rattache Tihany à la grande terre. Les passants commencent à devenir rares, et le paysage prend un

caractère de mélancolie sauvage. A droite, et à gauche de l'isthme, le lac resplendit sous le soleil comme un miroir d'argent. En face, les plans de la montée volcanique dont l'abbaye occupe le sommet se succèdent, nus et brûlés, comme les degrés que Dante franchissait en compagnie de Virgile, dans sa descente aux enfers. Les chevaux vont toujours du même train, et la voiture cahote au gré des accidents de terrain, tout aussi nombreux et presque aussi désagréables au beau milieu que dans les environs de la voie.

Avant d'arriver au sommet, la route contourne un vaste cratère ébréché du côté du nord-ouest, au fond duquel dort un petit étang presque invisible dans les roseaux dont il est encombré. A cet endroit, l'aspect du paysage est d'une tristesse morne, en dépit du soleil et du ciel, ou plutôt en raison même de cet éblouissement et du silence qui règne partout où surabonde la lumière. Heureusement, à quelques pas, nous apercevons le village de Tihany dominé par un grand calvaire qui nous annonce le voisinage de l'abbaye. Nous mettons pied à terre, parce que la route n'est plus praticable aux voitures, et nous faisons dans le village une entrée à sensation.

Un troupeau de porcs se disperse en grognant, pendant qu'une bande d'oies et de poules escalade, effarée, les murs et les talus qui bordent la route. Les petits porchers et les jeunes gardeuses de dindons laissent courir leurs ouailles pour voir passer les nobles étrangers qui honorent le pays de leur visite. On s'interpelle : le nombre des curieux s'accroît. Les mères s'avancent sous la galerie qui précède la maison, les bras chargés de quelque bambin mal peigné, à demi nu, qui se débat effrayé de notre aspect. Les hommes brillent par leur absence : ils sont peut-être en pêche, à la recherche de ces délicieux poissons dont nous avons fait hier la connaissance à la table de l'hôtel. Nous avançons suivis d'une bande de gamins endimanchés, c'est-à-dire revêtus de chemises propres et de pantalons blancs, avec des bottes bien cirées. Leur

physionomie est vive et gaie : ils se montrent empressés, sans trop d'indiscrétion, à nous offrir des fossiles dont la forme rappelle assez exactement celle de l'ongle du pied des moutons. Il y a une tradition locale à ce sujet, comme bien vous pensez Voici l'histoire.

Une reine de Hongrie, — peut-être la mère de saint Etienne, que les contemporains émerveillés appelaient *Beleghnegini*, la belle maîtresse, — avait un troupeau de moutons dont les pieds étaient ornés d'ongles d'or. En eut-elle de l'orgueil ? Je ne sais : mais il est certain qu'un jour la pauvre reine vit son troupeau sauter dans le lac, ni plus ni moins que s'il eût été le bien de Panurge. Il fut impossible de rien sauver, et le flot apporte de temps en temps au rivage les ongles des moutons disparus, à l'état de cailloux où la chimie ne pourrait plus trouver la moindre parcelle d'or. Les enfants s'en font un petit revenu auquel nous n'ajoutons rien, malgré leurs sollicitations accompagnées de commentaires plus ou moins conformes à l'histoire et à la science.

Nous voici à la porte de l'abbaye, et nous en apercevons l'ensemble plutôt sérieux qu'imposant. Tihany est loin d'avoir l'importance de Martinsberg, dont il relève suivant les lois d'une vassalité ecclésiastique à laquelle nos idées sont absolument étrangères. Son abbé est crossé et mitré tout aussi bien que celui de Martinsberg ; mais il est loin d'être un aussi grand seigneur, tant au spirituel qu'au temporel. L'archiabbé du Mont-Saint-Martin appartient à l'ordre des magnats, jouit de revenus immenses et de privilèges à l'avenant. Il a juridiction sur les abbés de Tihany, Bakonybel et Dœmœlk. Celui de Tihany n'a point de siège à la Chambre haute, point de juridiction foraine, et ses richesses sont loin de soutenir la comparaison avec celles de son suzerain. De même, la demeure du premier est un palais, presqu'une ville : celle du second est comparable à plusieurs de nos couvents de France, qui n'ont rien de commun avec Solesmes ou Frigolet. L'as-

pect n'est pas monumental, la façade de l'église et la porte principale de la maison claustrale sont de ce style rococo dont la Hongrie fournit tant d'exemples. Mais tout est propre, en bon état, avec une certaine physionomie honnête et grave qui fait plaisir à voir. On dirait que les murs souhaitent la bienvenue au voyageur : il en sort comme un parfum de traditionnelle hospitalité !

Un coup de sonnette amène un serviteur, peut-être un frère lai, que son habit ne nous révèle point. Il nous accueille avec d'autant plus de politesse que nous avons des recommandations pour le T. R. P. Prieur, qui supplée en ce moment le révérendissime abbé, en villégiature à Füred. Introduits sans retard, nous parvenons par un bel escalier et un vaste corridor à la cellule du P. Prieur, dom Kopeczky Vidor, qui nous reçoit à bras ouverts. La conversation, où l'allemand et le latin s'allient tant bien que mal, est bientôt animée et cordiale comme celle de vieilles connaissances. La maison est à notre service, et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, tout est prêt pour la célébration du saint sacrifice. Le bon prieur veille à tout, et nous le retrouvons blentôt prêt à nous faire les honneurs de l'église. Inutile, je pense, de dire qu'il la trouve digne d'attention : à quoi nous ne contredisons pas, parce que l'ordonnance générale a vraiment de l'originalité et de la grandeur. Le sanctuaire est surélevé d'une vingtaine de marches au-dessus de la place réservée aux fidèles. L'autel majeur gagne à cette disposition une sorte de mystérieuse majesté qu'il n'a plus quand on s'approche. Des boiseries de valeur réelle décorent les autels de la nef et la chaire à prêcher. Aux deux côtés du grand escalier s'ouvrent des portes qui conduisent à la crypte, seul reste de l'ancienne église, bâtie au temps du roi André 1er, dont le corps reposait jadis en ce lieu.

C'est une histoire étrange que celle de ce pauvre prince, malheureux jusque dans son tombeau. Elu en 1046, à Czanad,

contre l'usurpateur Samuel, et contre le roi Pierre déshonoré par sa faiblesse envers l'étranger, il se montra digne de porter la couronne. Pacificateur du pays et vainqueur des Allemands, il semblait n'avoir plus qu'à se reposer en paix de ses travaux, lorsqu'il dut reprendre les armes contre son propre frère Béla, qui le chassa du trône et le vainquit sur les bords de la Tisza. Il perdit dans cette défaite la couronne et la vie. Les moines de Tihany se souvinrent peut-être seuls des services rendus par le monarque tombé, et ils donnèrent dans leur église un asile à ses restes. Mais le repos même du cercueil ne devait pas lui être assuré. Après la bataille de Sajo, où les Hongrois furent écrasés, les Tartares profanèrent l'église de Tihany et violèrent le sépulcre du vieux roi, dans l'espoir inutile d'y trouver des joyaux et de l'or. Heureusement, une restauration avait déjà modifié l'aspect de cette tombe, dont l'ancien couvercle, une vaste dalle marquée de la croix apostolique, avait été enlevé et scellé dans la paroi, à gauche du spectateur. C'est une table de grès, taillée à angles vifs, plus large à la tête qu'aux pieds, bordée d'une moulure fortement accusée et d'un dessin très simple dans le goût du onzième siècle. Une croix pattée décore le milieu de la table : elle est portée sur une longue hampe en forme de colonne torse qui diminue en se rapprochant de l'extrémité inférieure. Il est impossible de contempler sans émotion ce vénérable témoignage de la faveur pontificale envers les rois de Hongrie, et de la fidélité de ces princes à l'égard du Saint-Siège. La croix des légats a pris toute la place sans en rien laisser pour le sceptre et l'épée, pour la couronne et le globe, comme s'il avait suffi de la graver sur cette tombe pour attester que là dormait un prince vraiment grand et digne de sa mission, puisqu'il avait été l'apôtre de la civilisation chrétienne.

La crypte où fut enseveli le roi André a conservé son caractère primitif. La voûte, en plein cintre, repose sur de courtes colonnes à chapiteaux historiés. Un jour discret pénètre dans la nef par des ouvertures étroites, où l'on regrette de ne plus

voir briller les vitraux peints des anciens temps. C'est bien la place d'un sépulcre royal, mais, disons-le tout de suite, d'un sépulcre comme il se comprend en Hongrie, avec je ne sais quoi de consolé, presque de riant, où il semble que la mort appelle et prépare une imminente résurrection. Il y a partout, sur la terre magyare, comme une surabondance de vie et de joie qui déborde jusque sur la tristesse et la mort, au point de les tenir en je ne sais quelle ombre lumineuse, où elles perdent leur effarement et leur raideur.

C'est dans ce sens qu'il convient aux Hongrois de dire : " *Extra Hungariam non est vita, aut si est vita, non est ita.* Hors de la Hongrie, il n'y a pas de vie ; ou s'il y a vie, ce n'est pas la vraie vie."

Les magyars se ressentent toujours de cet Orient où les cimetières sont des promenades publiques, où les tombeaux abritent de leur ombre les causeries des femmes et les jeux des enfants. Heureux peuple après tout, qui sut trop bien mourir en tant de circonstances, pour qu'on lui reproche de rendre riante la vie si facilement sacrifiée.

André 1er n'est pas le fondateur de Tihany, dont l'origine remonte à l'époque de saint Etienne. En même temps qu'il établissait Esztergom un primat, sous la dépendance duquel il mettait, avec l'assentiment du Saint-Siège, les dits diocèses de Kolocza, Veszprem, Székes-Jehervar, Pécs, Vacz, Gyor, Eger, Czanad, Nagy-Varad et Karoli Fejérvár, en Transylvanie, il faisait bâtir des couvents bénédictins qu'il plaçait sous la suprématie de l'abbé de Martinsberg. Les moines étaient comme les aides naturels des évêques envoyés à la conquête des terres païennes ; et, sans eux, il faut bien le reconnaître, la christianisation n'eût pas été facile. L'évêque de Veszprem eut pour coadjuteurs les religieux de Tihany, et fut peut-être choisi parmi ceux qui colonisèrent aux bords de la mer hongroise, comme il arrivait ordinairement à cette époque.

Les magyars n'avaient pas eu le temps de se donner une tradition artistique ; grands dévastateurs, ils avaient plutôt achevé de détruire le peu qui restait des monuments antiques, dans la Pannonie, surtout les temples, inutiles suivant leurs idées religieuses, puisqu'ils sacrifiaient à leurs dieux dans les forêts et sur le sommet des montagnes, au grand air et à la pleine clarté des astres. Etienne fit donc venir des artistes italiens et bizantins, pour bâtir les églises et les monastères dont il dotait la Hongrie. Tihany, comme il est facile de le voir, fut l'œuvre de ces étrangers que dut souvent encourager de sa présence la sainte reine Giselle, la véritable fondatrice de Veszprem et, sans nul doute, de l'abbaye bénédictine du Balaton. André Ier reprit la tâche de de ses devanciers, interrompue ou du moins contrariée par les dissensions politiques et les retours offensifs du paganisme sous les règnes de Pierre Orséolo et de Samuel Ala. La mena-t-il à bonne fin ? Il est difficile de le dire. Mais il avait bien mérité la place que sa tombe occupe, à la base du saint édifice, et les moines de Tihany lui devaient bien le souvenir qu'ils gardent à sa mémoire.

Mais revenons à notre bon prieur qui doit s'étonner de la rêverie où nous a jetés la vue de cette pierre, curieuse seulement à son sens comme spécimen de l'art romano-bizantin. Nous remontons au sanctuaire et nous jetons un coup d'œil à la sacristie, que recommandent ses boiseries, puis nous rentrons dans l'intérieur où nous attend le déjeuner.

La table est mise dans une grande salle voûtée. Sur notre refus d'accepter une réfection plus solide, on apporte des gâteaux, des fruits et une cafetière d'où s'exhale le plus délicat arome dont jamais un pacha de Bude ait réjoui son odorat. Après quoi nous absorbons un grand verre d'eau, à la mode italienne. Notre hôte propose une cigarette, que nous n'acceptons pas, à son grand étonnement, car tout le monde fume dans l'abbaye, comme nous pouvons nous en convaincre en

traversant le cloître. A l'ombre des platanes et des acacias sont assis plusieurs jeunes religieux qui nous saluent gracieusement au passage, après avoir retiré la cigarette qu'ils ont à la bouche et dont le prieur dit agréablement en latin de cuisine : " Vous le voyez, nous réduisons également le tabac et le monde en fumée. *Tabaccum et mundum fumigamus.*"

Nous voici dans la bibliothèque, peu digne, il faut l'avouer, des traditions bénédictines. L'abbaye a subi tant de vicissitudes, que c'est beaucoup d'avoir survécu ; et les moines s'excusent sans peine de ne pas posséder les trésors de librairie dont se glorifient plusieurs de leurs maisons. L'ordre de Saint-Benoit n'a point déchu, en Hongrie, de sa réputation séculaire de science sacrée et profane : tout au contraire. C'est aux Bénédictins que l'on doit la plupart des grands établissements d'éducation qui font l'honneur de la renaissance nationale. Ceux de Martinsberg ont fondé et entretiennent à leurs frais deux académies, six gymnases et treize écoles de village ; on voit qu'ils savent faire de leur revenu un usage convenable, et qu'il y a du bon dans la richesse monastique. J'ignore quelle part Tihany prend à l'œuvre de l'instruction publique : il me semble cependant avoir entendu dire que cette abbaye a fourni un certain nombre d'hommes distingués dans l'enseignement des sciences ecclésiastiques. La bibliothèque rappelle le souvenir de l'un d'eux, jadis prieur de Tihany, à qui, dit-on, furent offertes les premières antiquités pompéiennes que l'on ait vues en Hongrie. Elles figurent dans une vitrine, au centre de la bibliothèque ; des amphores très bien conservées m'ont paru la partie la mieux conservée de ce petit musée. Tout près de ces débris de la civilisation romaine et grecque, nous apercevons deux ibis que l'esprit d'aventure amena tout récemment de la terre des Pharaons en celle des Arpads, où ils furent capturés et empaillés par un moine, rival imprévu des embaumeurs de Memphis. *Habent sua fata.... ibices.*

M. J. H. Ollivier.

(A suivre.)

BEAUHARNOIS

Ce nom rappelle aux Canadiens l'habile et intelligent gouverneur qui, durant vingt ans, dirigea les affaires de la Nouvelle-France. Pourquoi vient-il aujourd'hui sous ma plume, est-ce que je vais tenter de redire mieux que mes devanciers les travaux de cet homme de mérite ? Non, je ne me sens pas assez fort pour tenter une pareille tâche. Si je parle de lui, c'est parce que l'on m'a posé, au sujet de sa famille, une question à laquelle je n'ai pu répondre. Alors la curiosité m'a piqué et j'ai voulu savoir. Il ne m'en a pas couté beaucoup de recherches. Un coup d'œil dans les livres de MM. les abbés Ferland et Daniel et à travers quelques dictionnaires, c'est tout. Une fois mes notes sur le papier, il me semble que je dois les livrer au public, quand ce ne serait que pour rendre plus consultables les sources où les écrivains puisent ordinairement, car j'ai un peu agencé ces renseignements éparpillés dans quelques centaines de pages.

Si je fais erreur, que l'on ne s'en prenne à personne. C'est le commencement d'une étude. M. Tanguay lui-même n'a rien trouvé sur les Beauharnois ; cela tient évidemment à ce que cette famille ne s'est ni mariée ni fait inhumée au milieu de nous. Mais comme elle a joué un rôle marquant dans notre histoire, il est à propos de ne pas l'oublier.

François de Beauharnois était d'une famille de l'Orléanais, qui avait rendu de bons services dans la robe et dans l'épée ; elle comptait, avant 1700, des conseillers d'Etat honorés du cordon de Saint-Michel et pourvus de charges considérables ; aussi des militaires de hauts grades.

L'un des fils de François se nommait Charles de Beauharnois de la Boische. Appelé d'abord le chevalier puis le marquis

de Beauharnois (avant 1728) on le voit dans le simple grade d'enseigne le 1er janvier 1692, lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1696, capitaine d'une compagnie franche d'infanterie de la marine en 1699, capitaine de frégate le 9 mai 1707, capitaine de vaisseau le 23 avril 1708. Il était chevalier de Saint-Louis. En 1716 il épousa dame Renée Pays, veuve en secondes noces de Pierre Hardouineau, écuyer, seigneur de Laudianière (ou Lanaudière) lequel était beau-père de Claude de Beauharnois, frère du marquis dont nous nous occupons ici. Nommé gouverneur du Canada le 11 janvier 1726, Charles de Beauharnois demeura vingt ans dans la colonie. Chef d'escadre le 1er mai 1741, il fut promu commandeur de l'ordre de Saint-Louis. Le 14 octobre 1747 il partait de Québec pour retourner en France, où il fut nommé lieutenant général des armées navales le 1er janvier 1748. Après soixante et trois ans de service, il mourut sans enfants, à Paris, en 1755. Je calcule les soixante et trois ans à partir de 1692. M. Ferland dit qu'il mourut le 12 juin 1644, ce qui n'a aucune vraisemblance, et M. Daniel met 13 juillet 1749.

Vers 1685 il y avait un intendant du nom de Michel Begon qui était parent de M. de Pontchartrain. Celui-ci, ministre des colonies, s'entendait comme pas un à pousser sa famille dans les emplois lucratifs. Begon, de son côté, avait le même penchant. Or donc, ayant épousé Jeanne-Elizabeth de Beauharnois, sœur de Charles dont je viens de parler, il ne dut pas être étranger au courant d'influence qui procura à tant de membres de la famille Beauharnois l'occasion de faire connaissance avec le Canada.

François de Beauharnois, né en 1665, frère de notre gouverneur, avait d'abord été commissaire de la marine, puis commissaire des armées navales. Il fut intendant du Canada, de 1702 à 1705. Rappelé en France, pour devenir intendant des armées navales, il obtint le port Maltois qu'il fit ériger en baronnie, l'année 1707, sous le nom de Beauville, et il se

nomma, à partir de ce moment, le baron de Beauville. Quatre ans plus tard, on le voit intendant à Rochefort, puis intendant de la justice, police et finances à la généralité de la Rochelle, ensuite commissaire du roi dans le pays d'Aunis et îles adjacentes, provinces de Saintonge et Angoumois. Il devint intendant général des armées navales en 1726. Sa femme, Mlle Anne de Grais mourut en 1731 âgée de soixante et trois ans Lui-même s'éteignait en 1746, sans laisser de postérité.

Guillaume de Beauharnois, chevalier de Beauvillier, autre frère de notre gouverneur, ne s'est jamais marié. Il passa par tous les grades du service militaire. Etant garde-marine, il vint en Canada et fut fait lieutenant en 1702 : deux ans plus tard, capitaine. On le retrouve en 1711 aide-major des armées navales à Rochefort, puis successivement lieutenant et capitaine de vaisseau ; enfin, chevalier de Saint-Louis. Il mourut à Saint-Domingue en 1741.

Jacques de Beauharnois, autre frère de notre gouverneur, fut capitaine au premier bataillon du régiment du Maine ; tué au siège de Mayence.

Jean de Beauharnois, autre frère, servit également dans les armes.

François, marquis de la Ferté-Beauharnois, neveu de notre gouverneur, né à La Rochelle (1714), devint gouverneur de la Martinique et de la Guadeloupe (1756), puis chef d'escadre (1764). Sa femme, Marie-Anne-Françoise Mouchard, plus connue sous le nom de la comtesse Fanny, née en 1736 ou 1738, était un bel esprit que fréquentaient les lettrés et les artistes. Elle a écrit des poésies en assez bon nombre, mais médiocres, malgré la vogue qu'elles eurent du vivant de l'auteur.

François, marquis de Beauharnois, petit-fils de Claude et neveu du mari de la comtesse Fanny, né à La Rochelle (1756)

fut député aux Etats-Généraux (1789), et s'y distingua par son opposition à toutes les réformes. Il émigra (1792), fut major-général à l'armée de Condé, et rentra en France lorsque sa fille épousa le comte de La Vallette. Cette dame est célèbre par son dévouement à son mari qu'elle sauva de la peine capitale. Le marquis de Beauharnois fut, en 1805, ambassadeur de France en Etrurie (Toscane) puis en Espagne, mais ayant trompé dans ce dernier poste la confiance de Napoléon en soutenant le prince des Asturies contre le prince de la Paix, il fut rappelé et exilé en Sologne. Il devint pair de France à la Restauration.

Alexandre, vicomte de Beauharnois, petit-neveu de notre gouverneur et frère de l'ambassadeur d'Espagne, né à la Martinique (1760), se distingua dans la guerre d'Amérique, devint (1789) député à l'Assemblée Nationale, dont il fut deux fois président. Dans la fameuse nuit du 4 août 1789 il fut de ceux qui luttèrent le plus activement pour l'abolition des privilèges de la noblesse. Employé ensuite à l'armée de Custine en qualité de général de division, il laissa reprendre Mayence lorsqu'il eut pu, par un coup de vigueur, en faire lever le siège. Traduit pour ce fait au tribunal révolutionnaire, il fut condamné et exécuté le 23 juillet 1794.

Joséphine Tascher, avait épousé ce M. de Beauharnois vers 1780, alors qu'elle était à peine âgée de douze ans. Leur fils Eugène naquit en 1781. L'acte de mariage (décembre 1795) de Napoléon Bonaparte dit que la veuve était née en 1768. J'ai sous les yeux le *fac-simile* de ce curieux document. On y lit : " Louise-Josette Tascher et Napolione Buonaparte."

La famille Tascher de la Pagerie est originaire du Blaisois et de l'Orléanais, et connue dès le XIIe siècle. Joseph-Gaspard de Tascher de la Pagerie, père de Joséphine, avait vécu aux Antilles françaises, comme deux ou trois branches de la famille Beauharnois.

Claude, autre neveu de notre gouverneur, né à La Rochelle en 1717 passa en Canada. Après avoir été lieutenant et capitaine d'infanterie, il fut nommé lieutenant d'artillerie en 1745. C'est probablement lui que l'on rencontre aux environs du Détroit en 1747 sous le nom du chevalier de Beauharnois.

Claude-Charles, autre neveu, lieutenant puis capitaine, vint en Canada et, en 1729, il obtint la seigneurie de Beauharnois. Il était alors lieutenant de vaisseau. Plus tard on le retrouve (1740-41) avec le titre de chevalier de St Louis et qualifié de sieur de Beaumont. C'est peut être lui que l'on nommait également le chevalier de Beauharnois et qui figure comme enseigne en pied en Canada (1739).

Ce n'est pas grand chose que ce petit article, mais il pourra être utile à ceux qui n'ont pas de livres d'histoire sous la main.

BENJAMIN SULTE.

L'ABBAYE DE TIHANY

(*Suite et fin*)

La bibliothèque renferme, entre autres documents précieux, un obituaire assez intéressant, le journal du siège de Tihany par les Turcs, et une copie de la fameuse lettre écrite par le général ottoman, Ibrahim-Aga, au commandant hongrois, Pisky Istvan, pour le provoquer à un duel sur le lac Balaton glacé. L'original de ce curieux monument a été envoyé à Martinsberg et la pièce que l'on montre à Tihany n'en est qu'une traduction déjà ancienne, il est vrai, mais non pas même contemporaine de l'événement. L'histoire en est assez curieuse pour être racontée.

La domination des Turcs s'était étendue sur la plus grande partie de la Hongrie, et s'y maintenait en dépit des efforts quelquefois heureux tentés par les empereurs d'Allemagne, avec l'aide des magyars restés indépendants ou disposés à secouer le joug musulman. Bude, Vacz, Esztergom, Veszprem, échappaient un instant à l'esclavage pour y retomber bientôt et le trouver plus dur, plus humiliant, plus désespéré. Mais Tihany, couvent et citadelle, avait constamment bravé les efforts de Soliman et de Sélim. Dans sa fière solitude, l'abbaye semblait élevée là-haut sur son rocher, comme la bannière de l'indépendance nationale dominant au sud des plaines de la Puszta, au nord les coteaux de Füred et la forêt de Bakony, leur gardant l'espoir de la délivrance. Bien des fois les flots de la marée qui submergeait la Hongrie étaient venus battre les murs défendus par les moines. Amurath III voulut avoir raison de cette résistance, et il fit de nouveau mettre le siège devant Tihany. Le siège se prolongea : l'hiver vint, qui couvrit le lac de glace et permit aux musulmans, campés à Koppany, sur l'autre rive, de venir jusqu'aux villages abrités

derrière l'abbaye. Ils y apportèrent naturellement le pillage et l'incendie ; mais ils y trouvèrent d'assez rudes leçons pour sentir le besoin d'un armistice qu'ils se gardèrent bien de respecter, quand l'occasion leur parut favorable. C'est ainsi qu'ils enlevèrent, au mépris des conventions jurées, trois jeunes filles sorties de la place pour une excursion dont j'ignore le motif. Istvan Pisky réclama vainement les captives, et protesta par-devant le général turc avec une indignation où la malice hongroise ne ménageait pas l'orgueil musulman. Il fit tenir au violateur de la trêve, une queue de porc accompagnée d'une lettre que nos pères eussent trouvée fortement garnie de sel gaulois. Ibrahim-Aga, piqué au vif, répondit, le 2 mars 1589, par une provocation en duel sur le lac glacé. " Si tu veux, je viendrai demain ou après-demain. Nous serons seuls sur le lac gelé... et nous nous battrons jusqu'à la mort. A la réception de cette lettre, giaour menteur, mauvaise bête, réponds-moi pour me dire à quelle heure tu veux te battre. Je viendrai tout de suite ; Allah est avec moi."

Pisky n'était pas homme à refuser : cependant il est probable que le duel n'eut pas lieu. La fortune de la guerre tourna bientôt contre les Turcs, et ils durent céder, chaque jour, devant les armes chrétiennes, en attendant le moment où le prince Eugène les réduirait à la paix de Karlowitz.

Des fenêtres de la bibliothèque la vue est fort belle, moins cependant que de la hauteur voisine où nous montons, en sortant de l'abbaye. Je ne crois pas qu'il y ait au monde un plus magique spectacle, même au bord de ces lacs italiens qui semblent faits pour fatiguer l'admiration. Ailleurs, il est vrai, les horizons sont plus étendus ou plus grandioses : ils ont moins de variété et de charme. C'est déjà l'Orient : mais l'éclat adouci du soleil, la transparence parfaite des eaux, les tons calmes de la verdure et des rochers, sont bien de l'Occident, je dirais volontiers de notre France, où la nature réunit dans une si juste proportion la puissance et la grâce, la gran-

deur et la séduction. Il me souvient de l'émotion que j'éprouvai certain soir, aux environs d'Albano, quand descendaient dans la vallée de l'Ariccia les grandes ombres décrites par le poète ; de la rêverie où je laissais flotter ma pensée aux bords du lac de Côme, pendant que la nuit dormait sur les eaux semées d'étoiles ; de l'éblouissement que me donna la plaine de Misserghin, lorsque son lac salé miroita pour la première fois devant mes yeux sous le grand soleil d'Afrique. Mais rien ne prendra dans mon souvenir la place de cette matinée radieuse, où le vent de la Puszta, rafraîchi par son passage sur les eaux du lac, faisait onduler, au sommet de Tihany, les fleurs de la colline et les roseaux du marais.

Pendant que nous regardions, les petits paysans étaient revenus et nous proposaient de faire parler l'écho de l'église. C'est vraiment un bel écho, et nos vociférateurs gagnèrent bien les quelques kreutzers dont nous récompensâmes leurs cris et leurs chants : car l'écho chante comme il parle, et répète avec une netteté parfaite des vers entiers d'une chanson populaire, que je regrette de n'avoir pas retenue. Il est question de souliers rouge et de jolies parures, tout comme dans nos vieilles chansons de nourrice. Le génie du peuple est partout le même, et l'on berce le sommeil des enfants, sous toutes les latitudes, avec les mêmes naïves cantilènes. Nous terminâmes l'expérience en faisant crier à l'écho un : " Vive la France ! " bien accentué : puis nous quittâmes à regret la jolie montagne pour descendre vers Füred.

L'aimable prieur nous avait bien fait promettre de revenir, et nous avions sans peine engagé notre parole. Mais quand nous sera-t-il donné de la dégager ? La Hongrie est bien loin, même avec les moyens rapides que nous avons aujourd'hui de nous rapprocher : et peut-être faudra-t-il nous borner à revoir par la pensée les lieux qui nous charmèrent et les amis avec lesquels nous les avons visités.

La voiture roulait vite en descendant, et nous revîmes bientôt l'isthme, les vignobles d'Aszfalò et les villas de Füred. La route passe tout près de la maison où réside l'administrateur laïque des biens que les moines possèdent au bord du lac. C'est une fort belle demeure et qui ferait désirer d'être l'intendant des Bénédictins, pour quelque années au moins. Ce n'est pas du reste une sinécure. Outre les grands hôtels dont j'ai parlé et l'établissement des bains, le régisseur de l'abbaye est encore chargé de l'entretien d'une église, d'un hospice, même d'un petit théâtre, où l'on joue des pièces magyares et que tout le monde fréquente dans l'après-midi du dimanche. Comme nous nous étonnions d'y voir entrer des ecclésiastiques, on nous répondit en riant que la pièce donné ce jour-là, *A Falu-Rossza*, "le Vaurien du village", était l'œuvre justement renommée d'un prêtre, le rénovateur de l'art dramatique en Hongrie. Le compte-rendu que nous en fit notre compagnon nous prouva le mérite véritable de l'œuvre, et nous en expliqua le succès. Tout le monde, en Hongrie, prend intérêt au développement de la littérature nationale ; mais la meilleure part revient sans contredit au clergé dans ce désir universel de l'amélioration et de l'élévation des goûts littéraires. Les Bénédictins font donc ici une chose toute naturelle. Le contraire étonnerait et choquerait. Nous avons eu en France une époque, semblable à certains points de vue, où personne ne songeait à s'étonner de la participation des clercs aux compositions et représentations dramatiques. En Hongrie, le moyen âge n'est pas encore tout à fait terminé, quoi qu'on pense de l'ardeur avec laquelle les magyares se mettent au pas du dix-neuvième siècle. C'est même là ce qui donne à ce singulier pays le charme dont il séduit les observateurs. A ne voir que les apparences, Budapest est une ville moderne dans toute la force du mot, et les quelques restes du passé, choses et gens, qui s'y rencontrent n'y paraissent pas plus étonnants que le quartier Mouffetard, à Paris, ou le quartier Saint-Jean, à Marseille. Mais dès que vous regardez avec plus d'attention, la Hongrie apparaît sous

un jour tout différent. Ces dehors modernes recouvrent des croyances, des aspirations, des mœurs et des coutumes venues du plus lointain de l'histoire et des quatre vents du ciel. Sous ces fracs parisiens, qui remplacent mal, il faut l'avouer, la pelisse à Brandebourgs et à fourrures, vous cherchez instinctivement la cotte de mailles ou la cuirasse damasquinée, et votre surprise est de ne pas l'y trouver, tant il semblerait naturel de la voir portée par ces hommes à l'imagination si vive, à la parole si colorée, à l'allure si chevaleresque. Les tziganes musiciens vous choquent parce qu'ils sont en habit noir ; ils font tache sur le paysage, non celui qu'on voit, mais celui qu'on imagine. Au lieu que les paysannes à jupes rouges ou bleues, qui courent pieds nus, si alertes et si pimpantes, le long du quai *Ferencz-Joszef*, ou dans la *Vaczi Utcza*, vous semblent nécessaires à la mise en scène. Si d'aventure vous rencontrez un *czikos* de la *Puszta* errant sur les places, un juif à cheveux graisseux assis au seuil d'un bric-à-brac quelconque, un archimandrite à la longue barbe et au manteau flottant, qui passe gravement dans la foule, vous tressaillez d'aise.

C'est ainsi que vous vous représentiez la Hongrie, chrétienne et musulmane à la fois, européenne et orientale, ardente et nonchalante, sérieuse et coquette, le pays des contrastes et des unions qui ne choquent pas ; à ce point que ces grands murs modernes, alignés le long de voies tirées au cordeau, vous paraissent supportables sous cet étrange ciel qui a le don de tout transfigurer et de tout fondre dans une harmonieuse unité. Je vois le lecteur sourire et me taxer d'enthousiasme. Je le prie de croire que je dis seulement ce que j'ai ressenti, sans prétendre imposer mes impressions à d'autres, mais avec le secret espoir de les voir pris aux mêmes séductions que moi, s'ils voient un jour la Hongrie véritable.

Après une visite à la petite église catholique très bien tenue et d'aspect vraiment pieux, nous allâmes, le soir, respirer l'air frais au bord du lac. Déjà le ciel assombri laissait

paraître les étoiles : mais les dernières lueurs du couchant jetaient sur Tihany un reflet rose qui changeait encore une fois la physionomie de la vieille église. Semblable à ces sentinelles que les belligérants d'autrefois postaient sur les hauteurs aux bords des fleuves ou à la lisière des plaines, elle semblait veiller sur le lac endormi. Ses deux clochers debout dans le ciel s'appuyaient l'un à l'autre au-dessus des grands toits, comme deux guerriers amis qui rapprochent leurs montures pour doubler leur force et leur sécurité. Ils faisaient penser sans effort aux temps agités de l'invasion musulmane, lorsque Tihany résistait seule aux infidèles, sous la direction de son abbé et de son gouverneur : à cette journée funeste de Mohacs, où l'archevêque de Kolocza et le roi Louis II tombèrent côte à côte sur les bords du Danube : ou plutôt à la journée glorieuse, où Charles de Lorraine et l'électeur de Bavière poussèrent leurs chevaux jusqu'au sommet du rocher de Bude, et apparurent à la Hongrie comme les messagers divins de la délivrance. Puis peu à peu les silhouettes s'effacèrent dans l'ombre, et le regard sonda vainement les profondeurs de la nuit pour y retrouver ou y deviner même la place de l'abbaye. Demain nous la rendra pour quelques instants encore, et nous lui dirons adieu des hauteurs de la route de Veszprem, où nous allons chercher d'autres souvenirs non moins illustres et des sites non moins ravissants.

En attendant, il faut songer à la retraite et au repos. Mais je vous souhaite, lecteur, de visiter un jour, avec autant de plaisir que nous-mêmes, la montagne et l'abbaye de Tihany. Souhait plus bienveillant que facile à réaliser : car il vous faudrait avoir pour guide l'aimable compagnon qui nous faisait les honneurs de sa terre natale avec tant d'esprit et de grâce, que nous lui devons d'aimer la Hongrie comme une autre France et de désirer la revoir comme on désire revoir la patrie.

M. J. H. Ollivier.

MARIE DE OLFERS.

On s'occupe peu en France des livres étrangers qui ne sont pas traduits, et Mlle de Olfers est sans doute une inconnue pour la plupart des lecteurs de la *Revue*. Mérite-t-elle l'oubli dans lequel la laissent nos critiques ? Nous ne le croyons pas. Ses livres trouveront-ils un traducteur ? Nous ne saurions le désirer. La photographie ne traite pas plus mal les tableaux et les statues des maîtres que la traduction certains livres, dont seraient, nous le craignons, les *Nouvelles* de Marie de Olfers. Nous ne prétendons pas expliquer pourquoi. Il est des mélodies qui peuvent être chantées par toutes les voix ; d'autres, et ce ne sont pas les plus vulgaires, perdent leur charme quand on en change la sonorité.

Mlle Marie de Olfers est née à Berlin, le 27 octobre 1826, dans une famille où l'on cultive avec succès les lettres et les arts. Son grand-père maternel, le Staatsrath de Stægemann, était un poète de talent : sa mère a prouvé qu'elle savait écrire en prose comme en vers. Après avoir suivi quelque temps la carrière diplomatique, son père rentra en Prusse, comme directeur général des musées de Berlin. Ceux qui connaissent la capitale des Hohenzollern ne croiront pas que Marie de Olfers grandit au milieu des chefs-d'œuvre des maîtres, mais ils se la figureront dans une atmosphère favorable au développement de ses talents nombreux et divers. D'abord elle se fit connaître et admirer par ses peintures sur faïence et porcelaine. Puis les enfants l'occupèrent ; elle illustra pour eux les contes les plus populaires des frères Grimm et de Gimrock, et elle en inventa de nouveaux, où les fées étaient remplacées par les anges. Grâce à des procédés ingénieux, elle enseigna le dessin à ses petits lecteurs ; enfin elle mit à leur service sa familiarité avec la langue de Mozart, et composa pour eux d'amusantes chansons.

Mais tout cela n'était qu'un prélude ou un accompagnement. La véritable amie de Mlle de Olfers, la voie dans laquelle elle marche maintenant aux applaudissements de critiques aussi éminents que Spielhagen, c'est celle où nous tentons de la suivre par l'analyse des *Nouvelles* qu'elle donna d'abord à diverses revues et qui furent plus tard réunies en deux volumes.

Marie de Olfers vit à Berlin avec sa mère. Comme M. Doudan, elle sait que " tout le monde a au bout de sa maison un petit ruisseau où se réfléchit un petit paysage qui n'est qu'à lui," et c'est l'eau limpide de son ruisseau, son coin de terre, son pays qu'elle nous décrit. Si l'espace s'élargit, si nous partons pour des rives lointaines, ce n'est qu'en voyageurs que nous y abordons. L'auteur ne laisse guère sur les pics neigeux des Alpes et sur les plages ensoleillées de Naples des cerveaux accoutumés aux brumes de la Sprée ; ces terres privilégiées leur donnent le vertige, et décrire le vertige serait un lieu commun.

Le lieu commun, l'affectation, voilà ce qu'on ne rencontrera pas dans les romans de Mlle de Olfers. Sa pensée, simple, originale, est exprimée avec une telle justesse, qu'on ne songe jamais à séparer la forme de l'idée. Ecrit-elle bien ? Il serait impertinent à une plume étrangère de trancher la question. Ce que nous savons, c'est que sa phrase, vive, courte, incisive, est toujours claire, et nous nous bornerons à demander à ses compatriotes s'il leur arrive souvent de comprendre leurs écrivains du premier coup.

Depuis Adam, il n'est guère de thème plus connu pour le roman que l'amour. Dans cette symphonie, la note de Mlle de Olfers est plutôt pénétrante que sonore. L'amour dont elle parle tient à la terre par ses désirs et son objet, par sa soif de lumière, d'infini, d'éternité, il cherche une autre patrie. Marie de Olfers s'arrête peu aux ardeurs destinées à finir ; pour elle, ce qui passe n'a pas vraiment existé.

Jeremias und die schœne Vincenzia, la première nouvelle du premier volume de Mlle de Olfers est l'histoire de l'amour de Jérémie pour sa cousine Vincenzia. La nature a fait Jérémie chétif et laid, la fortune lui a refusé ses faveurs, le ciel s'est montré avare pour lui de tous les biens, même de l'espérance, ce patrimoine ordinaire de la jeunesse : le bonheur lui est inconnu, au point qu'il n'y croit pas. Si Vincenzia marche à ses côtés. belle et entourée, il voit déjà la vieillesse lui ravir ses charmes, l'adversité lui enlever amoureux et amis. A ces tristes prédictions, Vincenzia rit comme elle riait aux jours de leur enfance, quand elle voyait se refléter le soleil dans les petites mares boueuses où Jérémie ne savait que barboter. Cependant, l'avènement du malheur qui, tôt ou tard, règne sur tous les mortels est proche pour Vincenzia. Son père se ruine, puis il quitte la vie par un suprême élan d'égoïsme ; sa mère tombe en enfance, ses amis ne songent qu'à retirer leurs quelques pièces d'argent du désastre, sans souci du gouffre qu'ils creusent sous ses pieds. Et c'est Jérémie qui devra retourner le couteau dans la plaie, et fera comprendre à celle qu'il aime les dures conséquences de la pauvreté. Il n'aura même pas la joie de s'user à la peine pour elle. Vincenzia découvrira qu'elle reçoit l'aumône de son cousin, ses dernières hardes seront vendues, une mansarde sera louée, et la jeune fille tirera le pain quotidien de peintures que Jérémie regarde sans rien dire, tant il en voit la désolante médiocrité.

De sa fenêtre, où elle s'oubliait parfois à contempler le ciel, Vincenzia aperçut le jeune peintre Anselme, qui habitait un atelier du voisinage. C'était là le consolateur que lui destinait la Providence, au moment où elle lui prit sa mère, l'unique souci de sa vie. L'anéantissement de la jeunesse, lorsque sa première affection disparaît, la renaissance par l'amour, tout cela se devine. Jérémie facilita le mariage et en fut le témoin. Les amoureux l'attiraient de sa chambre sombre dans leur lumineux atelier ; comme l'ombre près du soleil, il faisait partie du tableau. Anselme eut des prix de

peinture ; on partit pour l'Italie ; on en revint avec un fils. Les enfants sont tous différents, chacun croit posséder le meilleur et le plus beau.

Hélas ! le bonheur est un songe ! Jérémie le savait, aussi ne s'étonna-t-il pas que la guerre arrachât Anselme à Vincenzia, pour le laisser sans vie sur un sol ennemi. Où d'autres lisaient " victoire," elle lut un nom sur la liste des morts. D'abord elle ne comprit pas qu'un mot pût contenir tant de douleurs. A nos yeux, il faut quelque signe visible de notre épreuve, l'abstrait nous trouble sans nous convaincre. L'anneau d'Anselme, des lambeaux de lettre rapportés par un camarade, firent enfin pleurer Vincenzia. C'était tout ce qui lui restait sur la terre de son amour. Elle ne put même pas garder les derniers travaux d'Anselme, dont les tableaux allèrent orner les palais des riches.

Silencieuse, recueillie, ses cheveux blanchissants relevés sous son bonnet de veuve, Vincenzia peignit à la manière des artisans et éleva son enfant. Elle lui croyait du génie ; il en avait juste assez pour sortir de la voie commune et trouver le sort d'Icare. Qui dira les alternatives de fierté et d'humiliation par lesquelles le fils de Vincenzia la fit passer ; les chutes toujours plus graves du jeune artiste ; les luttes de sa mère avec elle-même pour aimer encore, là où on ne peut plus aimer : ses veilles près de l'ingrat, qui, dans le délire de la fièvre, la confondait avec d'autres femmes et la mêlait aux souvenirs honteux de son passé ? " Il s'est éteint dans mes bras, sur mon épaule," dit la pauvre mère à Jérémie, quand la mort parut avoir effacé toutes les souillures de ce jeune front. Peut-être n'espérait-elle même plus cela !—Désormais le malheur ne peut rien ici, pensa Jérémie. Hélas ! tant que nous vivons il n'y a pas de limites à notre souffrance. Les beaux yeux de Vincenzia, ces yeux qui se tournaient brillants vers le ciel, chaque fois que disparaissaient ceux qu'ils aimaient à regarder, se voilèrent peu à peu. Enfin le soleil qu'ils cher-

chaient sans cesse ne luit plus pour eux. Cependant Vincenzia songeait à son bonheur perdu, à ce bonheur qui était son bien, qu'elle retrouverait un jour, et un pâle sourire d'hiver effleurait encore ses lèvres.

Jérémie réunit ses dernières épargnes et l'emmena hors de la ville : elle était encore capable de jouir et respira avec plaisir l'air des champs, la brise embaumée des forêts. D'abord ce fut en se promenant, puis assise au pied d'un arbre, enfin à sa fenêtre. Jérémie ne trouvait que trouble en ce qui apaisait Vincenzia. Les fleurs qu'elle ne verrait plus, il les arrachait, il les foulait aux pieds quand on l'appela près de son amie. " Quel parfum ! tu m'apportes l'été," dit-elle en cherchant à saisir une branche de roses que, par mégarde, il tenait à la main. " Ces roses me disent que mon cœur vit encore ! Quoique je sois mourante, il comprend la félicité pour laquelle il a été créé, et dont toujours il a reçu de nouveaux gages, qui semblaient venir de la terre promise." Les roses tombèrent entre eux ; il ne les releva pas.

Peu après, Jérémie rentrait seul à la ville. Dans sa chambre, sombre et froide, il avait souvent maudit la destinée de l'homme, jeté ici-bas sans son aveu pour y épuiser un calice d'amertumes choisies pour chacun avec une cruauté raffinée, calice au fond duquel il cherchait Dieu, sans le trouver. Dans cette chambre, Jérémie s'était débattu comme l'oiseau captif dans sa cage. Maintenant il croyait parfois y respirer le parfum des fleurs qu'il n'y avait pourtant point rapportées, le parfum de ces roses que Vincenzia appelait le gage de la terre promise.

Mlle de Olfers sait bien que l'originalité et la diversité de ses récits résident dans l'étude des caractères, et elle ne craint pas de sembler monotone en plaçant *Die Verlobte*, Véronique, dans un milieu semblable à celui où vivait Vincenzia. Plus heureuse que bien d'autres, Véronique quand elle livre sa pre-

mière bataille à la vie, a sa destinée intacte entre les mains. Jean, son ami d'enfance, est le fiancé qu'elle aime. Ils ne savent guère quand ils se marieront : avec deux zéros de capital il faut attendre, mais n'attend-t-on pas toute sa vie le ciel ? S'il est loin, il est en vue et on lui tend les bras jusqu'à ce qu'on l'atteigne. " De toutes les passions, la plus charmante c'est l'espérance," a écrit quelqu'un qui connaissait encore mieux que Véronique la terre et le ciel, " c'est elle qui nous entretient et nous nourrit, qui adoucit toutes les amertumes de la vie. et souvent nous quitterions des biens effectifs plutôt que de renoncer à nos espérances." Aussi Véronique, qui " se sent forte et vigoureuse, bannit la crainte et tend les voiles de toutes parts à l'espérance qui l'enfle et la conduit." Si son cousin Léonard, l'artiste de génie que tous aiment et admirent, déclare à Véronique que Jean ne sera jamais un bon peintre, s'il ajoute qu'il ne gagnera pas le pain quotidien, et qu'on ne vit pas d'amour, Véronique répondra qu'on meurt du besoin d'être aimée tout comme du besoin de pain, que nul ne sait ce dont manquent les autres. Si le corps meurt de misère : on le voit ; si l'âme : on ne le voit pas, voilà la seule différence. Près des détestables peintures de Jean est exposé un tableau de Léonard. Véronique s'arrête charmée devant cette œuvre pleine d'intelligence, de sentiment, d'idéal. Léonard prétend que le public doit témoigner sa reconnaissance à l'artiste. Véronique lève sur lui ses beaux yeux surpris. Aurait-on fait plaisir aux apôtres si on leur avait dit qu'ils prêchaient vraiment très bien ? " L'esprit de Dieu souffle où il veut," et Véronique est persuadée que Jean sent plus profondément ce que Léonard exprime mieux.

La lutte de Véronique avec Léonard pour défendre son amour n'est rien en comparaison de celle qu'elle livre à Jean lui-même. Découragé, Jean se persuade qu'il fera le malheur de sa fiancée. Protéger un homme contre ses propres défaillances, est-il rien de plus dur ? Véronique le fait le sourire sur les lèvres ; mais la rencontre fortuite d'un triste ménage

d'artiste, la fuite de la femme, la mort dramatique du mari, achèvent de troubler l'esprit de Jean. Peu lui importe de mourir de douleur si Véronique est délivrée de lui ; il disparaîtra, il fera rendre à Véronique par Léonard l'anneau des fiançailles. " Tu l'aimes," dit-il à celui-ci, " tu ne m'épargneras pas, tu la préserveras d'une pitié trompeuse." C'est contre son gré que Léonard prend des mains de Jean l'anneau qu'il ne rend pas à Véronique ; elle l'aurait remis au doigt de son fiancé, et avec quelle tendresse ! Léonard le sait.

Qu'il est facile de se tromper, soi et les autres, par d'honnêtes paroles entrecoupées de perfides réticences ! Léonard trouve naturel de fouler aux pieds un homme qui se jette soi-même par terre. Il laisse Véronique s'épuiser en conjectures sur le départ et le silence de son fiancé. Léonard espère se faire aimer ; il croit connaître l'âme de Véronique, comme il connaît les traits de son beau visage. Mais une âme n'en sonde une autre qu'aussi profondément qu'elle peut elle-même atteindre, et l'âme de Véronique a des profondeurs inaccessibles à Léonard. Jean n'a point chassé le lion et monté l'autruche, aussi la jeune fille s'amuse-t-elle des récits de voyage de Léonard, comme on s'amuse du nouveau ; elle avoue même à son cousin, que, pour causer, elle le préfère à tout le monde, mais l'esprit et l'âme font deux ; Mlle de Olfers sait nous le prouver, sans que les mots pédants de métaphysique et de psychologie, si chers à ses compatriotes, se rencontrent sous sa plume.

Le vrai motif de l'affection de Véronique pour le jeune maître, c'est qu'elle le croit l'ami, le protecteur de son fiancé. Si elle savait tout ce que cache le silence de Léonard au sujet de Jean, silence coupable à l'égal d'une calomnie, elle s'éloignerait de lui comme, la ligne droite s'éloigne de la ligne courbe.

Un soir, Jean rôdait autour du jardin de Véronique ; aper-

cevant Léonard à cheval, il l'arrêta et, la main sur les rênes, il multiplia ses questions. Véronique avait-elle repris l'anneau ? Etait-elle heureuse avec Léonard ? N'y avait-il pas eu une parole d'adieu pour le pauvre fiancé ? Vivre caché près d'elle est un supplice. Jean veut passer les mers ; sa place est retenue à bord d'un vaisseau d'émigrants. Deux fois déjà il a failli se montrer, renoncer à son sacrifice. Parfois même il se demande si ce sacrifice est vraiment nécessaire ? Maintenant il a un gagne-pain, il a appris le métier de son père. Peintre sans talent, il mourait de faim ; habile ébéniste, il trouve de l'or. Que ferait à Véronique la source de leur richesse ? Elle n'a point d'orgueil ; mais Véronique ne l'aime plus ! Cette conclusion, que Jean tire de ses propres découragements, rapprochés des manques de franchise de Léonard, irrite celui-ci. Trop vite il éperonne son cheval, trop tard Jean lâche la bride et tombe rudement sur le sol. Aussitôt le brouillard qui obscurcissait la vue morale de Léonard se dissipa. Comme un homme qui s'éveille au bord du précipice, d'un bond il se rejeta en arrière. Soigner Jean, le rendre à Véronique, les aider à se marier, voilà ce qu'il sut faire sans défaillance, puis il s'éloigna. " Donne mon excuse à Jean, je t'aimais," dit-il à Véronique.

Autrefois Jean s'était écrié : " Un homme n'aime point comme aime un autre homme." Entre l'amour de Léonard et l'amour de Jean, Véronique avait su choisir celui où l'égoïsme n'avait jamais eu de place.

Ob er wohl Fieckchen heirathen kann. Si vraiment il peut épouser Fiekchen est une question bien autrement difficile à résoudre que le mariage de Véronique. Quoique née dans l'arrière-boutique d'un mercier, Fiekchen Fips a tout l'air d'une princesse : c'est parfois incommode de n'être pas pourvu de la figure de son rôle dans la vie. Mais qu'y faire ? Sans souci de tous les Fips, des Fips, chargés par la Providence de vendre qui du beurre, qui d'autres denrées aux citoyens de la

petite ville de Kræhubel, il a convenu à Fiekchen de prendre les petits pieds, les mains effilées, le nez aquilin des ancêtres de sa mère, de ces Lilienstern qui, au dire des bonnes gens, " s'étaient retournés jusque dans leurs tombeaux," quand noble demoiselle Séraphine de Lilienstern était descendue du vieux manoir où elle se mourait de faim, corps et âme, afin de venir, dans un faubourg de Kræhubel, épouser le beau mercier Fips. Pour comble d'impudence, Séraphine avait vécu heureuse avec son mercier ; heureuse comme ces petites plantes à demi flétries qui grelottent à l'ombre et s'épanouissent aux chauds rayons du soleil. Du bonheur de Séraphine, auquel la mort avait promptement mis bon ordre, il restait une joie, Fiekchen, Fiekchen, pour qui toute la ville perdait la tête, quoique *s'il peut épouser Fiekchen* restât une question réservée à trois privilégiés.

Le premier, Philémon, soignerait Fiekchen, comme il soignait les fleurs de son beau jardin, avant le jour où il s'était dit que s'il ne possédait pas Fiekchen, il ne possédait rien. Le second, Ian Fips, un parent du mercier, aime Fiekchen bien plus qu'il ne s'aime lui-même, manière d'aimer assez rare en tous temps et en tous pays. Mais bientôt Philémon dut se contenter d'apporter des roses en ami, et Ian ne fut plus, près de sa cousine, qu'un chien de garde fort et fidèle. Il n'avait rien du roquet, prompt au bruit et habile à japper hors de propos. C'était un troisième prétendant, le chevalier Donat de Lilienstern, qui épouserait Fiekchen, car Fiekchen et lui s'étaient fiancés un beau jour d'automne, en traversant ensemble un torrent débordé. Et pourtant, quoiqu'il fût fiancé, le chevalier Donat se posait encore cette question, qui pour lui aurait dû être résolue depuis longtemps, à savoir : " s'il pouvait vraiment épouser Fiekchen Fips ? " Dans les bois et les prés, Donat était aux pieds de la belle Fiekchen ; mais, quand il passait le seuil de son château, les lions de pierre qui supportaient les armes des Lilienstern l'intimidaient ; leur hautain regard semblait l'interroger. La nuit, ses aïeux descen-

daient de leurs cadres. A cette assemblée de preux, il fallait présenter, non pas l'astre Fiekchen, mais la queue de cette comète, tous les Fips, qui étaient d'autant plus laids qu'ils s'étaient faits beaux pour la circonstance. A côté de ces terribles morts, il y avait une vivante plus terrible encore, tante Sévéra, la gardienne des parchemins Lilienstern. Bonne ou mauvaise, glorieuse ou vulgaire, toute chose qui avait appartenu à sa race prenait un caractère sacré aux yeux de Sévéra. Dans son jeune temps, elle avait fait un grand sacrifice à son blason. Or ces grands sacrifices savent le plus souvent réclamer leur salaire, et Sévéra, la martyre, l'exemple des Lilienstern, le contraste vivant de Séraphine, soignait son piédestal. Un peu d'oubli de soi conduit, sans doute, plus loin dans la voie du ciel que ces grands sacrifices !

A la nouvelle du mariage de l'aîné de sa maison avec la fille du mercier, Sévéra se demanda comment elle pourrait épargner cette honte suprême aux Lilienstern. Après bien des nuits sans sommeil, elle se décida à adopter Fiekchen, à lui laisser, de par le roi qui y consentait, son écusson en losange. Puis elle mourut, disant aux portraits de famille : " Ma vie n'aura pas été inutile."

La résistance de Sévéra, sa maladie et sa mort retardèrent le mariage de Donat et de Fiekchen. Fiekchen ignorait l'adoption de Sévéra et ce qui en avait été le prix : la rupture de la future dame de Lilienstern avec les Fips. Séraphine avait signé cet engagement pour sa fille. Ne savait-elle pas que l'amour d'un seul suffit à tout faire oublier ? Mais, lorsque Fiekchen entendit la lecture du testament de Sévéra, son œil brilla non moins fier que brillait jadis celui de la vieille chanoinesse. D'une main vaillante, elle déchira l'acte d'adoption. " Nous ne nous connaissions pas l'un l'autre, chevalier Donat," dit-elle.

La bonne et spirituelle cousine de Donat, la comtesse Bèda, avait bien raison de lui répéter que pour faire des folies, il

faut en avoir le tempérament et qu'on n'épouse pas Fiekchen Fips, lorsqu'on a peur à la fois du spectre des Lilienstern et du qu'en dira-t-on des gamins de Kræhubel.

Donat s'éloigna, parti que son sexe prend d'ordinaire à l'exemple du pieux Enée, dans certaines difficultés de la vie. Fiekchen sourit à sa mère et à ses amis. Nul ne connut sa lutte intérieure. Ses joues pâlies, ses yeux voilés, faisaient seuls présumer que l'ombre de Donat absent combattait pour lui. Cependant, quand repentant et soumis, Donat revint, les bras ouverts à tous les Fips passés, présents et futurs, le charme s'évanouit, et Fiekchen, regardant le fidèle Ian, mit sa main dans la sienne. Ils se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. Donat comprit trop tard que non seulement il pouvait épouser Fiekchen, mais que Fiekchen était la seule personne qu'il pût épouser, et il ne se maria jamais.

Certes, la sèche et rapide analyse de ces trois nouvelles n'en saurait faire goûter la saveur. Dans la nature décrite par Mlle de Olfers, on respire un parfum plein de sève, tel qu'on le trouve à l'ombre des forêts de sapin ; de même les caractères qu'elle étudie, quoique empreints de la mélancolie à laquelle n'échappent pas les âmes un peu hautes, sont intrépides dans l'action et forts sous l'épreuve. Nous l'avons vu dans les romans d'amour de Mlle de Olfers, nous le verrons mieux encore quand elle nous dira comment elle conçoit le mariage et la maternité.

Frau Evchen est la première de toutes les nouvelles de Marie de Olfers, et pourtant cette petite Eve, présentée au public d'une main timide, se posait, après quelques années de mariage, un redoutable problème : " Qu'ai-je aimé en lui ?" se demandait-elle, songeant à son mari.—En effet, qu'avait-elle aimé en lui ? Dès leur enfance, elle le servait comme une esclave, elle, la riche orpheline, le plus beau parti du village. Pour l'épouser, il s'était contenté de vouloir et encore avait-

elle dû l'attendre à l'autel, le paresseux Christian s'étant endormi sur le chemin de l'église. Plus tard, quoiqu'il ne manquât dans leur moulin ni de valets ni de servantes, il ne mangeait que ce qu'elle avait préparé, ne portait que ce qu'elle avait cousu. La petite Eve, grosse comme un roitelet, n'avait pas le droit d'être malade. Le grand Christian, qui rivalisait de taille et de solidité avec la tour de l'église, ne comppenait pas qu'on se soignât, même quand tous les ans on mettait au monde un enfant robuste comme son père. L'éducation des enfants était aussi l'affaire d'Evchen. Christian se contentait de rire de celui qui méritait l'observation et de celle qui la faisait.

Eve vivait ainsi sans en souffrir, mais il lui fallut conduire aux eaux sa fille Emmerence. Là, en Suisse, dans la famille des parents qu'elle n'avait point connus, elle vit comme s'aiment les autres. Par la lecture des lettres de son père et de sa mère, retrouvées au fond d'un tiroir, elle s'aperçut que l'amour parlait un langage, et que ce langage, elle ne l'avait jamais entendu. Elle s'interrogeait donc pour savoir ce qu'elle aimait en Christian, et elle se sentait malheureuse.

Le fardeau qui lui oppressait le cœur, Eve aurait dû ne le porter qu'à Celui qui pouvait l'en décharger. Au lieu de cela, dès son retour au moulin, elle se plaignit à sa bavarde tante Schnœpf. Bientôt toute la commune déclarait que Christian battait Eve, et leurs fils rapportaient ces propos au logis. Les fronts défoncés et les yeux pochés de cette jeunesse prouvaient la manière dont elle s'y était prise pour affirmer l'esprit pacifique de sa famille. Christian mit la tante à la porte. A Eve, il ne fit pas un reproche ; elle s'était plainte d'être surchargée de travail : il envoya ses fils aînés en pension, ne lui laissa plus rien faire, et vécut près d'elle comme si elle n'existait pas. Espérant provoquer une explication, Eve demanda à Christian s'il ne lui permettrait d'aller soigner sa tante Schnœpf ; sans un mot, Christian la laissa partir avec Emme-

rence. Partir avait été si facile, que revenir fut impossible. Ève errait autour de sa maison et se glissait la nuit près de son dernier-né. Christian l'y surprit. Elle tenta de soulever la montagne invisible qui s'était élevée entre eux. " Il faudrait que Dieu fît un miracle," lui répondit durement Christian ; et elle retourna chez sa tante.

Le lendemain, le torrent débordé entraînait, avec d'immenses rochers et des arbres séculaires, la pauvre petite Emmerence. Accourue sur la rive, Eve multipliait les promesses, afin de sauver sa fille ; nul ne s'exposait à une mort presque certaine. " Christian !" s'écria-t-elle d'une voix désespérée. Mais déjà Christian luttait contre le courant. Se saisir d'Emmerence n'était pas tout, il fallait garantir l'enfant contre les débris que le torrent roulait dans ses flots. Christian fit un rempart de son corps à Emmerence qu'il remit à sa mère ; puis, blessé, épuisé, il tomba sans connaissance.

Bien des nuits, bien des jours, Eve soigna Christian ; lorsqu'il revint à lui, il l'appela : " Evchen, dit-il, Dieu a fait un miracle pour nous, les flots ont emporté le poids qui m'oppressait le cœur." Et la vie recommença comme par le passé. Eve donnait, et Christian recevait presque sans le voir. Pourtant Eve était heureuse : elle avait compris ce qu'elle aimait en Christian ; elle le savait capable d'amour, non de cet amour qui nous rend la vie douce et l'éclaire d'une perpétuelle lumière, mais de l'amour qui se montre seulement à l'heure du danger, comme un rayon de soleil au travers du ciel gris et froid du Nord.

Donc, pourvu que nous aimions un homme digne de notre amour, nous devons donner sans compter :

All for love and nothing for reward.

Frau Evchen nous le prouve ; elle nous prouve même que se dévouer ainsi est encore le bonheur. Si la force des hommes

doit protéger la famille contre le péril matériel, c'est l'énergie de la femme qui découvre ce péril et porte tout le poids de la destinée. Les uns dorment, les autres veillent, ainsi va le monde, dit Hamlet.

Jusqu'où ira le dévouement ? Jusqu'où ira l'abnégation de soi ? Une femme devra-t-elle abdiquer son jugement dans la conduite de sa vie ? Sa volonté dans la direction de ses enfants ? Mlle de Olfers traite ces questions avec originalité dans *Der Herr des Hauses* et dans *Frost in Bluthen*.

Le Maître du logis impose sa volonté et cause la mort de son enfant. La douleur de Siegfried est aussi cruelle que celle de Françoise, et pourtant Françoise se détourne de lui et craint de donner la vie à des êtres qu'elle se voit déjà arracher. L'amour, qui ne connaît ni poids ni mesure, peut seul rétablir l'équilibre dans le cœur et l'esprit troublés de la pauvre femme.

Le titre même de *Fleurs gelées* nous prépare à un triste dénouement. C'est pourtant un ménage heureux que nous voyons au milieu du récit. Pour Sybille comme pour André, le présent est doux ; mais l'avenir, sans nuages aux yeux du mari, inquiète la femme. " Quelle folie ! s'écrie André, si j'avais vécu de craintes, je ne t'aurais pas épousée." Et Sybille se souvenait de la résistance de ses parents, d'une tentative d'André pour l'enlever, tentative qu'elle-même avait dénoncée, en disant : " Je n'ai pas part à son péché." Elle se souvenait aussi que c'était à la force de son propre caractère et non à la fougue du jeune homme, qu'ils devaient leur mariage. Maintenant qui des deux était dans le vrai ? André avait-il tort ou raison d'acheter une terre avant de pouvoir la payer ? La nature conspira pour André ; elle lui rendit au centuple les intérêts de son labeur. Riche, il se montra prodigue, donna pour le plaisir d'être remercié sans trop se soucier si son argent produisait le bien ou le mal et ne manquait pas

au logis. Au service de ses enfants, André mit des gens qui n'avaient d'autre titre à sa confiance que leur misère. Sybille réclamait-elle des garanties, des renseignements, il lui reprochait d'avoir le cœur dur, et elle cédait en soupirant à l'homme qu'elle aimait.

Pour elle-même Sybille se fut abandonnée à André et lui eut laissé le choix du chemin sur la terre, puisque tous les chemins pouvaient le mener au ciel. Même les plaisirs grossiers d'André, même ses vulgaires compagnons de table, eussent trouvé grâce devant Sybille, sans ses enfants, mais elle les regardait comme un bien prêté, dont un jour Dieu lui demanderait compte ; elle voulait paraître au jugement l'âme tranquille, en disant : " Me voici, Seigneur, moi et les enfants que vous m'avez confiés." André ne comprenait rien à cette manière d'envisager l'éducation d'une nombreuse famille ; avant tout, il entendait que la maison ne manquât pas de gaieté. Sybille punissait-elle les enfants, il les emmenait promener. A quel prix il se faisait aimer d'eux, André ne le sentait pas. Tout petit, Gabriel quittait le pensum imposé par Sybille, pour suivre dans les champs son père, qui l'appelait. Adolescent, il échappait à la surveillance maternelle, afin de jouer et de boire avec André. Dorothée, se dérobant aux travaux du ménage, gaspillait, d'une main qu'André trouvait généreuse, l'épargne de Sybille. Elle aimait Florian, cet ami d'André, que Sybille regardait comme on regarde le malheur. Même Jonathan, le fils aîné, le portrait vivant de Sybille, préférait le rire de son père à l'austérité de sa mère. En accomplissant son rude devoir, Sybille n'avait même pas la consolation d'une conscience satisfaite. Parfois elle se demandait si elle agissait bien, s'il ne valait pas mieux tout abandonner à la direction de son mari, à qui elle avait juré d'obéir, et qui devant Dieu était responsable d'elle et de ses enfants.

Cependant Gabriel passait du mal au vice. Un de ses compagnons de plaisir, fils d'une domestique imposé par André à

Sybille, s'introduisit dans la maison. C'était dans l'intention de voler. Gabriel voulut s'interposer, reçut un coup sur la tête et resta imbécile. Quel spectacle pour le joyeux André ! Il rendit aussitôt Gabriel à sa mère. Le jour où Sybille mettait au monde son dernier enfant, Dorothée s'enfuyait avec Florian. Cet homme l'avait séduite par sa bravoure quand il franchissait les précipices, et il était lâche au point d'entraîner dans sa banqueroute, non seulement toute la fortune, mais encore la fille de son unique ami.

C'en fut trop pour Sybille ; elle se dit qu'au tribunal de Dieu, elle accuserait son mari. Là, elle montrerait ses enfants, sans pain, grâce à l'ostentation et à la faiblesse d'André ; puis, à côté de la ruine matérielle, elle désignerait à la justice divine la ruine morale : Gabriel, idiot ; Dorothée, la femme d'un voleur. A ces témoins terribles, elle dut bientôt en joindre un plus terrible encore : Jonathan, arraché à ses études et mort de fatigue pour nourrir ses frères.

André avait fui, puis apaisé ses créanciers et gagné leur confiance. Il revenait chercher sa famille, afin de la ramener dans leur ancienne demeure, où il rentrait comme fermier, quand il trouva Sybille près du corps de Jonathan. Que dire des sentiments de la malheureuse mère, au moment où la vie recommença autour d'elle à peu près comme autrefois. Ses révoltes contre la gaieté renaissante d'André ; ses révoltes contre elle-même lorsque son cœur débordait d'amertume et de haine ! Y avait-il une justice ? Dieu ne frappait-il que les innocents ? Le coupable André oubliait et souriait ; elle, la victime, se mourait de douleur et d'angoisse ! Lui était en paix avec la création entière, et elle, elle avait l'âme en lutte avec le Créateur et les créatures. Dieu fut prompt à répondre. André partit un matin, plein de force, fier de sa vigueur, fier de celle de son beau cheval noir. Les rayons du soleil le frappèrent et l'étendirent au milieu de ses riches moissons. La Providence semblait le jeter sous les pieds de Sybille.

Pauvre et mobile nature humaine ! Hier, Sybille s'indignait du bonheur de cet homme ; aujourd'hui elle le soignait en l'aimant comme aux jours de leur jeunesse. Ce fut sur un cœur tout à lui qu'André rendit le dernier soupir. Sybille pardonna et demanda au Seigneur de pardonner. La présence d'André lui était amère ; elle vécut de son souvenir, comprenant, excusant, oubliant ce qu'elle ne pouvait ni comprendre ni excuser, car nous marchons en aveugles, et souvent la vie nous sépare plus que la mort.

Peut-être trouvera-t-on Sybille peu logique. Mais est-il rien de moins logique que la vie telle que nous la jugeons avec nos lumières bornées ? On s'étonne que Sybille sente ainsi, puis on se dit que sentir ainsi est assez humain. Moins logiques encore sont *Régine Modeste* et les héros et héroïnes d'*Eigenthum* (Possession), du *Vernunftheirath* (Mariage de raison), et de *Lumpen Kœnigin* (la Reine aux loques). Pour ne citer qu'un exemple, nous nommerons Juste Six, l'orphelin élevé par Modeste. Cet homme spirituel, artiste, intelligent, riche en imagination et pauvre en sens commun, objet de luxe décoratif et inutile, jouet de ses fantaisies qu'il croit des inspirations, se regarde vivre au lieu de s'examiner, car il souhaite moins de devenir meilleur que de se plaire et de plaire aux autres. Aussi incapable d'effort qu'avide de succès, il cherche l'effet non dans les actions difficiles, mais dans les actions étranges, et il part en quête d'aventures, sans même s'apercevoir qu'il déserte le poste où la Providence le plaçait. Jusqu'ici tout cela n'est que trop commun. Mais soudain Juste Six devient le plus sensé et le plus dévoué des pères. N'en déplaise à Mlle de Olfers, nous avons peine à croire à la conversion des Juste Six. A l'ordinaire ils sont surpris par la vieillesse et la mort avant que leur âme soit sortie de l'enfance, dont elle a les grâces et l'égoïsme. Cependant nous hésitons à accuser Juste Six d'invraisemblance, comme nous avons hésité à le faire pour Sybille. Les personnages que Mlle de Olfers nous peint sont si vivants, que nous leur per-

mettons de nous étonner par leurs inconséquences comme nous nous laissons chaque jour étonner par de nouvelles inconséquences de notre prochain. Selon nous, ils ne sont pas des acteurs qui récitent un rôle bien conçu dans une pièce, mais des êtres véritables, auxquels nous attribuons mille fois plus d'idées et de sentiments qu'ils n'ont le temps d'en exprimer ; comme des êtres qui expliqueraient, s'ils le jugeaient opportun, les défaillances et les réveils de leur volonté. Ils peuvent s'approprier ce vers du vieux troubadour :

Si ieu dic pauc, ins el cor me sta.

La foi est une de ces choses que leur cœur enferme dans ses abîmes. S'ils étaient simplement étrangers à Dieu et à ses lois, leurs mérites ne nous paraîtraient pas un effet sans cause, car la vertu précède souvent la foi et existe même en dehors d'elle. Mais leur vie morale se nourrit d'espérances, d'au-delà, d'infini et d'amour divin.

...pietas ullast velatum sæpe videri
Vertier ad lapidem atque omnis accedere ad aras,
............nec votis nectere vota,
Sed mage pacata posse omnia mente tueri,

pourrait nous répondre Mlle de Olfers. Pourtant, quand même nous serions disposés à admettre avec elle que les dévots qui crient bruyamment, au pied des autels, Seigneur, Seigneur ! ne sont ni les plus vertueux des hommes ni les plus fidèles serviteurs de la vérité, nous n'en maintiendrions pas moins que la piété, qui nous calme l'esprit et nous élève l'âme aux jours d'épreuve, est autre chose que le sentiment poétique du vrai et du beau ; nous dirions à Mlle de Olfers, que cette piété a un *Credo* et un culte, et nous lui demanderions compte de son propre *Credo* et de son culte, si sa dernière œuvre, *Nathanaël* ne nous faisait pas présumer qu'elle appartient plutôt à ceux qui cherchent Dieu de tout leur cœur parce qu'ils ne le

connaissent pas, qu'à ceux qui le servent de tout leur cœur parce qu'ils le connaissent.

Mieux qu'une analyse, un résumé fera comprendre le roman de *Nathanaël.*

. . . .

Un beau jour d'été finissait ; de frais zéphirs ranimaient les plantes ; entre les arbres, on apercevait le soleil couchant. Deux êtres heureux erraient dans les sentiers des bois ; ils s'étaient mariés au village voisin et se rendaient chez eux, un chez eux que la jeune femme n'avait jamais vu. A leur mariage, point de tendres parents, pas d'amis joyeux ; ils étaient seuls au monde. Pourquoi avait vécu Justin ? Qui le sait ? La mort aurait pu le prendre sans affliger ni lui ni la vieille tante Suzanne, qui tenait son ménage. Il y a quelques mois, il ne songeait guère à se marier, mais Véréna lui apparut, et fut pour lui comme la lumière pour le prisonnier, comme cette lumière qui éclaire les horreurs du cachot, rappelle les joie du dehors et donne la force de briser ses chaînes.

Justin était à la station du chemin de fer où le train le ramenait souvent de la ville. Avec insouciance il regardait les efforts de l'humanité, excités par l'appât du moindre gain.— Justin ne recherchait pas les biens terrestres ; tout ce qu'il voulait, c'était tirer du puits de la science une goutte de vérité. Sans se hâter, il s'apprêtait à retourner au logis. Le printemps commençait ; les bourgeons, dans leur mystérieux travail de développement, tremblaient sur les arbres ; la nature rêveuse préparait sa résurrection. L'air était imprégné de la chaleur humide que répand le soleil caché par les nuages Tout à coup un rayon de lumière traversa les vapeurs et vint éclairer une femme dont la robe sombre se détacha en silhouette sur le ciel. Elle attendait, mais son attitude était si noble, si calme, qu'il semblait qu'elle n'eût qu'à ouvrir des ailes pour s'envoler.

Malgré sa rare indifférence Justin se demanda ce qu'elle allait devenir. L'*Angelus* sonna, la jeune fille joignit les mains quelques instants, puis elle prit son paquet et d'un pas agile elle se dirigea vers la forêt voisine. Indécis, Justin la regarda marcher ; il connaissait les marécages, les dangereuses molières de la forêt. Il fallait un guide à cette femme : personne ne se trouvant là, il prit le parti de la suivre. D'abord ce fut avec une sorte d'irritation contre elle ; pourquoi bravait-elle ainsi le danger ? Bientôt il sentit confusément qu'il serait doux de la protéger. Pourtant il se promit que si elle ne s'égarait pas en chemin, il s'éloignerait sans lui parler. Tout à coup il sembla à Justin que le guide, c'était elle et non pas lui, et qu'en la suivant il allait à la lumière.—" Quel ensorcellement," se dit-il, accusant la nature, le printemps, le grand silence des bois de l'enchanter.

Au premier carrefour de la forêt, la jeune fille s'arrêta. Un vieux poteau indicateur portait des lettres presque effacées ; elle ne put rien lire ; la nuit venait, et une seule étoile se levait à l'horizon désert. La jeune fille la regarda et de nouveau joignit les mains. Justin l'observait avec anxiété. " Voilà le salaire de sa confiance enfantine," pensa-t-il lorsqu'il la vit s'enfoncer du côté des molières, " la sainte simplicité ne nous mène pas aussi loin qu'un peu de science pratique ; si l'expérience ne coûtait pas trop cher, je la lui laisserais faire et apprendre ainsi ce qu'on gagne à demander conseil aux nuages." Justin s'arrêta ; puis d'un bond il la rejoignit sur le bord de l'abîme et la sauva avec des paroles si dures qu'il dut s'excuser. Elle était la nouvelle garde-malade d'une tante de Justin : place qu'on n'occupait guère plus d'un mois. " Pauvre papillon," pensa-t-il, " tu feras plus de mal que de bien et tu sortiras de là les ailes brisées." Cependant elle expliquait qu'on lui avait indiqué la route, mais qu'elle était distraite. " On doit ouvrir les yeux tout grands quand on est chargé de se conduire," ajouta-t-elle, " afin de ne pas accuser le ciel d'accidents dont on est soi-même la cause."

A Grünbach, à la porte de la vieille tante, ils se quittèrent. Justin rapportait son rêve et il se glissa sans bruit chez lui afin de n'en être pas tiré par la voix aigre de Suzanne ; huit jours après, Justin rêvait encore. Il sella son cheval et partit pour Grünbach. Sa tante le voyait volontiers ; il ne lui offrait pas de vaines consolations quand elle lui répétait que la maladie est le plus grand des maux, car il savait, avec Shakespeare, que chacun peut dominer une souffrance, excepté celui qui l'endure, et il ne tentait pas de

Charm ache with air and agony with words.

Tante Brigitte reçut Custin sous sa vérandah ; autour d'elle allait et venait sa jeune garde-malade avec une activité silencieuse et toujours sûre de son but. Pour la première fois, tante Brigitte se louait de quelqu'un. Justin ne parla guère à Véréna ; les malades ont le triste privilège d'occuper d'eux tout le monde : mais les deux jeunes gens se regardèrent et ce fut assez.

Moins légère est l'hirondelle
Que l'homme qui suit son désir.

Aussi Justin trouvait-il des prétextes pour être chaque jour à Grünbach.

—Que peut-il advenir de bon de tout cela ? pensait Suzanne ; il ne sait rien d'elle ! Que sait-on d'ailleurs l'un de l'autre, quand on ne se tient pas sur l'unique terrain où il y ait encore de la bonne foi ? Il l'a vue quelques jours, et il croit en elle ! C'est pourtant plus dangereux que les articles de foi qu'il repousse comme s'ils devaient le brûler.

La mort que les malades devraient attendre les surprend souvent : " Je suis bien aujourd'hui, peut-être vais-je guérir," disait tante Brigitte le soir même où ses yeux fatigués ne se rouvrirent plus. Elle se promettait de laisser son bien à Véré-

na ; — volonté vaine à présent ! La pauvre enfant n'eut plus qu'à s'effacer devant les parents de Brigitte. Les parents ! mot vide de sens pour l'orpheline. La première parole d'affection qu'elle avait entendue sur la terre était tombée des lèvres de Justin. Aussi quand, sur le cercueil de Brigitte, il prit une fleur et l'offrit à Véréna, en lui demandant sa main, non pour toujours, mais pour le temps qu'il est donné aux hommes de rester sur la terre, elle répondit sans hésiter :

—Oui.... pour le temps qui passe et pour l'éternité qui demeure.

Justin et Véréna arrivaient donc à leur maison. Raide, massive comme un roc qui perce la terre aride, cette maison se dressait devant Véréna. Tout autour s'étendait un domaine de ronces et de chardons, où rôdaient quelques chiens hargneux. Sur le seuil de la porte, une femme, qui semblait aussi de pierre, sans grâce, sans couleur, sans un mot de bienvenue, attendait les mariés.

—Tante Suzanne, dit Justin à Véréna ; et il ajouta très bas, comme pour s'excuser : c'est un legs de ma mère ; elle vit ici parce que personne ne voudrait d'elle. Elle est trop pieuse pour ce monde.

—Peut-on être trop pieuse, Justin ?

—Mais oui ;—au village on l'appelle saint Satan.

La bataille que les chats de Suzanne livraient aux chiens de Justin interrompit la conversation. Au milieu du tumulte, le vieux Grünzer s'approcha en grognant de Véréna. D'un coup, Justin le repoussa.

—Justin, cria la vieille, le chien de votre mère !

—Souvenez-vous, Suzanne, que personne ici ne grognera contre moi ou contre ceux qui m'appartiennent, il vaut mieux qu'on le sache dès le premier jour.

Anxieuse, attristée, Véréna cherchait à faire revenir le chien.

—Il ne me connaît pas encore, dit-elle, je saurai bien vivre en paix avec tout le monde.

—Pour cela, il faudrait être un ange, repartit Suzanne, et dans cette maison on ne croit pas aux anges.

Véréna entra.—Jamais sa misérable mansarde n'avait eu l'aspect désolé de la demeure de Justin. Qui dira ce qu'est le charme parfois vainement cherché dans de riches palais, et qu'on trouve en de pauvres réduits ? Ici, les réalités et toutes leurs laideurs, la chandelle fumeuse, placée dans une bouteille, vacillait sur la table boiteuse ; le crin du canapé perçait l'étoffe ; l'horloge ne marchait pas, et tout cela était couvert d'un épais nuage de poussière. Véréna contemplait en silence son nouveau royaume.

—Tu ne t'attendais pas à un pareil désordre, s'écria Justin d'une voix âpre, moi-même je ne m'aperçois de toutes ces laideurs que depuis ton entrée ici.—Elle lui passa les bras autour du cou :

—Quelle vie tu menais ! il est heureux que je sois venue ! Ceci va changer.

—La lumière ne s'allume pas quand les ténèbres sont au dedans, grommela Suzanne en sortant.

Justin serra Véréna contre lui.

—Oui, tu éclaireras tout, tu es ma lumière, mon soleil, mon ciel, comment ai-je pu vivre sans toi ? Je ne le comprends pas.

Véréna réclama le droit d'arranger sa maison.—Qu'importe la forme des choses extérieures, répondit Justin, peuvent-elles combler le vide de nos âmes, nous aider dans la plus légère de nos peines ?

Pourtant l'influence de Véréna l'emporta. Grâce à ses mains diligentes, tout changea d'aspect dans la demeure de Justin ; tout, sauf une large tache qui restait au mur.

—N'y a-t-il pas eu là un tableau, dit un jour Véréna à Suzanne.

—Oui ; et quel tableau ! Depuis que la maison existe, il était accroché à ce mur et il y est resté jusqu'à la mort de madame.

—Qui donc a osé l'enlever ?

—Moi ; j'avais mes raisons. Je l'ai enlevé avant le retour de M. Justin, non par égards pour lui, mais par égards pour le tableau.

—Justin n'est pourtant pas un briseur d'images, Suzanne.

—On ne sait jamais qui est, ni ce que peut faire un homme qui méprise les choses saintes. Mais vous obtenez de lui ce que vous voulez : raccrochez le tableau.

Bientôt une belle étoile, pleine de lumière et de foi, comme savait les peindre la vieille école italienne, éclaira la sombre muraille.

—Qui a apporté ici ce tableau de malheur ? cria Justin en rentrant. Ne fais point cause commune avec Suzanne, Véréna. Il est une plaie que personne n'a le droit de sonder.

Justin était pâle : sa main se levait comme pour repousser le tableau. Il se précipita dehors dans les ténèbres, et Véréna n'osa pas le suivre.

—Suzanne, dit-elle, je veux la vérité pleine et entière.

—Beaucoup de gens réclament toute la vérité, qui n'en peuvent point supporter l'expression, murmura la vieille fille.

Puis elle se décida à parler.

—M. Justin était encore tout jeune, quand j'arrivai ici. Il ne semblait certes pas difficile à élever ; tranquille, silencieux, il passait parfois des semaines entières sans ouvrir la bouche. On le supposait doux et docile. Doux et docile ! oui, pour les choses qui lui étaient indifférentes. Quand les autres cou-

raient en plein air, il restait penché sur des livres propres à troubler l'esprit, afin de savoir ce que nul ne sait.

" Sa mère sortait d'une famille pieuse, le premier il entra dans une voix opposée. Prières, ordres, menaces, rien n'agit sur lui. Il vivait sans confession, sans communion, sans Dieu. Le voir emportée par les folies de la jeunesse eût semblé moins dur à sa mère. Chaque jour de nouvelles explications augmentaient la maladie de cœur de madame. Le monde dit que je versais de l'huile sur la flamme ; c'est possible, mieux vaut un incendie qu'un feu caché. Après des discussions plus violentes que d'ordinaire, M. Justin disparaissait et passait des semaines à errer misérablement dans les bois, car il aimait sa mère. Enfin, il fut une année entière sans revenir. Où était-il ? nous ne le savions pas, et l'état de santé de madame devenait alarmant. Je fis rechercher M. Justin ; on le trouva, mais il ne répondit pas à mes lettres. Sa mère lui écrivit elle-même ; il revint aussitôt. A partir de ce jour, personne n'entendit de lui une parole de colère ; il ne s'éloignait pas du lit où sa mère endurait un véritable martyre. Toujours ils parlaient de la même chose. Un soir, elle me dit : " Mes souffrances ont racheté mon fils, je ne les regrette pas." Plus tard, M. Justin vint me trouver :

"—La brebis galeuse va se purifier et rentrer dans le trou-
" peau, Suzanne. Pourquoi ne point alléger ainsi les terribles
" douleurs de ma mère ? C'est une cérémonie comme bien
" d'autres."

" La voix de M. Justin était amère, son visage avait une expression inaccoutumée.

"—Vous ne pouvez communier ainsi, m'écriai-je.

"—Qui m'en empêchera ? Est-ce le prêtre ? Grâce à vous, Suzanne, je connais le vocabulaire qu'il me faut pour ce pieux mensonge.

" La fin de sa mère approchait. Tous, nous entourions le lit de madame, placé sous ce tableau. Au milieu de nous était

le prêtre qui devait nous donner la sainte Eucharistie. La mourante reçut le viatique. Près d'elle, son fils allait communier pour la première fois. Il s'inclina, puis, tout à coup, il se détourna de l'hostie. Madame poussa un cri : elle était morte.

" M. Justin n'enterra pas sa mère. Durant de longues années, nul ne le vit.

—Suzanne, aidez-moi à emporter ce tableau dit Véréna.

Justin passa la nuit dans la cabane des bois où il se réfugiait jadis. Quand il rentra, le tableau avait disparu, et avec le tableau les impressions de la veille. Une gerbe de fleurs sauvages, humides de rosée, était sur la table.

—Je t'ai cherché, Justin, voici mes témoins, murmura doucement Véréna, tu seras maître dans ta maison. Si tu ne m'avais pas caché ta blessure, je ne l'aurais pas heurtée d'une main maladroite. Ensemble nous marchons vers un même but : la mort. Conduit-elle à la vie éternelle ou à l'éternel anéantissement ? Qui le sait ? Je ne sais qu'une chose ; je veux être avec toi.

La paix régna dans la demeure de Justin. Chacun s'y épanouissait et s'y étendait à son aise, sûr qu'on respecterait sa personnalité et son mode de vivre. Même Suzanne avait désarmé.

Au bord de l'étang où, parmi les iris jaunes et les roseaux, s'ébattaient papillons et demoiselles, Véréna aimait à travailler. Près d'elle, Justin rêvait.

—Où s'en est allée ton humeur incrédule ? lui disait Véréna, en souriant. Avec quelle certitude tu attends ton fils ; je t'envie ta foi robuste. Notre bonheur me fait peur, Justin, le bonheur terrestre est si fragile !

—Et cependant, Véréna, le bonheur est le seul état digne de l'homme. Jouissons de ce que nous pouvons arracher à la destinée. C'est peu, et ce peu ne dure guère.

—Davantage m'est nécessaire, Justin.

—Nécessaire, oui. Mais les contes ne suffisent pas, Véréna, notre époque veut des histoires vraies.

—Moi aussi, Justin, je veux des histoires vraies ; c'est pourquoi vos explications ne me suffisent pas non plus. Jusqu'à ce que vous sachiez tout, je préfère mes contes.

—Je crois en toi et au bonheur éternel avec toi ! s'écria Justin, car sans toi tout est mort pour moi.

Justin eut un fils, un fils dont les forces naissantes du corps et de l'âme éveillaient en lui plus de pensées que tous ses livres réunis. Suzanne était une bonne accomplie. Près de l'enfant, les défauts de la tante prenaient l'aspect de qualités.

—Madame Véréna, dit-elle un jour, le petit devrait déjà voir...

La jeune femme le lui arracha des bras et, par tous les moyens en son pouvoir, elle chercha vainement à attirer les regards de son fils. Ce que voyaient les beaux yeux bleus de l'enfant était au delà des joies et des peines d'ici-bas.

Justin rentrait en fredonnant. Véréna n'osa pas l'accabler de son malheur avant que ce malheur fût certain. Elle aborda donc un autre sujet qui lui oppressait le cœur.

—Je voudrais faire baptiser mon enfant, dit-elle.

—Pourquoi n'est-il pas baptisé, Véréna ; penses-tu que je veuille t'imposer mes convictions ?

—J'aimerais l'appeler Nathanaël.

—Soit, répondit Justin, il est des moments où moi-même je crois qu'il nous est donné par Dieu.

On baptisa l'enfant devant le tableau italien, dans une chambre écartée que Véréna avait arrangée en chapelle : Justin tenait son fils dans ses bras. Véréna passa ensuite une croix d'or au cou de Nathanaël.

Ce jour était celui que la jeune femme avait choisi pour dire à son mari la triste vérité. Nathanaël était aveugle de naissance et pour toujours.

—Voilà un châtiment visible de Dieu, murmura Suzanne en regardant Justin.

Justin repoussa l'enfant qu'il avait idolâtré et dont la présence ne lui rappelait que ses espérances déçues. Plus tard, sans la révolte de Véréna, il l'aurait fait élever hors de chez lui, il l'aurait oublié, pour ne plus songer qu'au nouvel enfant qu'il attendait. Ce fut par sa mère que Nathanaël vécut. Son âme, aussi incomplète que son corps, jetait parfois des lueurs éclatantes comme un feu follet qui passe et s'éteint. Partout il suivait Véréna. Elle cherchait à lui décrire la nature dont il respirait les parfums.

—Maman, Nathanaël verra-t-il ce que tu dis être si beau ? demanda l'aveugle-né.

—Oui, quand Dieu t'ouvrira la porte du ciel. Tous nous sommes à cette porte et nous frappons. Ici, les uns voient un peu plus, les autres un peu moins, personne ne voit tout.

—Saurai-je arriver jusque-là, maman ? Je suis aveugle, et au village on m'appelle l'imbécile.

—Pour trouver le chemin, il faut croire en Dieu et tendre les mains vers lui, répondit Véréna.

—Je crois en lui, et toujours je tends les mains, s'écria l'enfant, car je sais bien qu'il faut me laisser conduire.

La mère et le fils s'assirent l'un près de l'autre : et là, dans son doux langage, Véréna prépara Nathanaël à la venue d'un frère ou d'une sœur. La joie de l'enfance est expansive. Nathanaël courut faire part de la sienne à Suzanne. Ce qu'il venait lui dire, Suzanne le savait depuis longtemps. Déjà, jugeant de l'avenir par les sentiments de Justin, la vieille tante voyait son favori dédaigné et oublié.

—Tais-toi, dit-elle à Nathanaël, pourquoi te réjouir ? Ils aimeront l'autre mieux que toi. Il sera sur les genoux de ta mère, tandis que tu te cogneras dans les coins. Heureusement ta vieille Suzanne est là pour t'aimer.

Elle n'acheva pas ; pâle de colère, Justin lui arrachait Nathanaël des bras.

—Serpent ! criait-il, je savais bien que tu mordrais encore. Ne touche plus mon enfant.

—Votre enfant ! répondit la vieille hors d'elle. Oui, vous lui avez donné ce misérable corps, vous lui avez transmis la malédiction qui repose sur vous. Que pouvez-vous maintenant pour cet infortuné ? Pouvez-vous deviner l'énigme de sa vie, dont vous attendez le terme comme une délivrance ? Donnez-moi Nathanaël, et je m'en irai emportant ce trésor d'une maison prête à s'écrouler : " Qui bâtit sans Dieu, bâtit sur le sable."

—Malheureuse ! répliqua Justin, pour Nathanaël tu ne peux rien de plus que moi ; en cela nous sommes égaux, il restera près d'une autre, bien différente de nous. Va-t-'en, ma patience est à bout ; tu n'apprendras pas à mon fils ce que tu disais de moi à ma mère.

Un legs de la mère de Justin mettait Suzanne à l'abri du besoin. Le soir même, elle s'installa dans le village. Trop tard Justin comprit combien elle manquerait à Véréna.

—Si tu as besoin d'elle, rappelle-là, dit-il.

—Non, je ne veux rien entre nous qui te blesse, murmura Véréna. Suzanne a tort, l'affection vraie ne se fait pas valoir aux dépens d'autrui.

—Quand Nathanaël et toi vous êtes ensemble, dit un jour Justin à sa femme, on ne sait vraiment plus ce qui sur la terre est un bonheur ou un malheur.

—Le bonheur ou le malheur, répondit Véréna, se tiennent

souvent de si près, qu'on les confond. Plus tard, on apprend ce qui était le bonheur, ce qui était le malheur.

Au moment où Nathanaël devait être privé des soins maternels, Véréna le prit par la main et se dirigea avec lui vers le village qu'elle traversa en évitant les paysans, car elle craignait l'expression bruyante de leur pitié. Sur la lisière du bois, à la dernière maison du pays, ils s'arrêtèrent.

—Que venez-vous faire ici ? cria Suzanne d'une voix rauque ; je suis chez moi. A mon tour, je puis vous chasser.

—Non, Suzanne, car je viens au nom d'un Dieu qui est le vôtre.

—Ah ! ma conscience n'est pas aussi large que celle de votre mari. Au moins ne me demandez pas de revenir.

—Dans un cas, un seul, je vous le demande, Suzanne, reprit la jeune femme en levant sur elle ses yeux purs.

—Qui pense à la mort ? s'écria la vieille, terrifiée. Mais si vous étiez morte, Justin me ferait chasser de sa maison par ses chiens.

—Pour l'amour de moi, Justin ne refuse rien, continua Véréna. Ecoutez-moi, Suzanne, quoiqu'il arrive, ne séparez pas cet enfant de son père. Sans Nathanaël, Justin est perdu.

Le second fils de Véréna lui coûta la vie. " Justin ! Nathanaël ! " furent les dernières paroles de la mourante, et elle les prononça avec un tel accent, qu'elles résonnèrent toujours à l'oreille du petit aveugle. Sans voix, sans larmes, Justin resta quelque temps près de la morte, puis il sortit lentement. Une minute, il s'arrêta devant son armoire à fusils, mais il passa et se dirigea vers la forêt.

La forêt était couverte de verdure, partout éclatait la vie. L'automne pouvait geler et disperser les feuilles, d'autres repousseraient. Oui, d'autres : là était la question ; d'autres, pas les mêmes. Aux pieds de Justin gisait un insecte mort ; sur le petit cadavre le vent éparpillait des fleurs d'églantier ; des oiseaux s'abattirent, prirent les restes du papillon et les

emportèrent. Qu'importe! les roses refleuriront, de nouveaux papillons voleront dans le ciel bleu. Oui, d'autres ; pas les mêmes. De la mort, de la corruption renait la vie, mais ce qui est perdu, rien ne le rend.

Justin se demandait si son devoir envers ses enfants l'obligeait de vivre. Vivre ou mourir lui était indifférent, puisque nulle part il ne serait avec sa bien-aimée. Il la possédait encore dans toute sa beauté ; combien de temps la garderait-il sur la terre ? Cette pensée le ramena dans la chambre de Véréna ; elle n'était plus où il l'avait laissée. Inquiet, haletant, il la chercha et la trouva étendue sur un lit de roses, devant le grand tableau. Entre ses mains jointes elle tenait une croix ; ses traits respiraient le bonheur : sa bouche semblait dire : Je comprends.

A ses pieds jouait Nathanaël. Le visage de Justin se contracta.. La tranquillité de l'enfant fut plus qu'il ne pût supporter ; il fallait que le voile tomba des yeux de Nathanaël, que l'aveugle souffrit.

—Que fais-tu ici ? lui cria-t-il durement : comment peux-tu t'amuser près du corps de ta mère ?

—Chut ! murmura l'enfant, elle dort, ne la réveille pas. Quand il faudra, elle s'éveillera.

—Suzanne ment, reprit Justin, elle est morte.

—Morte ? répéta l'enfant avec incrédulité.... Maman dit que nous vivons éternellement.

Le dernier mot était long. Nathanaël hésita et le prononça en balbutiant.

Rester dans sa maison, sans Véréna, c'était au-dessus des forces de Justin. Peu à peu, il se mit à errer à l'aventure, rentrant le moins souvent possible. Suzanne veillait sur les enfants. Il les lui laissait volontiers.

—Le fils de Véréna se meurt, furent les paroles par lesquelles elle l'accueillit un soir.

—J'envie son sort, dit Justin ; il est heureux de quitter la terre avant d'avoir éprouvé ce que j'éprouve.

—Il est mort, sanglota Suzanne. O Justin ! si Véréna vous voyait.

—Oui, si elle me voyait tout serait différent, soupira-t-il.

—Allez-vous enterrer le petit frère comme vous avez enterré maman ? demanda plus tard Nathanaël, et pourront-ils sortir de terre quand Dieu les appellera ?

—Ecoute-le, dit Justin à Suzanne, tu l'entends ? lui aussi il doute.

Et se tournant vers l'enfant, il ajouta :

—Non, Nathanaël, ils ne sortiront pas de terre. Tu te souviens de l'oiseau dont tu n'as pas voulu te séparer ; il est tombé en pourriture.

Indignée, Suzanne se saisit de l'enfant.

—Nous voici de nouveau adversaires, Justin. Jadis vous nous trouviez également impuissants, vous et moi ; maintenant je puis lui conserver son bonheur, vous ne pouvez que le lui prendre ici-bas et non ailleurs.

—Que l'enfant joyeux et vivant s'éloigne de moi, pourvu que je garde les morts, répliqua Justin.

Le souvenir de la prière de Véréna traversa l'esprit de Suzanne.

—Je ne dois pas l'emmener d'ici, balbutia-t-elle, Véréna me l'a défendu à cause de vous.

—A cause de moi : elle pensait donc qu'elle pourrait encore quelque chose pour moi ! Non, Suzanne, emmenez mon fils, je n'épargnerais rien, vous avez raison, par moments, je suis dangereux !

—Suzanne s'établit dans sa maison avec l'enfant. Sans cesse ils parlaient du moment où ils reverraient Véréna. Nathanaël passait ses journées à jouer près de la tombe de sa

mère. Suzanne l'y laissait seul. Tout le village connaissait et protégeait l'aveugle.

Un an s'écoula. En regardant la mine défaite et les yeux hagards de Justin, on se demandait comment il vivait encore. Le jour anniversaire de son malheur, il s'approcha pour la première fois du lieu où reposait sa bien-aimée. Machinalement il lut et relut le nom, la date, les mots : *Resurget in nomine Jesu Christi*, gravés sur la pierre. Enfin sa douleur éclata :

" Je ne puis plus vivre privé de toi, Véréna, disait-il, j'ai essayé honnêtement, n'y a-t-il pas un chemin qui conduit vers toi ? La mort y mène-t-elle ? Fais-moi un signe."

Rien ne répondit. Nathanaël seul entendit et il se tut.

" Donc pas même la mort, continua Justin ; mais du moins la mort me donnera le repos, elle mettra fin au désir qui me dévore, elle l'anéantira avec moi."

L'accent passionné de cette voix effraya Nathanaël ; il voulut fuir, se trompa de direction et se trouva soudain en face de son père. Justin crut voir un fantôme.

—Véréna, cria-t-il, et il saisit l'enfant dans ses bras.

—On dit que je ressemble à ma mère, répondit l'aveugle ; à cause de cela tout le monde m'aime : m'aimeras-tu aussi ?

—Je n'ai pas de tendresse à donner, ta mère a tout emporté : toi qu'elle aimait tant, ne te meurs-tu pas aussi loin d'elle ?

—Oui, dit l'enfant en appuyant sa tête blonde contre la joue de son père. Quand reviendra-t-elle ?

—Jamais, Nathanaël !

—Eh bien, père, allons la trouver.

L'esprit de Justin s'égara.

—Veux-tu venir avec moi, dit-il, le chemin est sombre ?

—Près de maman il fera clair, repartit l'enfant, car où elle est, c'est le ciel.

—Non, Nathanaël.

Et Justin écarta l'enfant de lui.

—Ce n'est pas là que conduit mon chemin sombre ; il faut que j'aille seul.

L'enfant se souvint de ce que Véréna avait dit à Suzanne : il se rappela aussi combien de fois sa mère lui avait recommandé de ne jamais quitter son père. Dans son âme troublée et incomplète retentissait encore clairement le dernier cri de Véréna : " Justin ! Nathanaël ! "

—Maman a dit, articula-t-il distinctement, que je devais toujours rester près de toi ; *toujours*, et qu'alors elle nous rejoindrait.

Sans un mot, Justin prit la main que l'enfant lui tendait. Ensemble ils traversèrent la prairie sur laquelle les brouillards du soir étendaient leurs longs voiles blancs. Près de la forêt, Justin voulut envoyer son fils à Suzanne. Nathanaël s'attacha à lui :

—Emmène-moi, répétait-il, allons tous les deux trouver ma mère.

Ils entraient sous bois, l'humidité tomba sur l'enfant qui se serra contre son père.

—Si tu as peur, je te reconduirai, dit Justin.

—Je n'ai pas peur, fut la réponse de l'aveugle. Ma mère m'a dit que Dieu était avec nous.

Justin s'arrêta.

—Sais-tu ce que nous allons faire, Nathanaël ? Nous allons mourir.

—Mourir ? répéta l'enfant. Ah ! oui, dormir. Moi je veux bien, je suis las.

Justin le repoussa violemment.

—Reste ici ! quelle force te pousse à me suivre, et me pousse à t'emmener ? Reste ici.

Redevenant maître de soi, il établit l'enfant sur la mousse.

—Tu es pieux et patient, mon petit, attends là. Il est impossible que je t'emmène.

—Reviendras-tu me chercher pour me conduire à ma mère ?

—Oui, tu iras près d'elle.

—Eh bien, porte-lui ceci, qu'elle aimait.

Et l'enfant, après avoir un peu tâtonné, passa sa petite croix d'or au cou de Justin.

Justin voulut d'abord arrêter la main de Nathanaël, mais il se laissa passer la croix au cou, et après avoir embrassé son fils avec une tendresse inaccoutumée, il disparut du côté des marais.

L'abîme attirait Justin ; il lui semblait entendre ce chant des sirènes qui endort la douleur. Finir ! Que pouvait-il souhaiter de plus ? Il s'assit à la dernière limite de la terre ferme. Devant lui s'étendait sa tombe couverte d'une perfide verdure, sur laquelle couraient, au milieu de fleurs odorantes, de folles vapeurs. La note lugubre de l'oiseau de proie, les coups monotones du pivert contre les troncs d'arbres, troublaient seuls le silence des bois. Mais quel son frappe soudain son oreille ? Le cri est déchirant comme le désespoir, faible comme l'agonie : et la voix, Justin la reconnaît, c'est celle de Nathanaël. Errant à la recherche de son père, l'aveugle a gagné la rive opposée de l'abîme ; il s'est engagé sur la molière, où il enfonce en répétant :

—Père ! je veux rester près de toi, je l'ai promis à ma mère.

Justin s'élança à la rencontre de son fils ; le sol mouvant cédait sous ses pas. Enfin les bras de Nathanaël s'accrochèrent à lui. Justin frissonna. "S'il y a un au-delà, pensait-il, si, par ma faute, j'envoie ainsi l'enfant à sa mère ?"

Comme une douleur aiguë, le pressentiment qu'un autre monde existe traversa l'âme de Justin. Cet autre monde, qu'y trouverait-il ? le jugement ? la terreur ? Non, Véréna le regardait avec des yeux qui semblaient dire : Que sais-tu ? Peux-tu savoir que tout est néant ? N'es-tu pas plus aveugle que Nathanaël, puisque tu ne vois pas que ton désir t'élève au-dessus de cette misérable terre, que ton amour pour moi vit, bien que je sois morte ! "

Justin perdait pied. C'était avec peine que ses bras tendus soutenaient Nathanaël au-dessus du gouffre.

—N'aie pas peur, disait-il à l'enfant, ta mère est avec nous, elle vit ! Ecoute, on vient te sauver !

De toutes parts arrivait du secours. Suzanne, entendant la voix de son bien-aimé, avait donné l'alarme. Elle fut la première à gagner le bord de la molière. Par un suprême effort, Justin lui jeta Nathanaël ; ensuite il chercha à saisir une des perches qu'on lui tendait. Déjà ses doigts s'y cramponnaient, quand ses forces l'abandonnèrent ; sa main s'ouvrit, ses lèvres s'agitèrent, une joie pure brilla dans son regard, et sans bruit il s'enfonça sous la verte surface du sol, qui se referma aussitôt. Le soir, Suzanne, tout en larmes, disait à Nathanaël :

—Tu as perdu ta croix ?

—Oh ! non, lui répondit l'enfant avec un fin sourire, je l'ai donnée à papa, il la portera à maman. . . . .

. . . .

Quand nous fermons le livre de Mlle de Olfers, nous partageons la conviction de Nathanaël, nous voyons Justin réuni à Véréna. Cette fois, rien d'inattendu ou d'illogique, le dénouement nous frappe par son extrême vérité.

La voie suivie par Justin est celle où marchent les hommes qui ont plus à souffrir pour trouver la vigne du Seigneur que d'autres pour y travailler. Justin poursuit la découverte

de la vérité avec ardeur et sincérité, tout dans sa vie est propice à l'étude et au raisonnement ; son enfance solitaire, son austère et triste jeunesse, ne connaissent rien de ce qui distrait de la méditation des destinées humaines. Le problème redoutable de la douleur, fatal à tant d'âmes, n'est point pour lui sans solution : à temps Véréna le sauve du désespoir et lui fait connaître le bonheur. Puis ce bonheur qu'il comprend, qu'il a éprouvé, dont le manque le tuerait, lui échappe afin de l'attirer vers le paradis des chrétiens, qui n'est plus devant lui comme une abstraction vide de sens, mais comme la demeure éternelle de son unique amour. Cependant Justin reste dans les ténèbres jusqu'à ce qu'un enfant aveugle le guide hors de l'ordre de l'esprit et le fasse entrer dans l'ordre de la charité. Alors, au moment même où il profère son premier acte de foi, il en reçoit l'éternel salaire.

Si nous l'osions, nous ferions un rapprochement entre le rôle de Nathanaël, dans le roman, et celui de Mlle de Olfers, dans le monde. Marie de Olfers est aussi peu familière avec les dogmes religieux que Nathanaël, et pourtant comme elle sait qu'il est inutile de chercher Dieu de tout son esprit si on ne le cherche pas en même temps de tout son cœur, elle guide, vers la lumière qu'elle entrevoit, les âmes tourmentées du mal qui semble l'oppresser elle-même.—Quoi qu'on puisse penser à ce sujet, la lecture des livres de Marie de Olfers " élève l'esprit et inspire des sentiments nobles et courageux." En ce cas, comme le dit la Bruyère, " l'ouvrage est bon et fait de main d'ouvrier."

Comtesse DE FLAVIGNY.

97

BÉGON

I

Michel Bégon, de la ville de Blois, avait épousé Madeleine Druilon. Leur fils aîné, Michel, qui fut intendant du Canada, naquit en 1676 ; le second, Scipion-Jérôme, devint évêque et comte de Toul, puis prince du St-Empire. Le troisième et dernier, Claude-Michel, né en 1683 ou en 1687, fut gouverneur des Trois-Rivières.

Les dictionnaires mentionnent aussi un certain Etienne Bégon, avocat au parlement et jurisconsulte, qui mourut à Paris en 1726. Je ne sais s'il était parent de ceux-ci.

Michel Bégon, le père, fut successivement commissaire général à Brest et intendant des galères de France.

Le marquis de Seignelay, fils du grand Colbert, protégeait Bégon ; il lui procura l'intendance des îles françaises situées à l'entrée du golfe du Mexique. Ceci paraît avoir eu lieu vers 1683, sinon cette année-là même.

Bégon était apparenté aux Pontchartrains. C'est probablement grâce à ceux-ci qu'il obtint les faveurs de Seignelay. Et puis, de Colbert à Pontchartrain il n'y a pas loin.

Au mois de septembre 1684, le sieur Cavelier de la Salle, conduisant une expédition navale destinée à la découverte des bouches du Mississipi, était rendu aux îles françaises. Parmi les principaux fonctionnaires auxquels il devait recourir se trouvait M. Bégon, intendant de ces îles qui, en ce moment, stationnait à Port-de-Paix, île de Saint-Domingue. Charlevoix dit que l'intendant s'était rendu en cet endroit sur

une commission spéciale du roi, pour aider M. de Cussi, le gouverneur, à régler la police, donner une forme à l'administration de la justice, et remédier à plusieurs désordres qui ruinaient le commerce de cette colonie naissante.

Louis Phélipeaux, comte de Pontchartrain, premier président du parlement de Bretagne (1667), intendant des finances du royaume (1689), secrétaire d'Etat (1690), chancelier (1699), décédé en 1727, pratiquait le népotisme avec un sans-façon comparable à celui du grand Colbert. Il n'eut garde d'oublier notre intendant, lequel d'ailleurs paraît avoir eu les mérites nécessaires aux emplois qu'on lui confia. C'est toujours ainsi. J'approuve un ministre qui ouvre des carrières aux membres de sa famille lorsque ceux-ci ont de la valeur. L'aristocratie pratiquait ce genre de népotisme. La démocratie qui l'imite fait bien.

Le 20 juin 1689, Louis XIV déclarait la guerre à Guillaume d'Orange, qui venait de renverser le roi d'Angleterre, son beau-père, pour prendre le trône. Bégon, intendant à Rochefort, l'Aunis et la Saintonge, reçut ordre de préparer les munitions qui devaient être embarquées à Rochefort, sur deux vaisseaux, que le sieur de la Caffinière menait au Canada, pour se placer lui-même sous le commandement du comte de Frontenac. (Charlevoix I. 545.)

En 1696, Bégon, intendant à la Rochelle, fit armer, à Rochefort, l'*Envieux* et le *Profond*, qui furent placés sous le commandement de deux Canadiens, Le Moyne d'Iberville, et Denys de Bonaventure, pour une expédition contre les Anglais de l'Acadie et ensuite contre Terreneuve et la baie d'Hudson. (Ferland, II, 296.)

C'est la dernière fois que je rencontre un acte concernant Michel Bégon. Il s'agit à présent de suivre son fils aîné, nommé aussi Michel.

Bibaud confond Michel Bégon, premier de nom, avec le fils de celui-ci qui fut intendant du Canada. Il ajoute que son personnage " est célèbre par son cabinet de médailles, d'antiques, d'estampes et de coquillages recueillis dans les quatre parties du monde, par sa bibliothèque, et pour avoir fourni à Perrault les matériaux pour les *Hommes Illustres de France.*" Ces louanges s'adressent, je crois, au premier Bégon, père de notre intendant.

Une lettre m'arrive qui me reproche de signaler trop souvent les erreurs de mes devanciers. Pourquoi donc accepterais-je ces erreurs ? Pourquoi les passerais-je sous silence ? On consulte les livres de ces écrivains. Je veux que l'on possède aussi leur correctif. Si je trouve une erreur dans Tanguay je la signale. Qui a le privilège de se tromper et de n'être pas repris ? Bibaud est un rude travailleur, mais s'il enmêle la chaîne d'une narration, on prend le fils pour le père, je le dis. Je dis ce que je sais. Que l'on s'arrange ensuite ! Depuis trente ans que je pense tout haut, c'est-à-dire, que j'imprime à mesure que je pense, j'ai indiqué bien des erreurs, mais je n'ai jamais attaqué personne.

II

Michel, fils de Michel Bégon, épousa Jeanne-Elizabeth de Beauharnais (1). La date du mariage n'est pas connue ; mettons que c'était vers l'année 1700.

En 1710, dit Charlevoix, M. de Beauharnais avait déjà succédé à M. Bégon dans l'intendance de La Rochelle et de Rochefort. Etait-ce le père Bégon ou son fils ? Et lequel des Beauharnais ?

(1) Dans mon article du mois dernier, j'ai oublié de dire que François de Beauharnois, l'intendant du Canada, se qualifie de chevalier, seigneur de la Chaussée, Beaumont et autres lieux, dans une pièce du 21 avril 1705. (*Titres Seigneuriaux* page 62.)

Les sieurs Jacques et Antoine-Denis Raudot, père et fils, se retirant de l'intendance du Canada, on désigna Michel Bégon pour les remplacer. Gédéon de Catalogne écrit, dans son *Recueil*, sous la date de 1711 : " M. Bégon, nommé intendant du Canada, ne s'y rendit point. Cependant l'indisposition de M. Raudot, père, par le conseil des médecins, le contraignit de passer en France, après avoir commis M. d'Aigremont aux affaires de l'intendance, de quoi il s'acquitta très-bien."

Antoine-Denis Raudot était passé en France en 1710, son père restant à Québec jusqu'à l'année suivante.

M. Ferland dit : " M. Bégon, inspecteur général de marine et ordonnateur du département de Rochefort, avait été nommé, en 1710, intendant du Canada, mais il ne put se rendre à Québec avant le mois de septembre 1712."

Cette année 1712, un M. de Beauharnais était intendant à la Rochelle et à Rochefort, d'après le même auteur.

Charlevoix (II. 512) note que Michel Bégon, intendant du Canada, était fils de Michel Bégon, ancien intendant des îles d'Amérique. Ceci parait certain.

La commission du nouvel intendant est du 31 mars 1710. Le roi l'y qualifie " d'inspecteur général de la marine et ordonnateur au département de Rochefort." (*Edits & Ordonnances* III. 63).

Bégon apportait ici des vues larges. Il entendait l'extension de la Nouvelle-France vers l'ouest. Au moment de la décadence de Louis XIV en Europe, cette politique américaine avait à la fois de la hardiesse et du bon sens. Il pénétra mieux que Vaudreuil les mystères de notre continent. Tous deux étaient hommes à faire de grandes choses—mais le grand siècle était fini. Le gachis de la Régence pesa sur Bégon, sur le Canada, sur tout un monde. L'intendant eut

beau se préparer, à l'aide des mémoires de Perrot, à dominer le centre de l'Amérique du Nord, on ne le comprit pas et il n'eut pour toute satisfaction que le plaisir de laisser à son parent Beauharnais l'accomplissement de ses vues. Beauharnais, mal secondé. mais courageux, porta le nom de la France aux plaines que traverse aujourd'hui notre chemin de fer du Pacifique. Il se servit de La Vérenderye, un homme incomparable, et, avant que de retourner en France, il sut où étaient situées les Montagnes-Rocheuses, ces bornes du monde américain.

La nuit du 5 au 6 janvier 1713, à Québec, le palais de l'intendant brûla. M. et madame Bégon se sauvèrent en robe de chambre. Quatre de leurs gens y périrent. Quelques mois plus tard, naquit leur premier enfant, Michel, qui mourut en 1715.

Dans la *Biographie Universelle*, publiée à Paris en 1844, je trouve cette note qui m'étonne par sa nouveauté : " Raymond-Balthazar, marquis de Phelypeaux, secrétaire d'Etat et diplomate, né en 1671, mourut en 1713, au Canada, où il avait été envoyé comme gouverneur " Le gouverneur du Canada était alors M. de Vaudreuil. Que devons-nous penser de ces lignes ? Erreur ou vérité ?

Les années 1713-15 furent activement employées par Vaudreuil et Bégon. Ces deux puissances ne s'accordaient pas toujours, mais le résultat de leur travail n'en est pas moins une preuve de leur intelligence et de leur patriotisme. S'ils différaient d'opinion dans les moyens à prendre, ils entendaient bien tous deux contribuer au développement de la Nouvelle-France et à la grandeur du roi. Nous savons que les privilèges et immunités que possédaient en ce pays, comme aussi en France, les gouverneurs et les intendants, étaient la source de malentendus déplorables entre eux, et dont la chose publique souffrait invariablement.

M. de Vaudreuil se voyant assuré de la paix du côté des Anglais et des Iroquois, " songea sérieusement, de concert avec M. Bégon, successeur de M. Raudot, à fortifier et peupler la colonie, où il voyait avec douleur que le nombre des habitants semblait diminuer, au lieu d'augmenter." (Charlevoix II, 402.)

Nicolas Perrot écrivait, entre 1712 et 1717, son précieux mémoire sur les mœurs et coutumes des Sauvages de l'Ouest, à la demande de Bégon. Cet intendant passa le manuscrit au Père Charlevoix qui sut en faire bon usage.

Le 27 août 1715, naquit Elizabeth, fille de Michel Bégon, laquelle fut baptisée à Québec, le 14 mars 1717, dans la chapelle du palais de l'intendant. D'où provenait ce délai entre la naissance et la cérémonie du baptême ? Probablement de ce que l'on voulait avoir un parrain qui ne se trouvait pas sur les lieux. En effet, l'acte au registre de la paroisse constate que ce répondant fut Messire François Bégon, chevalier, conseiller du roi, grand-maître des eaux et forêts de France, département de Blois et Berry, représenté par le sieur Jean Martel, marchand, seigneur de la rivière St. Jean, en Acadie. Ce François Bégon pouvait être un frère de Michel Bégon, père.

Michel Bégon, intendant du Canada, fit baptiser, à Québec, en 1718, sa fille M-Madeleine ; en 1719 Catherine ; en 1723 François-Louis, et en 1728 un enfant qui mourut aussitôt.

M. de Chazel, qui devait remplacer M. Bégon, périt en 1725 dans le naufrage du *Chameau* avant que d'avoir vu la colonie. Le marquis de Beauharnais étant nommé gouverneur de la Nouvelle-France, arriva à Québec vers la fin du mois d'août 1726, accompagné de M. Dupuis pour remplacer M. Bégon.

Madame Bégon était sœur de M. de Beauharnais le nouveau gouverneur, et celui-ci était frère de M. de Beauharnais qui avait été intendant en Canada.

M. Tanguay dit que notre intendant Bégon se nommait Claude-Michel. N'était-ce pas plutôt son frère qui portait ce double nom de baptême ? Il dit aussi qu'il était enseigne de vaisseau, capitaine des troupes (sont-ce là des grades applicables à un intendant ?) Je crois que, sur quelques points, il y a confusion entre les deux frères.

Dès son arrivée en Canada, on voit que " Michel Bégon " s'intitule : " chevalier, seigneur de la Picardière, Murbelin et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils et au parlement de Metz, intendant de justice, police et finances de la Nouvelle-France." (*Edits & Ordonnances* III. 158.)

Au moment où M. de Vaudreuil mourait dans son gouvernement de la Nouvelle-France, montait au pouvoir, à Versailles un personnage de la famille Philippeaux qui a joué un grand rôle dans les affaires d'Europe et d'Amérique. C'est lui sans doute qui désigna M. de Beauharnais pour le premier poste de la Nouvelle-France.

J. Frédéric Philippeaux, comte de Maurepas, né en 1701, eut dès 1725 le portefeuille de la marine et celui de la maison du roi. Son pouvoir dura jusqu'en 1749. Il reparut aux affaires en 1771, et s'y maintint jusqu'aux premières crises de cabinet qui firent présager la révolution.

L'intendant Bégon paraît être repassé en France en 1728, sinon plus tard. Il fut nommé intendant du Havre et des armées navales, puis mourut en 1753 dans la soixante et dix-septième année de son âge, ce qui le fait naître en 1676. (Daniel : *Officiers de l'Acadie*, 69.)

III

Claude-Michel Bégon, frère de l'intendant, épousa, à Montréal en 1718, M-Elizabeth Rocbert et en eut une fille (1719) qui se maria avec M. de Villebois, puis un garçon (Claude 1724) sans compter d'autres enfants dont les actes de naissance n'ont pas été retrouvés. (Tanguay II. 188).

En 1730, à propos des demandes d'avancement, on voit le nom du "chevalier Bégon," accompagné de la note suivante : "Cet officier a très bien servi dans la marine. Il est depuis 18 ans dans la colonie et a plusieurs blessures considérables. Il convient de lui accorder cette place." (Daniel : *Aperçu*, 49).

En 1732, est major à Québec, le chevalier Bégon, âgé de 45 ans, ce qui le fait naître en 1687. (Daniel : *Aperçu*, 50).

Cette même année, il y avait au pensionnat des Ursulines de Québec trois demoiselles Bégon. La plus jeune, âgée de six ans, mourut l'année même. (*Les Ursulines de Québec* II. 174).

En 1739, M. Bégon était lieutenant du roi à Montréal, avec M. de Beaucourt comme gouverneur et le baron de Longueuil major. (Daniel : *Aperçu*, 55).

M. Rigaud de Vaudreuil (frère de celui qui était gouverneur de la Louisiane et qui revint de cette colonie pour prendre les rênes de l'administration du Canada en 1755) était gouverneur des Trois-Rivières en 1742. Il fut remplacé par M. Bégon, car à l'acte de mariage du chevalier Antoine-Gabriel Benoist avec Melle LeBert, à Montréal, le 8 novembre 1743, je lis : "Furent présents : le marquis de Beauharnais, gouverneur de la Nouvelle-France ; M. de Beaucourt, gouverneur de Montréal : Michel Bégon, chevalier de l'ordre de St-Louis, gouverneur des Trois-Rivières et son épouse Catherine Rocbert. (Daniel : *Grandes Familles*, 32. 165).

Le 7 mars 1745, aux Trois-Rivières, "madame de Bégon, gouvernante" est marraine de Louise-Marie, fille du chirurgien Alavoine. Le parrain est "Louis Liénard, écuyer, sieur de Beaujeu, chevalier de St-Louis, et lieutenant du roi."

Le 9 avril 1746, même endroit, Rigaud de Vaudreuil est mentionné avec le rang de major de la ville, à l'occasion du baptême de "Marie-Charlotte *Hyabac*, anglaise de nation,

prise à Sarasto le 9 février" de la même année. Un peu plus loin, même année, je vois au registre de la paroisse des Trois-Rivières, M. "François Rigaud de Vaudreuil" qualifié de gouverneur de la ville ; sa femme est Louise Hertel de Fleury.

Le 15 janvier 1748 "Rigaud de Vaudreuil, chevalier de St Louis, commandant aux Trois-Rivières," est parrain, en ce lieu, d'une petite Algonquine. Le 27 janvier, au registre de la même paroisse, il est dit "major des Trois-Rivières et commandant actuel" : en cette circonstance il est parrain de Marguerite Rebecca Price, anglaise de nation, âgée d'environ douze ans.

Le 30 avril, même année, disent les *Paris Documents* (X. 159) M. Bégon, gouverneur des Trois-Rivières, mourut à Montréal.

M. Tanguay note que M. Bégon était commissaire-ordonnateur du gouvernement des Trois-Rivières, sans préciser la date. Dans l'ouvrage intitulé les *Ursulines de Québec* (II. 174) il est dit que M. Bégon était capitaine.

Rigaud de Vaudreuil garda le gouvernement des Trois-Rivières, après la mort de M. Bégon. Ici je complète la liste des gouverneurs des Trois-Rivières, à la suite de recherches qui m'ont occupé durant vingt-cinq années. L'intervalle de 1742 à 1749 était restée la dernière à combler—mais à l'aide de la persévérance tout se découvre.

M. l'abbé Daniel dit que la famille de notre intendant Bégon est actuellement représentée en France par madame Bégon, comtesse de la Rosière.

Québec, Montréal, Trois-Rivières, qui se montrent soucieux de rappeler nos souvenirs historiques, devraient baptiser une rue ou une place publique d'après l'intendant ou le gouverneur Bégon.

BENJAMIN SULTE.

COINS DE PAYSAGES.

I

Juillet, trois heures du matin.—La terre est d'un gris doux, très vague ; point de couleurs sur les arbres ni dans le ciel ; les prairies, la lande, les haies, tout est d'un ton effacé, à peine ourlé, çà et là, d'une ligne plus sombre.

Pas une feuille ne remue. Un oiseau trop tôt réveillé balbutie un gazouillement, puis, s'arrête tout-à-coup, effrayé de troubler le silence de cette aube.

Il semble qu'un respect religieux se soit étendu sur le monde, et que les rumeurs terrestres n'osent s'élever vers cette sérénité qui plane si haut au-dessus des angoisses humaines.

Un bruit, un seul, colossal et mesuré. Sous le ciel indécis, la mer bat son plein. Sur le galet la grande lame déferle régulièrement à coups sourds, et les cailloux qu'elle retourne descendent la pente avec un roulement de tonnerre. C'est la formidable plénitude de la force vivante. Entre deux vagues, pendant que l'eau se ramasse sur elle-même avant de s'écouler, le grand silence se fait entendre avec une majesté sans égale. Sous le ciel sans couleur, sur la terre sans mouvements, le silence et l'Océan se regardent face à face.

II

La brume blanche, légère, diffuse, s'étend sur la vaste mer.

Tantôt épaisse, tantôt si légère qu'elle est transpercée et toute dorée par le soleil, elle flotte très lentement, bercée par le mouvement des vagues.

Par trouées, de ci, de là, un rayon tombe droit sur l'Océan. C'est alors une splendeur indistincte dont la chaleur et l'éclat voilé donnent à cette ouate humide une indicible douceur. L'atmosphère semble être une vapeur d'or pâle, où les objets perdent leur forme et leur couleur, pour se fondre en une clarté unique, mystérieuse, impondérable.

La tiédeur nous envahit : on n'ose remuer de peur de rompre le charme. La brume, qui nous frôle lentement et s'enroule sur elle-même, semble la caresse timide d'une main douce et furtive.

III

Le vieux cheval broute lentement sa pitance entre ses dents usées ; le petit âne gris s'approche et regarde avec envie la mangeoire encore pleine.

Que tout le monde soit heureux, puisque le soleil rit dans les feuillages, dessinant sur la route de fantastiques arabesques !

Le cheval, plus sage qu'un homme, regarde sans jalousie le petit âne qui mange avec confiance dans nos mains creusées le son mouillé, mêlé d'avoine : tous deux mâchent de compagnie d'un air paisible et satisfait.

Les cloches sonnent midi, les enfants sortent de l'école avec un joyeux tumulte, les coqs chantent, l'âne brait, toute la terre se réjouit.

Quel bonheur de vivre sous le ciel bleu, sous les arbres verts, l'âme tranquille et bonne !

IV

La joie du jour rit dans les herbes, dans les buissons, dans les chemins creux, au bord des sources, sur les grandes routes larges et unies.

Dans l'air vif et clair, chauffé par le soleil clément, la gaité se tient suspendue : elle répand sur toute la nature une impression de jeunesse et de liberté.

Les carrioles passent, emportant des bouquets de jeunes filles qui chantent ; les chevaux courent vite sans qu'on les menace du fouet ; les piétons marchent d'un pas alerte, et vous saluent en souriant. L'éclat de rire sort des lèvres comme une fusée, et le vent l'emporte au loin sur les champs de blé mûr. La bonté rayonne des êtres heureux, les pauvres qui s'approchent s'en retournent les mains pleines, et l'aumône est doublée d'un sourire.

V

Devant la fenêtre, les vulgarités de la vie : les cailloux grossiers, le tas de charbon, les débris de coquillages, les herbes grêles et rares.

On lève un peu les yeux, et l'on aperçoit l'Océan sans bornes, les splendeurs du ciel, l'immense joie de l'infini...

Il ne faut que savoir lever un peu les yeux.

VI

Avant que tombe la nuit, déjà si proche, le ciel est rose, la mer est rose.

Sous la tendre clarté, la maison, la route, les visages, les robes claires, tout est devenu rose. Puis la lueur décroît et disparaît. Tels les sourires trompeurs de la vie, qui n'est jamais clémente que pour un instant.

L'âme est triste, la nuit est tombée.

HENRY GRÉVILLE.

Mme DE HAUTEFEUILLE.

(NOUVELLE)

Un jour terne d'hiver pénètre à peine à travers les croisées grillées de la salle du tribunal révolutionnaire. Deux ou trois lampes fumeuses, pendues au plafond, éclairent la table où s'appuient le président et ses accolytes, et permettent de distinguer les accusés à la barre, mais le reste de l'immense pièce demeure obscur, la lueur blafarde qui vient du dehors ne parvenant pas à diviser l'ombre.

Dans cette ombre, pareils à autant de fantômes, ceux qui doivent encore être interrogés ce jour même sont assis, le dos appuyé au mur. Leur groupe est nombreux et sombre : ils se savent d'avance voués à la mort. En cette époque,—décembre 1793,—où l'échafaud frappe sans relâche, ceux qui, après des jours de prison plus ou moins longs, sont appelés à subir un jugement, invariablement suivi d'une condamnation, savent bien que rien ne les sauvera, et chacun d'entr'eux, quelle qu'ait été sa manière de vivre, regarde la dernière heure en face.

Non loin du groupe principal, assez près d'une des étroites fenêtres pour qu'il soit possible de distinguer ses traits, une femme, à moitié renversée sur sa chaise, les yeux fermés, semble insensible à tout ce qui se passe autour d'elle. Elle paraît avoir de trente à trente-cinq ans, et sa beauté est merveilleuse. En réalité, elle a plus de cet âge, mais ceux-là seuls pourraient le dire qui le savent réellement, car, malgré la souffrance et l'angoisse, cette adorable figure, aux lignes d'une pureté sans égale, entourée des boucles épaisses de ses cheveux blonds sans poudre, est marquée du double sceau de la jeunesse et de la virginité.

C'est Mme la marquise de Hautefeuille.

Elle s'est vue, au moment où elle espérait s'éloigner de Paris avec deux de ses amies, arrêtée et jetée en prison ; on l'y a gardée deux mois : aujourd'hui, on va la juger, et la condamner sans nul doute.

Elle est donc là, insensible en apparence, ayant abaissé comme un voile, entre elle et le reste du monde, ses paupières frangées de cils épais sur le regard ardent de ses yeux noirs. Elle veut être seule avec elle-même, à ces approches du dernier jour. Pas une pitié ne doit la surprendre, pas une terreur ne doit l'affaiblir ! Au moment de quitter la vie, cette vie se représente toute entière à sa pensée, et, tandis que, une à une, les victimes appelées se lèvent tour à tour, elle, poursuivant son rêve, loin de l'épouvantable lieu à l'horreur duquel elle se dérobe, évoque d'autres images.

Elle venait d'avoir seize ans, et, accomplie en toutes choses, excitait autour d'elle l'admiration et la joie. Elle se revoyait dans sa chambre, devant sa grande glace, revêtue de ce déshabillé en pékin fleur de pêcher, dont la nuance exquise luttait avec celle de ses joues, s'admirant naïvement, tout en repétant ce pas de gavotte qu'elle venait d'essayer avec le jeune duc de Vieuville. On frappait à la porte. " Entrez, " disait-elle, en restant sur la pointe de ses petits souliers, et le comte de Sesmaisons, son père, entrait.

Quelques paroles échangées ; puis, après l'avoir fait asseoir à ses côtés, le comte, adoucissant sa froideur :

—Eh bien ! Estelle, comment trouvez-vous le marquis de Hautefeuille, avec qui vous venez de dîner ?

—Léonce !. . . s'est-elle écriée étourdiment.

—Non, non, pas son petit cousin, ma fille, pas le baron,—l'oncle.

—Le vieux, alors, mon père. Oh! il a l'air excellent!

—Il l'est en effet, vous l'avez bien jugé; de plus, riche à millions, noble comme pas un: bref, il vous fait l'honneur de vous demander en mariage.

—Lui! mais il a au moins quatre-vingts ans, mon père!

—Soixante-huit, pas un jour de plus. Cette union me convient de tous points: j'ai accepté. Dans deux mois, vous serez Mme de Hautefeuille.

Lui prenant le menton, il déposait un baiser sec sur son front, et quittait la chambre.

Quelle explosion de douleur quand elle fut seule! Elle se regardait toujours, elle s'écriait à travers ses pleurs: "Ce vieux, à moi... Oh! mon Dieu, à quoi me sert-il donc d'être si belle?" Puis, peu à peu, elle s'était calmée; elle s'était dit qu'entre seize ans et soixante-huit il y avait une telle différence, que le marquis, dut-il vivre vingt ans encore,—vingt ans! quel siècle lorsque l'on en a seize!—la laisserait veuve à un âge où elle pourrait se remarier et être heureuse. Ses larmes s'étaient séchées, le sourire avait reparu, et elle s'était reprise, avant d'appeler ses femmes pour la déshabiller, à danser la gavotte, en songeant à ce que dirait René de Vieuville, son ami d'enfance, quand elle lui annoncerait....

—Le ci-devant curé de l'église du ci-devant Saint-Merry!

Le groupe des prisonniers s'est éclairci, et la voix qui appelle s'est élevée d'autant plus formidable, qu'elle désire plus sûrement être immédiatement entendue.

La jeune femme tressaille, arrachée à son rêve; elle ouvre les yeux, et voit passer un prêtre, marchant d'un pas ferme malgré l'âge qui le courbe, et dont les cheveux blancs entou-

rent comme d'une auréole un visage ordinaire, mais qui emprunte aux circonstances présentes une sorte de grandeur.

—Tes noms, prénoms et qualités ?

—Lambert Gérard, prêtre.

L'interrogatoire continue, mais la marquise n'écoute plus. Ce nom de Lambert, saisi au passage, l'a replongée de nouveau dans le passé.

C'était au château de Hautefeuille, un castel Louis XIII perdu dans la verdure, aux environs de Melun : un abbé Lambert aussi, le brave curé de Saint-Exupère, y venait chaque semaine faire la partie de tric-trac avec le marquis. Elle entendait, du parc où elle cueillait des roses, non loin des fenêtres du salon, le bruit des cornets, jetant les dés, et elle entrait, comme une bourrasque, et elle lançait, l'une après l'autre, deux fleurs de son bouquet au milieu du damier : " Pour vous, monsieur le curé, pour vous, marquis," disait-elle,—et le marquis, bien qu'il fut amateur passionné et qu'il tremblât de voir déranger *ses points*, passait galamment la rose à sa boutonnière, et baisait la main de sa jeune femme avec une grâce qui eût fait envie à plus d'un conquérant.

En vérité, elle avait eu bien tort d'avoir si peur de lui ! De quels soins ne l'entourait-il pas ? De quel amour de père, de tendre père, ne choyait-il pas cette enfant, la joie de son cœur et de ses yeux ? Ses désirs étaient des ordres, ses caprices des volontés, auxquels tous devaient obéir. Jamais le marquis n'était aussi heureux que lorsque, revenue d'une de ses " fugues," comme il disait, fugues de cinq ou six jours passés dans la capitale, avec mamzelle Annette, sa première femme de chambre, la marquise entrait un beau matin lui présenter, comme si elle l'eût quitté la veille, son front à baiser, avec un air légèrement contrit qui ravissait le bonhomme.

—Allons, allons, petite, disait-il, en lui tapotant la joue, je vois ce que c'est ; nous avons fait des folies, nous avons été à la comédie avec Mme de Chameroy, et nous avons tout dépensé pour une merveilleuse toilette comme si vous aviez besoin de quoi que ce soit pour vous parer ! Enfin. . .enfin. . . nous n'avons plus un sol, n'est-il pas vrai ?

—Pas un sol, monsieur le marquis,—et elle lui faisait une grande révérence.

—C'est ça. . . . je m'y attendais bien. . . . Allons, prenez petite,—il lui mettait dans les mains une bourse très lourde,— et surtout soyez plus économe.

Le beau baiser qu'elle lui donnait, en lui jetant les bras autour du cou, comme à son grand-père ! et lui de rire, et de dire, moitié souriant, moitié attendri : " Oui, oui, aimez-le bien, votre intendant, marquise, et surtout, soyez plus économe ! "

—Le citoyen Jacques Duval !

Un homme à l'encolure puissante, avec quelque chose de révolté sur le front, de farouche dans le regard, se lève à cet appel.

Il n'est ni marquis, ni comte, ni le moins du monde noble ; il eût été pour la République, si ceux placés plus haut que lui, et qu'on lui a appris à respecter dès l'enfance, lui eussent montré ce chemin-là. Entraîné plus par dévouement que par conviction, dans un complot royaliste, il a été dénoncé, et le jour est venu où il doit payer de sa tête ce qu'il regrette d'avoir fait, ce qu'il se dit qu'il ferait encore, ce qu'il ne veut pas renier avoir accompli.

Il passe près de Mme de Hautefeuille sans la regarder.

Le rêve de celle-ci continue.

—Je crois que ma charmante marquise aurait quelque envie de danser ce soir.

La charmante marquise montrait ses dents divine dans un sourire approbateur, et le marquis faisait chercher les violons, envoyait des invitations dans le voisinage, et, tout guilleret, battait la mesure de sa place, en voyant, gracieuse et belle à miracle, tenant en mains son éventail de plumes, qu'elle maniait avec une élégance incomparable, son adorable compagne danser la chacone en face d'un hobereau des environs.

Elle avait vécu quinze années avec lui, les quinze plus belles années de sa vie, quinze années pendant lesquelles il fut constamment à ses pieds. La traitant comme une fille adorée, il eut encore avec elle tous les raffinements de la galanterie la plus exquise. Il mourut en lui souriant, en la bénissant du bonheur qu'elle lui avait donné, sans songer qu'il avait rendu la tâche si facile ! Il y a d'adorables cœurs qui, se sacrifiant pour les autres, remercient encore, lorsqu'on leur rend quelque menue monnaie en échange de l'or pur qu'ils prodiguent.

La jeune veuve pleura son époux avec une amertume profonde ! Personne ne le remplaça dans son cœur. Malgré les demandes sans nombre de prétendants faits pour tourner bien des têtes, elle ne voulut jamais se remarier; et elle disait à une de ses amies, cinq ans après la mort de M. de Hautefeuille : " Oh ! voyez-vous, mon cher bon vieux, j'y pense toujours ; jamais, non, jamais je ne pourrai l'oublier ! Il a été si bon, si tendre, si paternel pour moi ! Quand je songe que j'avais peur de lui, le cher cœur ! Je dis mon chapelet tous les soirs pour le repos de son âme, c'est pour moi un devoir sacré, auquel je ne manque jamais, et cependant, il ne doit pas avoir besoin de prières..."

—Le citoyen Latouche !

—Tes noms, prénoms et qualités ?

—Jacques-Henri, marquis de la Touche, duc de Sardice.

Un noble de race, cette fois, un talon rouge entre les talons rouges, un ancien compagnon des orgies princières, se moquant de nos origines et de nos destinées futures comme d'une guigne, palsambleu ! Joueur, voire même débauché, mais retrouvant en ce lieu, à cette place, devant ce peuple qu'il ignore, et qui momentanément, il l'espère bien, est le maître, son orgueil, son courage, et le mépris le plus absolu de la mort. Il se découvre devant Mme de Hautefeuille. Elle croit le reconnaître ; elle le reconnait, en effet, en l'entendant nommer : elle l'a vu quelquefois aux bals de la cour.

—Le citoyen Séverin !

Un jeune homme, un tout jeune homme, un de ces gardes-du-corps, un de ces amoureux de la reine, qui se seraient fait mille fois hacher pour elle, un enfant de vingt ans à la lèvre rieuse sous sa moustache brune. Il meurt, celui-ci, sans avoir eu le temps de boire à la vie. Il a, en passant près d'Estelle, un regard plein d'admiration : il est de ceux qui peuvent sourire à l'amour, tandis qu'on aiguise la hache, et, se reculant pour ne pas effleurer sa robe, il la salue profondément. Elle le suit des yeux, comme malgré elle, et son cœur bat sans qu'elle sache pourquoi.

Et, quand elle entend cette voix douce et mâle répondre : " Gaston-Roger, vicomte de Saint-Séverin, garde-du-corps de Sa Majesté la Reine," elle se dit qu'on tarde bien à appeler la marquise de Hautefeuille. Elle a hâte, elle aussi, de confesser sa foi.

—La citoyenne Sesmaisons !

—Enfin !

—Tes noms, prénoms et qualités ?

—Estelle-Jeanne-Alix de Sesmaisons, marquise de Hautefeuille.

—Arrêtée comme suspecte, qu'as-tu à dire pour ta défense ?

—Rien.

—C'est peu ! Reconnais-tu avoir voulu fuir ton pays pour pactiser avec l'étranger ?

—Je fuyais le pays que vous ensanglantez de vos meurtres ; je ne pactisais avec personne.

—Veux-tu crier : " Vive la République ? " lui demande Herman, qui préside, fasciné malgré lui par la beauté surhumaine de cette femme.

Mais elle : " Vive le Roi ! " Et ses yeux rayonnent !

Elle est reconduite en prison. La femme du géôlier, pauvre créature obligée de vivre au milieu du sang, vient lui apporter quelque nourriture.

—C'est pour demain, lui dit avec calme Mme de Hautefeuille ; vous n'oublierez pas ma robe, n'est-ce pas, Louise ?

—Oh ! non, madame... non, citoyenne.—Et elle s'éloigne en pleurant.

Restée seule, la marquise s'étend sur son grabat ; elle n'espère pas dormir, mais elle se repose, et fidèle au souvenir de son " cher vieux," elle dit deux fois son chapelet, en comptant les dizaines sur ses doigts. Le sommeil vient, sans qu'elle s'en aperçoive, et ses lèvres balbutient les derniers *Ave* tandis que ses yeux se ferment. A cinq heures du matin, elle s'éveille : Louise lui apporte ce qu'elle lui a demandé, une robe blanche, gardée précieusement pour cette dernière toilette. Ainsi parée, avec un grand fichu de linon croisé sur la poitrine, elle est, avec ses yeux noirs qui brillent et ses cheveux qui flottent, l'incarnation même de la beauté.

On appelle les condamnés : il faut descendre. L'escalier est long, noir, étroit, les marches glissantes ; elle met, malgré elle,

beaucoup de temps à le parcourir. Quand elle arrive dans la cour, elle distingue, parmi le jour naissant, la charrette déjà pleine. Une bise aigre souffle, le ciel est gris, et de petits grains de neige volètent çà et là. On entend les vociférations des sans-culottes : coiffés du bonnet rouge, ils injurient les malheureux, que des municipaux à cheval se préparent à escorter. Sur cette charrette, elle reconnaît plusieurs de ceux qu'on a jugés avec elle, le vieux prêtre, l'homme à l'aspect sombre, le marquis de la Touche et le jeune garde du corps. Tous quatre, malgré leur courage, ont, à cette dernière étape de leur vie, une attitude moins fière qu'en face du tribunal ; mais quand ils la voient sereine et calme, belle et pure, semblable à un ange de lumière, se préparer à les suivre, ils se redressent, ne voulant pas avoir à rougir devant une femme.

L'appel est fini, le bourreau monte derrière les victimes... Elle s'élance, voulant monter aussi, mais cet homme, quelque brutal qu'il soit, quelque habitué qu'il puisse être à contempler d'épouvantables spectacles, demeure stupide devant une telle apparition.

—Il n'y a plus de place, crie-t-il en repoussant brusquement la marquise : et puis, d'ailleurs, tu es trop belle, toi ; va-t-en, ce sera pour demain ! Et, avant qu'elle ait le temps de protester, il donne le signal du départ.

Le prêtre la bénit de loin, le marquis la salue encore, tandis que Saint Séverin lui envoie toute son âme dans un baiser, et que, ému, subjugué, acquis enfin à cette cause pour laquelle il meurt, Jacques Duval crie d'une voix retentissante : " Vive le Roi ! "

Dans l'air âpre d'un matin de décembre, la charrette s'ébranle, les roues sonnent sur le pavé où fond la neige, et, pour répondre à ce cri de bravade suprême, devant cette femme dont la mort n'a pas voulu, devant ces hommes qu'elle aide à bien mourir, la foule, roulant sur la place, entonne le *Ça ira !*

NOEL BAZAN.

LES DRAMES DE BERLIN

I.—KLEIST

Il y a eu en Allemagne deux poètes du nom de Kleist, tous deux Prussiens, tous deux de naissance nobiliaire, tous deux à peu près sans fortune, et par là obligés de lutter contre les difficultés de la vie, tous deux enfin s'étant fait par leurs œuvres un nom assez notable dans l'histoire littéraire de leur pays. Mais, avec ces similitudes, entre l'un et l'autre quelle différence !

Le premier, par la droiture de ses sentiments, par son courage, par la délicatesse de son esprit et la dignité de sa conduite, nous apparaît comme un des preux et galants chevaliers de l'ancien temps.

Le second, avec son irritabilité fiévreuse, ses ardentes résolutions, ses tristesses morbides et son désespoir, nous représente une des maladies morales de notre siècle.

Ewald de Kleist, ayant fait de bonnes études dans un collège de jésuites de Pologne, puis à Dantzig et à Kœnigsberg n'aspirait qu'à se livrer paisiblement à ses goûts littéraires et scientifiques, sous le toit paternel, dans son agreste province de Poméranie. Déjà, il avait dans le cœur le plus doux stimulant du poète. Il aimait et il était aimé. Dans ses rêves de jeunesse, il se faisait un paradis terrestre d'une maisonnette au bord d'un lac solitaire, à l'ombre des bouleaux. Sa famille, formait pour lui de tout autres projets. Elle voulait qu'il suivît la carrière militaire, et comme il avait le sentiment du devoir filial, il obéit.

Après avoir passé quelque temps dans l'armée danoise, où ses parents comptaient pour lui sur des protections qui ne lui

furent d'aucune utilité, il revint en Prusse, et entra avec le grade de lieutenant dans le régiment du prince Henri, frère du roi. Il fit bravement et sans accident la première campagne de Silésie. A la seconde, il fut dépouillé de tout ce qu'il possédait, dangereusement blessé, et faillit périr par la maladresse du chirurgien qui devait le panser. Il rentra dans sa morne garnison de Potsdam, malade, sans argent, sans la moindre récompense pour ses loyaux services, oublié de ses chefs, tout seul au milieu d'une réunion d'officiers que le roi Guillaume avait façonnés à sa rude école, et qui ne pouvaient dans leurs habitudes grossières, s'associer aux délicats instincts du jeune lieutenant.

Dans sa malheureuse situation, il conservait pourtant un espoir, une joie, une image idéale, l'image de sa chère Wilhelmine, et il apprit que la jeune fille à laquelle il pensait sans cesse venait de se marier avec un habile homme, possesseur d'un joli domaine dont il tirait un bon revenu. Kleist reçut cette nouvelle avec une douloureuse résignation, et ne livra point son cœur à un autre amour. Celle qui l'avait charmé aux jours de sa jeunesse resta jusqu'à sa dernière heure sa Laure et sa Béatrice.

Pauvre, triste, délaissé, il exhala sa douleur dans ses vers. Il composa des chants plaintifs et des cantates religieuses dont une fut adoptée par l'armée. Puis un poète vint à lui, le généreux Gleim, qui lui donna un nouvel élan par ses témoignages d'affection et ses encouragements. Kleist acheva son travail capital, *le Printemps*, un poème didactique dans lequel il y a encore un peu trop de bergers et de bergères, de rubans roses et d'images de convention ; mais à côté de ces défauts des qualités essentielles, des descriptions très bien faites, une douce sensibilité, et, en un très grand nombre de pages, un vrai coloris.

Cette œuvre fut accueillie, dès sa première publication,

avec une vive sympathie par tous ceux qui s'intéressaient au développement de la littérature allemande.

Le brave Kleist songeait que ce succès pouvait aider à sa fortune, et dans son nouveau rêve, il se trompait encore.

Une des ballades symboliques de Schiller nous représente le poète errant à l'écart, absorbé dans ses rêves, tandis que Jupiter distribuait les biens de la terre, et arrivant près du dieu suprême quand le partage était fait.

Depuis cet âge olympique, le sort des poètes a peu changé. Ils ne se signalent guère par l'étendue de leurs propriétés territoriales, ni par leur influence dans les affaires des banquiers, et si jamais la malheureuse unité italienne peut se relever de l'abîme de son déficit, je ne pense pas que ce soit à l'aide de leurs capitaux.

En Allemagne, de notre temps, Gœthe est devenu premier ministre de Weimar, et l'idyllique Matthisson, conseiller privé du duc de Wurtemberg. Les autres poètes n'ont pas fait fortune.

Au siècle dernier, ils étaient encore plus pauvres. Klopstock n'aurait pu finir sa *Messiade* sans la munificence du roi de Danemark, qui le gratifia d'une pension. Gleim, l'auteur d'un recueil de chants guerriers, qui fut longtemps très populaire, donnait des répétitions de grec et de latin pour subvenir à ses besoins. Voss, le traducteur d'Homère, était instituteur dans un village ; et Burger, l'illustre, l'infortuné Burger, sollicitait vainement un secours du grand Frédéric.

Mais il faut dire que de tous les souverains de l'Allemagne, nul peut-être ne connaissait moins que Frédéric les productions littéraires de son pays. Il n'aimait que la littérature française. Un jour, un Français, passant à Potsdam et dési-

rant être admis près de lui, s'avisa de lui adresser ces quatre mauvais vers :

Superbes bâtiments, goût, génie et beaux-arts,
Tout ici nous retrace une image de Rome.
Et si vous cherchez un grand homme,
Frédéric lui seul vaut les deux premiers Césars.

Immédiatement ce plat rimeur est introduit dans le palais de Sans-Souci. Un poète allemand, avec les plus belles strophes, n'aurait pas eu le même succès.

En 1757, pendant son court séjour à Dresde, Frédéric cependant voulut voir Gellert, le bon Gellert, dont tout le monde vantait à la fois les œuvres et les vertus. Il s'entretint quelques instants avec ce vénérable écrivain, lui fit réciter une de ses fables, puis dit froidement après l'avoir congédié : “ C'est le plus raisonnable des savants allemands.”

Frédéric ne manqua pas de lire d'un bout à l'autre les *Saisons*, de Saint Lambert, que l'hypocrite Voltaire, son rival près de madame Du Châtelet, proclamait :

. . . . l'heureux émule,
Du pasteur de Mantoue et du tendre Tibulle,

et qui a été tout autrement et justement caractérisé de nos jours par un excellent écrivain.

Mais, très probablement, le même Frédéric ne lut jamais un des vers du *Printemps*, de Kleist, qui avait mieux vu et mieux senti la nature que le galant marquis.

Un jour vint pourtant où le prince Henri prit intérêt à cet honnête Poméranien, qui joignait à un remarquable talent littéraire toutes les qualités d'un bon officier. Il résolut de

le protéger, et après de longues années de service, Kleist fut élevé au grade de major. Avec quelle joie il annonça cette nouvelle à son ami Gleim, et l'honneur d'être en vertu de son nouveau titre invité à dîner à la table du roi ! Il avait fini par se passionner pour cette carrière militaire dans laquelle il était entré malgré lui, et il n'aspirait qu'à trouver une occasion de justifier son avancement par quelque acte éclatant de courage. Cette occasion, il ne l'eut que trop tôt, et ne la saisit que trop ardemment.

A Kunesdorf, dans l'une des plus terribles journées de la guerre de Sept ans, au moment où Kleist s'élançait contre l'ennemi, une balle lui cassa le bras droit : un coup de mousquet tua son colonel. Il s'avance pour le remplacer ; une balle lui fracasse la main gauche. Il n'en continue pas moins sa marche, entraînant avec lui ses soldats. Une troisième balle lui brise la cuisse et le fait tomber de cheval. On l'emporte hors du champ de bataille ; un chirurgien s'approche pour le panser : à peine avait-il commencé son opération qu'il est tué par un éclat d'obus. Kleist reste sans secours. Le soir, des cosaques se jettent sur lui, le dévalisent et le laissent étendu par terre, hors d'état de se mouvoir. Le lendemain passent des russes qui, avec une charité de samaritain, étanchent ses plaies, allument du feu pour le réchauffer, lui font boire un peu d'eau-de-vie, et lui donnent une portion de leurs vêtements. Les cosaques reparaissent et de nouveau le dénudent. Enfin le pauvre Kleist, apercevant un officier russe, l'appelle et invoque son appui.

Cet officier, le jeune et brave comte de Stackelberg, le couvre de son manteau, le fait placer dans un fourgon et conduire à Francfort. Là, pour la première fois, un appareil chirurgical fut appliqué à ses fractures. Mais c'était trop tard. Affaibli par ses souffrances, épuisé par la perte de son sang, il succomba. Les russes et les autrichiens qui se trouvaient à Francfort rendirent hommage à ce vaillant ennemi, en assis-

tant à ses funérailles. Sur son cercueil il n'y avait point d'épée. Le colonel Bulow y mit la sienne.

Ainsi finit la vie d'un noble soldat du siècle dernier.

Dix-sept ans après, dans cette même ville de Francfort-sur-l'Oder, naissait un autre Kleist, dont le sort devait être bien différent.

Comme son illustre homonyme, tout jeune, Henri de Kleist entrait dans l'armée. Mais, avec sa nature inquiète et tourmentée, il ne pouvait s'assouplir à la discipline militaire, et il quitta le service, ayant le grade de lieutenant.

Comme son homonyme, il aima aussi une Wilhelmine et se fiança avec elle. Mais il la fatigua par l'étrangeté de ses théories et la découragea par l'inconsistance de ses projets, si bien qu'elle finit par céder aux conseils de ses parents, qui l'engageaient à rompre ses fiançailles.

Après avoir donné sa démission d'officier, il se retira à Francfort avec l'intention de se consacrer à l'étude des sciences et l'espoir d'obtenir quelque jour une place de professeur. Mais il était de ces esprits impatients et impétueux qui, du premier coup, voudraient atteindre le but qu'ils ambitionnent et s'irritent de ne pas posséder en un instant ce qui ne peut être acquis que par un long travail.

L'étude, qu'il entreprit fougueusement, sans méthode et sans suite, ne le réjouit point et n'appaisa point l'agitation de ses pensées. Fatigué de ses impuissantes tentatives, il abandonna la vie dans laquelle il était entré, pour se jeter dans les abstractions d'une philosophie dont il ne pouvait approfondir le vrai sens, et par là il augmenta son trouble et sa mélancolie.

Il était, le malheureux Kleist, en proie à une de ces mala-

dies morales plus surprenantes que les maladies physiques, et souvent plus difficiles à guérir.

Il s'était détaché du sentiment religieux qui soutient l'âme en ce monde et l'élève vers l'autre. Il s'était détaché de la rigoureuse loi du devoir, cette cuirasse de l'homme dans l'arène de la vie. Il s'était aussi détaché de la jeune fille dont le candide amour aurait pu avoir sur lui une bienfaisante influence.

Ainsi seul, sans appui et sans direction, il flottait à l'aventure sur la petite barque de ses rêves : *Pobre barquilla !* parfois avec une présomptueuse confiance, parfois avec une triste incertitude, ou un amer découragement.

Un jour, il désirait entrer dans la diplomatie, persuadé qu'il y parviendrait à un poste élevé, puis il se révoltait à l'idée d'engager ainsi sa fière indépendance, et il ne songeait plus qu'à gagner humblement sa vie en donnant des leçons de grammaire ou de philosophie. Puis l'idée lui vint d'aller à Paris étudier les sciences, tout autrement qu'il avait pu le faire à Francfort.

Pour accomplir ce projet, il aliéna la meilleure partie de son petit patrimoine. Il acheta un cheval, une voiture et prit un domestique. Il voulait voyager à son aise. En partant, il écrivait à un de ses amis : " La vie n'a quelque valeur qu'à la condition qu'on en fasse peu de cas. Elle est méprisable dès qu'on y est trop étroitement attaché. Moralement on est mort lorsqu'on ne songe qu'à exister, et celui-là seul est capable de grandes choses qui peut aisément et gaiement sacrifier sa vie."

Après avoir passé quelque temps à Paris, il écrivait à ce même ami : " Vivre, tant qu'on peut vivre, jouir de tout ce qui fleurit autour de nous, faire ça et là du bien où l'on

trouve une jouissance, travailler pour augmenter sa jouissance, vivre et mourir, voilà ce qui nous est révélé par le ciel, et après cela plus rien."

" Oui, insensé est celui qui ne sait pas, sur son coin de terre, profiter du moment qui lui est accordé. Si nous ne jouissions pas gaiement de la vie, nous n'aurions pas le droit de demander au Créateur pourquoi il nous l'a donné. Il doit la jouissance de la vie à ceux qu'il fait naître, et nous devons en user."

En quelques mois, il en était venu là.

Il avait pris en horreur les sciences, qu'il voulait naguère si ardemment étudier. Pour jouir pleinement de sa nouvelle philosophie, il ne songeait plus qu'à s'en aller en Suisse, acheter un champ et une maisonnette. et vivre là, aussi près que possible, de l'état primitif de l'homme, selon les belles maximes de Rousseau.

Il partit en effet, pour la Suisse, et resta quelque temps près de Thun. Mais la solitude du pâtre. la tâche journalière du laboureur, ne lui parurent pas si agréables qu'il l'avait imaginé. Trompé de nouveau dans ses rêves incohérents, il retourna vers son pays.

A Dresde, il rencontra un homme distingué, pour lequel il se sentit tout à coup saisi d'une vive affection. Il le mena de nouveau en Suisse, puis à Paris. Là, il tomba dans une telle hypocondrie, que personne n'osait plus l'approcher. Il se sépara violemment de son ami, et reprit, malade et languissant, le chemin de l'Allemagne.

Pauvre Kleist ! il était une des victimes de son époque, de cette fatale époque sceptique et impie, sensuelle et sentimentale, railleuse et cruelle, qui, en riant de son rire insensé, troubla tant de consciences, pervertit et désola tant d'âmes ;

qui, au nom de la liberté, enfanta la plus effroyable des tyrannies ; qui, au nom d'un principe de régénération et de fraternité universelle, ravagea, dévasta, ensanglanta le sol de la France et bouleversa l'Europe.

La malaria s'étend parfois au-delà des maremmes d'où elle s'exhale.

Kleist subissait à son insu l'influence de ces temps de désorganisation morale et de désastres de la malaria révolutionnaire.

Dans son ardeur fiévreuse, dans sa soif de Tantale, il s'en allait cherchant de côté et d'autre la coupe décevante qu'il ne pouvait atteindre ou qui ne pouvait le rafraîchir.

Pauvre Kleist ! plus d'une fois cependant on avait vanté la douceur de son caractère et les agréments de son esprit. Il avait le goût des lettres et des arts. Il était musicien et poète. Et, chose singulière ! ce même homme, si souvent plongé dans une si noire tristesse, a écrit une des plus amusantes comédies qu'il y ait en Allemagne !

La guerre de 1806, la bataille d'Iéna, la déroute de la Prusse soulevèrent dans l'âme de Kleist une colère qui éclata en plusieurs chants farouches :

" L'ours et la panthère, dit-il dans une de ses compositions, ont été abattus, et l'on montre pour quelques deniers leurs petits enchaînés.

" La tête du loup est mise à prix. Partout où la faim l'entraîne, il est ardemment poursuivi.

" Le vautour est niché dans les cavités de rocs où l'homme ne peut pénétrer.

“ On ne voit plus guère de serpents. On ne voit plus le fabuleux dragon.

“ Seul, le Français se montre encore sur le sol allemand. Frères, prenez vos armes, et faites-le disparaître.”

Dans une ode frénétique, il nous représente la *Germania* appelant ses fils au combat, et leur disant : “ Comme l’avalanche se précipite du sommet des montagnes, et la cataracte du haut des glaciers, entraînant dans sa chute bois et rochers, allez, allez, abandonnez vos maisons, vos chaumières, précipitez-vous comme les vagues d’un Océan sur ces Français. Vengez-vous, vengez-vous. Couvrez de leurs ossements les grandes routes et les sentiers. Livrez leur chair aux bêtes fauves, leurs entrailles aux poissons, ou, de leurs cadavres amoncelés, faites une digue le long du Rhin.”

En ce temps-là, les cris de vengeance de la Germanie étaient un peu prématurés. En 1807, on ne prévoyait pas encore les événements de 1813. Depuis le Rhin jusqu’à la Vistule, depuis les rives de l’Adriatique jusqu’à celles de la mer du Nord, toute l’Allemagne était vaincue. Le royaume des Hohenzollern, qui a si bien profité de nos désastres, et qui, aujourd’hui, s’avance si arrogamment jusqu’à nos frontières, était alors tout entier soumis. Nos généraux gouvernaient sa capitale, et, jusqu’à Memel, son souverain fuyait éperdu. En ce temps-là, pas plus qu’aujourd’hui, on n’aimait la France conquérante. Mais on la redoutait ; on n’osait la braver, et on ne pouvait impunément l’injurier.

Kleist, ayant probablement manifesté son animadversion devant quelques infidèles témoins, fut un soir arrêté dans les rues de Berlin, conduit près de Pontarlier, au haut d’un pic escarpé, dans une de nos vieilles citadelles, dans l’enceinte du fort de Joux.

Là, il fut enfermé dans une des cellules occupées successi-

vement par d'illustres prisonniers. Il ne devait point y mourir comme Toussaint Louverture. Il ne devait pas, comme Mirabeau, y voir reluire, dans ses rêves, les beaux yeux d'une Sophie Monnier. Mais il pouvait y lire cette fière inscription d'un Espagnol, qui avait été là captif avant lui :

Cette forteressse fut le creuset où la France éprouva le patriotisme et la constance de l'officier espagnol. Elle sera brillante comme le soleil, la gloire de celui qui ne trahit pas son devoir, qui souffrit ici beaucoup, et qui supporta ses souffrances pour rester fidèle à son roi.

Kleist pouvait dire qu'il était fidèle à son roi, et la ferveur de son patriotisme, le sentiment d'honneur de sa persécution, peut-être aussi l'air balsamique des montagnes, la salutaire influence du doux pays de Franche-Comté, l'affranchirent de ses vagues tristesses. Il fut moins malheureux dans sa prison qu'il ne l'avait été dans sa vie errante, et il travailla beaucoup.

Mais il ne resta que dix mois au fort de Joux. Il fut de là transféré à Châlon-sur-Saône ; puis ayant recouvré sa liberté, il retourna en Allemagne et s'établit à Dresde, résolu de se dévouer entièrement à la littérature. Là, il eut le bonheur de rencontrer un homme d'une haute distinction d'esprit et d'un cœur excellent, le président Kœrner, le père de l'illustre Théodore. Cet homme, qui avait aussi un ardent patriotisme, qui en donna la preuve en plus d'une occasion, et notamment lorsqu'il permit à son fils unique d'entrer dans le corps des volontaires, où l'héroïque poète devait chanter ses chants célèbres et tomber tout jeune les armes à la main, ce vénérable magistrat, très instruit et très lettré, qui fut l'ami de Gœthe et de Schiller, s'intéressa au jeune écrivain déporté, emprisonné par l'ordre d'un général français, et le reçut dans sa maison avec une bonté paternelle. Il avait une fille gracieuse et belle dont Kleist devint amoureux et dont le cœnr s'ouvrit à cet amour

Kleist perdit follement ce nouveau moyen de salut providentiel. Il exigeait, non par une pensée de perfidie, mais par un bizarre caprice, que la jeune fille gardât, même avec son père, le plus profond secret sur leurs mutuels aveux. Elle ne voulut point consentir à ce mystère. Il lui dit adieu et partit pour Berlin, espérant se consoler de l'abandon de son amour par ses œuvres littéraires.

Plusieurs de ses pièces de théâtre : *Catherine de Heilbronn*, *le Prince de Hombourg*, *la Cruche cassée*, et plusieurs de ses histoires romanesques, entre autres *Michel Kolhaas* et la *Legende de Sainte Cécile* avaient eu quelques succès. Nul doute qu'il n'en eût obtenu de tout autres s'il n'avait été moralement si malade, s'il avait pu maîtriser les écarts de son imagination et régler sagement son travail. Il avait de vraies qualités de poète : l'invention, la sensibilité, l'entente de l'effet dramatique. Mais à ses plus justes conceptions s'adjoignaient des idées nébuleuses, des rêves étranges. Quelques-uns des principaux personnages qu'il a mis en scène se meuvent dans une sorte de somnambulisme, et quelques-unes de ses images favorites se décomposent et se fondent dans les nuages comme des figures d'Ossian.

A Berlin, bientôt, il retomba dans sa morne hypocondrie, et, par malheur, il rencontra une femme hypocondriaque comme lui. Elle était jeune, belle, instruite et riche, mais souvent triste et souffrante, convaincue qu'elle était atteinte d'une maladie incurable.

Kleist fut invité à faire de la musique avec elle et y prit goût. Peu à peu, il en vint à l'aimer d'amitié, dit-on, rien de plus, et elle l'aima également. Tous deux se tirent leurs confidences et s'exaltèrent l'un l'autre dans le sentiment de leur infortune, par leurs mutuels épanchements.

Un soir, après un de ces funestes entretiens, la jeune femme dit à Kleist : “ S'il m'arrivait de réclamer de vous un très

grand service, voudriez-vous me le rendre ? Assurément. Vous le jurez ! Je le jure. C'est bien."

A quelque temps de là, Henriette dit : " Vous rappelez-vous que vous m'avez fait une promesse ? Sans doute. Voulez-vous l'accomplir ? Certainement. Mais vous ne savez pas ce que j'ai à vous demander, ce que je ne puis demander qu'à vous ? Quand vous le saurez, j'ai peur que vous n'osiez jamais.... Rassurez-vous, répliqua Kleist. Ordonnez et j'obéirai."

Henriette ordonna.

Quelques jours après, par une sombre matinée de novembre, tous deux s'acheminaient vers Potsdam. A une lieue environ de cette ville, ils s'arrêtèrent dans une petite auberge rustique et y passèrent tranquillement la soirée. Le lendemain, ils sortirent comme pour faire une promenade, et se dirigèrent vers une forêt silencieuse et déserte.

Un garde, en faisant sa tournée habituelle, entendit, coup sur coup, deux détonations. Il courut vers l'endroit d'où elles partaient. Sur le sol sanglant, les deux insensés étaient étendus l'un à côté de l'autre, exhalant leur dernier souffle.

Kleist avait tué Henriette, puis s'était tué.

II.—Charlotte Stieglitz.

> One more unfortunate
> Weary of breathe.
>
> Th. Hood.

L'infortunée Charlotte Stieglitz ! je l'ai vue bien des fois, sans songer que bientôt je ne la verrais plus.

Elle avait à Leipzig, un vieil ami qui fut aussi le mien, un brave et digne homme, très instruit, et humblement dévoué à sa profession de *Privatgelehrte*, traduisant avec un soin consciencieux des livres anglais, français, italiens, compulsant

des notes bibliographiques, écrivant des préfaces pour des libraires, et content de se faire ainsi un petit revenu avec lequel il vivait modestement, en dehors du bruit et des richesses de la ville, dans une paisible maison du faubourg. C'était le docteur Ad. Wagner. Il semblait être le type de ce docteur Wagner qui dit naïvement à Faust : " Je sais déjà quelque chose, mais je voudrais bien tout savoir ;" qui écoute avec une respectueuse attention un des dithyrambes de l'ardent rêveur et lui répond : " Moi, je n'ai point de telles impulsions, et je n'envie pas les ailes de l'oiseau. Mais quel plaisir pour l'esprit d'aller de livre en livre, de page en page ! Par les livres, nos nuits d'hiver sont égayées, un heureux sentiment nous anime, et quand nous découvrons un manuscrit précieux, il semble que le ciel descende jusqu'à nous."

Wagner à côté de Faust ; la tâche paisible et régulière à côté du travail impétueux et fiévreux ; le développement graduel de la pensée à côté des élans désordonnés de l'imagination ; l'humilité à côté de l'orgueil, le génie salutaire du foyer à côté de Méphistophélès !

Wagner m'avait pris en affection, parce qu'il avait une parfaite bonté d'âme, et aussi parce qu'il me voyait très occupé des œuvres de Gœthe. Il avait pour le grand poète une admiration sans bornes, ou pour mieux dire un culte. Son bonneur était de le louer et de l'entendre louer. Un jour il avait osé lui dédier un de ses livres, et Gœthe, en le remerciant, lui avait donné une coupe d'argent. C'était sa coupe de roi de Thulé. Aux grands jours de fête, il la plaçait triomphalement sur sa table. A la fin de sa vie, il l'a sans doute prise entre ses mains pour y boire sa dernière goutte de vin.

Cher docteur ! si je ne suis pas devenu plus savant ce n'est point sa faute. Il s'intéressait à mes études et me donnait d'excellents conseils.

Pendant le temps que j'ai passé dans sa région saxonne,

cette noble, intelligente et laborieuse région aujourd'hui maîtrisée par la Prusse, je le voyais presque chaque jour. Tantôt, j'allais le visiter dans sa silencieuse retraite. En me voyant entrer, il déposait à l'instant sa plume et ses lunettes sur son pupitre, et se mettait à causer avec moi, comme s'il n'avait rien de mieux à faire. Tantôt, il venait lui-même me chercher à mon quatrième étage sur la *marktplatz*. Quelquefois, nous étions invités à dîner ensemble dans quelque riche maison de Leipzig. Il voyait là, sans la moindre envie, le luxe de la fortune, et se réjouissait de retrouver le soir, dans son modeste logis, sa tasse de thé et son *butterbrod*. Quelquefois, par une belle journée, nous faisions de longues promenades sous les arbres du Rosenthal. Il avait un sentiment de la nature, joyeux et candide, comme celui d'un enfant. Les oiseaux le regardaient avec confiance, et les petites bêtes du bon Dieu ouvraient sans crainte auprès de lui leurs ailes dorées.

Il est mort doucement comme il avait vécu, laissant dans les bibliothèques d'Allemagne plusieurs ouvrages excellents, et dans le cœur de ses amis un souvenir sans tache. S'il avait pu, dans sa modestie, songer à se faire lui-même une épitaphe, je pense qu'il aurait volontiers adopté celle-ci, qui en vaut bien une autre :

IL VÉCUT HONNÊTE HOMME ET CULTIVA LES LETTRES.

C'est par l'entremise de ce bon docteur si simplement heureux, que j'ai connu Henri et Charlotte Stieglitz, qui, de loin, lui apparaissaient dans une complète béatitude.

Comme je me préparais à partir pour Berlin : " Je vous en prie, me dit-il, allez voir là deux jeunes mariés que j'aime beaucoup. Je vous donnerai une lettre de recommandation pour eux, et vous serez bien reçu."

Je fus, en effet, accueilli par les amis de Wagner avec cet élan d'hospitalité cordiale, cette *gemutlichkeit*, qui est une des

qualités de l'Allemagne. De prime abord, je me sentis tout content d'être admis dans leur maison, et très empressé d'y retourner.

Henri était alors à la fleur de l'âge, passionnée pour la poésie et ardemment occupé de ses *Tableaux de l'Orient.* Il y avait comme un reflet de la lumière et du caractère de l'Orient dans ses yeux noirs et sur sa figure fine, parfois rêveuse et parfois étrangement animée.

Madame de Staël disait du célèbre poète danois Oehlenschlager : " C'est un arbre qui porte des tragédies."

Quand on avait passé quelques heures avec Henri Stieglitz, on pouvait dire que c'était un arbre de si singulière essence, qu'en le secouant un brin, il en tombait, comme fleurs de cerisiers, ou d'acacias, des odes, des élégies, des chants de guerre ou d'amour.

Et Charlotte ! avec sa jeune et virginale figure d'une pureté de lignes plastique, ses lèvres roses finement découpées, ses cheveux bruns ondoyant sur son front et retombant en longs anneaux sur son col, ses joues revêtues d'un pudique incarnat, ses grands yeux noirs veloutés et lumineux, elle apparaissait comme une poésie vivante ; elle était belle sans prétention, gracieuse sans coquetterie, et son regard et son sourire annonçaient une intelligence peu ordinaire.

A cette époque, deux femmes à Berlin semblaient se disputer le privilège d'attirer l'attention des beaux esprits : madame Bettina d'Arnim, qui avait écrit de si tendres lettres à Gœthe, et madame Rachel Varnhagen, dont un cercle de fidèles recueillait comme des oracles sybilliques les moindres paroles.

J'ai eu l'honneur de connaître ces deux illustrations. Charlotte Stieglitz leur était aussi supérieure par son véritable esprit que par sa jeunesse et sa beauté. Elle n'avait à ses

pieds mignons aucune teinte de blue stocking, et dans sa jolie tête, pas la moindre envie des succès de salon. Elle sortait fort peu et ne recevait qu'un très petit nombre de personnes.

—Quelle charmante femme ! disais-je un soir, en quittant sa demeure, avec un collègue de son mari, un employé de la bibliothèque royale.

—Oui, me répondit-il, et plus vous la verrez, plus vous serez frappé de ses qualités. Vous ne l'avez pas encore entendu chanter ? C'est une excellente musicienne. Vous avez jusqu'à présent peu causé avec elle : vous serez surpris du mouvement de ses idées. A une très grande modestie elle unit une sérieuse instruction ; à une vive sensibilité, une extrême énergie.

—Son mari est aussi fort agréable.

—Oui.

—Et un écrivain distingué !

—Pas du premier ordre, à son grand regret.

—S'il n'est point satisfait de son sort, il me paraît injuste envers la Providence. Ce que je viens de voir dans cette maison : jeunesse, amour, poésie, calme retraite, cela me semble l'idéal d'un bonheur humain.

—Je crains que ce bonheur ne soit souvent troublé.

Cette mélancolique remarque n'était que trop juste. Bientôt, je fus forcé de reconnaître que Charlotte et Henri Stieglitz n'étaient point heureux comme je l'avais imaginé. En retournant chez eux, quelquéfois, je les trouvais assis l'un en face de l'autre d'un air morne et abattu. Ils faisaient un effort pour s'égayer et causer avec moi ; mais malgré eux, je remarquais

leur contrainte et me sentais par là embarrassé. Quelquefois, à nos tentatives d'entretien succédait tout à coup un long silence, non point ce silence d'un doux recueillement que les Allemands représentent par cette image poétique : " *Ein Engel schwebt uber uns* " (Un ange plane sur nous,) mais ce lourd silence produit par les difficultés d'une conversation dont on cherche vainement à renouer les fils interrompus. Quelquefois Charlotte se mettait à son piano et en faisait vivement résonner les touches. Elle avait une voix d'une délicieuse suavité quand elle parlait, d'une étonnante plénitude quand elle chantait, et en ces moments-là, il me semblait qu'elle faisait de la musique, non point pour se délecter dans un de ses goûts artistiques, mais pour distraire son mari et se distraire elle-même d'une pénible préoccupation.

Quelquefois, ces deux figures m'apparaissaient non plus seulement préoccupées et soucieuses, mais très tristes, et la maison où je les voyais était triste aussi, une grande maison noire, de l'autre côté de la Sprée, dans le *Schiffsbauerdamm*, un vilain quartier, sablonneux et boueux. On éprouvait une impression sinistre en se dirigeant le soir de ce côté, par une avenue mal éclairée, et en traversant un sombre pont.

Henri et Charlotte s'aimaient. Ils jouissaient de l'estime et de l'affection de tous ceux qui les connaissaient. S'ils n'étaient pas riches, ils possédaient au moins tout ce qui constitue une honnête aisance, et ils avaient un oncle, le riche banquier Stieglitz, de Pétersbourg, qui, au besoin, leur aurait tendu une main généreuse.

Cependant, ils étaient l'un et l'autre obsédés par un chagrin qu'ils ne pouvaient surmonter. Ils ne disaient point la cause de ce chagrin. Je n'étais point assez lié avec eux pour la leur demander, et je les quittai sans la savoir.

L'année suivante, je retournais de nouveau à Berlin. Un

matin, j'allais frapper à leur porte, et les trouvais tout autres que je les avais laissés.

—Soyez plus que jamais le bienvenu, me dit Charlotte d'un ton joyeux. A votre dernier voyage vous nous avez vus souvent bien maussades. Henri était souffrant, et moi naturellement je souffrais avec lui. Grâces au ciel, c'est fini. Notre oncle a justement découvert le remède qu'il nous fallait : un voyage, un délicieux voyage qui nous a rendu une nouvelle vie.

Au même instant, Henri rentra tout riant et pimpant. Il m'invita à dîner, et j'acceptai. Pendant les quelques heures que nous passâmes ensemble ce jour-là, il me charma par sa gaieté. Il me raconta, tantôt avec une amusante vivacité, tantôt avec un enthousiame poétique, le long trajet qu'il venait de faire à travers les plages maritimes de l'Allemagne du Nord, les sites étonnants de la Finlande, les grandes villes de la Russie. Il avait eu là des impressions toutes nouvelles. Il avait contemplé des paysages, observé des physionomies, noté des scènes de mœurs qui lui faisaient concevoir des plans de poèmes dont le succès lui paraissait indubitable.

Charlotte n'avait peut-être pas tout à fait la même certitude. Cependant, elle s'associait à ses espérances, et par là reprenait réellement, comme elle l'avait dit, une nouvelle vie.

Huit mois plus tard, les journaux annonçaient sa mort fatale.

Quelques mois après, je recevais un livre écrit par M. Th. Mundt avec une pieuse émotion et un remarquable talent.

Par ce livre, j'apprenais l'histoire de cette malheureuse femme, ses douleurs et son désespoir.

C'était la fille d'un honorable négociant de Leipzig. De bonne heure, elle se fit remarquer par son ardeur pour l'étude,

son penchant particulier pour la poésie, et son esprit rêveur, un peu prompt à s'exalter. Un jour, son frère lui présenta un de ses condisciples, un beau jeune homme aux cheveux noirs, à l'œil vif, qui composait des vers avec une prodigieuse facilité, et qui, à cette auréole d'écrivain, joignait déjà une petite auréole de persécution. Inscrit comme élève à l'Université de Gœttingue, il avait été banni de cette ville pour s'être associé à une manifestation politique, et il venait continuer ses études à Leipzig.

Henri avait alors dix-neuf ans ; Charlotte en avait seize.

Henri retourna dans la maison où il avait été amicalement accueilli, une maison idyllique, qu'on appelait la Maison bleue, construite en dehors de la ville, de l'autre côté des vieux remparts, au milieu d'un vaste square parsemé de fleurs et coupé par de verts enclos.

Dans les soirées d'été, Charlotte descendait avec ses parents en un frais jardin.

Henri arrivait et s'asseyait à côté d'elle sous les rameaux de tilleuls odorants. Tous deux se disaient leurs goûts littéraires, leurs désirs intellectuels, leurs rêveries idéales : Wilhelm Meister, dans ses *Lehrjahre*, plein d'ardeur et de confiance, et Mignon, une Mignon allemande, aspirant au ciel lumineux, aux fleurs embaumées d'une magique région.

Ils s'aimèrent ainsi et se fiancèrent par un anneau de poésie.

En Allemagne, comme en Danemark et en Suède, les fiançailles constituent un engagement solennel, consacré par plusieurs cérémonies et difficile à rompre. Elles précèdent d'une année au moins le mariage, et souvent durent beaucoup plus longtemps. Mais les fiancés ont plusieurs agréables prérogatives. S'ils demeurent dans le même lieu, ils se voient chaque

jour, causent entre eux tant qu'il leur plaît, et se promènent bras dessus bras dessous librement. Personne ne leur fait l'injure de les surveiller ; personne ne les gêne dans leurs secrets entretiens, et à chaque dîner, à chaque bal, où l'un d'eux est invité, l'autre doit l'être également.

S'ils résident en deux différents pays, ils s'écrivent régulièrement, avec l'affectueux tutoiement, si doux dans les expansions du cœur, si indigne et cruel dans les arrêts de notre première république, et ils doivent tâcher de se réunir en plusieurs circonstances.

Le *verlobte* d'Allemagne, le *kaeruste* de Suède, n'hésite pas, s'il en a la liberté, à se mettre en route, dans la plus mauvaise saison, pour s'en aller à une longue distance rejoindre sa fiancée au jour anniversaire de sa naissance, ou pour célébrer avec elle la grande fête de Noël.

Jours de fiançailles ! chaste poème de l'amour, vermeille aurore de la vie conjugale, chant de l'alouette au matin de la vie, jours de bénédiction pour ceux dont ils éclairent de plus en plus les pensées et fortifient les résolutions, et pour d'autres, tristes jours d'une lente épreuve, après laquelle on arrive à la couronne du mariage, le cœur vieilli, refroidi, appauvri.

Henri Stieglitz, n'ayant pas de fortune et se fiançant avec la belle Charlotte, qui n'en avait guère plus, devait nécessairement, avant de se marier, essayer d'acquérir un revenu par un emploi.

Ses études universitaires finies à Leipzig, il se rendit à Berlin et y resta cinq ans. Il écrivait alors assidûment à Charlotte de longues lettres qui ont été réunies et publiées en deux gros volumes après sa mort. Il y a dans ces lettres une vive sève de jeunesse, mais peu de profondeur. Les vers s'y joignent galamment à la prose pour célébrer les charmes

de cette fiancée, que Stieglitz appelle sa lumière, son étoile, son soleil et sa rose. Mais on dirait que ces images lui tiennent lieu d'un sentiment plus sérieux. Il aime cependant Charlotte : on ne peut en douter. Mais en lisant ses lettres, on en vient à penser qu'il a pour elle un amour d'imagination plus qu'un amour de cœur. Il n'est qu'à cinquante lieues d'elle, et il pourrait aisément la voir. Mais pendant ses vacances, il préfere entreprendre un voyage, tantôt en Bavière, tantôt en Poméranie, puis en Silésie, et, un jour, il déclare qu'il ne voudrait pas se marier avant d'avoir vu Rome.

Dans le cours de ses excursions, il continue sa correspondance avec Charlotte ; il lui raconte de point en point toutes ses émotions et lui envoie toutes les strophes qu'il a composées. Mais il lui écrit de telle sorte, qu'il semble trouver plus d'agrément à lui écrire qu'à être près d'elle, et il lui adresse tant de vers, et lui parle si fréquemment de ses odes et de ses *Tableaux de l'Orient*, qu'on doit croire que ce qu'il attend surtout de la belle jeune fille dont il est destiné à être le mari, c'est une inspiration et un accord dans son ardeur poétique.

Il avait, en effet, par-dessus tout, la passion de la poésie et l'espoir de s'élever au rang des premiers écrivains de son pays. Charlotte, dans l'ingénuité de son amour, s'associait à cette espérance et s'énorgueillissait d'épouser un émule de Gœthe et de Schiller. Mais un jour vint où elle dut songer qu'il ne prendrait point un si grand essor, et un jour vint où lui-même se sentit fort ébranlé dans son ambition. De là les opiniâtres efforts, les luttes fiévreuses, et enfin les douleurs qui le terrassaient et qui accablèrent la jeune femme.

Une fois, comme il en revenait sans cesse à ses poésies, et se plaignait d'être obligé de s'en détourner chaque jour pour accomplir sa tâche officielle. Charlotte lui écrivait : " Il y a des moments où je voudrais être, non point ta fiancée, mais ton amie, pour ne pas te donner un souci matériel."

Une autre fois, elle lui adressa cette sévère remontrance : " Quand je te voue mes meilleurs souhaits, c'est dur pour moi, c'est bien dur de te voir, ennemi de toi-même, t'agiter, te tourmenter sans cesse. Malheur à toi ! malheur à moi ! si, dans ta vocation de poète, tu n'es pas satisfait de travailler dans la mesure de tes facultés. Il doit y avoir une joie salutaire dans le travail ; mais, en outre-passant tes forces, tu te condamnes à la prostration de l'esprit et du corps."

Ainsi disait Charlotte, et elle avait raison, mais déjà Henri ne pouvait plus suivre ses conseils.

Cependant après avoir, selon les règlements prussiéns, subi plusieurs examens afin d'obtenir un emploi, il retourna à Leipzig pour s'y marier.

Depuis cinq ans, les deux fiancés s'étaient à peine vus. Ils n'avaient cessé de s'écrire, mais ils avaient désappris à se parler ; ils s'aimaient encore, mais leur amour n'avait plus la même foi ni le même prestige : Henri arrivait à Leipzig l'esprit fatigué, et Charlotte était inquiète.

Leur mariage fut célébré tristement, et tristement aussi ils se mirent en route pour faire leur voyage de noces. Au moment où ils achevaient leurs préparatifs de départ, Henri remarqua qu'il n'avait pas une arme pour se défendre en cas de besoin. Charlotte sortit et acheta un poignard.

Puis ils montèrent en voiture et s'en allèrent par la Thuringe, par Francfort, dans les provinces du Rhin.

Puis, à la fin de l'été, les voilà rentrés à Berlin, installés dans leur demeure et commençant un autre acte de leur fatal drame.

Certes, quand on songe à ce qu'il y a d'accidents, de

désordres, de deuils inconsolables et de misère mortelle dans certaines destinées humaines, on n'est pas tenté de s'apitoyer sur le sort de deux mariés qui ont la jeunesse, la beauté, l'esprit, et sinon la fortune, au moins le bien-être matériel. Mais il y a des maladies morales plus tenaces, plus cruelles, souvent plus irrémédiables que les plus dangereuses infirmités physiques. Il y a dans l'océan de la vie des naufrages plus désastreux que ceux d'une cargaison de navires, les naufrages des plus précieux dons de Dieu, du rayon de l'âme, de la pensée, et Henri et Charlotte s'en vont vers leur naufrage.

A les voir pourtant dans leur humble maison, sur les bords de la Sprée, si loin des orageux parages qui pourraient deviner leur péril ?

Henri est employé à la bibliothèque royale, et en même temps professeur dans un gymnase, deux places littéraires qui doivent s'accorder avec ses goûts. Mais il se révolte contre la nécessité qui le force à gagner ainsi un salaire mensuel ; il voudrait être libre de se consacrer à toute heure tout entier à la poésie.

Le matin, il quitte sa demeure pour aller remplir ses fonctions, et ne rentre guère que le soir.

Charlotte, pendant ce temps, reste seule dans sa chambre, pensant à lui avec une pénible sollicitude. Elle l'a vu sortir pensif et sombre. Elle le verra rentrer soucieux et fatigué.

Sa tâche officielle est finie, et il voudrait alors continuer ses *Tableaux de l'Orient*, finir une ode ou une scène dramatique. S'il y réussit, la satisfaction qu'il en éprouve le ranime, sinon il s'assombrit encore plus.

Quelquefois pour le distraire, Charlotte lui chante les chants qu'il aime. Quelquefois elle l'assiste dans ses compositions, e

fait de très jolis vers. Le plus souvent, tous deux passent leurs soirées silencieusement et tristement.

Les jours, les semaines, les mois se succèdent, et de plus en plus, le mal s'aggrave. La publication des *Tableaux de l'Orient* n'a point produit l'effet que Henri en attendait.

Quel bonheur pour lui et pour la douce Charlotte si cette déception pouvait l'éclairer, s'il pouvait se contenter d'être tout simplement un homme de talent, un des notables dans le second rang ! Mais il a une autre ambition, il s'irrite de son insuccès ; il veut faire de nouveaux efforts pour acquérir le renom qu'il ambitionne, et ces efforts surexcitent ses nerfs, puis l'accablent.

De temps à autre une visite d'amis, une soirée au dehors, un concert ou un spectacle, courte récréation ! Puis les deux époux se retrouvent dans leur morne solitude, l'un en face de l'autre, Charlotte inquiète ; Henri taciturne, abattu ou exalté par une nouvelle conception, et travaillant avec un fiévreux transport.

Dans ces longues péripéties, pas une perspective de tranquillité assurée ; dans ces nuages, pas un rayon durable, pas un sourire d'enfant qui éclaire et égaye la maison. Charlotte n'eut pas la joie de devenir mère, et par malheur, tout en parlant souvent de Dieu, elle n'avait pas le sentiment de foi qui console les affligés et souvent leur donne une force miraculeuse par un espoir surnaturel.

Henri était malade, Charlotte tomba malade aussi. Les médecins prescrivaient le repos, la distraction. Un voyage à Doberan, sur les côtes de la Baltique, leur fit quelque bien. Leur voyage en Russie les raviva de telle sorte, qu'à leur retour ils semblaient régénérés.

Cette heureuse phase ne fut pas de longue durée. Bientôt

Henri, qui par sa sérénité réjouissait ses amis et ravissait Charlotte, fut ressaisi par son démon funeste. *Demon Thought*, a dit Byron, démon de la pensée fougueuse, ambitieuse, déréglée.

Le voilà de nouveau, le débile poète, dans son état de fièvre, de surexcitation, puis de dépérissement, et Charlotte, que cette rechute inattendue désole, essayant encore de le sauver, invoquant de tout côté un conseil, un appui. On lui ordonna les eaux de Kissingen. Elle y conduisit son malade, et six semaines après, elle le ramenait à Berlin, plus malade moralement qu'il ne l'avait jamais été. Alors, elle se sentit désespérée, et sa tête s'égara. Toutes les prescriptions médicales vainement employées, tout une œuvre de patience et de tendresse également inutile, et Henri encore si jeune !

Elle songea qu'un grand malheur pourrait, par une sorte de commotion électrique, le relever de sa léthargie mentale, raviver son ardeur juvénile et ses facultés engourdies. Elle était si aimée de lui, que le plus grand malheur qu'il pût éprouver, c'était de la perdre. Dans la sombre concentration de sa douleur, dans la folle effervescence de son idée de dévouement, elle décida qu'il la perdrait.

Elle résolut de mourir.

Pauvre femme abusée par les rêves de son ambition conjugale, par la *fata morgana* d'une gloire littéraire ! Peut-être tenait-elle encore à ces rêves, non plus pour elle-même, mais pour celui avec qui elle les avait faits, dans le jardin de Leipzig, à l'aurore de ses fiançailles. Peut-être espérait-elle réellement, dans sa pensée mystique, faire jaillir, en la frappant d'un coup de foudre, des flots de poésie d'une âme en apparence desséchée, comme Moïse fit jaillir les eaux du roc, en les frappant de sa baguette. Peut-être aussi que, sans vouloir se l'avouer, l'infortunée Charlotte était lasse de sa déception, lasse de sa longue tâche, lasse de vivre, et qu'elle idéalisait

son suicide par l'éclat d'un témoignage d'amour extraordinaire, d'un sacrifice sans pareil.

Quoi qu'il en soit, elle s'affermit secrètement dans son projet, si secrètement, que plusieurs semaines avant sa mort, personne, en la voyant, n'aurait pu le deviner. Elle était grave et pensive, mais calme. Un peu plus tard, on pouvait même remarquer sur sa physionomie une expression de contentement inaccoutumée. Elle ne se plaignait plus de la vie : elle allait la quitter.

C'était au mois de décembre. Quand vint Noël, elle pria son mari de ne point acheter pour elle d'inutiles étrennes, de lui donner seulement un livre qu'il aimait. Elle passa la soirée de cette fête solennelle chez la propriétaire de la maison où elle demeurait, et caressa avec une tendresse touchante les enfants.

Le lendemain, elle mit en ordre quelques papiers, et envoya un petit présent de Noël à un ami, en lui écrivant une affectueuse lettre.

Le 27 et le 28, elle lisait encore tranquillement les œuvres de Lessing. Le 29, qui devait être le jour fatal, elle fit une promenade avec son mari. La veille, il avait été en proie à ses crises nerveuses. Ce jour-là, il était plongé dans une profonde tristesse. Elle le regardait avec une douce pitié, et, lui rappelant leurs années d'autrefois, elle lui disait :

" Henri, si tu voulais, tu pourrais retrouver le calme de l'esprit ; mais il faut vouloir résolument. Il faut aussi savoir attendre, et au besoin savoir se résigner."

Il penchait la tête et ne répondait que par monosyllabes.

Ce fut le dernier entretien.

Xavier Marmier.

(A suivre.)

RIGAUD ET VAUDREUIL

Les dames ursulines des Trois-Rivières sont à la veille de publier en volume l'histoire de leur institution dans cette ville. Ce sera une œuvre à la fois nationale et religieuse, remplie d'intérêt, et plus exacte que bien des livres répandus dans nos bibliothèques, car on a mis un soin infini à contrôler chaque renseignement et chaque date. Les archives du monastère ayant été détruites dans trois incendies, il a fallu un travail de vingt ans pour reconstruire la chaîne des faits ; c'est le cas de dire que l'histoire se retrouve à force d'étude et de patience.

Le 2 avril courant, les bonnes dames m'écrivaient : " Dans vos notes, nous voyons, à des époques assez éloignées les unes des autres, un M. de Vaudreuil, alternativement gouverneur et major des Trois-Rivières ; est-ce partout le même ? "

Hélas ! je ne sais trop. En attendant que la lumière se fasse, mettons " M. de Vaudreuil " ; de cette façon, le livre ne se trompera pas.

Les *Soirées* vont me permettre de poser la question, dans l'espoir que des preuves décisives existent quelque part et qu'elles seront produites un jour.

M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, qui mourut dans cette charge en 1725, laissa huit enfants, parmi lesquels je choisis Pierre et Pierre-François. Première source de confusion : Pierre et Pierre.

M. de Léry Macdonald, très versé dans l'histoire des Vaudreuil, m'écrivait le 4 avril : " Le père Vaudreuil semblait se complaire à embrouiller les noms de ses enfants. L'un des fils est Louis-Philippe, l'autre Philippe-Antoine. J'observe

aussi qu'ils se prêtent les uns les autres les titres de baron, marquis, etc." Vous voyez que le plus savant de nos contemporains sur cette matière, en est encore à chercher la clef du mystère. C'est précisément ce qui m'attire, car à l'impossible nul historien ne doit céder. Le passé nous appartient : il nous faut le comprendre.

D'Hozier, qui mêle un peu les deux frères, dit que " François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, chevalier, appelé le marquis de Vaudreuil, était né à Montréal le 8 février 1703." Ceci concernerait le dernier gouverneur-général du Canada, dont M. Tanguay indique le baptême sous la date du 29 juin 1704, à Montréal. Quant à Pierre de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, M. Tanguay le fait baptiser, à Québec, le 22 novembre 1698. Je crois en effet que Pierre était l'aîné de Pierre-François.

Pour rendre ses renseignements plus inexplicables, d'Hozier fait marier le dernier gouverneur du Canada avec mademoiselle de Fleury de la Gorgendière—tandis que nous savons parfaitement qu'elle avait épousé l'autre Pierre.

Si d'Hozier, écrivant pour ainsi dire sous la dictée des Vaudreuil (car ils vivaient en France à cette époque) se méprend si étrangement, que ferais-je donc à Ottawa, loin de tous les papiers de famille qui existent encore et que d'autres, plus heureux que moi, pourront consulter en s'imaginant peut-être que j'ai la vue courte ? Allons-y de bon cœur, cependant : la fortune favorise les braves.

Nous allons faire ce que M. de Vaudreuil n'a pas su arranger : le baptême de deux de ses enfants. Je nomme donc *Rigaud* celui qui s'est illustré à Chouaguen, et *François* celui qui a été gouverneur de la Nouvelle-France.

Pour me confirmer dans l'adoption de ce terme *Rigaud* je dirai que François Vaudreuil, dernier gouverneur du Canada,

écrivant en 1776, dit "mon frère Rigaud". Les mémoires du temps appellent invariablement le dernier gouverneur du Canada *Vaudreuil ;* son frère est souvent nommé Vaudreuil aussi, mais fréquemment *Rigaud.* Quant au surnom de Cavagnal, ce sont nos historiens qui, en se basant sur certaines pièces, l'ont appliqué à Vaudreuil gouverneur en chef.

Rigaud fut baptisé à Québec le 22 novembre 1698 (Tanguay I. 184). D'après *Les Ursulines de Quebec* (III. 31.) il n'avait que sept ans lorsqu'il fut inscrit aux cadres de la marine. Son père venait alors de prendre les rênes de l'administration comme gouverneur-général. A huit ans, Rigaud devint enseigne, à onze lieutenant, à vingt capitaine. Ceci nous mène à 1718.

L'établissement d'un poste français à Niagara pour protéger la traite ayant été décidé, la fameux interprète Joncaire obtint en 1721 "des Tsonnontouans, la permission d'ouvrir un comptoir dans leur pays de chasse, et une députation composée du baron de Longueuil, du marquis de Cavagnal, fils du gouverneur, et de deux autres personnes, obtint le même assentiment des Onnontagués." (Garneau II. III.)

Il ne peut pas être question ici de François, âgé de quinze ou seize ans. C'est le capitaine Rigaud qui figure sous le nom de marquis de Cavagnal. Il est curieux de noter que la construction du fort Niagara provoqua immédiatement de la part des Anglais l'érection du fort Chouaguen ou Oswégo ; trente-cinq ans plus tard, Chouaguen devait être pris, après de brillants faits d'armes, par ce même Rigaud qui le voyait s'élever.

Le livre des *Ursulines de Québec* dit que mon Rigaud était major à vingt-six ans. Observons ceci : comme il n'y avait pas suffisamment de troupes en Canada, il n'y existait aucune organisation par régiment ou groupe distinct. L'ensemble des petits corps dispersés dans les garnisons formait ce que l'on appelait "le détachement de la marine" ou troupes soldées

par le budget de la marine. Un major commandait le tout. M. de Rigaud, né en 1698, se trouvait donc, en 1724, major des troupes du Canada—c'est-à-dire un an avant le décès de son père, alors gouverneur-général. Nous allons voir que je suis sur la bonne piste.

M. l'abbé Daniel a publié (*Aperçu* p. 49) une liste des permissions accordées en 1730 pour passer en France ; on y voit : "De Rigaud, capitaine." Ceci ne peut se rapporter au major Rigaud ; il s'agit plutôt de François.

M. de Beauharnois, gouverneur général, et M. Hocquart, intendant de la Nouvelle-France, voulant reconnaître les services des Vaudreuil, accordent, le 29 octobre 1732, une augmentation à la seigneurie du défunt gouverneur, pour former le fief Rigaud, sur la rivière Ottawa. L'acte dit que cette concession est faite en faveur de "Pierre Rigaud, écuyer, seigneur de Cavagnal, major des compagnies des troupes du détachement de la marine en ce pays, et Pierre-François Rigaud, capitaine d'une des dites compagnies." (*Titres Seigneuriaux*, page 157.)

Ceci me parait bien clair : Pierre Rigaud, né en 1698, était major des troupes en 1732, et son frère Pierre-François, né en 1703 ou 1704, était simple capitaine. Pierre Rigaud (mon Rigaud) cité le premier dans cette pièce, devait en effet être l'aîné de celui qui est mentionné après lui ; et on voit qu'il tenait un rang supérieur à l'autre. Que Rigaud ait été, comme le disent les historiens, un homme d'action un peu dépourvu de la haute intelligence nécessaire aux postes qu'il occupa, je veux bien le croire—il était plutôt un "chargeur de carrés" comme Murat, qu'un administrateur comme le prince Eugène de Beauharnois, mais il pesait son poids dans les affaires du temps, et si son frère cadet a été gouverneur général, cela n'empêche pas Rigaud de demeurer son aîné par l'âge.

Pierre-François, désigné dans l'acte ci-dessus, devint gou-

verneur de la Louisiane, puis gouverneur du Canada. Avait-il plus de tête que Rigaud son frère aîné, ou s'il a eu simplement la chance d'atteindre aux rangs supérieurs où il est monté ? L'entourage de Montcalm décriait les deux Vaudreuil, uniquement parce qu'ils étaient Canadiens, je crois. En ce cas, peut-on se former une opinion maîtresse ? Il y a bien des faits incontestables qui honorent les deux Vaudreuil et font voir leur valeur, à la guerre et dans les conseils. Ils étaient patriotes à la manière des Canadiens, ce qui déplaisait aux amis de Montcalm, plus antichés de la gloire de la France que imbus du sentiment canadien-français.

Vaudreuil, ou Rigaud, s'était probablement rendu à Versailles, au moyen de la permission de 1730. Le 7 avril 1733, Louis XIV ratifia la concession de terre faite à Québec en 1732 au sujet du fief Rigaud. Il est dit dans l'acte signé du roi que le fief a été accordé " aux sieurs de Vaudreuil de Cavagnal, major des troupes à la date de la concession et à présent gouverneur des Trois-Rivières ; et Rigaud de Vaudreuil, son frère, capitaine dans les dites troupes." (*Ratification des Titres Seigneuriaux*, page 11.)

C'est donc Rigaud qui portait le surnom de Cavagnal et non pas son frère. Encore une obscurité qui me parait éclaircie.

Le 2 mai 1733, à Québec, dit l'abbé Tanguay, Pierre (Rigaud) épousa Louise-Thérèse Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, fille de Joseph Fleury, écuyer, sieur de la Gorgendière, seigneur d'Eschambault, et de Claire Jolliet.

L'acte du 7 avril 1733 dit bien que Rigaud de Vaudreuil était alors gouverneur des Trois-Rivières, mais le 23 juin suivant M. de Beaucourt remplissait encore la charge. C'est donc après cette dernière date que Rigaud entra en fonction.

L 17 janvier 1734, " Vaudreuil " signe un acte, en qualité

de gouverneur au registre des Délibérations de la Fabrique des Trois-Rivières. Le 25 mars 1735, " Pierre Rigaud de Vaudreuil " est gouverneur de la même ville, d'après un document qui se trouve aux archives municipales. Cette année, il fut fait chevalier de Saint-Louis (*Ursulines de Québec* III 31). En 1737 il figure comme gouverneur des Trois-Rivières au cahier des Délibérations de la Fabrique.

Le 13 mars 1738 " M. le marquis de Vaudreuil, gouverneur de la ville et gouvernement des Trois-Rivières " est présent au baptême de Françoise-Charlotte Alavoine. Celui qui porte communément dans l'histoire le titre de marquis est François, mais son aîné Rigaud avait droit à cette désignation également. Le 24 novembre 1738 " M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières " accorde au soldat Pierre Villain dit Tranchemontagne la permission de se marier.

A cette époque, le sacristain de la paroisse des Trois-Rivières se nommait Pierre-François Rigaud ; il avait une belle écriture. Nous voilà en présence de trois Pierre ou Pierre-François Rigaud, dont un au moins n'est pas gouverneur.

D'après une lettre du 5 janvier 1739 signée par Dulaurent, notaire à Québec, " M. de Vaudreuil " était gouverneur des Trois-Rivières. La lettre, encore inédite, se rapporte aux terres de la seigneurie Lussaudière, située entre Saint-François-du-Lac et la baie du Febvre.

Le 5 mars 1739 " Messire Pierre Rigaud de Vaudreuil " est inscrit comme parrain au registre des Trois-Rivières et qualifié de gouverneur de l'endroit.

En 1739, un relevé des officiers supérieurs de la colonie nous montre comme gouverneur aux Trois-Rivières : " de Vaudreuil ; lieutenant du roi : de Gannes ; major : Du Buisson "—le tout accompagné des observations suivantes : " De Vaudreuil a le zèle, l'application, les talents et la conduite

convenables. De Gannes remplit bien la charge qui lui est confiée, mais il ne ferait pas aussi bien dans une autre qui demanderait plus de détails. Du Buisson est très âgé, il a très bien servi." (Daniel : *Aperçu*, page 55.)

Vers 1740 une note du gouverneur-général ou de l'intendant porte ceci : " Rigaud de Vaudreuil. Il a tous les sentiments d'un homme de guerre et de condition. Ses mœurs sont douces ; aussi est-il très estimé." (Daniel : *Aperçu*, page 57.) Celui-ci est mon Rigaud.

Il me semble que nous suivons assez constamment *Rigaud* et qu'il était gouverneur des Trois-Rivières, de 1733 à 1739. Cependant, on croit généralement que c'était son frère François qui occupait cette charge.

Dans les *Titres Seigneuriaux* (page 180) à la date du 23 septembre 1736, " Pierre Rigaud de Vaudreuil, écuyer, capitaine d'une compagnie d'infanterie des troupes du détachement de la marine entretenue par le roi en cette colonie " reçoit un terrain de trois lieues de front sur deux de profondeur des deux côtés de la rivière du saut de la Chaudière. Il s'agit de la rivière Chaudière, près de la Pointe-Lévis. Remarquons " Pierre (tout court) Rigaud de Vaudreuil, capitaine des troupes "—ce devait être Pierre-François puisque il était capitaine, tandis que Pierre (mon Rigaud) était alors gouverneur des Trois-Rivières.

D'ailleurs, ce Pierre-François, qui fut plus tard gouverneur de la Louisiane et du Canada, ne figure dans aucun acte se rattachant au gouvernement des Trois-Rivières. Il faut l'exclure des annales trifluviennes, en dépit de ceux qui l'ont donné comme gouverneur à cette partie du pays.

Le 22 juin 1739 le roi étant à Compiègne envoie des instructions au " sieur de Vaudreuil " pour le voyage qu'il va faire au cap Breton. (*Documents* publiés à Québec, 1884, III,

186.) Ce M. de Vaudreuil pouvait être frère de Rigaud, peut-être était-ce François, mais ce n'est pas Rigaud, des Trois-Rivières.

Ce même François, qui ne semble pas avoir vécu dans la Nouvelle-France pendant que son frère Rigaud occupait la charge de gouverneur des Trois-Rivières (1733-39) arriva en Louisiane, avec la qualité de gouverneur, le 10 mai 1743, et ne revint en Canada que l'été de 1755, pour prendre la place de gouverneur-général. S'il a été gouverneur des Trois-Rivières, comme on le dit, c'est entre le 5 mars 1739 et le 8 novembre 1743, puisque, à cette dernière date M. Bégon était le titulaire de cette charge.

Le 27 décembre 1745 " Rigaud de Vaudreuil " donne son approbation à une mesure prise par les marguillers des Trois-Rivières et dans cette pièce il est qualifié de gouverneur du lieu.

Dans l'article sur Bégon j'ai montré que le 9 avril 1746, " Rigaud de Vaudreuil" est cité comme major des Trois-Rivières et que sa femme est appelée en cette circonstance " Louise Hertel de Fleury." Le nom de Hertel est placé là par erreur, mais Louise de Fleury était certainement la femme de mon Rigaud ; d'ailleurs, le frère de celui-ci était en ce moment à la Louisiane.

Rigaud avait été remplacé comme gouverneur des Trois-Rivières par Claude-Michel Bégon qui, dès 1730, portait sur sa personne plusieurs blessures considérables. Je pense que Rigaud était le gouverneur actif, et Bégon le titulaire. Ces sortes d'arrangements sont de tous les jours et de tous les siècles. Le grade de major de place permettait à Rigaud d'exercer l'office de gouverneur lorsque Bégon s'en trouvait empêché par suite de ses blessures.

L'organisation militaire, sous le régime français, est passa-

blement mal comprise aujourd'hui. Plus d'une fois j'ai eu le dessein d'en parler, mais retenu par mes fonctions, autant que Louis XIV que sa grandeur attachait au rivage, il m'a fallu renoncer à ce travail. Disons pourtant que un " major de place" était un officier purement militaire ; si le gouverneur s'absentait ou devenait malade, et s'il n'y avait pas de lieutenant de roi, le major prenait la direction générale. J'ai déjà dit que le " major des troupes" commandait toutes les forces armées de la colonie. Rigaud avait été major des troupes (1724–1732).

Le 3 août 1746, " Rigaud de Vaudreuil, major de place de la ville des Trois-Rivières, part de Montréal avec un détachement sous ses ordres et deux capitaines, un lieutenant, trois enseignes, deux aumôniers, dont un pour les Sauvages, dix cadets des troupes, dix-huit officiers de milices, trois volontaires, environ quatre cents habitants et trois cents Sauvages tant domiciliés que ceux venus des pays d'en haut." La narration ajoute que ce parti a été dans la rivière Kakekoute où il a attaqué un fort près de Brockfield, dans lequel il y avait vingt-deux hommes de garnison, trois femmes et cinq enfants, lesquels, après s'être battus pendant vingt-six heures et avoir eu un de leurs gens tué dans le fort et plusieurs de blessés, se sont rendus prisonniers de guerre. " Monsieur Rigaud, commandant, a été blessé d'un coup de feu au bras droit, et trois de ses Sauvages, dont un Iroquois du lac (des Deux-Montagnes) et un Abénakis, ont été tués sur le champ de bataille. Quatre Français et onze Sauvages ont été blessés. Ce parti a fait beaucoup de ravages en revenant et a brûlé, dans l'espace de quinze lieues, tous les établissements et grains qui se sont trouvés sur pied, avec granges, moulins, temples, tanneries, etc., et il est revenu ensuite avec ses prisonniers au fort Saint-Frédéric, où il est resté pour attendre les ordres de monsieur le général." (*Documents* publiés à Québec, 1884, volume III, 291.)

Même source, page 296, on voit que Rigaud s'était rendu

au fort Saint-Frédéric le 15 août, et que, n'ayant aucune connaissance des mouvements de l'ennemi, il en était reparti le 20, avec le reste des hommes du sieur Deny, lequel (voir page 284) s'était jointe à Rigaud après que celui-ci eut quitté Montréal pour faire son expédition en passant par le fort Saint-Frédéric. Le 20 donc, Rigaud partit de ce dernier poste avec cinq cents Français et quatre cents Sauvages pour aller enlever les forts situés à quatre lieues de Sarasteau.

A la page 337 je vois que les hommes de monsieur Rigaud mirent des " embarras" dans la rivière du Chicot, pour empêcher les milices de la Nouvelle-Angleterre de se servir de cette voie lorsqu'ils chercheraient à entrer sur nos terres.

Le 26 septembre 1746, dit la narration de cette année (*Documents* publiés à Québec, 1884, III 304), M. de Rigaud arriva à Montréal. La blessure qu'il avait au bras droit n'était pas dangereuse, la balle ayant seulement percé les chairs. " Les prisonniers qu'il a fait dans sa dernière expédition ont été remis aux casernes au nombre de vingt-sept, savoir vingt-deux hommes, le reste femmes et enfants. Le ministre, l'un d'eux, interrogé, a rapporté que l'armée du prince Edouard avait été défaite le 17 mai ; (1) qu'on avait eu avis de Boston du départ de la flotte française ; qu'elle avait été découverte.... Nous avons eu avis qu'un parti de Sauvages Abénaquis, à la tête duquel s'est mis le sieur Montigny, enseigne, qui a été détaché du parti de monsieur Rigaud après son expédition contre le Massachusetts, s'était porté du côté du fort de Sarasteau ; qu'ils avaient rencontré près de ce fort dix-sept soldats de la garnison dont ils ont pris quatre, levé la chevelure à quatre autres, le restant s'était jeté précipitamment dans le fort, poursuivis par nos gens qui en ont tué quelqu'un. Monsieur de Rigaud nous a encore informé que, depuis son aventure, divers partis Abénaquis de son détachement se sont détachés pour faire des incursions du côté de

(1) En Ecosse. Bataille de Culloden.

Dearfille et de Carlard, et ont fait cinquante-six chevelures." (Consultez aussi les *Paris Documents* X, 35, 77, 441.)

Le 21 mai 1747, le gouverneur général donna des ordres pour lever à Montréal cinq ou six cents hommes et plus s'il était possible, puis de tâcher de leur adjoindre les Sauvages des pays d'en haut qui étaient descendus à la traite ; en outre les Trois-Rivières devaient fournir cent miliciens et trente ou quarante Sauvages domiciliés aux environs de cette ville. A ce détachement on ajoutait quarante Sauvages de la rivière Saint-Jean et de l'Acadie qui avaient hiverné près de Québec (*Documents* publiés à Québec III. 337).

1747, 21 mai, les milices du gouvernement de Québec restaient chez elles, dans la crainte que la ville ne fut attaquée par mer. M. de Beauharnais nomma " monsieur de Rigaud, major de la ville des Trois-Rivières pour commander un détachement." Les voyageurs destinés aux postes des pays d'en haut et de l'ouest reçoivent instruction de se mettre sous les ordres de M. de Rigaud. (*Documents* publiés à Québec, III. 337-8).

Le 8 juin 1747 M. de Rigaud partit de Montréal avec neuf officiers des troupes royales, douze officiers de milice, dix cadets, un aumônier, deux chirurgiens, trois interprêtes, environ cinq cents habitants, non compris ceux qui étaient partis avec M. de la Corne et ceux des Trois-Rivières, même ceux de Québec, car il en était venu de ce dernier gouvernement. En tout, l'expédition comptait environ douze cents hommes et deux cents Sauvages, pour aller en guerre sur les côtes des colonies anglaises. (*Documents* publiés à Québec, III, 341).

Le 8 juillet 1747 M. de Rigaud écrivait du fort Saint Frédéric qu'une partie de ses Sauvages l'abandonnaient et qu'il avait décidé de se rendre dans le fond de la Grande Baie où il sera en mesure de remplir ses instructions qui consistent à couvrir le fort St Frédéric. Après avoir été trois jours devant

Sarasto, sans pouvoir rien entreprendre, M. de Rigaud se détermina, vers le 18 juillet, à retourner en arrière. (*Documents* publiés à Québec III. 347-349 ; voir aussi *Paris Documents* X. 132-3).

Le 15 janvier 1748 " Rigaud de Vaudreuil, chevalier de St Louis, commandant aux Trois-Rivières," est parrain, en ce lieu, d'une petite Algonquine. Le 27 janvier, au registre de la même paroisse, il est dit " major des Trois-Rivières et commandant actuel " ; en cette circonstance il est parrain de Marguerite-Rebecca Price, anglaise de nation, âgée d'environ douze ans.

Le 30 avril, même année, disent les *Paris Documents* (X. 159) M. Bégon, gouverneur des Trois-Rivières, mourut à Montréal.

Le 23 septembre 1748, François Rigaud, écuyer, seigneur de Vaudreuil, chevalier de l'ordre de St Louis, lieutenant de roi de place et gouvernement de Québec, reçoit six lieues de front à la rivière de Masca, sur trois lieues de profondeur de chaque côté de la rivière, les dites six lieues de front à prendre à sept lieues de l'embouchure de la rivière, où sont les dernières terres concédées. Cette seigneurie est celle de St Hyacinthe ; le roi en confirma la concession, le 30 avril 1749.

François était le nom du gouverneur de la Louisiane, et en 1748 ce François résidait à la Louisiane. La personne dont il s'agit est bien mon Rigaud de Vaudreuil, mais s'il était en septembre 1748, lieutenant de roi à Québec il ne pouvait être en même temps gouverneur des Trois-Rivières. Il y a ici une lacune que je tâcherai de combler.

L'ingénieur Franquet, qui visita les Trois-Rivières le 27 juillet, 1752, note dans son journal : " Le gouverneur se nomme M. Rigaud de Vaudreuil. Il est frère du major des Gardes. Madame de Rigaud est fille de M. de la Gorgendière,

homme riche, et directeur de la compagnie des Indes pour le castor à Québec. M. le gouverneur voulut absolument me conduire chez lui. Il fallut céder à ses instances. J'y arrivai et fus présenté à madame son épouse qui, par parenthèse, est une personne des plus accomplies, tant par la figure que par l'esprit. Elle est d'ailleurs pleine de grâce et de politesse."

D'après le registre de la paroisse des Trois-Rivières, année 1752, on voit que Louis-Antoine Decormier était domestique chez le gouverneur de la ville, M. Rigaud de Vaudreuil. Claude-Pierre Morin est le maître d'hôtel du même gouverneur.

1753, 28 août. Registre de la paroisse des Trois-Rivières, baptême de Henri-Marie-Josette, fille de Pierre François Rigaud, chevalier, seigneur de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières. Monseigneur Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec, fait le baptême ; il signe "Briand."

Voici donc un nouvel exemple de ce mélange de noms de baptême. Mon Rigaud est appelé Pierre-François, résidant des Trois-Rivières, alors que le véritable Pierre-François demeurait à la Louisiane.

Ce dernier revint ici comme gouverneur du Canada l'été de 1755. Sa commission, datée du premier janvier 1755, le nomme " Vaudreuil de Cavagnal " sans nom de baptême, et le qualifie de " capitaine de vaisseau." (*Edits et Ordonnances* III. 79). Il amenait avec lui le général baron Dieskau et quelques troupes.

Dieskau ayant été défait et pris par les Anglais à la bataille du lac Saint-Sacrement, la Nouvelle-France se trouvait en danger, l'automne même de 1755. M. de Vaudreuil, gouverneur-général envoya son frère en France exposer la situation. Après des vicissitudes que nous allons connaître, le messager, tout esprit faible qu'on l'ait dit, engagea la cour à nous en-

voyer un grand renfort de troupes commandé par Montcalm, Levis, Boulamarque-Bougainville, etc.

" Dans le cours de l'année 1755, les Anglais ayant mis plusieurs vaisseaux sur mer, pour guetter les nôtres, nous ont pris deux vaisseaux du roi venant en ce pays, et environ six autres, tant marchands que pêcheurs, ce qui nous a fait un grand tort. M. de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, a été pris dans cette occasion, ainsi que des soldats, canonniers, grenadiers et bombardiers des régiments qu'on nous envoyait et qui nous auraient été très utiles." (*Les Ursulines de Québec* II. 283).

1756 4 mai. " M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, est arrivé à Québec, après avoir été pris par les Anglais. Il a reçu d'eux beaucoup d'insultes et a essuyé bien de la misère. Il est parvenu en France par un miracle de la très puissante main de Dieu ".... (*Les Ursulines de Quebec*, II. 283).

La correspondance des gouverneurs et des intendants du Canada dit que M. de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, revint de France, l'été de 1756, annonçant l'arrivée de grands secours, et que cette nouvelle rétablit un peu la tranquillité.

Les secours annoncés vinrent en effet mais pas assez nombreux pour soutenir longtemps le choc des Anglais qui employaient toutes leurs ressources à la conquête du Canada. Les triomphes français d'Oswégo, de William-Henry, de Carillon et de Ste-Foye retardèrent seulement l'heure suprême de la capitulation.

M. de Rigaud s'était " sauvé par ruse des prisons d'Angleterre " l'automne de 1755. On sait la belle part qu'il eut à la prise d'Oswégo, ou Chouagan, le 14 août 1756 (*Documents* publiés à Québec IV. 39, 41, 51). A cette époque, il était

gouverneur des Trois-Rivières, d'après les pièces du temps que j'ai sous les yeux, et l'un des drapeaux pris à Chouagan fut donné à l'église des Trois-Rivières (*Ursulines de Québec* II. 290).

Le 23 février, 1757, M. Rigaud de Vaudreuil, gouverneur des Trois-Rivières, et M. de Longueuil, lieutenant de roi à Québec, partent à la tête d'un corps de onze cents Français et Canadiens et de trois cents Sauvages ; après avoir parcouru soixante lieues à la raquette ils bombardent le fort George, situé au lac Saint-Sacrement. (*Documents* publiés à Québec, IV, 106.) Ce M. de Longueuil était Paul-Joseph, frère de Charles, second baron de Longueuil. L'expédition ici mentionnée n'était que préliminaire au siège du fort George que Montcalm préparait durant cet hiver de 1756-57. (Voir Daniel : *Grandes Familles,* 248 ; cet auteur place erronnément l'expédition en 1747.)

Voyant que les Anglais fortifiaient le poste du lac Saint-Sacrement, monsieur de Vaudreuil, gouverneur-général, avait conçu le projet de les gêner tout d'abord et ensuite de prendre ce fort dès que la saison permettrait la marche des troupes. M. de Montcalm consulté, on envoya donc, comme je viens de le dire, MM. de Rigaud et de Longueuil, pour surprendre les Anglais avant qu'ils n'eussent rassemblé leurs forces. L'auteur de la relation de 1749 à 1760 dit positivement que Rigaud se nommait Pierre-François et qu'il était frère du gouverneur-général. Or, Pierre-François était le gouverneur général lui-même, et d'un autre côté, on sait que c'est Pierre de Rigaud, gouverneur des Trois-Rivières, qui commandait l'expédition.

Citons, pour l'intérêt qui se rattache à cette campagne, l'auteur de la relation que je viens de mentionner :

“ Les gouverneurs particuliers avaient rang de colonels et les lieutenants du roi de lieutenants-colonels, suivant les règle-

ments de la cour, et marchaient suivant la date de leurs commissions. Vaudreuil était frère du général, et brave soldat, mais peu spirituel ; il était bon, affable et d'un caractère bienfaisant, et capable de tout oser pour la gloire de son prince. Le chevalier de Longueuil n'en cédait point à l'autre en bravoure ; il avait de l'esprit et entendait assez bien son métier. M. de Montcalm ajouta à ces deux officiers, pour commander les troupes de terre, M. de Poularier, lors capitaine des grenadiers au régiment de Royal-Roussillon : M. Dumas, qui était revenu du fort Duquesne, commandait la marine. et M. le chevalier Le Mercier y était en qualité d'ingénieur. Les instructions de M. de Rigaud portaient de surprendre le fort par escalade, mais en cas qu'il ne le pût pas, de brûler tous les bâtiments, les bateaux et les hangars qui étaient hors du fort. M. de Montcalm enjoignit aussi d'obéir en tout aux ordres de MM. de Rigaud et Longueuil, et d'entretenir l'union entre ses troupes et celles de la colonie ; d'engager ses troupes à donner l'exemple de la valeur, et qu'en cas d'un conseil de guerre, où ils seraient d'un sentiment différent, de ne le donner que par écrit. Le détachement pour cette expédition fut composé de 1,500 hommes, savoir : cinq piquets de troupes de terre, 300 soldats de la colonie, 650 Canadiens et 400 Sauvages."

Le 22 mars, tout ce que les Anglais possédaient aux environs du fort George était détruit et, par suite, leurs projets pour l'été de 1757 presque complètement renversés. " Les Sauvages pillèrent beaucoup. M. de Rigaud rapporta à son frère et à M. de Montcalm les connaissances qu'il avait acquises de la situation et de la force de cette place, qui servirent à en former le siège plus sûrement."

Au début de la campagne de 1757, M. de Rigaud est mentionné plus d'une fois avec le titre de gouverneur des Trois-Rivières. (*Documents* publiés à Québec IV, 91, 100, 106, 109, 111.)

Au mois de juin de cette année 1757, M. Paul-Joseph Le

Moyne de Longueuil était gouverneur des Trois-Rivières, d'après les *London Documents* (X. 893) et commandait un corps dans les opérations de la guerre. Mais ceci n'est pas exact puisque le registre de la paroisse dit que le 5 juin " Pierre-François de Vaudreuil, chevalier de St-Louis, seigneur de Rigault, écuyer, gouverneur des Trois-Rivières " est parrain. La signature en cette circonstance est : " Rigaud de Vaudreuil."

Le 18 octobre 1757 aux Trois-Rivières, le gouverneur Pierre-François de Vaudreuil fait baptiser un petit sauvage, son esclave, âgé de six ans. (Note de M. P. E. Vésina.)

Ce nom de Pierre-François, qui était celui du gouverneur-général, est placé ici comme pour embrouiller à plaisir les lecteurs de l'année 1888.

Paul-Joseph de Longueuil était encore, vers la fin de septembre 1757, lieutenant du roi à Québec (*Mémoire sur le Canada* 1749-60, page 100). Le 8 juillet 1759, d'après le registre de la paroisse des Trois-Rivières, il était gouverneur de cette place.

Le 15 janvier 1760, le roi ratifie une concession de terre faite le 15 octobre 1759 par le gouverneur et l'intendant du Canada, en faveur du sieur " Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de Montréal, et son épouse." Il s'agit du poste de la baie Verte du lac Michigan.

Québec venait d'ouvrir ses portes aux Anglais lorsque le gouverneur Vaudreuil donna ainsi à son frère une seigneurie située au fond du lac Michigan. Faut-il en conclure que, dès le mois d'octobre 1759, on projetait de se retirer vers les " pays d'en haut " et d'y recommencer la Nouvelle-France ?

Le présent article a pour objet de montrer que : 1o Rigaud a été, de 1733 à 1757, gouverneur, commandant et major des Trois-Rivières, alternativement, 2o c'est lui qui portait le surnom de Cavagnal : 3o il était l'aîné de M. de Vaudreuil

gouverneur du Canada ; 4o ce dernier Vaudreuil n'a jamais exercé de fonction aux Trois-Rivières. Si je suis dans le vrai sur tous ces points, j'aurai rendu un fameux service à nos écrivains.

M. de Léry Macdonald a imprimé dans la *Revue Canadienne* de 1884, une fort bonne étude sur certains points de l'histoire des Vaudreuil. On y voit que Louise-Thérèse Fleury de la Gorgendière, femme de Rigaud de Vaudreuil, partit de France, au mois de novembre 1774, pour accompagner à Saint-Domingue, sa nièce la vicomtesse de Choiseul, et qu'elle décéda dans cette île au mois de février 1775, c'est-à-dire en y arrivant. Madame de Choiseul était fille d'Ignace de Fleury d'Eschambault de la Gorgendière, un Canadien devenu garde-magasin du roi à Rochefort, en France. M. de Vaudreuil, ancien gouverneur du Canada, écrivait le 31 mars 1776, à M. de Lotbinière en Canada : " Mon frère de Rigaud, depuis ce triste événement, est chez moi ; nous comptons passer ensemble le reste de nos jours."

D'après la même source, Vaudreuil mourut le 4 août 1778. Son frère Rigaud lui survécut.

BENJAMIN SULTE.

HIVER DANS LA MONTAGNE

O mon pauvre pays lointain, que deviens-tu ?
Comme un oiseau frileux que le vent a battu,
Je tremble, je frissonne en face des cieux sombres ;
Et voilà que dans l'air immobile et brumeux,
Lourd comme les regrets, monotone comme eux,
L'hiver glacé jette ses ombres.

O mon pauvre pays, que deviens-tu là-bas ?
Sans doute, en cet instant, je ne te verrais pas
Comme je t'ai connu dans les brûlantes heures,
Quand le soleil partout glissait ses chauds frissons,
Et que l'air lumineux où montaient nos chansons
Nous faisait les chansons meilleures.

Je ne te verrais pas comme je t'ai connu,
Par ces jours de juillet où je m'en suis venu,
Les regards en amour, retrouver ma vallée,
Par ces soirs de joyeuse et saine liberté,
Où, sous les sapins frais, je me suis arrêté,
Seul avec la nuit étoilée.

Tout est gris à présent, tout se tait, tout s'endort ;
Dans la vallée obscure il passe un froid de mort ;
La bise siffle, et râle, et va tordant les branches,
—Et les chemins neigeux où frémit le verglas,
Et les tristes clochers qui sonnent comme un glas,
Tout est couvert de housses blanches.

C'est déjà la saison où, le soir arrivé,
—Simple et discret bonheur que j'ai toujours rêvé,
Bonheur intime et doux que je n'ai pas su vivre !—
Dans la chambre tranquille, et chaude comme un nid,
Vieillards, femmes, enfants, chacun se réunit
Pour écouter lire un vieux livre,

La femme a son tricot, l'aïeul est dans le coin.
Le chat fait son ronron près du poêle. Plus loin,
C'est l'étagère grêle ou la massive armoire,
Et là-bas, tout là-bas, partout, encor, toujours,
La neige au bruit muet, la neige aux flocons sourds
Tourbillonne dans la nuit noire.

Mais, dans la grande chambre heureuse, il fait si bon !
Arrière le vain rêve ou l'essor vagabond !
L'air est tout attiédi de caresses moelleuses.
Le poêle ronfle, et chante, et cause, et s'assoupit,
Et c'est comme un nid doux où l'âme se tapit,
Lourde de ses langueurs frileuses.

Et les enfants sont là, les petits et les grands,
Les garçons de l'école ou les gamins pleurants,
Tous le sommeil aux yeux, car le lit les appelle,
Ce lit où, tout à l'heure, avec amour blottis,
Tous, et les plus savants comme les plus petits,
Ils iront dormir de plus belle.

Pour l'instant, ils sont là, bien serrés près du feu.
Le père, à mots traînants, leur parle du bon Dieu,
Après leur avoir lu quelque bel Evangile,
Leçon d'amour suprême ou de devoir altier,
Dont il pétrit leur cœur, ainsi que le potier
Façonnant des vases d'argile.

Et l'heureuse maison, par cette nuit d'hiver,
Au bout du chemin sombre où brille son feu clair,
D'une paisible joie est tout illuminée,
Et mes vieilles douleurs y mourraient par lambeaux,
Comme l'écorce sèche et les frêles copeaux
Qui flambent dans sa cheminée.

Mais, au dehors, la nuit est morne,— et le grand bruit
Qui passe dans la froide et ténébreuse nuit,—
C'est l'âme des sapins se lamentant d'être âme.
Là-bas, le chemin tourne, il descend dans le noir,
Et ce vide lugubre où l'on ne peut rien voir
A l'air tragique comme un drame.

C'est là qu'au temps ancien, c'est là qu' " au temps jadis, "
Le passant égaré, fuyant les loups maudits,
Jetait sa plainte folle, effrayante, éperdue,
Ce cri, répercuté par la grande forêt,
Cette clameur rapide et rauque, qui mourait
Sitôt qu'on l'avait entendue.

Et c'est là qu'un matin, en allant au travail,
Deux petits paysans,—qui gardent le bétail,
La-bas, près du chalet tapi dans la clairière,—
Trouvèrent, pauvre corps tordu par les sanglots,
Un enfant, les deux bras croisés et les yeux clos,
Glacé, mort en pleine prière.

Sans doute, cette nuit, par ce froid, le vallon,
Avec ses sapins secs vibrant sous l'aquilon,
Doit avoir, lui si grave et triste d'habitude,
Je ne sais quelle immense et formidable voix,
Et ce mystère affreux qui frissonne parfois.
Dans quelque horrible solitude.

N'importe ! En s'appuyant sur son rude bâton,
Le facteur du village et du val, le piéton
Auquel un doigt de vin fait sa marche légère,
S'avance dans la neige, écartant devant lui,
Avec les rameaux morts qui se brisent sans bruit,
Les lambeaux de grêle fougère.

Et lorsque, réchauffé par un pareil labeur,
Après le noir vallon qui ne lui fait pas peur,
Mais qu'il est tout heureux de sentir en arrière,
Lorsqu'il va d'un pas clair, d'un pas moins hésitant,
Et que le premier toit paraît au même instant
Avec la première lumière ;

Alors, malgré la glace, et la brume, et le froid,
Malgré le val maudit, sa neige et son effroi,
Malgré l'obscur labeur plus lent qu'une agonie,
Malgré la tâche lourde et la morte saison,
Comme, en apercevant la joyeuse maison,
Il aime sa terre bénie !

Va donc ! aime-la bien, pauvre homme du pays,
La terre où rien ne croît, le blé ni le maïs,
La terre où rien ne vient, les raisins ni les seigles,
Où l'idylle aux yeux bleus ne se cache jamais,
Et qui n'a même pas, comme d'autres sommets,
L'air des glaciers, le vol des aigles !

Aime-la bien, la terre où les rochers sont gris,
Où le vent fait fureur dans les sapins meurtris,
Où sur les plateaux ras broutent les maigres chèvres,
Où la pensée austère éclôt au cœur naissant,
Où le silence tombe, où le calme descend,
Où le rire s'arrête aux lèvres !

Aime-là bien, la terre où l'hiver est cruel,
Où la neige désole et navre tout le ciel
Avant d'ensevelir le hameau :
Aime-là bien, la terre où les troupeaux ont faim,
La terre triste et dure, aime-là bien, enfin,
Puisque c'est elle notre terre !

D'autres, qui sont loin d'elle, et qui l'aiment pourtant,
D'autres,—et j'en sais un,—voudraient, en cet instant,
Malgré l'hiver hurlant, malgré la nuit farouche,
S'avancer, comme toi, vers le foyer joyeux,
Quand ils devraient avoir du vent battant les yeux,
Et de la neige plein la bouche.

Et, dans ce grand Paris que tu ne connais pas,
Ils rêvent, en songeant à l'hiver de là-bas,
D'une longue veillée, au pays, en décembre,
Avec la neige, au loin, dépliant son linceul,
Avec les enfants muets, et la voix de l'aïeul
Tremblotant au fond de la chambre.

Charles Fuster.

LES DRAMES DE BERLIN

II.—Charlotte Stieglitz

(*Suite et fin*)

En rentrant, Charlotte trouva sur sa table deux billets de concert pour le soir.

Alors, elle devint tout à coup sérieuse et silencieuse.

Vers sept heures, elle s'assit sur son canapé et dit à Henri :

—Je ne pourrai pas t'accompagner à ce concert ; je me sens fatiguée. Mais vas-y avec un de tes amis.

—Soit ! répliqua-t-il, mais je reviendrai bientôt.

—Non, s'écria-t-elle, n'y vas pas avec cette idée. Il faut que tu écoutes tout ce qu'on va jouer, et surtout, je t'en prie, tâche d'écouter jusqu'au bout, en te maîtrisant, le morceau de Beethoven qui t'émeut si vivement.

Elle savait que ce morceau était le dernier inscrit sur le programme.

—Sois calme, ajouta-t-elle. Reviens calme ici. Tout a été employé pour te guérir. Il faut que tu sois calme, que tu tâches de prendre intérieurement possession de toi-même. C'est par le sacrifice qu'on acquiert la paix et le salut.

A ces mots, elle lui tendit la main. Il lui donna un baiser sur le front et sortit.

Dernier baiser ! à douze ans de distance de ses fiançailles, et six ans de son mariage.

Sept heures sonnaient. Charlotte avait deux heures à sa disposition, et son dessein était bien arrêté.

On a pu noter l'une après l'autre chacune de ses actions, et constater la tranquillité de son esprit en ce dernier moment.

Elle commença par appeler sa domestique, lui donna, pour le service de son maître, diverses instructions, et la congédia.

Ensuite, elle déposa dans le pupitre d'Henri tout l'argent qu'elle gardait habituellement pour les dépenses du ménage, puis elle prit une feuille de papier, la plus large, la plus visible, et d'une main ferme écrivit en gros caractères cet adieu :

" Tu ne pouvais devenir plus malheureux, cher aimé. Mais tu pourras devenir plus heureux dans un vrai malheur.

" Dans le malheur, il y a souvent une meilleure bénédiction. Elle descendra certainement sur toi. Nous avons tous les deux bien souffert. Tu sais comme j'ai souffert. Qu'aucun reproche ne te soit fait ! Tu m'as beaucoup aimée. Désormais, tu seras mieux, bien mieux. Pourquoi ? J'ai cette pensée sans avoir le mot pour l'exprimer. Nous nous retrouverons plus libres, plus dégagés. Mais il faut d'abord que tu accomplisses la tâche de ta vie, et que tu fasses bravement ton chemin en ce monde. Salue tous ceux que j'aimais et qui m'aimaient.

" Au revoir, dans l'éternité,

" Ta Charlotte.

" Ne sois pas faible. Montre-toi calme, fort, grand."

Dans ce funèbre écrit, pas une rature, pas un signe d'hésitation. Seulement, sur deux ou trois mots, la trace d'une larme.

Charlotte plaça cette feuille de papier en évidence sur le pupitre de son mari. Ensuite, elle se retira dans sa chambre à coucher, en ferma soigneusement à clef les deux portes,

l'une qui s'ouvrait sur le vestibule, l'autre sur la cuisine. Puis elle se lava, changea de linge, mit aussi du linge blanc à son lit, se coucha, prit le poignard qu'elle avait acheté le jour de son mariage, et d'un seul coup l'enfonça dans son sein jusqu'au cœur. Elle eut encore le courage de retirer la lame de la plaie et de ramener, par un sentiment de pudeur, la couverture du lit, sur sa poitrine. Puis elle resta immobile, la tête sur l'oreiller. Pas un cri, pas un gémissement. Mais elle était frappée à mort et ne pouvait réprimer le râle de son agonie. La servante, qui lui était très attachée, l'entend, s'approche, et, tout épouvantée, appelle au secours. Les gens de la maison se réunissent, trouvent la porte close, en brisent la serrure, et lorsqu'ils parviennent près du lit ensanglanté, la malheureuse Charlotte exhalait son dernier soupir.

Henri quitta Berlin et s'en alla dans le Tyrol, en Italie, sur les rives de l'Adriatique, sur les cimes du Monténégro, errant comme une âme en peine, et de ci, de là, écrivant quelques pages de prose et quelques vers. L'insensé sacrifice de son innocente femme ne devait pas lui donner le repos qu'elle lui souhaitait, et ne pouvait faire éclater en lui le génie qu'il n'avait pas.

En 1849, il fut atteint, à Venise, par le choléra, et mourut dans le deuil de son cœur, dans l'amertume de son ambition littéraire.

Fatale ambition, par laquelle périrent deux innocents êtres qui possédaient de vrais éléments de bonheur !

Je me souviens qu'un soir, dans un de nos entretiens littéraires, j'en vins par hasard à leur citer ces vers d'une modeste femme de Suède, madame Lenngren.

Sur les bords de la forêt sombre,
J'ai vu la source du vallon,
Qui lentement coule dans l'ombre
Et s'enfuit obscure et sans nom.

L'été, son doux et frais murmure
Souvent attire le passant,
Qui savoure son onde pure
Et s'éloigne en la bénissant.

A travers les jours de voyage
Qui nous mènent vers le tombeau,
Puisse ma vie être l'image
De cette obscure source d'eau !

Je laisse aux riches de la terre
Un sort plus grand, plus envié ;
Pour moi, mon Dieu, laisse-moi faire
Quelque bien et vivre oublié.

Charlotte écouta ces vers très attentivement, puis me dit avec un accent de mélancolie : " Heureux ceux dont les désirs sont si restreints ! "

Oui, heureux, en effet, les humbles de cœur !

XAVIER MARMIER.

LES GIRONDINS

— CONFÉRENCE FAITE A MONTRÉAL, LE 7 MAI 1868 —

Mesdames et Messieurs,

L'histoire doit être le livre de maximes des peuples, le régulateur de leur conduite, la boussole avec laquelle les nations doivent interroger les champs de l'avenir ouverts devant elles, pour y tracer la route qu'elles doivent s'y frayer.

Mais autant ses leçons sont précieuses, autant en est pernicieuse l'application pour ceux qui les faussent. Plus aussi les époques que l'on étudie sont bouleversées, plus difficile en est l'étude, et plus instructive en est la leçon.

Dans le grand livre de l'histoire, il n'y a pas de pages plus remplies d'enseignements, et de l'étude desquelles jaillissent plus de lumière et de vérités pour l'instruction des peuples, que la page que couvre le récit de la révolution française, dont un des épisodes forme le sujet de cet entretien. La leçon que nous donnent les événements de cette époque terrible de l'histoire de l'Europe, est effrayante de vérité. Toujours le même principe conduisant aux mêmes conséquences. La révolte de la raison contre la divinité, enfantant l'aveuglement et le vertige.

On parle souvent et avec emphase des principes de 89 ; on considère cette date comme le point de départ des idées de liberté, de grandeur nationale et de philosophie sociale. On justifie même les excès de la révolution française avec cette date mémorable. Oh ! vous faites bien de vanter, de faire briller votre joyau pour détourner les regards des monceaux de ruines et de cadavres que huit années du règne de votre idole ont entassés sur le sol de la France !

Croyez-vous que la révolution soit le fait réfléchi des hommes qui l'ont commencée, qui l'ont faite, le résultat d'un système médité d'avance par les philosophes dans l'intérêt des peuples ? Non ; si j'étais philosophe, je dirais qu'elle fut un accident dans la marche d'une nation ; je suis chrétien, et je dis que ce fut un châtiment que Dieu réservait à la France, pour la punir et la régénérer.

La royauté avait porté sur le trône de saint Louis le faste des Césars, l'immonde immoralité des Sardanapale ; le plus doux, le plus vertueux, le plus humble de ses rois porta sa tête sur l'échafaud ; la noblesse avait imité la royauté dans ses excès, elle avait encensé Voltaire, elle s'était faite philosophe ; elle avait semé dans le vent, elle récolta dans la tempête.

Le clergé lui-même avait assez largement trempé dans la fange de ce siècle ; le flot de sang que la révolution coûta à la partie saine du clergé français, fut assez large et assez profond pour y laver toutes les souillures de ses membres indignes et réchauffer encore d'une ardeur chrétienne le cœur de la France.

Et le peuple ? le peuple qui souffrit tant de cette révolution faite pourtant en son nom : le peuple dont les misères, les désordres et les hontes furent si hideux que les historiens révolutionnaires les passent sous silence de peur d'y rencontrer un soufflet à leurs utopies sociales ; le peuple, lui aussi, avait participé à l'entraînement général. Voltaire avait été son idole, l'*Encyclopédie*, son évangile philosophique ; Jean-Jacques Rousseau était son prophète, le *Contrat social*, son évangile politique.

Ce qui avait sauvé la France jusque-là, ce qui sauvera toujours les peuples, c'est la foi ; le cœur pouvait être gangréné, mais la tête était saine. A l'avènement de la révolution, le peuple n'avait plus de foi : on pouvait dire de lui ce que disait Tacite des peuples voués à la destruction : “ Les dieux sont

partis." Et Dieu seul sait l'abîme de désolation dans lequel ce peuple fut plongé pendant dix ans, et d'où il ne sortit que pour aller rougir de son sang les champs de bataille de toute l'Europe, afin de donner de la gloire au despote qui l'avait tiré de l'anarchie pour le jeter dans les fers.

L'accident impulsif de la révolution, ce fut le souffle puissant de son premier et de son plus grand tribun, Mirabeau. Mirabeau qui avilit la royauté et la noblesse, parce que la noblesse l'avait rejeté de son sein ; qui détruisit la Bastille parce qu'elle l'avait retenu captif et lui reprochait ses infamies ; qui outragea la religion parce qu'elle avait flétri ses désordres ; les lois, parce qu'elles avaient puni ses forfaits. Mirabeau, vrai génie de la révolution, dans ses grandeurs comme dans ses bassesses ; moitié fange, moitié génie ; moitié grand homme, moitié scélérat ; sa vie tout entière fut comme le mélange dont il était composé ; il eut du génie dans son orgueil ; dans ses erreurs, il eut du repentir ; mais il vendit son génie pour de la vengeance, pour de l'or il vendit son repentir.

Mirabeau venait de mourir à l'époque où nous commençons notre récit. Ses collègues achevaient leurs travaux. Aux luttes brûlantes des commencements de la révolution, avaient succédé des travaux sérieux pour la consolidation de la paix entre les deux pouvoirs, le peuple et la royauté. Les démagogues travaillaient encore sourdement ; la lutte pouvait, devait se continuer entre l'anarchie et la réforme sociale durable.

Au parti qu'avait inspiré Mirabeau en mourant, devait succéder avant peu un parti rajeuni qui aurait pu continuer son œuvre et renverser la Montagne encore en embryon. J'ai presque nommé les Girondins, dont j'ai entrepris de vous parler ce soir.

Sans haine, sans passion, sans préjugé, nous examinerons la

vie politique si courte et si agitée de ces hommes qui pendant deux ans remplirent la France de leurs noms ; et deux ans de cette époque, c'était un siècle de l'histoire.

Leur talent, les aspirations de leur génie, leur enthousiasme aveugle pour une liberté dont ils avaient appris les notions dans les chefs-d'œuvre de Plutarque et des chantres de Rome et d'Athènes, et que, dans leur imagination brûlante comme le soleil de leur pays, ils voulaient implanter dans une nouvelle république lacédémonienne ; leurs haines contre l'ordre de choses qui venait de crouler ; leur ambition, cause de toutes leurs erreurs, ne voulant jamais souffrir personne les devancer dans la voie des idées nouvelles alors maîtresses ; leurs fautes, leurs faiblesses ; leur complicité coupable avec ceux qu'ils devaient combattre ; leur silence devant les horreurs du vandalisme qui couvrit un moment la France de sang et de ruines ; puis le grand crime de leur histoire, crime dont ils voulurent détourner les suites dans le sentiment de leur repentir, malheureusement trop tardif, mais que l'histoire impartiale leur reprochera toujours, et que toute leur gloire ne pourra jamais faire oublier ; telle est la première partie du drame tragique qui forme leur vie, et qui se termine dans ces pages sublimes de leur histoire où nous les verrons dans toute la beauté de leur génie, effrayés de l'œuvre qu'ils avaient commencée eux-mêmes, se précipitant vaillamment au devant du char de l'Etat pour l'empêcher de rouler dans l'abîme où il marchait, tenant tête pendant dix mois au flot révolutionnaire qui avait rompu ses digues et submergeait l'édifice social ; nous les verrons à cette même tribune d'où ils avaient précipité la monarchie foudroyer les tyrannies populaires cent fois plus odieuses que la pire des royautés.

Dans cette lutte titanique contre l'anarchie, le génie de la révolution parut, plus d'une fois, terrassé par le génie de leur éloquence.

> Ce siècle, dont l'écume entraînait dans sa course
> Les mœurs, les rois, les dieux......

La victoire fut toujours indécise tant que la tribune, ce rempart toujours aguerri de la liberté contre toutes les tyrannies, resta debout, mais un jour vint où la tourmente révolutionnaire emporta la tribune, et les hommes, les Girondins, accablés, mutilés, sanglants, roulèrent écrasés sous les dernières ruines sociales, demandant à la postérité l'oubli de leurs fautes dans la terrible expiation qu'ils en subissaient.

La révolution avait deux ans. La France commençait à respirer, à la suite des convulsions profondes qui l'avaient agitée pendant les premières crises de son enfantement à la liberté. L'Assemblée nationale venait de terminer ses travaux législatifs par l'adoption de l'acte constitutionnel, et l'acceptation solennelle, par le roi, de cette nouvelle charte politique de la France, semblait avoir réconcilié les esprits avec l'idée de la royauté. Les dernières séances de cette assemblée, inaugurée dans un moment de colère populaire soulevée par le souffle de Mirabeau, avaient été empreintes d'un caractère de majestueuse gravité. Le lecteur, en parcourant le récit de ces événements, se surprend encore aujourd'hui, à croire à l'établissement définitif d'une monarchie constitutionnelle, après les premiers orages de la révolution. Les belles paroles de Malouet avaient porté leurs fruits : " N'essayez pas, avait-il dit, de faire marcher de front une révolution violente avec une constitution libre. L'une ne s'opère que dans le tumulte des passions et des armes, l'autre ne peut s'établir que par des transactions amiables entre les intérêts anciens et les intérêts nouveaux. Une révolution est une tempête pendant laquelle il faut serrer ses voiles ou être submergé, mais après la tempête ceux qui en ont été battus comme ceux qui n'en ont pas souffert doivent jouir en commun de la sérénité du ciel ; tout redevient calme et pur sous l'horizon. Ainsi, après une révolution, il faut que la constitution rallie tous les citoyens. Il ne faut pas qu'il y ait un seul homme dans le royaume qui puisse courir des dangers pour sa vie en s'expliquant franchement sur la constitution. Sans cette sécurité, il n'y a point de vœu certain, point de liberté ; il n'y aura qu'un pouvoir prédomi-

nant, une tyrannie populaire ou autre, jusqu'à ce que vous ayez séparé la constitution des mouvements de la révolution. Il n'y a de constitution libre et durable, hors le despotisme, que celle qui termine une révolution et qu'on propose, qu'on accepte, qu'on exécute avec des formes calmes, libres et totalement dissemblables des formes de la révolution. Si la révolution ne s'arrête et ne fait place à la constitution, l'état ébranlé s'agitera longtemps dans les convulsions de l'anarchie..."

Le roi, un moment débarrassé de la surveillance jalouse à laquelle on l'avait soumis, avait adressé à l'assemblée ce message, en même temps noble et doux, qui ne laisse, en dépit des historiens de la révolution, aucun doute sur les intentions sincères de Louis XVI vis-à-vis du peuple : " J'ai examiné, dit-il, l'acte constitutionnel ; je l'accepte et je le ferai exécuter." Le lendemain, au milieu de tous ces hommes qui vingt fois avaient fait trembler la royauté sur sa base, le roi, visiblement affecté, avait prononcé le serment constitutionnel :

" Je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel. Je jure d'être fidèle à la nation et à la loi, et d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué, à maintenir la constitution et à faire exécuter les décrets. Puisse cette grande et mémorable époque être celle du rétablissement de la paix et devenir le gage du bonheur du peuple et de la prospérité de l'empire..."

Tout Paris avait acclamé ces paroles de paix et de patriotisme ; la France entière avait ressenti cet élan vers l'ordre et la liberté. L'assemblée s'était déclarée dissoute, et comme pour témoigner par un acte éclatant son désir de commencer une ère nouvelle, en oubliant un passé tumultueux, elle avait elle-même décrété l'inéligibilité de ses membres à l'assemblée qui allait lui succéder. Il était évident pour tout le monde que la Révolution, si elle n'était lassée tout à fait, était au moins ralentie dans sa course impétueuse ; c'était le temps de lui mettre le frein, si on n'osait la museler tout à fait.

L'attitude de l'Europe n'était pas des plus rassurantes, il est vrai ; mais Louis XVI avait paru accepter si franchement la constitution : la crainte que de nouvelles menaces ne fussent l'occasion de nouveaux excès : l'influence croissante du parti constitutionnel et ses relations avec la noblesse ; tous ces éléments réunis pouvaient retenir les alliés en attendant la consolidation de la royauté sur les bases nouvelles que la nation venait de lui donner.

La Constituante avait cependant commis une faute immense qui ne fut pas étrangère, peut-être, aux malheureux événements qui assombrirent plus tard la France. Dans un moment d'enthousiasme pour l'abnégation des haines personnelles, pour l'oubli des dissensions de partis, elle avait cru faire un noble sacrifice à la patrie en s'excluant de la nouvelle assemblée qui devait continuer son œuvre de paix et de régénération sociale. Elle laissait par là le sort de la nation entre des mains inexpérimentées que la violence des factions pouvait séduire ou renverser.

Pourtant il y avait encore tout à espérer, car si la Constituante était rajeunie dans l'Assemblée législative, il y avait, dans les rangs de cette dernière,assez de talent,de vertu civique, d'éloquence et de génie pour combattre les faux prophètes de la Révolution, ces sombres démolisseurs de la société pour qui le nivelage universel était une idée absolue, dût-il s'opérer, par la chute de la moitié du peuple français ; il y avait, dis-je assez de talent et de génie, si seulement ce talent, ce génie eût poussé la France dans la voie que l'Assemblée constituante avait ouverte par ses derniers travaux.

Oui, elle était imposante à voir cette nouvelle assemblée, à sa première réunion. On regrettait de ne pas y rencontrer ces figures vénérables, ces fronts graves, ces manières distinguées des anciens députés du tiers-état, du clergé et de la noblesse qui avaient formé la première assemblée populaire de la Révolution. On y attendait en vain les voix éloquentes des Bar-

nave, des Dupont, des Lameth, des Maury. Mais d'un autre côté on ne pouvait s'empêcher de regarder avec une sympathique anxiété ces fronts mâles, ces figures vigoureuses, ces têtes expressives, où la pensée bouillante et hardie se trahissait à chaque mouvement des muscles ; on admirait malgré soi ces regards tantôt vifs et ardents, tantôt pensifs et intelligents, tantôt fiers et austères, comme les sentiments et les pensées qui agitaient cette multitude de députés se pressant dans l'enceinte parlementaire pour la première fois, anxieux d'entrevoir, errant sous ces voûtes, le génie de la Révolution qu'ils avaient la mission de maîtriser et de conduire.

Voyez plutôt ; regardez près de la tribune ce député à la figure pâle, calme, mollement pensive : sa taille est moyenne, mais bien découplée ; sa pose est négligée, mais élégante ; sa mise est parfaite. De longs cheveux châtains encadrent un front large et serein, spacieux frontispice de l'édifice où les études et l'intelligence ont donné une demeure à la pensée.

Sa conversation n'anime pas habituellement sa physionomie ; cependant, à de certains intervalles, un reflet étrange illumine tout à coup cette figure ; les lèvres deviennent frémissantes, les tempes se gonflent ; on dirait que la pensée en ébullition soulève les parois du volcan où elle est contenue et s'élance déjà au dehors dans des regards d'où jaillissent des éclairs ; puis, un instant après, toute cette physionomie reprend sa sérénité, sans effort ; pas une contraction n'indique que le souffle de la passion vient de bouleverser cette surface, maintenant si calme et si limpide. On devine de suite deux natures dans cet homme ; l'homme du monde, insouciant, facile, poli, et l'homme du mouvement, du tourbillon, de la tempête ; l'homme de la pensée méditative, et l'homme de la passion impétueuse ; le rhéteur irréprochable et le tribun dont le geste et la voix pouvaient ébranler un trône.

La tribune, encore vibrante sous les foudres de l'éloquence de Mirabeau, semble appeler cet homme et lui tendre les bras.

Une sorte de respect l'environne ; malgré sa jeunesse, ses deux interlocuteurs, plus âgés que lui, lui parlent avec une certaine déférence. Ces deux derniers sont Guadet et Gensonné ; le premier est Vergniaux ; Vergniaux, entouré du prestige de sa merveilleuse éloquence ; Vergniaux, l'orateur, l'âme de la Gironde, de ce cercle, de cette constellation brillante de penseurs, de savants et d'orateurs, que le midi de la France avait députés à Paris, et qui devaient dans peu entraîner avec elle la majorité de l'Assemblée.

Vous me pardonnerez, Mesdames et Messieurs, ces détails un peu étendu sur l'homme qui personnifia pendant toute sa carrière, les idées, les aspirations, les doctrines, les enthousiasmes, les colères, les faiblesses, le talent, la sensibilité, l'héroïque courage de ces douze jeunes députés de la Gironde qui donnèrent bientôt leur nom à tout un parti.

Vergniaux n'avait alors que trente-trois ans, et déjà sa réputation était répandue dans toute la France. Il venait de Bordeaux où il était avocat. Bordeaux avait été le centre d'action qui avait dirigé les élections de tout le Midi ; Bordeaux, vieille ville autrefois moitié romaine, conservant encore dans le barreau les anciennes traditions du *forum* romain ; Bordeaux, pays parlementaire, ayant dans tous les temps combattu pour l'extension de ses immunités contre les envahissements de la royauté ; Bordeaux devait avoir inspiré à tous ses députés cet esprit d'enthousiasme républicain qui avait toujours prévalu au milieu de ses citoyens, et Vergniaux était un de ces députés.

Son éducation première se fit sous les soins des révérends pères jésuites à Limoges où il était né. Son âme impressionnable et naturellement douce et élevée le porta d'abord à entrer dans la vie ecclésiastique. Le séminaire de Limoges renferma pendant quelque temps cet homme qui devait, le premier et le plus ardent de tous, invoquer la déportation des prêtres qui refusaient de prêter le serment à la constitution

civile du clergé, considérée par ce dernier comme un attentat à ses droits civils et à sa conscience.

Il recula au dernier pas qui lui restait à faire pour entrer dans le sacerdoce ; sa famille l'envoya à Bordeaux commencer ses études du droit : déjà son génie brillant s'était révélé en plusieurs occasions. A Bordeaux il fut confié aux soins du président Dupaty. Ce dernier était imbu des idées philosophiques des auteurs de l'*Encyclopédie,* tout imprégné de cette philosophie sceptique, se drapant dans des apparences d'austérité, n'admirant que ce qui était grec ou romain. On comprend facilement qu'avec ce nouveau maître, l'incrédulité fit, chez le jeune étudiant, des progrès aussi rapides que les sciences et l'art oratoire.

La Révolution éclata ; il en embrassa les principes avec l'enthousiasme d'une âme exaltée, avec l'ambition que son immense talent justifiait.

Arrivé à Paris, il fut reçu chez madame Roland, centre de réunion de tout ce que la Révolution renfermait d'hommes d'élite. Esprit cultivé et infatigable dans ses efforts pour assurer le triomphe de la liberté ; âme ardente et austère à la fois, madame Roland apprécia peu d'abord ce jeune homme dont la mollesse et l'amour des plaisirs lui semblait être une barrière aux élans du génie. Ses luttes gigantesques avec la Montagne, son énergie victorieuse aux heures du danger, changèrent plus tard les sentiments de cette femme illustre sur Vergniaux.

J'emprunterai ici quelques lignes à la plume éloquente de M. de Lamartine sur l'orateur de la Gironde : " La facilité, cette grâce du génie, assouplissait tout en lui, talent, caractère, attitude. Une certaine nonchalance annonçait qu'il s'oubliait aisément lui-même, sûr de se retrouver avec toute sa force au moment où il aurait besoin de se recueillir...... C'était un instrument d'enthousiasme, qui ne prenait sa valeur

et sa place que dans l'inspiration..... Insouciant des moyens de succès comme tous les hommes qui se sentent une grande force intérieure, il travaillait peu, et se fiait à l'occasion et à la nature....

........Ses habitudes étaient méditatives et paresseuses. Il se levait au milieu du jour ; il écrivait peu et sur des feuilles éparses ; il composait ses discours lentement, dans ses rêveries, et les retenait à l'aide de notes dans sa mémoire ; il polissait son discours à loisir comme le soldat polit son arme au repos. Il ne voulait pas seulement que ses coups fussent mortels, il voulait qu'ils fussent brillants ; aussi curieux de l'art que de la politique. Le coup porté, il en abandonnait le contre-coup à la destinée, et s'abandonnait de nouveau lui-même à la mollesse. Ce n'était pas l'homme de toutes les heures, c'était l'homme des grandes journées...... Tel était celui que la nature avait donné pour chef aux Girondins. Il ne daigna pas l'être, bien qu'il eût l'âme et les vues d'un homme d'Etat ; trop insouciant pour un chef de parti, trop grand pour être le second de personne ; il fut Vergniaux. Plus glorieux qu'utile à ses amis, il ne voulut pas les conduire, il les immortalisa."

Autour de lui se groupait cette pléïade de noms illustres que l'on rencontre à chacune des pages de l'histoire de l'Assemblée législative et des commencements de la Convention. C'était Guadet, député de Bordeaux ; lui aussi, ardent, impétueux, homme d'expédients, prompt à concevoir, hardi à l'attaque ; il eut été le premier soldat d'un général audacieux et déterminé. C'était Brissot, orateur dogmatique, homme d'Etat, publiciste distingué, qui fut considéré comme l'inspirateur de la Gironde dans sa politique, et qui reçut comme tel sa large part des fureurs démagogiques ; pendant longtemps Brissotins et Girondins furent synonymes ; c'était l'ami et le collaborateur de Roland, foyer de réunion de toute la Gironde ; Gensonné, âme ardente et ulcérée contre les abus qu'il voyait dans la société monarchique que l'on venait de détruire ; Barbaroux, bouillant député de Marseille, conservant à Paris les

brûlantes aspirations qu'il avait jetées, comme l'airain en ébullition, dans le cœur des milliers de Marseillais qu'il avait amenés à Paris pour la journée du 10 août ; Ducos et Boyer-Fonfrède, tous deux de Bordeaux ; ardents de toute la fougue de leur jeunesse, toujours prêts à l'heure du danger ; Condorcet, philosophe austère, passionné pour les théories humanitaires de cette époque ; Carra, le pamphlétaire de la Gironde ; Louvet, l'ami, l'admirateur de M. Roland ; homme d'occasion, littérateur élégant, orateur passionné ; Péthion, le roi de la commune, pendant quelque temps rallié aux Girondins par les excès de la Montagne.

Il n'y avait certes pas à désespérer de la France avec de tels hommes, s'ils eussent voulu comprendre que la fermeté dans la modération, l'énergie contre les violences des factions, était la seule sauvegarde de la société.

Malheureusement pour eux, l'ambition les aveuglait : ils sentaient leur talent ; leur supériorité sur les autres membres de l'Assemblée leur défendait de jamais être les seconds ; aussi dépassèrent-ils quelquefois les Jacobins pour ne pas perdre ce qu'ils croyaient être les rênes de la république. Ils auraient pu être les rois de l'Assemblée, les sauveurs de la France en essayant de conserver le trône avec les constitutionnels ; ils préférèrent le rôle d'agitateurs. Avaient-ils foi à la république ? leurs paroles l'indiquent, leurs fautes le démontrent, leur chute en fait douter.

La première manifestation de l'esprit de l'assemblée se traduisit par une discussion ridicule sur le titre de Majesté et autres formes parlementaires. Vergniaux y porta la politique sentencieuse et flottante qui caractérisa toujours la Gironde dans toutes les luttes qu'elle eût à soutenir ensuite. Cependant ce petit orage s'était dissipé, et une fois encore la France commençait à croire à une réconciliation entre la nation et le Souverain.

La mesure la plus importante qui suivit cette inauguration fut celle du décret sur les prêtres non assermentés. Comme si la Gironde eût voulu montrer de suite son ardeur à pousser dans leurs dernières conséquences les principes de la révolution, un de ces orateurs, Isuard, dans un discours où l'impiété le disputait à l'éloquence, emporta ce décret qui valut à la France l'insurrection de la Vendée et, plus tard, les massacres de la Conciergerie.

Le décret sur les émigrés creusa davantage l'abîme où la Gironde voulait précipiter la royauté ; ce décret amena la malheureuse journée du 20 juin et fit pressentir le 10 août.

Le roi refusa de sanctionner ces décrets ; un nouvel orage éclata ; le 20 juin eut lieu, avec ses humiliations pour la royauté. A l'extérieur, la coalition irritée des infamies dont on abreuvait la royauté, redoubla de vigueur. Vergniaux, dans une harangue digne de Démosthène ; souleva la France toute entière ; la guerre fut décrétée et les frontières se couvrirent de héros.

Cependant la Gironde n'était pas satisfaite dans ses triomphes. La Montagne lui portait ombrage ; Robespierre et Marat laissaient les *hommes d'Etat*, comme ils les appelaient dérisoirement, faire l'œuvre de la révolution qu'eux se réservaient de finir.

Le ministre de la guerre, de Lessert, fut renvoyé. Roland, l'ami, l'hôte des Girondins, fut nommé ministre de l'intérieur. Robespierre vit ce triomphe avee colère, et la lutte de la Montagne commença, sourde d'abord, pour ébranler plus tard la France de son éclat.

Dans le cercle intime des Girondins, le mot de république avait été lancé ; tous craignaient de l'avouer publiquement ; on eut dit que ces hommes entrevoyaient déjà les désastres de la France et leur propre chute dans la démolition du dernier

principe d'autorité subsistant dans la nation. Pourtant, il fallait maintenir la position à la hauteur de la fermentation de la capitale ; les bravades de Lafayette à l'assemblée, les défections de l'armée, furent le prétexte, et le 3 juillet, Vergniaux, dans un de ses plus éclatants efforts oratoires, acheva la déchéance morale de la royauté.

Le 10 août ne se fit pas attendre, et la Gironde s'en énorgueillit. Laissons lui cette gloire et à elle seule. Vergniaux eut, dans cette occasion, l'héroïsme du courage. Président de l'assemblée, on lui annonce que les soldats du roi envahissent les salles pour égorger les représentants ; tous les députés s'enfuient. " C'est le moment de tomber dignes du peuple au poste où il nous a envoyés," dit-il, et tous électisés reprennent leurs sièges.

Les fidèles serviteurs de Louis XVI avaient été immolés ; la révolution triomphait et Vergniaux proclamait la suspension de la royauté, la convocation d'une Convention nationale, la séquestration du roi au Temple.

Les peuples s'illustrent quand ils marchent à la conquête de leur liberté, sous l'étendard de la justice, seraient-ils obligés de marcher dans le sang de leurs adversaires armés contre eux ; le massacre inutile et froid, l'assassinat calculé de victimes inoffensives, c'est là ce qui dégrade les causes populaires, ce qui les met au ban de l'opinion des honnêtes gens. Tel fut, le 10 août, l'œuvre des Girondins, les chefs Jacobins ayant fui dans la crainte de l'issue de la lutte.

Après cette journée, l'insurrection violente était dans les idées, dans les mœurs, et quand elle tourna contre la Gironde, ce fut la peine du talion qui leur fut appliquée.

Robespierre, Danton et Marat sentirent que le moment était arrivé pour eux ; le peuple était mûr pour la Terreur, et c'était par la terreur qu'ils voulaient, qu'ils devaient régner.

Le soulèvement fut immense. Les Girondins se sentaient dépassés ; il fallait frapper un grand coup, pour retenir le pouvoir qui leur échappait.

Les journées de septembre couvrirent un moment la France d'un voile de sang ; les cris des milliers de victimes innocentes égorgées avec un raffinement de barbarie qui fait pâlir les cruautés des peuplades les plus sauvages, retentirent dans toute l'Europe et vouèrent la France à l'indignation de l'univers. Les Girondins subirent ces horreurs avec stupeur, mais avec faiblesse ; au lieu de se dévouer vaillamment au salut des pauvres infortunés que l'on égorgeait sans pitié, au lieu de soulever la partie saine de la population contre la poignée de brigands qui l'asservissaient, ils déplorèrent ces massacres, se réservant le droit d'en faire une arme contre leurs ennemis.

La Convention avait été nommée ; le 21 septembre, elle inaugurait son règne devenu plus tard si sombre pour la France. Vers les premières séances, l'impatience d'un député de la Montagne fit faire à la Gironde un pas de plus dans la révolution. Collot d'Herbois ayant demandé l'abolition de la royauté, Ducos, l'ami et l'élève de Vergniaux s'élance à la tribune : " Rédigeons à l'instant le décret," dit-il, " il n'y a pas besoin de considérant après les lumières que le 10 août a répandues. Le considérant de votre décret d'abolition de la royauté sera l'histoire des crimes de Louis XVI !" Le procès de l'infortuné monarque était décrété d'avance dans ces paroles.

Cependant, à ce moment, il y eut dans la Gironde un sentiment visible de frayeur pour les conséquences que devaient entraîner les fureurs des Jacobins encouragées par les concessions des modérés. On eût dit qu'ils entrevoyaient l'échafaud de Louis XVI projetant son ombre jusqu'à leur propre cortège funèbre. Le repentir venait malheureusement trop tard.

La lutte s'engagea ; elle fut acharnée, terrible, mortelle ; les discours flamboyaient comme des incendies, les apostrophes

étincelaient comme des lames de poignard. C'est dans l'histoire de cette lutte que l'on voit à nu toute la fougue d'un Guadet, l'impétuosité méridionale de Barbaroux et de Ducos, le brûlant sarcasme de Gensonné, l'indomptable énergie de Louvet, et au-dessus de tout cela, dominant les foudres de la Convention, écrasant ses adversaires, stupéfiant jusqu'aux assassins dont les poignards le menaçaient, l'éloquence de Vergniaux toujours sublime, revêtant toutes les formes ; terrible jusqu'à la passion, entraînante jusqu'au lyrisme. Le tableau de cette époque serait ravissant de génie et de beauté s'il n'était si largement encadré dans le sang.

Comme si la Gironde eut été fatalement condamnée à soulever tous les flots qu'elle devait plus tard essayer de contenir, ce fut encore un de ses membres, Valazé, qui prépara le premier rapport sur les crimes du roi et sa mise en accusation. Péthion, il est vrai, essaya mollement de retarder la chute en posant la question d'inviolabilité; ce vain effort ne servit que d'aliment à la passion des Jacobins et à leur rage contre la royauté.

Un d'entre eux se signala surtout. L'américain Payne insulta grossièrement le roi en votant pour qu'il fût jugé. Thomas Payne, l'ami de Franklin, reçu à la cour de Louis XVI et recevant le don généreux de ce prince pour la jeune Amérique. Ce fut là son remercîment; quelques jours plus tard il devait signer l'arrêt de mort du roi, comme quittance,sans doute, des six millions de francs que ce monarque avait donnés en dot à la république naissante.

Le roi fut mis accusation; Vergniaux essaya encore une fois de racheter la faute de son parti par un effort suprême comme sa grande éloquence savait seul en inventer. Il proposa l'*appel au peuple* avant dejuger le roi. Son discours, à ce sujet, est sans contredit la plus belle page d'éloquence de cet orateur toujours éloquent. Il fallait que la raison fut abrutie dans toutes les têtes pour que Paris entier ne vint pas arracher Louis

XVI à la Convention. Jamais dialectique plus puissante, sentiments plus passionnés, accents prophétiques plus saisissant, ne s'étaient rencontrés dans la bouche d'un homme. Dans cette sublime improvisation, Vergniaux jetait son génie, son âme et son cœur pour sauver le roi, après avoir perdu la royauté. La France frémit un moment à ces paroles prophétiques ; la révolution s'arrêta épouvantée ; mais elle avait décrété les Droits de l'homme, et pour la révolution le roi était un monstre nuisible dont la mort serait un bienfait pour l'humanité.

La Gironde était encore redoutable et conduisait presque toujours la majorité de l'assemblée. On attendait le vote de Vergniaux avec une fiévreuse anxiété comme mot d'ordre de son parti ; la Montagne tremblait ; elle savait que les Girondins avaient des entrailles, eux. Vergniaux monte lentement à la tribune.

Pourquoi donc, ô grand homme ! ne lèves-tu pas la vue sur cette assemblée que tu bravais dans ses orages, qu'hier encore tu électrisais par tes regards inspirés ? Que s'est-il passé dans ta grande âme ? Que ton front est pâle, ta figure abattue ? Est-ce le calme menaçant qui précède la tempête, est-ce le sombre tournoiement de l'abîme sans fond ?

Oui, dans ce moment suprême, la royauté tournoyait éperdue dans le gouffre. La pensée de Vergniaux venait de signer son arrêt irrévocable. " La mort," dit-il d'une voix sourde ; et les yeux baissés, il descendit les marches de la tribune et disparut dans la foule. S'il se fut retourné, il eut peut-être aperçu la main de la destinée écrivant son propre arrêt sur le marbre de cette tribune ! O Vergniaux ! ton âme avait pourtant dû tressaillir aux accents sublimes de grandeur et de dévouement du noble Desèze ! Pourquoi donc livrais-tu aussi froidement la victime que tu avais si chaleureusement défendue ? Ta pitié n'était-elle donc qu'un hypocrite raffinement de cruauté ? Nouveau Judas, ne donnais-tu hier ce baiser d'humanité que pour désigner à la foule et rendre plus odieux

celui que tu voulais immoler ? Non, ton génie et ta mort m'empêchent d'ajouter un crime à la longue liste de tes fautes !

Louis XVI était perdu et perdu par les Girondins. De ce moment leur chute fut prévue. Pendant trois mois, ils continuèrent héroïquement la lutte contre les sicaires de la révolution ; mais eux-mêmes pressentaient le triomphe de la Montagne.

Le temps ne me permet pas de m'arrêter sur aucun des détails de cette époque sanglante. J'arrive à leur chute et à leur mort.

Louis XVI avait eu son 10 août, les Girondins eurent leur 31 mai ; vingt-deux d'entre eux furent mis en accusation par le Comité de salut public.

Quelques-uns s'évadèrent ; les autres furent jetés dans les prisons de Paris. Le 3 octobre 1793, vingt-deux furent décrétés coupables de conspiration. Parmi eux se trouvaient Vergniaux, Brissot, Gensonné, Condorcet, Valazé, Fonfrède, Ducos, Isnard, Sillery et Lasource. En quittant le tribunal révolutionnaire, où ils ne devaient revenir que pour entendre leur condamnation, décrétée d'avance, ils entonnèrent en chœur ce vers de la *Marseillaise :*

> Contre nous de la tyrannie
> L'étendard sanglant est levé....

protestation tardive contre un ordre de choses qu'ils avaient eux-mêmes si souvent applaudi.

On les conduisit de suite à la prison qu'ils devaient occuper en attendant leur procès.

Qu'est-ce qui se passa dans ces voûtes sombres, au milieu

de cette réunion d'hommes que la France acclamait comme ses dieux, six mois auparavant, et qui maintenant avaient qu'une salle délabrée et déserte pour arène à leur éloquence brûlante, et pour auditeurs que des sbires aussi insensibles que le marbre des dalles qu'ils foulaient à leurs pieds ? Mystère de désespoir, d'angoisse, de regrets peut-être, que l'avenir ne connaîtra jamais !

Les murailles de cette prison ont révélé une partie du secret de leur réclusion ; c'est la partie de parade, de théâtre, qui cache sans doute bien des affaissements de l'âme. Pourtant la douleur gémissante n'y a laissé aucune trace ; c'est toujours le stoïcisme de l'antiquité ; une inscription de Vergniaux résume la pensée de tous les autres :

Potius mori quam fœdari.

Toujours le même orgueil, toujours la même ostentation.

“ Ces murailles, dit M. de Lamartine, comme les victimes qu'elles ont contenues, meurent mais ne pleurent pas.”

Le 26 octobre vit le commencement de leur procès. On avait conservé le nombre fatal que la foule ameutée avait voué à la vengeance publique.

Vingt-deux Girondins comparaissaient à la barre de la Convention.

On s'imagine aisément la curiosité sympathique qui dût accueillir leur passage à travers la multitude. On craignait encore ces hommes à demi-vaincus qui, d'un coup de main hardie, pouvait ressaisir le pouvoir qu'on leur avait arraché. On s'attendait à des coups de tonnerre, on n'eût pas même un commencement d'orage. Chose étrange, ces hommes qui avaient affronté tant de haines, tant de colères, tant de dangers, parurent presque pusillanimes devant leurs juges. Leur

défense que l'on attendait comme devant être un chef-d'œuvre, fut presqu'une défaillance. Etait-ce pressentiment du résultat fatal qui devait couronner cette farce dérisoire d'une mise en accusation ? Etait-ce dégoût de la vie et découragement sur l'état de la société ? Toujours est-il qu'on ne retrouve rien dans leur défense qui soit digne d'être recueilli.

La sentence fut prononcée contre eux sans paraître les surprendre. Un d'eux s'affaissa sur lui-même ; c'était Valazé qui venait de s'enfoncer une paire de ciseaux dans le cœur. Au milieu de la stupeur des assistants, les autres Girondins relèvent le cadavre de leur compagnon et quittent la salle en répétant leur refrain :

Contre nous de la tyrannie, etc.

Quelques amis avaient réussi à leur faire accorder un souper funèbre la veille de leur exécution. Réunis tous ensemble autour de la table du festin de la mort, ils semblaient regarder les ombres errant au milieu d'eux. Cependant les plaisanteries les plus profanes se faisaient encore jour.

Un sentiment poignant étreint l'âme quand on voit ces jeunes gens sur le seuil de l'éternité, profanant ce qu'il y a de plus sacré dans le monde. La foi chrétienne, en désertant ces cœurs, les avaient laissés desséchés. Ils voulaient mourir en Socrates ; mais Socrate, en mourant, cherchait et bénissait la vérité que le monde n'avait pas encore reçue.

“ Que ferons-nous demain à pareille heure ? ” dit Ducos.—“ Nous dormirons après la journée,” lui fut-il répondu.

Cependant, Vergniaux devenait pensif et recueilli. Son génie profond cherchait, au milieu des ténébres de son incrédulité, la raison suprême de la vie, dans la mort béante devant lui. Là, où la foi chrétienne lui aurait montré des hori-

zons ruisselants de lumière, sa raison hardie ne lui laissait voir que d'étranges lueurs qu'il essayait de saisir dans les élancements sublimes de son âme. " La mort, dit-il au milieu du silence qui s'était fait autour de lui, la mort n'est que le plus puissant acte de la vie, car elle enfante une vie supérieure. S'il n'en était pas ainsi, il y aurait quelque chose de plus grand que Dieu. Ce serait l'homme juste, tel que nous, s'immolant, sans récompense et sans avenir, à la patrie." Cette supposition est une ineptie ou un blasphème. Je la repousse avec mépris ou avec horreur. Non, Vergniaux n'est pas plus grand que Dieu, mais Dieu est plus juste que Vergniaux, et ne l'élèvera demain sur un échafaud que pour le justifier et le venger dans l'avenir.

"Le Christ, reprend Sillery, le seul avec Fauchet qui eût retrouvé, dans ces derniers jours, le foi de son enfance, le Christ mourant sur un échafaud, comme nous, n'est qu'un témoin divin de la raison humaine. Non, sa religion que nous avons trop confondue avec la tyrannie, n'est pas oppression, mais délivrance. Le Christ était le Girondin de l'immortalité ?"

" Croyons ce que nous voudrons, dit Vergniaux, mais mourons certains de notre vie et du prix de notre mort. Donnons chacun en sacrifice, ce que nous avons, l'un son doute, l'autre sa foi; tous, notre sang pour la liberté.... Quand l'homme s'est donné lui-même en victime à Dieu, que doit-il de plus ?...." Grandes et sublimes paroles ! Lutte suprême entre l'âme qui veut croire et adorer, et l'orgueil humain qui refuse de se soumettre et de s'humilier ! Encore un pas, Vergniaux, et ton front sera couronné d'une auréole mille fois plus belle que toutes les couronnes que la postérité te réserve. Mais, non, ce pas ne devait pas être fait ; Vergniaux devait mourir sans foi comme il avait vécu.

J. A. CHAPLEAU.

(à suivre)

LES GIRONDINS

(Suite et fin)

L'abbé Emery, qu'un ami avait fait introduire dans la cour de la prison, confesse Fauchet à travers la grille ; l'évêque de Calvados, à son tour, donne le pardon divin à son ami Sillery, et tout rentre dans un morne silence.

Le matin, les préparatifs de leur exécution furent rapides ; entrant dans la funèbre charrette qui avait déjà conduit tant de victimes, ils entonnèrent avec force l'hymne marseillais qu'ils ne cessèrent de chanter que quand la dernière tête tomba dans le panier du bourreau.

Ainsi s'éteignit, le 31 octobre 1793, cette constellation de talents et de génie qui laissa derrière elle une trace brillante que l'histoire a conservée comme un point lumineux au milieu des ténèbres que la Convention répandit sur la France.

Ce jour-là, la France perdit les plus beaux ornements de sa tribune ; l'éloquence, ses plus grands interprètes ; la révolution fit un pas vers le despotisme, et Mme Roland aurait pu, alors, jeter comme un suaire son apostrophe sublime à la liberté ! Je ne me cache pas la difficulté de donner une appréciation juste et impartiale d'une époque aussi bouleversée, sur des hommes qui ont participé nécessairement aux grandeurs et aux faiblesses, aux vertus et aux crimes d'un peuple en proie au vertige.

L'histoire de ce temps a été si diversement écrite que la route est étroite entre l'apologie du crime et les plaidoyers violents contre la Révolution.

Le premier écueil est surtout dangereux ; on a étrangement faussé l'histoire en affectant une impartialité philosophique et humanitaire qui n'est, en dernier ressort, qu'ue sorte de complicité morale avec le crime. On jette un voile de grandeur sur le mal et sur le méchant ; on poétise le désordre ; on fascine les imaginations faibles ; et au lieu de faire de l'histoire un grand livre où les siècles futurs pourront venir s'instruire, on en fait un drame féerique, où les notions du bien et du mal se trouvent confondues dans le mariage fantastique et brillant que l'imagination a donné à ces récits.

Qui sait les conséquences désastreuses que peut avoir sur les générations futures l'histoire ainsi dramatisée ? Les imaginations chaudes et maladives s'éprendront du rôle de ces grands criminels des révolutions, si vous les entourez d'une auréole ; on se distribuera d'avance les rôles à jouer dans ces tragédies sanglantes où l'on vous a fait admirer, en les poétisant, l'austère vertu républicaine de Marat, la philosophie sentimentale de Robespierre, personnifiant la Révolution dans les idées, arrêtant la France sur la pente de l'athéisme, pour proclamer l'Etre Suprême, en s'en faisant le grand-prêtre. Danton n'est plus pour vous le soldat grossier de la tribune ; St-Just est un fou de génie ; il n'y a pas jusqu'aux atrocités de Carrière, de Lebon, jusqu'aux proscriptions sanguinaires de Fouquier-Tinville qui n'aient leur excuse. La tête de l'infortuné Louis XVI n'est qu'un défi qu'on devait jeter à l'Europe pour épouvanter les souverains alliés ; la terreur est une nécessité formidable qui sauvait la France en détruisant les factions. " Oh ! combien l'histoire manque à sa mission," dit à ce sujet " M. de Sacy, " lorsqu'au lieu de servir d'organe aux lois éter- " nelles de la morale et aux arrêts de la conscience universelle, " elle va chercher le crime dans la boue et dans le sang, pour le réhabiliter, lorsqu'elle se fait la servante des factions, lorsqu'elle fausse impudemment l'opinion qu'elle devrait redresser."

Le génie et le crime trouveront toujours des imitateurs en-

thousiastes ; le blasphème audacieux a ces chantres lyriques comme la prière et la foi. L'écrivain le plus hardi de ce siècle n'a-t-il pas, dans un livre moitié divin, moitié satanique, fait travailler côte à côte, dans les profondeurs sociales, le Christ et l'infâme Marat.

Ce n'est pas ainsi qu'on écrit l'histoire ; ce n'est pas ainsi qu'on apprécie la marche des événements et la conduite des hommes qui ont suscité les crises sociales, ou qui en ont subi les commotions. La rigoureuse balance de la justice, ayant les principes éternels de la morale et de la société pour mesure, doit être constamment entre les mains de l'historien ou du penseur pour peser les faits et les hommes. Qu'importe si Robespierre avait des moments de philosophie sentimentale ; qu'importe si Marat fut un jour assez honnête homme pour respecter l'innocence d'une de ses victimes ; qu'importe si Danton eut quelques remords ; qu'importe si tous ces hommes donnèrent un peu de gloire à la France ; "la gloire efface tout, tout excepté le crime."

Eh ! quoi ! Tibère et Néron eurent aussi de bons mouvements ; les animaux les plus féroces, les insectes les plus nuisibles, les reptiles les plus venimeux n'ont-ils pas aussi leurs vertus domestiques, quelques côtés brillants dans la longue liste de leurs propriétés dangereuses ?

Quand il s'agit de dépeindre des scélérats, plus l'historien est partial pour noircir le crime, plus il est vrai, plus il mérite de la postérité qu'il instruit.

Dans l'esquisse que je viens de vous donner du passage des Girondins au milieu de la révolution française, je n'ai pas fait un panégyrique : ce genre, je le sais, aurait prêté plus d'intérêt à mon récit, mais j'ai voulu me borner strictement à l'appréciation des faits. L'histoire qui doit flétrir le crime ne doit pas non plus excuser la présomption, l'imprudence, la faiblesse.

Dans les révolutions les grandes erreurs et les grandes faiblesses ont presque toujours été les résultats plus ou moins immédiats d'un enthousiasme précipité et aveugle. L'entraînement où se laissent quelquefois aller les hommes, par la surexcitation de sentiments les plus louables du cœur, mérite la commisération ; mais si le jugement doit être plus indulgent, plus humain, il n'en doit pas moins être la censure, la condamnation de ces erreurs. L'erreur de l'intelligence n'est pas moins blâmable que la faute de la volonté du cœur ; elle n'est peut-être pas aussi odieuse, elle est presque toujours plus funeste.

Ce fut la faute des Girondins, c'est là la tache qui couvre toute leur gloire. Leur faute ce fut l'esprit d'orgueil et de révolte. Par orgueil, ils voulurent à tout prix gouverner ; par passion, ils persécutèrent le clergé, les émigrés ; par esprit de révolte, ils précipitèrent la royauté ; par faiblesse, ils sacrifièrent le roi.

" Pilate de la monarchie et du roi, dit M. Lamartine, livrant l'une au peuple sans être convaincus de ses vices, livrant l'autre aux Jacobins sans être convaincus de sa criminalité ; versant en public un sang qu'ils déploraient en secret ; sentant sur leur langue le remords combattre avec l'arrêt qu'ils prononçaient, et se lavant les mains devant la postérité."

Ce dernier acte fut la mesure de la politique des Girondins. Toujours exaltés dans leur culte pour la divinité farouche de la liberté ; toujours sensibles aux grandes émotions du cœur ; toujours ballottés entre le sentiment de ce qu'il s'imaginaient être le juste et la pensée de ce qu'ils sentaient être coupable ; pas assez énergiques pour être conséquents jusqu'au bout avec les prémisses inflexibles qu'ils posaient ; trop indécis pour obéir franchement aux impulsions de leur cœur ; trop humains, trop bons ou trop faibles pour dominer par la terreur : trop fiers pour fléchir sous le joug de la tyrannie, de l'ignorance et de la passion ; une place intermédiaire leur était destinée ; la tribu-

ne pour leurs illusions, leurs théories, leurs ambitions ; l'échafaud pour leur désenchantement, leur expiation et leur pardon dans la gloire.

Ils eussent pu sauver la monarchie, dans l'Assemblée Législative, en écrasant les Jacobins, en s'unissant aux Constitutionnels, en dominant l'Assemblée ; ils aimèrent mieux perdre la France avec leur obstination orgueilleuse que de la sauver par un peu de sacrifice et d'abnégation. Ils pouvaient sauver le roi qu'ils ne voulaient pas sacrifier, ils préférèrent se précipiter avec lui.

Marat et Robespierre jouaient et spéculaient avec les faveurs populaires, avec les triomphes passagers de la multitude ; ils comprirent les Girondins, et les ruinèrent en leur escomptant ces faveurs avec usure. De temps à autre, il est vrai, les emprunteurs souffletèrent ignominieusement leurs usuriers, mais ces derniers subissaient l'insulte en se réservant de faire payer au centuple ce qu'on leur prenait de popularité avec les injures qu'on leur prodiguait, et ils tinrent parole.

Le monde, malheureusement, est ainsi fait, et ni le peuple, ni les hommes qui devaient le conduire, ne sont jamais tout-à-fait corrigés.

Dans le grand drame qui constitue la marche d'une société, on verra toujours, d'abord les hommes qui exploitent le peuple, en le flattant, en le flagornant, en le traînant à sa perte par de mielleux conseils, de pernicieuses promesses, puis les hommes faits pour le bien, intelligents, faits pour conduire, mais malheureusement trop enthousiastes pour oublier que le brillant n'est pas toujours le solide, trop faibles pour résister aux flatteries qu'offrent à leur orgueil des meneurs intéressés, trop orgueilleux pour accepter aucune contrainte, aucun conseil, et le peuple, toujours bon, mais toujours trop facile, toujours victime et rarement instruit par les leçons dont il souffre toujours le premier.

Oh ! qu'il est coupable celui qui, pour satisfaire un moment d'ambition déplacée, ne craint pas de bouleverser toute une société pour se faire un piédestal de ce qu'il aura renversé ! — Qu'il est surtout coupable celui qui, prostituant une intelligence élevée, une raison naturellement droite, les fait servir à séduire la multitude, à soulever les plus mauvaises passions, les plus sales instincts ! Celui-là, il est coupable contre Dieu; contre l'humanité, contre la société ! Contre Dieu, dans ses blasphèmes impies contre l'inégalité des positions sociales établies par la sagesse divine ; contre l'humanité qu'il rend souffrante en lui inculquant des aspirations, des ambitions qui ne pourront jamais être satisfaites ; contre la société qu'il ébranle sur ses bases sans pouvoir la replacer.

Ah ! vous plaignez le peuple ; vous vous apitoyez sur son sort, vous touchez à ses plaies, vous les tourmentez pour y réveiller la sensibilité endormie, pour y raviver la douleur adoucie par la résignation ; vous maudissez les tyrans, vous insultez les heureux de la terre, pour faire mesurer au pauvre, au délaissé de la fortune, la profondeur de sa misère, la grandeur de son dénûment, et vous vous faites appeler les amis du peuple, les sauveurs du pauvre, les protecteurs des malheureux ! Ecoutez, imprudents que vous êtes, le Suprême Législateur, le Régénérateur de l'humanité. Vous ne direz pas, de celui-là, qu'il était l'esclave des rois, le flatteur intéressé du pouvoir, la créature des gouvernements. Il naquit dans une crèche, il mourut sur une croix ; il fut persécuté et exécuté par le pouvoir ; il était du peuple, il était pauvre. Que dit-il au peuple, que dit-il au pauvre ? “ Rendez à César ce qui appartient à César ! ” dit-il au peuple ; “ Bienheureux ceux qui souffrent ! ” dit-il aux pauvres. Il n'a pas même une parole pour consoler la richesse. Dit-il au peuple de scruter les titres des pouvoirs pour y extorquer des droits, des libertés ? Dit-il au pauvre de désirer les jouissances que la richesse procure ? Non ; il connaissait trop bien le cœur de l'homme, avec ses passions, ses désirs effrénés. La résignation, le contentement, dans

quelque condition où l'homme se trouve, voilà ses préceptes aussi profondement sociaux et politiques que religieux.

Ne savez-vous donc pas que vous jouez avec le terrible élément que la société renferme ; l'envie de celui qui a peu contre celui qui a beaucoup ; l'envie qui engendre la haine qui elle-même engendre la colère et ses fureurs, et l'on sait ce que coûtent les fureurs populaires. La législation et surtout la religion n'ont pas trop à faire, celle-ci des préceptes, celle-là par des répressions à contenir dans son lit cet élément délétère et malheureusement inné dans l'homme. Ce n'est qu'à force d'un travail inouï que ces deux grandes puissances réussissent à garder dans la société cet équilibre sans lequel elle s'effondrerait ; et l'on dirait que vous vous plaisez à déplacer, à bouleverser les forces intérieures de la société en soulevant continuellement une force contre l'autre : c'est avec de telles doctrines que la Révolution française fut faite.

Et toi, peuple, prends garde ; parceque ces hommes te flattent, parce qu'ils se font tes oracles, parce qu'ils promettent toutes sortes de jouissances dans le ciel qu'ils te bâtissent, tu en fais tes idoles,tu les encenses, tu les lèves sur tes bras puissants, tu les places sur tes autels. Oui, mais il leur faut des sacrifices à tes idoles, et à ces idoles, comme aux faux dieux du paganisme, il faut des holocaustes humains, et ce sont les adorateurs qui paient les frais du sacrifice, heureux encore quand ils n'en sont pas eux-mêmes les victimes. Marat et Robespierre furent deux de ces idoles du peuple. La ruine de tout Paris, la misère se faisant bandit pour ne pas mourir de faim, et deux cent mille têtes humaines, voilà l'auréole de leur couronne, l'entourage de leur trône.

Et vous, Girondins de tous les siècles, relisez cette page sanglante de l'histoire qui vient de s'ouvrir devant vous. Sachez donc une fois que la sagesse consiste plus à écouter qu'à dicter ; que le génie a ses moments d'éclipse ; que le mouvement n'est

pas toujours le progrès ; que les anciennes institutions ne sont pas toujours à dédaigner ; que la foi passe avant le génie ; que l'orgueil a été cause de la chute de la première et la plus belle intelligence qui ait été créée, et que la révolte de l'orgueil n'a jamais trouvé d'excuse ni de pardon, depuis Satan jusqu'à Voltaire, depuis Julien l'apostat jusqu'à Lamennais. Apprenez, apprenons tous ensemble que, dans les crises sociales, la grande faute des gens de bien est de ne pas assez oser ; que la vérité a autant de droit d'être énergique que le crime d'être violent, et que si les honnêtes gens étaient fermes, unis et sans faiblesse, les Marat disparaîtraient.

J. A. CHAPLEAU.

BERTHELOT DE BEAUCOURT.

Josué-Maurice Dubois-Berthelot de Beaucourt, né en 1669, me parait être venu dans cette colonie l'année 1689, avec les troupes, lorsque Louis XIV déclara la guerre à Guillaume d'Orange qui s'était emparé tout récemment du trône d'Angleterre. Le " lieutenant de Beaucourt " figure dans la liste des officiers du Canada en 1690.

M. de Ramesay était alors gouverneur des Trois-Rivières. Comme après le siège de Québec (automne de 1690) on craignait de voir revenir les Anglais avec des forces plus considérables, des ordres furent donnés pour reconstruire ou augmenter les fortifications des villes. M. de Beaucourt, envoyé à cette fin aux Trois-Rivières, y érigea, au printemps de 1691, une grande et solide palissade qui enveloppait tout le Platon et s'étendait plus loin que l'ancienne clôture de pieux du côté du nord-est. Vers la fin du mois de juin, M. de Frontenac faisant une tournée d'inspection en vue de la défense du pays, s'arrèta au Trois-Rivières et complimenta le sieur de Beaucourt au sujet de ses travaux en ce lieu (*Paris Documents* IX. 519).

Dans son *Histoire du Canada*, M. de Belmont place à l'automne de 1691 le fait suivant : " Cent vingt hommes du Sault, 40 de la Montagne, 20 de Lorette et 100 Français firent le parti d'Onneyouth : M. Guay menant les Sauvages ; Beaucourt, Auberville et Beaubassin, commandant les Français."

D'après Charlevoix, qui est plus exact bien qu'il ne fut pas sur les lieux comme M. de Belmont, cette troupe s'organisa à Montréal au commencement de février 1692, pour aller surprendre les Iroquois qui faisaient la chasse en bon nombre dans le territoire compris entre Vaudreuil, la baie de Kenté et le voisinage de la ville actuelle d'Ottawa. M. de Callières,

dit-il, " eut bientôt assemblé trois cents hommes, partie Français et partie Sauvages, et il les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe, après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montréal, et laissa son parti sous les ordres de M. de Beaucourt, capitaine réformé."

En 1692, Beaucourt n'était âgé que de vingt-trois ans. S'il avait passé du grade de lieutenant en 1691 à celui de capitaine en 1692, c'était le plus qu'il fut possible de lui accorder, mais qu'il ait été capitaine réformé dès cette dernière année, c'est ce qui ne s'explique pas. On ne met à la réforme que des officiers de service ancien. Je crois comprendre l'expression de Charlevoix dans ce sens-ci : " qui est maintenant capitaine réformé," c'est à dire qui était réformé à la date où Charlevoix écrivait. Les historiens sont remplis de ces inexactitudes, qui font le désespoir des chercheurs de renseignements. L'homme qui écrit se figure que chacun des lecteurs devine sa pensée ; grave inconséquence ! grande source de malentendus ! Une phrase qui ne dit pas clairement " telle chose est arrivée à telle date " est en histoire une phrase traîtresse. Belmont, Catalogne, Charlevoix, les Jésuites, LeTac, et cinquante autres ont bourré leurs ouvrages de ce qu'ils ne voulaient pas dire ; et en s'exprimant mal, ils ont bouleversé une bonne partie de l'histoire. J'ai dans ma bibliothèque cinq cents volumes traitant de l'histoire du Canada ; chaque jour je place en marge de l'un d'eux une correction de ce genre. Trouvez-moi un homme qui explique un événement tel qu'il le comprend, je vous dirai que cet homme est hors de pair. A son insu l'écrivain mêle les dates et les faits. Pour produire un livre d'histoire sans défaut, il faudrait que le manuscrit en fut corrigé par un savant mieux renseigné que l'auteur et sachant écrire avec plus de précision que lui, deux conditions fort difficiles à réunir.

Gédéon de Catalogne place erronément sous la date de 1694 l'expédition dont il s'agit, et il la raconte en ces termes :

" On eut avis qu'un gros parti d'ennemis faisait la chasse vers le lac Saint-François. Le sieur Dorvilly demanda un parti de Français et de Sauvages pour les aller surprendre. Comme il était en route, le sieur Dorvilly fut échaudé par une chaudière d'eau bouillante qui se lâcha, et le sieur de Beaucourt, son second, continua l'entreprise, qui à la fin trouva l'ennemi, le surprit dans ses cabanes et entra dedans le sabre à la main, où on en tua plusieurs ; d'autres se sauvèrent tout nu à travers les neiges ; nous délivrâmes le sieur de Laplante, officier qui avait été pris avec le sieur de Larabeyre, à l'affaire de Lachine. Nous y perdîmes trois ou quatre de nos plus braves Sauvages.

A son tour, M. de Belmont écrit : " Février 1692, on surprit Tateguenondahi, chef des Tsonnonthouans, dans une île de la rivière Kentsagué, au bout du lac Saint-François. Il avait 60 hommes, dont 24 furent tués et 20 pris. Six Sauteux tués ; trois chefs de la Montagne. M. Guay vint dans l'eau gelée jusqu'aux genoux, couchant sur la neige, jeûnant le carême avec une grosse fluxion sur les dents et la joue."

Robert-Michel Guay, prêtre de Saint-Sulpice, était venu de France le 15 août 1688 et desservait les missions sauvages de la montagne de Montréal, du Sault-au-Récollet et du lac des Deux-Montagnes.

Charlevoix expose son récit de la manière suivante : " M. de Beaucourt étant arrivé à l'île Tonihata, qui est à une petite journée en deça de Cataracouy, y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étaient avancés jusque là en chassant, à dessein de se jeter ensuite sur nos habitations, pour empêcher nos habitants de faire leurs semences. Il les attaqua dans leurs cabanes par un très mauvais temps, en tua vingt-quatre, en prit seize et délivra un officier, nommé Laplante, qui avait été pris, trois ans auparavant, et qui n'ayant pas été reconnu d'abord dans son habit de sauvage, pensa être tué comme Iroquois."

Dans son opuscule intitulé *Aperçu....* M. l'abbé Daniel publie une liste de promotions recommandées, sous la date de 1696 ou 1699. On y voit : " M. de Beaucourt, officier intelligent, pour remplacer M. de la Valterie."

L'expédition qui partit de Québec, l'automne de 1704 et qui s'empara durant l'hiver des postes anglais de l'île de Terreneuve, était commandée au départ, par M. de Beaucourt, ayant sous ses ordres M. de Montigny. A Terreneuve, M. de Subercase, gouverneur de Plaisance, commanda en chef et fit agir Beaucourt et Montigny comme ses assistants principaux.

En 1711, la ville de Québec étant menacé de l'approche de la flotte anglaise, M. de Vaudreuil, gouverneur-général, envoya chercher M. de Beaucourt, afin de prendre des mesures pour se retrancher. M. de Beaucourt, tirant son épée, lui répondit qu'il n'y avait " point d'autre parti à prendre pour combattre l'ennemi que de bien affiler son épée à chacun," attendu qu'il n'était plus temps d'élever des fortifications. (*Documents publiés à Quebec* I, 621.)

Charlevoix passe à la légère sur ce fait — si c'est un fait. (*Histoire de la Nouvelle-France* II, 351.)

Plus loin (page 355) il dit que M. de Vaudreuil, arrivant à Québec, trouva tous les ordres qu'il avait donné à M. de Beaucourt très bien exécutés.

Remarquons que Charlevoix place tout cela en 1710, tandis que M. de Catalogne met 1711. Il est possible que l'épisode de l'épée hors du fourreau soit de 1711, lorsque, après avoir en quelque sorte suspendu les travaux de défense (1710), on voulut les reprendre tardivement à l'approche de la flotte anglaise (1711).

1712. M. de Beaucourt ayant été envoyé de Québec à l'île Royale (cap Breton) c'est M. de Catalogne qui continua les

ouvrages de défenses que l'on érigeait à Québec. (*Documents* publiés à Québec I, 623).

Voir Ferland : *Cours* II, 395 ; voir aussi *Documents* publiés à Québec II, 551. On remarquera que, cette fois encore, l'ignorant copiste a écrit de travers : il met " M. de Bécancourt " pour " M. de Beaucourt, " une erreur qu'il avait déjà commise (I, 235) dans le sens inverse lorsqu'il a fait mention de M. de Beaucourt comme grand-voyer, au lieu de lire : M. de Bécancourt.

Le 13 novembre 1713, à Québec, M. de Beaucourt épouse Gabrielle-Françoise, veuve de Paul LeMoine de Maricourt, fille de Charles Aubert de la Chesnaye et de Marie-Angélique Denys (Tanguay I, 14. 62.) Notre officier était fils du chevalier Jacques-Hyacinthe Dubois-Berthelot sieur de Beaucourt, et de Pétronille de Magnan, de Bothoa, diocèse des Cornouailles, Angleterre. (Tanguay III, 472.)

Entre 1713 et 1730 je n'ai aucun renseignement sur M. de Beaucourt. M. l'abbé Tanguay note que, en 1730 ce personnage était gouverneur des Trois-Rivières.

Au registre des délibérations de la paroisse des Trois-Rivières je vois que, au commencement de juin 1731 " Boisberthelot de Beaucourt" et autres personnes signent l'approbation des comptes de la Fabrique pour l'année 1730. Le 17 août 1731 " M. de Beaucourt, gouverneur des Trois-Rivières," s'est transporté à Saint-François-du-Lac, à propos des difficultés survenues entre les habitants de ce lieu et le seigneur Crevier concernant les droits de pêche (*Edits et Ordonnances* III, 273.) Le 6 décembre, M. de Beaucourt, gouverneur des Trois-Rivières, est parrain dans cette ville.

Une liste des officiers de la colonie, année 1732, porte en tête les noms suivants : " De Beaucourt, gouverneur des Trois-Rivières, 63 ans ; le chevalier Bégon, major à Québec, 45 ans ; De Gannes, major à Montréal, 52 ans ; La Chassaigne,

gouverneur de Montréal, 76 ans ; De la Corne, lieutenant du roi à Montréal, 62 ans ; Le Verrier, lieutenant du roi à Québec, 75 ans ; De Ligneris, major aux Trois-Rivières, 68 ans."

M. Bibaud, dans le *Panthéon Canadien*, dit que Berthelot de Beaucourt fut gouverneur de Montréal en 1733 et l'était encore en 1744. Le changement de poste dut avoir lieu après le 23 juin 1733, puisque ce jour-là, aux Trois-Rivières, " dans l'hôtel de messire Josué-Maurice Dubois-Berthelot de Beaucourt, gouverneur de la ville," se tint une assemblée des notables pour aviser au moyen de prévenir les incendies et défendre de couvrir les édifices en paille. Il est ordonné en même temps d'abattre toutes les " cheminées construites de terre et de branches entrelacées." On devra aussi, dit le procès-verbal, " ferdocher et clôturer la commune." Un syndic sera nommé pour conduire les travaux de la commune. Le procès-verbal de cette assemblée est dressé par René-Godefroy, seigneur de Tonnancourt, conseiller du roi, lieut.-général au siège des Trois-Rivières (*Papiers de la municipalité*).

Le 10 avril 1734, pendant l'incendie de l'Hôtel-Dieu de Montréal " M. Boisberthelot de Beaucourt, gouverneur," donne des ordres efficaces pour empêcher les flammes de se propager aux maisons voisines (*Vie de Mlle Mance* II, 221 ; *Edits et Ordonnances* II, 368).

D'après un papier que M. de Léry Macdonald m'a montré, il aurait été tenu une cour martiale, au château Vaudreuil de Montréal, le 25 avril 1735, sur la plainte du capitaine Pécaudy de Contrecœur, contre Antoine Brissant dit Beauséjour, soldat et tambour de sa compagnie, déserteur. Le président du tribunal est " Boisberthelot de Beaucourt, chevalier de Saint-Louis," assisté de Michel de la Rouvillière, commissaire-ordonnateur, Le Gardeur de Repentigny, Viviers, chevalier de Saint-Louis, de Budemont, le chevalier de Longueuil, de

Noyan, de la Fresnière, Dufiguier, tous capitaines. Le baron de Longueuil, major, fait les fonctions de procureur du roi.

En 1738, à Montréal, les citoyens signent une pétition contre certains actes de madame d'Youville, accusée par la rumeur publique de vendre de la boisson aux Sauvages. On travaillait par ce moyen à l'empêcher d'avoir un jour la conduite de l'hôpital. M. Boisberthelot de Beaucourt signe cette pétition adressée au ministre. (*Vie de madame d'Youville*, p. 37.)

M. de Beaucourt est gouverneur de Montréal, en 1739. Une note officielle ajoute : " Il a toujours servi avec distinction ; il a toutes les qualités pour remplir la place qu'il occupe." (Daniel : *Aperçu* page 55.)

M. de Beaucourt était gouverneur de Montréal en 1740. (Ferland : *Cours II*, 455.)

M. de Beaucourt, gouverneur de Montréal, en 1743, représente que les fortifications de cette ville sont ou insuffisantes ou mal ordonnées. Il est nommé, avec d'autres officiers, pour conduire les ouvrages nécessaires à la place. (Daniel : *Famille de Léry*, page 35.)

Le Père Charlevoix a écrit une *Histoire de la Nouvelle-France* qui va jusque vers 1730 ; elle a été imprimée en 1744 ; l'auteur est mort en 1761. A la page 112 du tôme premier, il dit que M. de Beaucourt est présentement gouverneur de Montréal. Pour moi, ce " présentement " veut dire : " année 1744," ce qui d'ailleurs paraît exact.

Après l'incendie de leur maison, madame d'Youville et ses associées occupaient, en 1745, une maison à titre temporaire. M. Boisberthelot de Beaucourt, " toujours opposé à leur établissement, désira occuper lui-même cette maison.... il leur ordonna d'en sortir.... Il fallut donc obéir et quitter la maison.... M. de Beaucourt était gouverneur de la ville." (*Vie de Madame d'Youville*, pages 52-53.)

Le 3 juin 1747, M. de Beaucourt donne avis, de Montréal, des nouvelles des partis de guerre occupés vers le lac Saint-François. (*Documents* publiés à Québec III, 340-341 347.) C'est la dernière fois que je rencontre son nom. Il était d'un âge à disparaître bientôt de la scène du monde puisqu'il touchait à ses quatre-vingts ans.

D'après le dictionnaire de M. Tanguay (III, 475) M. de Beaucourt aurait eu de son mariage avec Gabrielle-Françoise Aubert, un fils du nom de George-François, lequel se maria avec Jeanne, fille de Mathieu de Goutin, l'un des fonctionnaires les plus souvent cités au cap Breton. George-François devint capitaine au détachement de la marine au service de la Nouvelle-France et stationna assez longtemps à Louisbourg, capitale du cap Breton. En 1743 et 1744 il eut des enfants qui furent inhumés à Québec et à Charlebourg ces mêmes années. Il est probable que, antérieurement à ces dates, il avait eu, à Louisbourg, d'autres enfants, dont l'identité sera un jour constatée, et qui sont peut-être les suivants :

Parmi les officiers du cap Breton il y avait, en 1761, deux enseignes en pied, du nom de Pellerin de Boisberthelot, âgé de 24 ans, et le chevalier de Boisberthelot, 22 ans ; avec eux était le lieutenant de Boisberthelot, 33 ans. (Daniel : *Officiers de l'île Royale*, page 81.) En 1763, le chevalier de Boisberthelot servait à Rochefort (France) avec le grade de lieutenant, et il était en compagnie d'un autre lieutenant du nom de Boisberthelot également. Tous deux sont notés comme anciens officiers de l'île Royale ou cap Breton (Daniel : *Départ des Troupes*).

S'il reste des descendants des Beaucourt du Canada, ils doivent se retrouver en France, ou dans les colonies françaises du XVIIe siècle.

BENJAMIN SULTE.

LA PHILOSOPHIE DU RIRE *

I

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Lorsque vous êtes appelé à faire quelqu'action importante pour la première fois, cela remue dans votre être tout un monde d'émotions diverses, lesquelles se décèlent souvent à l'extérieur, soit par une bizarrerie de mouvements du corps, soit par un jeu quelconque de physionomie, ou soit encore par un accent de voix étranger. Vous vous sentez tout gauche, vous n'êtes pas dans votre assiette ; vous avez peur du ridicule, vous craignez qu'on ne rie à vos dépens.

Ce que je viens de peindre m'est arrivé quand on m'a servi un subpœna de l'amitié, qui me sommait amicalement d'avoir à comparaître ce soir devant des juges bienveillants. C'était dans la rue, à la promenade. . L'huissier de votre tribunal marchait à côté de moi, et, sans préambule, sans y mettre de gants, à brûle-pourpoint, il me proposa de faire le travail d'une conférence. Il me mit entre les mains le document émané par monsieur le président de l'Institut Canadien. Il me tenta.

Mon premier mouvement fut de m'arrêter brusquement ; puis, j'acceptai. Avez-vous remarqué comme le premier mouvement de l'homme est de sourire presqu'invariablement à toute tentation ? J'obéis donc à cette impulsion première ; mais immédiatement après vint la réflexion, et avec la réflexion—l'indécision amenée par le sentiment de ma faiblesse, de

---

* Conférence lue à l'Institut canadien-français d'Ottawa, le 15 avril 1888.

mon incapacité. De là, frayeur bien légitime qui me porta à vouloir résister à la douce injonction de mon ami, qui me fit dire *non* après avoir dit *oui*. Cependant, on m'a rassuré ; on m'a dit et répété que j'étais très capable de cette difficile chose : sourire pour la première fois à un public indulgent—tellement rassuré, qu'un moment je me suis cru moi-même digne de tous ces éloges. Et, quoique tout tremblant, encore tout étourdi de ma hardiesse, me voilà devant vous sans trop savoir comment j'y suis arrivé.

Mesdames, je vous prie d'être vous-mêmes : soyez bonnes ; messieurs, je suis à la merci de votre clémence.

***

Doutant beaucoup de moi-même, et malgré cela, ambitionnant d'être dans cet essai à la hauteur de mon auditoire—j'allais dire audience,—j'avais tout d'abord consulté quelques livres sur le sujet profond que j'ai à traiter ce soir ; mais, soit que les auteurs qui me tombèrent par hasard sous la main, aient écrit comme l'on parle quelquefois, pour ne rien dire, je n'ai trouvé chez aucun d'eux le rire très-intéressant. Force me fut donc de me rabattre sur mon expérience limitée et mon humble imagination. Vous m'excuserez certainement ; j'y compte beaucoup.

***

Le verbe rire, dans sa conjugaison, n'est irrégulier qu'aux premières pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du présent du subj. ; il prend là deux i de suite : nous *riions*, que vous *riiez*. Mais, dans l'action qu'il exprime, le verbe rire est irrégulier tout le temps ; bien souvent aussi, dans ce dernier cas, il est immodéré. Il devient alors *fou-rire*.

Le fou-rire !.... Qui de nous n'a pas été secoué par cette gambade hystérique de l'âme ?

Le fou-rire, lorsqu'il se prolonge outre mesure, fait mal et vous force à vous tenir les côtes. Vous dites alors entre deux accès : " Ah, mon Dieu ! je suis malade de rire, " et vous riez de plus belle.

C'est surtout quand l'esprit est inquiet, quand l'âme est triste et qu'une contrainte prolongée de l'inquiétude et de la tristesse avait chassé loin de vous la douce gaieté, que le fou-rire arrive au galop et se saisit de vous inopinément, à propos d'un rien extravagant.

La nature de l'homme est d'être heureux, et un trop long jeûne de bonheur donne à l'âme, comme à l'estomac, une trop longue abstinence—des tiraillements. Il faut à l'un du manger et à l'autre du rire ; sans quoi, il y a désorganisation fatale.

Laissez-moi illustrer le fou-rire par une courte anecdote et après cela, nous passerons aux autres espèces de rires. Je vous préviens que vous ne rirez pas à vous en rendre malade, à moins que vous n'ayez ri de longtemps :

Un médecin de mes amis, avait un cheval qui, en mangeant, gaspillait son avoine. Je ne sais quel nom les vétérinaires donnent à ce vice assez commun chez la gent chevaline ; mais, n'importe ! Ce cheval, un beau de l'espèce, n'avait que ce défaut : gaspiller son avoine. Après avoir pris une bonne bouchée, dans la mangeoire, il donnait vivement de la bouche contre la paroi de la crèche, par un brusque mouvement de tête de droite à gauche ; puis, son avoine ainsi secouée et perdue, il prenait tranquillement une bouchée de foin. Ce petit jeu amusait fort ce bel animal, faut croire : car il en perdait le meilleur de son manger et il maigrissait à vue d'œil.

Hélas ! nous aussi, pauvres humains, agissons souvent comme cette brute : les petits jeux innocents nous font maintes fois perdre le boire et le manger....

Donc, ce cheval gaspillait son avoine et il maigrissait. Son maître avait essayé de tous les moyens pour le guérir de ce défaut, et rien n'y faisait ; lorsqu'un jour, mon ami s'avisa de planter un clou à l'intérieur de la crèche, juste à l'endroit où la noble bête donnait de la bouche, dans son mouvement de tête de droite à gauche. Un soir, le cheval rentre à l'écurie, hennissant de plaisir à l'idée qu'il allait, après une journée d'un dur labeur, pouvoir se livrer en paix à son amusement favori. Comme à l'ordinaire, il prend avidement une bouchée d'avoine dans la mangeoire, et.... mais, aïe ! le clou malencontreux lui emporte presque toute la lèvre inférieure. Tête de la pauvre bête qui, d'un air tout ahuri, avait l'air de se demander : " Qui diable a pu planter là ce clou maudit ?" Il fut guéri à tout jamais.

Messieurs, il n'y a rien de bien drôle dans cette histoire, je le sais ; pourtant, un brave garçon qui était triste à en mourir depuis longtemps, et à qui ce médecin de mes amis la raconta, en eut le fou-rire.

* * *

Parlons maintenant de cette espèce de rire provoqué par l'aspect du ridicule dans les choses et dans les personnes. Ce genre de rire est involontaire, spontané, irrésistible. Le ridicule, c'est la disproportion... Voyons un peu : La vue d'un géant bien fait ne nous fait pas rire ; la vue d'un nain, non plus. Mais, la vue d'un homme très grand de buste avec des jambes très courtes, ou un buste très court monté sur des échasses, amène toujours le rire. De même, de longues oreilles : " Midas, le roi Midas, avait des oreilles d'âne." De même encore, un nez très camus, une bouche fendue jusqu'aux oreilles, des raquettes en guise de pieds.... J'en passe, naturellement ; vous comprenez pourquoi ?

Le ridicule, c'est ce qui est passé mode ou c'est la mode exagérée.... Le faux col de grand'papa ou la coiffe de grand'-

maman fait toujours rire. De même, un pantalon tellement étroit qu'il vous a fallu sauter dedans pour le mettre, ou une robe laquelle vous fait l'effet d'un fourreau de parapluie.

Le ridicule, c'est quelquefois le contraste.... Un âne accouplé à un fort cheval pour tirer une lourde voiture fait rire aux anges. La fable " La Grenouille et le Bœuf " offre un charmant contraste dont le ridicule vous fait rire bénévolement :

Une grenouille vit un bœuf
Qui lui sembla de belle taille.
Elle, qui n'était pas grosse en tout comme un œuf,
Envieuse, s'étend, et s'enfle, et se travaille,
Pour égaler l'animal en grosseur ;
Disant : Regardez bien ma sœur ;
Est-ce assez ? Dites-moi : n'y suis-je point encore ?
—Nenni.—M'y voici donc ?—Point du tout.—M'y voilà ?
—Vous n'en approchez point. La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.

Le ridicule, c'est aussi les extravagances de l'ambition.... Au risque d'être grondé, je vais vous citer encore une fable de La Fontaine, l'inimitable moraliste :

LA LAITIÈRE ET LE POT AU LAIT.

Perrette, sur sa tête ayant un pot au lait,
Bien posé sur un coussinet,
Prétendait arriver sans encombre à la ville.
Légère et court-vêtue, elle allait à grands pas,
Ayant mis ce jour-là, pour être plus agile,
Cotillon simple et souliers plats.
Notre laitière, ainsi troussée,
Comptait déjà dans sa pensée
Tout le prix de son lait ; en employait l'argent ;
Achetait un cent d'œufs ; faisait triple couvée.
La chose allait à bien par son soin diligent.

Il m'est, disait-elle, facile
D'élever des poulets autour de ma maison,
Le renard sera bien habile
S'il ne m'en laisse assez pour avoir un cochon.
Le porc à s'engraisser coûtera peu de son ;
Il était, quand je l'eus, de grosseur raisonnable :
J'aurai, le revendant, de l'argent bel et bon.
Et qui m'empêchera de mettre en notre étable,
Vu le prix dont il est, ume vache et son veau,
Que je verrai sauter au milieu du troupeau ?
Perrette là-dessus saute aussi, transportée :
Le lait tombe ; adieu veau, vache, cochon, couvée.
La dame de ces biens, quittant d'un œil marri
Sa fortune ainsi répandue,
Va s'excuser à son mari,
En grand danger d'être battue.
Le récit en farce en fut fait ;
On l'appela le *Pot au lait.*

***

Le rire involontaire est souvent occasionné par l'inattendu.... Un juge *en fête* vous fait rire d'un rire homérique, car on dit toujours : *Sobre comme un juge.*

Cette autre fable de La Fontaine : " La Souris et la Montagne," est toujours drôle. Les amis de Jonas, à Ninive, ont dû bien rire quand il leur raconta son aventure dans le corps de la baleine. Une voix flûtée s'échappant de la poitrine d'un gros homme, vous fait rire béatement.

Mais, abrégeons.

Cette espèce de rire est de plus provoquée par certains malheurs chez autrui ; mouvement involontaire que le cœur déplore tout de suite après. Une personne tombe dans la rue. Votre premier mouvement n'est pas d'aller l'aider à se relever. Non ! vous commencez par rire. Le vent enlève le cha-

peau de votre ami, et ce dernier, tout en maugréant, non contre le vent, mais contre son chapeau, chose étrange !—court après dans la boue ou la poussière ; qui rit ? toute la rue. Un ouvrier dégringole du haut d'un échafaudage ; vous courez, après avoir ri, au lieu de l'accident, en vous disant : " Pourvu que le pauvre diable ne se soit point cassé le cou..." Vos paroles expriment un regret ; tout de même, vous avez ri de ce malheur.

Ce qui fait bien rire dans le genre, c'est le miaulement plaintivement criard d'un chat à qui l'on a écrasé la queue, ou le hurlement douloureux d'un chien hargneux et vicieux courant et aboyant après une voiture et que le fouet du conducteur a cinglé complaisamment.



Maintenant, laissez-moi faire transition du rire bruyant et involontaire dont je viens de parler, au rire proprement dit ou le sourire, en faisant revivre devant vous un article qui a trait au rire en général et lequel, sous le titre *Heureux*, je publiai dans le journal *Le Canada*, il y a deux ans et plus.

" Le nègre excepté, celui qui rit le mieux et le plus souvent sur la terre, c'est le Canadien-Français.

" Quand par hasard il m'est donné de faire la rencontre d'un beau nègre qui rit, je m'arrête et je le regarde aller. La sympathie du rire m'attire vers ce noir gaillard qui rit au nez de toute fortune, bonne ou mauvaise ; et moi-même je ris de le voir rire, de le savoir heureux, content de son sort, et cela me fait du bien.

" Il s'éloigne, je continue mon chemin de mon côté ; mais le sillon que cette gaîté passagère a tracé en moi fraye pendant quelqne temps un chemin facile à la marche de mon esprit.

" Ce rayon de soleil éclairant cette noirceur près de moi, illumine complétement les coins sombres de mon cœur ; les terreurs de l'a-

venir qui m'assaillaient tantôt se sont dissipées comme par enchantement, et les choses de ce monde m'apparaissent maintenant toutes roses et belles.

" Par exemple, le rire communicatif du nègre, tout en étant plaisant à voir et à entendre, ne produit pas exactement la même impression sur celui qui en est témoin que le bon et franc-rire du Canadien-Français.

" Le nègre nous rend heureux de son bonheur par contraste extrême ; il est le paria de la création et pourtant il est heureux, content de son sort ; il rit. Cette joie d'enfant chez ce paria est une excuse gratuite offerte à l'égoïsme du bonheur chez le favori des cieux.

" Le Canadien-Français, lui, appartenant à la petite famille des privilégiés de la création, rend son frère de la race blanche heureux de sa gaîté, par déduction. *On* — l'étranger que le hasard met en contact avec le Canadien-Français— on se dit parlant de nous : " *They are happy ;* ils sont heureux, contents de leur sort ; ils rient dans les mêmes conditions de naissance, d'état ou de fortune où je me trouve moi-même. Et moi, butor ! je passe grave, froid, triste, lugubre comme un corbillard. Pourquoi n'essayerais-je pas de faire comme eux ? "

" Et cet étranger s'acclimate peu à peu, sa froideur se fond à la chaleur du Canadien-Français. Ayant reçu le baptême du rire des mains de notre nation, il se sent régénéré et heureux, et bientôt il sera canadien de cœur comme vous et moi et fier de le proclamer.

" (Regardez dans Québec : que font les froids Anglais d'il y a cinquante ans ? ils se proclament Canadiens, ils sont heureux, ils rient.)

" C'est alors, dis-je, quand le rire du Canadien-Français aura fusionné les races diverses qui peuplent aujourd'hui le Canada ; c'est alors que la nation canadienne, enfin sortie de ses langes, commencera réellement à accomplir la mission que la Providence lui a confiée : celle de retremper les peuples du vieux monde en leur inculquant ses idées conservées droites et saines, en leur infusant un sang jeune et chaud ; en les régénérant par le baptême du rire.

"Selon l'humble idée que je me fais du Créateur, pour que sa félicité soit parfaite, il faut que sa chose crée, sa créature soit contente de son sort, soit heureuse ; il faut qu'elle chante, qu'elle rie même sur cette terre de ronces et d'épines où sa colère l'a un jour jetée. Dieu a soif de notre amour et veut qu'on l'aime en dépit des épreuves passagères auxquelles il nous soumet pour nous éprouver. Le plus bel encens, la plus belle prière qui monte de la terre au ciel, c'est le bruit joyeux qui s'échappe d'une maison où, quoique la misère gratte à la porte, l'amour, l'union et le rire s'allient pour glorifier l'avenir. Et quand ce bruit joyeux, le rire, ne parvient pas jusqu'au Créateur, c'est que sa créature s'est révoltée, ne l'aime plus ou va l'oublier."

II.

Le trait d'union entre le rire dont nous venons d'esquisser les différents caractères et le rire proprement dit ou le sourire, est le *souris*.

Le souris, c'est le cachet de l'âme en joie ; ou mieux, c'est l'estampe de l'homme heureux. Bien souvent, n'est-ce pas, il vous est arrivé de sourire inconsciemment ? Quelqu'un alors vous a dit peut-être : "Qu'avez-vous à rire ?" Et, surpris, vous avez répondu : "Je ne ris point ; est-ce que je ris ?" C'était l'état de votre âme qui s'était estampé à votre insu sur votre visage ; c'était le souris, cet éclair du bonheur.

***

Arrivons maintenant à l'espèce de rire qui fait le sujet principal de cette courte étude.

De toutes les passions, c'est l'avarice qui se peint le mieux au dehors par le rire. En effet, celui qui amasse tas sur tas, en se privant de certaines jouissances, dans le but d'en jouir mieux, plus longuement, plus en grand plus tard, sourit d'ai-

ses anticipées à la vue de chaque écu qu'il thésaurise. Dans le rire de ce genre d'avare s'incarnent en s'y fondant tous les rires des diverses passions qui agitent son âme. Ce rire est multiforme conséquemment et quoique ses nuances soient difficiles à saisir, il est très curieux à observer. Mais quand un avare est devenu par la force de l'habitude, amoureux du gain pour le seul plaisir que le gain rapporte, le rire de sa passion unique se stéréotype en quelque sorte sur son visage et n'exprime plus que l'astuce et une satisfaction béate. Tel un vieux *pawn-broker* juif.

Permettez-moi de vous rapporter ici une courte histoire d'avare, laquelle me revient de je ne sais où, et puis nous serons très sérieux.

Un avare s'était permis un jour une extravagance : il s'était acheté une bouteille de fin brandy, laquelle il avait serrée dans son buffet.

Cet avare amassait sou par sou, au jour le jour, des trésors de péchés mortels. Il en était arrivé par une suite malheureuse des accidents de la vie, à incarner l'avarice et dans son cœur et dans sa tête. Il s'était refusé, l'un après l'autre, les plaisirs honnêtes que, bien compris, comportent l'orgueil, la gourmandise, la luxure, l'envie, la colère et la paresse, pour jouir sottement des plaisirs criminels de l'avarice de l'argent.

Cette bouteille de brandy, voici à quoi elle lui servit jusqu'à ce qu'il mourut de faim :

Chaque lundi matin, il faisait la soupe dans une grande marmite pour toute la semaine. Cette soupe était un brouet noir, auquel un chien affamé n'aurait pas touché.

Quand venait le samedi et bien pis, le dimanche, ça puait, cette soupe, ça sentait le diable d'une lieue ; il y grouillait dedans des animaux immondes. Le cœur même de notre in-

compréhensible avare se soulevait de dégoût, quand le pauvre homme s'apprêtait à l'avaler. Il se disait alors : " Mon vieux, si tu manges cette méchante soupe, je te payerai un petit verre de l'excellent cognac que nous avons acheté un jour de grand gala."

Et de fait, il allait retirer du buffet la fameuse bouteille de brandy, la plaçait sur la table, à côté de la marmite au brouet ; et bravement, les yeux rivés sur la liqueur promise, il mangeait sa soupe.

Puis, cet étrange repas fini, il riait de lui-même bruyamment et il se gourmandait de la sorte tout en remettant les choses à leur place accoutumé : " Ah, ah, ah ! elle est bien bonne, vraiment ! elle est bien bonne...... ; nigaud, va ! tu croyais y toucher à ce bon brandy, hein ! Ai-je les moyens de te payer un tel luxe, dis ; ai-je de tels moyens, vieux scélérat ?"



Cependant, si l'avarice a un bien vilain rire, elle en a aussi un bien beau : c'est celui, c'est le sourire qu'amène sur vos lèvres avec une prière, le souvenir des trésors de tendresse dont vous a comblé les auteurs de vos jours quand vous étiez petit ; souvenir avare qui vous revient, à l'heure où il vous est demandé à votre tour de rendre la pareille à vos enfants, et lequel vous thésaurisez avec un bon sourire.



L'orgueil a divers rires : rire hautain, fantasque, dédaigneux, sardonique. Rire aussi de légitime amour-propre : le sourire satisfait de celui qui travaille hardi ! marche droit vers un but honnête, et qui arrive enfin, sans avoir eu à écraser quelqu'un.

Rire encore de glorieux achèvement : celui de la création par la créature.... Oh ! quel beau, bon et franc sourire que celui qui éclaire une physionomie par l'orgueil de l'amour paternel ! !

***

L'envie a le rire sournois et rentré. Ce rire, qui étouffe souvent celui qu'il secoue, a l'air de se promettre de basses et inavouables satisfactions. Il dit : Hi, hi.., si j'étais à sa place ; si c'était moi au lieu de celui-là. Hi, hi, hi... Néanmoins, l'envie a aussi un bon sourire : le sourire doux, triste et résigné du pauvre délaissé dans notre monde froid et ingrat ; le sourire de l'humble et timide enfant du malheur, né sous une mauvaise étoile, à qui rien ne réussit, rien ne va ; qui n'envie qu'un petit coin dans un lieu retiré, au soleil, pour réchauffer son abandon et sa misère et à qui l'on refuse même cela.

***

La colère a le rire satanique. Quand le visage, contracté par la colère, grimace un horrible sourire, il semble que des diablotins sortis de l'enfer tout exprès, jouent à cache-cache dans les coins de la bouche.

***

La gourmandise....Ah ! la gourmandise, que de rire elle provoque la gloutonne passion ! Je n'en peindrai qu'un pourtant : celui de l'ivrognerie. Le rire hébêté de l'homme ivre se communique rarement ; fait mal même, à celui qui en est le témoin. Savez-vous pourquoi ? C'est qu'il ressemble au rire épouvantable de la folie. Ne souhaitez jamais de voir rire un fou à travers ses tristes divagations. Mon Dieu ! qu'elle est horrible la gaîté de l'esprit troublé ! Les yeux de cette tête qui divague sont incertains, hagards ; ils semblent

chercher en tâtonnant de la lumière dans le noir de leur intelligence murée. La face est morne, lugubre, mate. L'âme semble avoir abandonné son enveloppe avant l'heure de la mort. Soudain ! une lueur illumine cette tête d'un pâle et vague reflet : le rire apparaît. Mais quel rire ? Un rire silencieux, fantôme ; un rire bruyant aussi quelquefois, lequel semble remuer les chaînes dont ce pauvre cerveau est lié. Un rire qui glace d'effroi !

Tel, à peu de chose près le rire de l'ivrogne. Le whiskey réveille dans le cerveau et le cœur toutes les grandes choses qui y dorment. L'imagination montée par les fumées de l'alcool, l'homme oublie qui il est et où il est. Il vit, l'espace d'une heure, dans des mondes inconnues et beaux; dans des mondes où il se meut à l'aise, où il embrasse des horizons immenses d'amour et de gloire. Mais, une fois arrivé à l'extrême hauteur de l'impossible, le vertige le prend ; il vacille, balbutie : il est ivre. Il ne sait pas ce qui lui arrive, et, finalement. il rit du rire de l'ivresse, de l'hébêtement, de la folie. Il rit d'un rire qui fait mal à voir.

***

La paresse a bien de toutes les passions le plus vilain rire. Il y a du bâillement dans le sourire de la paresse et ce sourire se métamorphose en grimace quand le paresseux est forcé de secouer sa torpeur. Les accidents qui naissent de la paresse prêtent beaucoup à rire. En effet, le paresseux se meut si lentement, si lentement, que quand ça lui arrive de se briser quelque chose, on rit de lui sans pitié. Ceci me rappelle une anecdote :

Nous avions un domestique, chez nous, à Radnor—il me semble le voir, le flandrin—qui s'échinait à rentrer le bois, dans la maison, par brassée énorme : histoire de gagner un voyage. Mon père lui avait dit :

—A quelque bon moment tu te casseras le cou....

Il riait.

Or, un beau jour qu'il tenait bien un cordon de bois sec dans ses longs bras, il fit un faux pas et dégringola tout du haut du grand escalier, et il se cassa une jambe.

Nous autres, les enfants, nous trouvâmes cet accident très drôle : " Papa le lui avait bien dit, papa le lui avait bien dit...."

***

L'AMOUR.—De tous les sentiments qui agitent l'âme, l'amour est bien celui qui fait naître le plus beau sourire. Etudions-le en peu de mots sous ses aspects les plus charmants.

Contemplons-le d'abord sous l'aspect de l'amour maternel... Quoi de plus angélique que le sourire d'une mère à son enfant. Dans ce sourire passe un monde de reconnaissance à Dieu et de tendresses exquises. Cet enfant, c'est la bénédiction sur les époux, ratifiée du haut du ciel ; c'est la sanction de l'amour conjugal. Cet enfant, c'est le rachat des fautes du passé, peut-être ; c'est le pardon. C'est le rapprochement de l'époux et c'est un gage de sa bonne conduite future : Ne va-t-il pas falloir maintenant que le père donne bon exemple à son fils ? Cet enfant, ce sera le bâton de vieillesse de cette heureuse femme, ou si, hélas ! la mort survient tantôt, ce sera un ange qui priera pour elle là-haut.

L'amour filial.... Regardez sourire ce garçon, lorsqu'il parle de sa mère.... Mère.... quel beau nom ! Que de choses bénies l'énoncé seul de ce nom sacré n'évoque-t-il pas dans le cœur de l'homme ? Aussi, comme le sourire parle bien ici ; comme il dit bien tout, comme il exprime admirablement dans un langage discret, exquis, les choses délicieusement

saintes de l'éducation maternelle. L'éducation maternelle.... cette rosée qui rafraîchit toujours la pensée, quand viennent au cours de la vie, les grandes sécheresses du cœur. Et regardez aussi ce même garçon quand il parle de son père.... Que dit le sourire d'orgueuil qui se joue sur son intelligente physionomie ? Pour lui, son père c'est un être à part ; un être respecté, craint et chéri que les autres hommes ne sauraient égaler. Et le sourire du fils dit clairement : Oh ! si je pouvais être ce qu'est mon père, si je pouvais faire ce qu'il a fait....

L'amour fraternel... Ici, il y a mélange charmant : le sourire du frère, le sourire de la sœur ; et, comme les deux s'harmonisent bien ! Voyez plutôt, Je prends au hasard une scène entre mille, j'expose un tableau entre mille autres tout aussi ravissants. Ils sont à peine à l'entrée de la vie et à peu près du même âge. Déjà pourtant, la jeune fille a jeté sans qu'on s'en doute, des regards timides et inquiets sur les amis de son frère, et celui-ci s'est déjà choisi une petite compagne. Le dira-t-il à sa sœur ? Non, pas encore. Le dira-t-elle à son frère ? Oh ! non, jamais.... Cependant, ils s'en vont tous deux, marchant l'un près de l'autre au hasard ; heureux de se sentir vivre ; écoutant ce qui chante en eux, riant de mille jolis riens. La jeune fille souriant à son frère qu'elle aime d'un amour confiant et mêlé de respect mystérieux ; le garçon, souriant à sa sœur qu'il aime d'un amour protecteur et mêlé d'un je ne sais quoi, qui le trouble légèrement.



L'amour de Dieu.... Le sourire de cet amour est le couronnement de tous les autres ; il est le rayonnement du ciel sur l'âme.

Quand l'homme, après avoir ri de toutes les choses de la terre—joyeusement et amèrement, et souri à tout—agréablement et ironiquement, se sent fatigué, dégoûté, blasé, et qu'il

tourne enfin ses regards vers son Créateur, seul dispensateur de la vraie paix de l'âme ; qu'une prière ardente s'élance de son cœur vers le Trône des trônes.... alors, oh ! alors, il y a du rire, de la joie dans le ciel—rire angélique, joie extatique qu'attirent peu à peu à lui les aspirations du pauvre affligé....

La douce pensée du bien opère dans lui un changement merveilleux.... Une allégresse jusque-là inconnue embrase bientôt tout son être.... Sa physionomie s'illumine tout-à-coup de reflets divins ; un sourire y apparaît rayonnant—c'est le sourire de l'amour de Dieu.

WALTER CLECH.

Ottawa, avril 1888.

LA MISÈRE A PARIS.

I

Posséder un lit, une commode, avec deux ou trois chaises, c'est déjà un certain degré d'aisance et de dignité relative. " Je suis dans mes meubles ; le lit et les tableaux sont à moi," vous dira non sans orgueil une chiffonnière en vous montrant un vieux bois de lit rempli de chiffons et quelques gravures mouchetées de taches noires. Pour bien des gens en effet, la phase de l'irrémédiable détresse date du jour où, réduits par une saisie à ce minimum de propriété dont la loi ne permet de dépouiller personne, le lit, les instruments de travail, et les effets personnels, ils ont commencé de garnis en garnis le cours d'une lamentable odyssée. Lorsque, dans quelque *cabinet meublé* (suivant l'expression générique) large de deux à trois mètres, vous trouvez toute une famille, mari, femme, quatre ou cinq enfants entassés, et que vous voyez suspendues à la muraille une couronne de mariée, une photographie d'enfant, épaves sauvées du naufrage, vous n'avez pas besoin de leur faire raconter leur histoire, car elle est toujours la même. C'est une famille d'expulsés qui est venu échouer au garni. L'époque du terme est toujours une crise dans la vie de la misère. A cette époque fatale, on rencontre dans les rues de Paris nombre de familles en quête d'un gîte, qui transportent dans une petite charrette à bras leur chétif mobilier, le père tirant, les enfants poussant, la mère portant dans ses bras les objets qui n'ont pu tenir dans la charrette. Quatre fois l'an, les quartiers pauvres offrent le spectacle de ces exodes populaires, et je n'en connais guère de plus pitoyable.

Les logements garnis reçoivent, outre ces familles d'expulsés un assez grand nombre d'individus qui n'ont jamais logé

et qui, suivant toutes probabilités ne logeront jamais ailleurs, les uns parce que, étant sans liens de famille, ils travaillent, mangent et vivent au dehors, les autres parce que, n'ayant l'intention de passer à Paris qu'un temps assez court, ils ne veulent point se mettre en frais d'installation. Chaque printemps voit, en effet, débarquer à Paris les nombreux bataillons des enfants du Limousin, de la Corrèze, de la Creuse, qui viennent s'employer aux divers travaux du bâtiment. Quelques effets personnels qu'il apportent, qui dans une malle, qui dans un sac, qui dans un mouchoir noué par les quatre coins, constituent tout leur bagage. Lorsque le bâtiment va (pour parler le langage populaire), ces hommes font d'assez fortes journées dont le produit pourrait leur permettre de s'octroyer un logis plus confortable. Mais avec cet esprit d'épargne qui fait la force du paysan français, tout ce qu'ils ne dépensent pas au jour le jour est envoyé au pays pour être employé à l'achat de quelques lopins de terre. Les prodigues se donnent cependant le luxe d'un cabinet où ils couchent généralement à deux; mais le plus grand nombre se contente de la *chambrée,* c'est-à-dire du dortoir commun, que remplissent quinze ou vingt lits. Il est cependant un signe caractéristique auquel on peut distinguer, lorsqu'on visite un garni la nuit, ceux qui y ont été jetés par la misère et ceux qui y demeurent par des motifs d'économie plus apparente que réelle. Le misérable n'a généralement qu'une seule chemise ; aussi, pour ne pas l'user, couche-t-il presque toujours, hiver comme été, complètement nu.

Il serait intéressant de savoir le nombre de ces clients plus ou moins misérables du garni. Mais si la police relève chaque jour avec exactitude le nom des individus qui prennent gîte dans les 10,481 hôtels meublés que contient la capitale, elle ne fait (ce qui est regrettable) aucune différence entre ceux de l'hôtel Continental ou de l'hôtel Bristol et ceux du *Matelas épatant,* ou de tout autre immonde logis, qui sont tous confondus dans la même statistique. Cette confusion ôte tout intérêt au chiffre total, qui a été, en 1880, de 1,373,093 entrées. Il y

a cinq ans, sur la demande de la commission des logements insalubres, les hôtels meublés, qui ne s'élevaient alors qu'au nombre de 9,050, avaient été divisés en cinq classes d'après le prix des chambres, et un recensement fait dans tous ces logements le 1er juillet 1876 établissait que le nombre des individus hébergés dans les hôtels de quatrième et cinquième classes (c'est-à-dire les plus misérables) s'élevait à 195,727. Il est regrettable que, cette nomenclature et ces distinctions une fois établies, le service des garnis n'ait pas jugé utile de les conserver. Il serait, en effet, possible de s'assurer si l'augmentation du nombre des garnis (quatorze cent trente-un en quatre ans) ne porte pas presque exclusivement, comme j'en ai la conviction, sur ceux des deux dernières catégories, et si la hausse constante du prix des loyers ne jette pas annuellement au garni un nombre croissant d'individus qui ne trouvent plus à se loger ailleurs. Quelle est la nature de l'hospitalité qu'ils y trouvent ? C'est ce qu'il me reste à décrire ou plutôt à rappeler.

On a toujours mauvaise grâce à se citer soi-même. Il m'est impossible cependant de ne pas demander aux lecteurs de faire un effort de mémoire pour se rappeler certaine promenade nocturne à laquelle je les ai conviés il y a un peu plus de trois ans à travers les garnis les plus infimes de la capitale. Peut-être quelques-uns d'entre eux n'ont-ils pas oublié la description que j'ai dû faire de ces *cabinets* sans jour et sans air, ne s'éclairant souvent que par un chassis qui donne sur une cour intérieure ou même sur un escalier, et de ces *chambrées,* où s'entassent à chaque étage autant de lits que le local peut en contenir, depuis quinze ou vingt dans une salle basse, jusqu'à quatre dans une soupente en mansarde. Je ne reviendrai pas sur l'odeur nauséabonde qui, surtout par les jours de grande chaleur, vous prend aux yeux et à la gorge, sur ces lits dont on renouvelle rarement les draps, sur ces vieux chiffons qui souvent tiennent lieu de matelas, sur ces locataires entassés dans la chambre même du logeur et cou-

chant pêle-mêle avec sa femme et ses filles. Je voudrais, au contraire, pouvoir dire que le déplorable état de choses que j'ai décrit a subi d'heureuses modifications et que les garnis sont aujourd'hui soumis à une surveillance sérieuse au point de vue de la décence et de l'hygiène. Malheureusement, la vérité m'oblige à dire qu'il n'en est rien, et cela malgré la réunion d'efforts aussi honnêtes qu'infructueux. Quelques mois, en effet, avant la publication de l'étude que je viens de rappeler, la commission des logements insalubres, mieux pénétrée de ses droits et de ses devoirs, chargeait un de ses membres les plus distingués, M. le docteur Dumesnil, de lui adresser un rapport sur l'état des garnis de la capitale au point de vue de la salubrité, et voici en quels termes M. Dumesnil lui rendait compte de son inspection : " Nous avons constaté, disait-il, qu'un grand nombre des immeubles dans lesquels sont installés les garnis sont dans l'état le plus déplorable au point de vue de la salubrité. L'humidité y est constante, l'aération et l'éclairage insuffisants, la malpropreté sordide. Les logements sont souvent incomplètement protégés contre les intempéries des saisons. Les cours et courettes sont infectées par des amoncellements de détritus de toute nature en putréfaction et par la stagnation des eaux pluviales et ménagères qui y croupissent et s'y pétrifient." Comme type de ce genre d'habitations, le docteur Dumesnil a décrit un garni situé rue Sainte-Marguerite-Saint-Antoine, non loin de la barrière du Trône, où prenaient gîte autrefois les montreurs d'animaux sauvages qui se rendaient aux foires parisiennes. Aussi une des cours de ce garni, située en contre-bas de 2 mètres, a-t-elle conservé le nom de *fosse aux lions*. Seulement, là où l'on enfermait autrefois des bêtes sauvages, ce sont aujourd'hui des hommes qu'on loge, dans des taudis dont quelques-uns ne cubent que 7 ou même 5 mètres d'air. Voilà quel était, officiellement constaté, il y a trois ans l'état des garnis de bas étage de la capitale.

C'est à la suite de ces constatations, que la préfecture de

police a rendu, à la date du 7 mai 1878, une ordonnance qui avait pour but de réglementer l'organisation intérieure des garnis. La lecture de cette ordonnance est des plus édifiantes. Les chambres et les cabinets de toute maison livrée à la location doivent cuber au moins 14 mètres d'air par personne. Les plafonds, planchers et escaliers doivent être tenus dans un état de propreté minutieuse, l'eau doit être abondante à tous les étages, etc., enfin tout doit y être parfait, irréprochable. Mais quelle exécution cette ordonnance a-t-elle reçue ? Aucune, et je suis d'autant plus à mon aise pour le dire (sans craindre aucune contradiction) que personne n'est directement responsable de cette inexécution. La première mesure à prendre aurait été qu'une commission d'architectes fût chargée de procéder à l'inspection des 10,000 hôtels meublés existant dans la capitale et de prescrire dans chacun les mesures de salubrité nécessaires. Pour que cette commission fût instituée d'une façon efficace et durable, il aurait fallu qu'un crédit lui fût affecté. Aucune somme n'a été demandée, que je sache, et en tout cas votée. Or point d'argent, point d'architectes, et l'entreprise a croulé par la base. J'ajoute que si cette ordonnance avait été attaquée devant le conseil d'état par un des logeurs intéressés, elle n'aurait peut-être pas été confirmée, car il est douteux que les pouvoirs généraux confiés au préfet de police en matière d'hygiène lui donnent le droit d'intervenir dans l'exercice d'une profession qui, après tout, est libre, et de défendre à un propriétaire de recevoir dans une chambre de sa maison des individus qui trouvent bon de s'y loger. Puis il faut avouer que les circonstances ne se prêtaient guère au succès d'une entreprise dont la poursuite aurait rencontré bien des résistances. La préfecture de police entrait alors dans cette crise redoutable où elle a failli sombrer au milieu de laquelle elle se débat encore aujourd'hui. Au bout de quelques mois, le préfet de police qui s'était fait honneur en apposant son nom au bas de cette ordonnance était amené à donner sa démission, et l'ordonnance elle-même, passée à l'état de lettre morte dès le lendemain de sa

naissance, allait grossir, aux archives de la préfecture de police ce qu'on pourrait appeler *le dossier des bonnes intentions.*

Y a-t-il là cependant un problème insoluble ? En aucune façon. Rien ne serait facile comme d'assainir les garnis à Paris. Si l'on ne veut pas, ce qui serait la meilleure solution, soumettre la profession de logeur à l'autorisation préalable, comme l'était autrefois celle de marchand de vins, il n'y aurait qu'à s'inspirer de ce qui a été fait en pays étrangers. Il y a quelque trente ans, les garnis de Londres n'étaient pas moins insalubres que ceux de Paris. Aucune surveillance n'y était exercée, ni au point de vue de l'hygiène ni au point de vue de la décence. La promiscuité la plus malsaine et la plus brutale y régnait sans contrôle. Qu'ont fait nos voisins ? Ils ont édicté, à partir de 1851, une série de prescriptions législatives aujourd'hui fondues, en ce qui concerne du moins la métropole, dans le *General Sanitary Act* de 1875. Cet acte ne s'est pas contenté de fixer pour chaque dortoir un cubage proportionnel au nombre des habitants. Interdiction a encore été faite aux logeurs de recevoir dans le même cabinet plus de deux personnes de sexe différent, fût-ce des enfants demeurant avec leurs parents, à moins qu'ils ne soient âgés de moins de dix ans. Ces prescriptions, qui sont affichées dans tous les garnis de Londres, reçoivent, j'ai pu m'en assurer par mes yeux, une exécution très scrupuleuse. Afin de pouvoir s'y conformer, les logeurs ont dû couper leurs dortoirs au moyens de cloisons en bois, d'une hauteur d'environ 6 pieds, formant autant de petits cabinets sans plafond, ce qui assure la décence autant que l'aération. Enfin, comme nos voisins n'y vont pas de main morte en matière de précautions hygiéniques, lorsqu'un cas de maladie contagieuse se déclare dans un garni, l'officier médical du district doit être immédiatement appelé, et sur son ordre le malade doit être transporté d'office dans un des hôpitaux spécialement affectés aux maladies contagieuses. Quoi de plus simple que d'entrer

dans cette voie et de régler législativement la question des garnis comme on a réglé celle des logements insalubres, sauf à réserver pour un règlement d'administration publique, dont personne ne pourrait alors contester l'autorité, les prescriptions de détail ? Il y aurait moins de scrupule à se faire de rogner un peu sur les bénéfices des logeurs, que cette profession (à laquelle se joint généralement celle de marchand de vin) n'est pas moins lucrative que celle de locataire principal de ces immondes cités dont j'ai parlé. Lorsqu'on a visité les cavernes obscures et humides, situées de plain-pied avec le sol, ne recevant d'air et de lumière que par une porte vitrée, qu'ils louent à de pauvres familles au prix exhorbitant de vingt francs par mois, lorsqu'on sait avec quelle rudesse ils ferment la porte de la *chambrée* à ceux qui ne peuvent, avant de monter, payer le prix de leur nuit, on n'est pas très disposé à la tendresse envers eux. Imposer des limites à cette spéculation sur la misère serait une tâche tout à fait digne de cette assemblée réformatrice qu'on nous promet, et l'espoir qu'il se trouvera parmi nos cinq cent quarante-sept nouveaux représentants quelque homme de bonne volonté pour l'y convier m'a déterminé à revenir avec quelque insistance sur cette question, qui, dans une grande ville, est affaire d'hygiène à la fois matérielle et morale.

II

Pour coucher quelque part, fût-ce au garni, il faut avoir quelques sous dans sa poche ; pour gagner ces quelques sous, il faut trouver du travail ; pour trouver du travail, il faut en chercher. Aux deux premières conditions ne satisfait pas qui veut ; à la troisième beaucoup ne se soucient pas de satisfaire. Ce sont surtout ceux-là qui forment la catégorie des vagabonds. Il existe, en effet, à Paris toute une population flottante qui vit à l'état nomade, couchant rarement dans un lit, le plus souvent sur les bancs des promenades publiques,

dans les maisons en construction, dans les baraques abandonnées ou sur les talus des fortifications. Ce sont les descendans des *truands* du moyen âge, et la rue de la Grande-Truanderie qui avoisine les Halles est encore une de celles où ils viennent de temps à autre demander l'hospitalité à des garnis de bas étage. Mais les truands ne sont plus aujourd'hui les maîtres du pavé ; leurs cours des miracles n'existent plus. Ils sont pourchassés de partout et partout aussi ils trouvent des asiles qui varient suivant les circonstances et suivant les saisons. Quelle que soit la région de Paris qu'ils choisissent, ils ne tardent pas à se signaler par quelques déprédations et, sur la plainte des habitants, la police opère quelques-unes de ces rafles nocturnes dont on voit souvent le récit dans les journaux et dont le spectacle ne laisse pas que d'être tristement pittoresque.

L'hiver, les vagabonds se réfugient de préférence dans l'intérieur des bateaux à charbon amarrés le long de la Seine, ils se cachent sous les sacs de toile, qui leur servent en même temps à se garantir du froid, et c'est pelotonnés sous cette couverture improvisée que l'œil exercé des agents les découvre d'un seul regard jeté dans l'intérieur du bateau. L'été, ils envahissent quelquefois le bois de Boulogne et, cachés le soir dans l'intérieur des taillis, ils suivent probablement d'un œil curieux les lanternes des voitures où d'élégantes promeneuses, bercés au pas de leurs chevaux, font paisiblement le tour du lac. Lorsque les dernières de ces voitures ont disparu et que le bois de Boulogne rentre tout entier dans l'ombre et dans le silence, on organise, avec le concours des gardes à cheval préposés à la surveillance du bois, de véritables battues d'hommes, qui du reste sont généralement infructueuses, car il ne leur est pas difficile d'échapper à toute poursuite, grâce à l'obscurité de la nuit. Mais une des régions où les vagabonds de Paris paraissent depuis quelque temps élire le plus volontiers domicile, ce sont les pavillons des Halles centrales. C'est un curieux spectacle que celui des Halles la nuit. Jus-

qu'à une heure avancée de la soirée, pendant que les rues environnantes sont encore pleines de lumière et de mouvement, ces pavillons, d'une architecture si élégante et si hardie, sont plongés dans une obscurité presque complète. A peine, dans la profondeur des bâtiments, apercevez-vous parfois une lueur vacillante : c'est la chandelle d'une active marchande qui vérifie sa caisse ou qui prépare déjà son étalage pour le lendemain. Mais, à partir de minuit et à mesure que le gaz s'éteint dans les boutiques, que les cafés se ferment, que les rues se vident, les halles commencent à s'animer et une population rustique envahit les larges trottoirs de leurs voies intérieures. Ce sont de braves campagnards qui, partis de chez eux en charrette vers les dix heures du soir, apportent à Paris le produit de leurs jardins maraîchers. Ils rangent avec ordre sur les trottoirs leurs légumes, leurs fruits, leurs fleurs et, s'allongeant ensuite eux-mêmes, qui sur un banc, qui sur le dur asphalte, la tête appuyée sur leurs bras ou sur un panier, ils s'endorment d'un lourd sommeil en attendant le jour. C'est l'heure où arrivent les vagabonds. Ils débouchent des petites ruelles environnantes, où ils ont souvent dépensé chez le marchand de vin le peu d'argent qu'ils avaient dans leur poche, et ils se flattent de passer une nuit paisible sous les pavillons des Halles, assis sur les mêmes bancs, allongés sur les mêmes trottoirs que cette honnête population, dont ils sont fort mal vus. Mais comme leurs dépradations donnent lieu à de fréquentes plaintes, fréquemment aussi des rondes de police passent l'inspection de cette foule endormie et, avec la sûreté du coup d'œil que donne l'expérience, les agents *cueillent* un vagabond (pour me servir d'un terme d'argot dont j'ai compris la justesse) au milieu d'un groupe de maraîchers dont le sommeil n'est même pas interrompu par cette arrestation.

Le plus souvent, en effet, le vagabond se lève sans résistance et se laisse emmener par les agents avec l'insouciance que donne une longue habitude. L'un après l'autre on les

conduit au poste voisin de la Halle aux blés, où ils sont l'objet d'un interrogatoire sommaire et d'une fouille minutieuse. Comme ils portent tout leur trousseau et toute leur fortune sur eux, ils sont presque toujours nantis d'un mouchoir, d'un peigne, et d'un porte-monnaie vide ; plus, de quelques petits objets, qu'ils ont, disent-ils, trouvés dans la rue (à en croire les vagabonds, ils auraient une chance incroyable pour trouver) et qu'ils ont en réalité volée à l'étalage. Tout en regardant à la lueur blafarde du jour naissant tous ces pauvres diables alignés, dont la physionomie portait un mélange d'insolence, de bassesse et d'indifférence, je me demandais pour combien dans le cas de chacun d'eux entrait la mauvaise éducation, pour combien le vice et la paresse, pour combien la mauvaise fortune. C'est là une vérification qu'il serait peut-être intéressant, mais certainement difficile de faire. Aussi la justice à laquelle ils seront livrés le lendemain n'y prétend-elle pas. Elle se borne, suivant les circonstances, à mettre en liberté les uns et à poursuivre les autres, et l'on va voir combien grande la part est faite à l'indulgence.

Le chiffre des arrestations pour vagabondage s'est élevé, en 1880, à Paris, ou, pour parler tout à fait exactement, dans le département de la Seine, à 13,997. En 1869, dernière année d'un régime dont, en matière de police, les allures étaient assurément bien différentes, le nombre des vagabonds arrêtés s'était élevé à 14,095. A cent près le chiffre est le même. Il est vrai que, dans l'intervalle, le chiffre avait sensiblement baissé jusqu'à descendre en 1875, à 7,622. Depuis lors une progression croissante l'a ramenée au niveau antérieur. Il faut donc décidément renoncer à tirer argument de ces chiffres en faveur ou au détriment de tel ou tel régime, et il semble beaucoup plus intéressant de constater quelle est, sur l'accroissement ou la diminution du vagabondage, l'influence, non de la république ou de l'empire, mais de la bonne ou de la mauvaise saison. C'est ainsi que, pendant le mois de janvier 1880, dont personne n'a oublié la rigueur, il y a eu 1,539

vagabonds arrêtés, tandis qu'il n'y en a eu que 949 pendant le mois de juin. Mais l'influence de la saison n'a rien non plus de constant, car il y a eu 1,561 vagabonds arrêtés pendant le mois de septembre, tandis qu'il n'y en a eu que 993 au mois de décembre. Pour amener ces fluctuations, il suffit que, pendant une certaine période, l'action de la police s'exerce avec plus ou moins de vigueur ou de relâchement, et bien des petites causes secondaires qui tiennent aux circonstances ou aux personnes jouent leur rôle dans ces alternatives, ainsi que dans la suite donnée à ces arrestations. Il s'en faut, quelques chiffres vont le démontrer, que toutes produisent un effet utile.

Sur les 13,997 vagabonds ainsi arrêtés, 1,092 ont été mis en liberté par la police elle-même, 9,607, après un interrogatoire sommaire, par les magistrats du petit parquet et 1,730, après instruction, par les juges commis à cet effet. 1,568 seulement ont donc été renvoyés devant le tribunal. Sur ce nombre, 135 ont été acquittés, 126 étant mineurs de seize ans ont été rendus à leurs parents ou envoyés en correction. 1,307 seulement ont été condamnés, et, sur ce nombre, 1,132 ont bénéficié de l'application des circonstances atténuantes, ce qui a réduit leur peine au-dessous de trois mois d'emprisonnement. On voit si la justice se montre sévère aux vagabonds. Faut-il conclure cependant de ces nombreuses mises en liberté que ceux qui en ont bénéficié soient autant d'innocentes victimes des erreurs de la police ? En aucune façon. L'immense majorité de ces individus sur lesquels la police a mis la main étaient bien en réalité des vagabonds, c'est-à-dire, suivant la définition du code, qu'ils n'avaient ni domicile certain ni moyens de subsistance et qu'ils n'exerçaient habituellement ni profession ni métier. Mais le vagabondage n'est pas, comme le vol ou le meurtre, une infraction dont la répression s'impose ; c'est au contraire un délit essentiellement conventionnel, à ce point même que le code a cru nécessaire de dire (art. 269), suivant une forme tout à fait insolite :

" Le vagabondage est un délit." Aussi la magistrature et la préfecture de police elle-même ne donnent-elles suites à ces arrestations opérées par les agenst du service de la voie publique que si une instruction sommaire a révélé des habitudes de vagabondage déjà invétérées. Peut-être aussi la rareté des poursuites et des condamnations s'expliquent-elles par les doutes que soulève avec raison chez quelques magistrats l'efficacité de la répression du vagabondage telle qu'elle est actuellement organisée. Voici comment s'exprimait à ce propos, devant une commission de l'assemblée nationale, le procureur de la république auprès du tribunal de la Seine " On peut dire qu'il n'existe pas à Paris de répression sérieuse à l'égard des vagabonds. Les magistrats, sachant par expérience qu'un séjour de deux à trois mois dans une prison où ils ne sont astreints à aucun travail corrompt plus qu'il ne corrige les individus traduits devant eux pour vagabondage, ne prononcent le plus souvent que des condamnations à huit ou quinze jours d'emprisonnement. A l'expiration de leur peine, les condamnés sont mis en liberté sans avoir appris aucun métier, sans avoir été forcés de se soumettre à la discipline du travail, sans même avoir été débarrassés des impuretés de leurs vêtements sordides. En cet état, ils ne cherchent pas à travailler ou ne trouvent pas d'occupation, et ils sont presque fatalement repris par la police ou se font arrêter eux-mêmes, surtout à l'approche de l'hiver, pour jouir de l'hospitalité de la prison, où ils sont sûrs d'être chauffés et nourris sans être astreints au travail." Ce témoignage, dont on ne saurait récuser l'autorité, explique qu'il y ait des vagabonds qui finissent par accumuler sur leur tête plus de quarante condamnations. Aussi le conseil supérieur des prisons (je parle de celui qui a été dissous), ému de cet état de choses, avait-il recommandé au ministre de l'intérieur l'examen d'un projet de loi d'après lequel les vagabonds, après leur condamnation, auraient continué d'être détenus dans des maisons de travail pendant un temps assez long pour leur apprendre un métier, leur faire contracter l'habitude du travail et leur per-

mettre d'amasser un petit pécule. En un mot, ce projet étendait aux vagabonds l'application des mesures auxquelles sont soumis les mendiants, mesures complétées pour les uns et pour les autres par la transportation facultative après un certain nombre de condamnations. Mais le nouveau conseil ayant pensé qu'il était plus urgent d'élaborer un règlement pour interdire aux aumôniers l'accès de la cellule des détenus, ce projet a été oublié, et il dort aujourd'hui dans les cartons du ministère de l'intérieur d'un sommeil qui, je l'espère, ne sera pas éternel.

La paresse est assurément l'une des principales causes du vagabondage. Rien n'est plus faux que l'histoire du vagabond telle que l'a chantée Béranger :

Aux artisans, dans mon jeune âge,
J'ai dit : " Qu'on m'apprenne un métier.
—Va, nous n'avons pas trop d'ouvrage,"
Répondaient-ils, va mendier.

On ne saurait cependant méconnaître que, surtout dans une grande ville comme Paris, le contingent du vagabondage ne se grossisse aussi de quelques-unes des victimes de la misère. Les uns ont été jetés dans la rue parce que, le chômage ayant épuisé leurs ressources, la porte du garni où ils s'étaient réfugiés s'est fermée devant eux ; les autres parce qu'à leur sortie de l'hôpital, ils ont trouvé remplie par un nouvel occupant leur place à l'atelier, les autres parce qu'attirés à Paris par l'espérance d'y toucher un salaire plus élevé, ils ont au contraire dévoré en quelques jours leurs modiques ressources dans la grande ville inhospitalière.

On ne saurait en effet s'imaginer la fascination que ce seul mot de Paris exerce en province sur certaines imaginations. Paris, c'est l'endroit où l'on trouve toujours du travail et où l'on fait les plus fortes journées. On part sur cette vague espérance, emmenant avec soi sa femme, ses enfants, ses effets

dans une petite malle. Le voyage en chemin de fer dévore déjà une partie des économies ; en quelques jours, le garni, le traiteur ont mangé le reste. Le mont-de-piété prête quelques francs sur les habits qu'il ne rendra jamais et, toutes ces ressources épuisées, la famille entière se trouve sur le pavé, qu'elle arpente nuit et jour pour éviter une arrestation, jusqu'à ce qu'elle tombe épuisée dans quelque coin ou qu'elle vienne d'elle-même se remettre entre les mains des agents. J'ai vu ainsi, sur les quatre heures du matin, toute une famille de paysans flamands pénétrer dans un poste de police et solliciter son arrestation. Les trois enfants pleuraient de fatigue, le père semblait hébété ; quant à la mère, elle portait sur sa physionomie l'expression de résolution farouche d'une femme aussi bien prête à commettre un crime qu'à se jeter dans la rivière. Dans un cas pareil, l'arrestation devient un acte de charité et se dénoue par un rapatriement. Le nombre des passeports avec secours de route ou des réquisitions de transports par chemin de fer ainsi délivrés par la préfecture de police ne s'élève pas annuellement à moins de six ou sept mille. Mais la conduite à tenir est beaucoup plus difficile, lorsqu'on se trouve en présence de quelque misère parisienne. S'il s'agit d'un infirme, il sera possible de le faire admettre au dépôt de mendicité de Saint-Denis ou de Villers-Cotterets, à supposer que ces dépôts ne soient point encombrés. Mais s'il faut statuer sur le sort de quelque misérable jeté dans la rue par la maladie, par le chômage, ou par quelqu'une de ces circonstances fortuites qu'on ne saurait énumérer ni prévoir, que faire, quelles mesures prendre ? Remettre en liberté, c'est reculer la difficulté sans la résoudre, car l'individu mis en liberté la veille sera arrêté de nouveau le lendemain. Traduire en justice, ce serait aller au-devant d'un acquittement certain. Il y avait donc là un véritable cercle vicieux dont la police ne savait comment sortir, lorsque la charité privée est intervenue et a créé les asiles de nuit. Il a été, dans ces derniers temps, beaucoup parlé de ces asiles. Le roman les a décrits ; le théâtre les a représentés et l'on pouvait voir naguère affi-

chée sur les murs de Paris la reproduction d'un décor qui figurait l'intérieur d'un dortoir. Quelques renseignements exacts sur le fonctionnement de ces œuvres ne sont donc pas tout à fait hors de saison, et peut-être, après la fiction, trouvera-t-on encore quelque intérêt dans la froide réalité.

III

Souvent, en France, nous prenons pour une idée nouvelle ce qui est tout simplement une idée renouvelée. Sans parler de l'ancien droit d'asile dans les églises, dont à vrai dire profitaient surtout les criminels, il existait à Paris un couvent de l'ordre hospitalier de Saint-Mathurin sur le portail duquel était gravés ces vers :

Faites, pour Dieu ! bonnes personnes,
A cet hôpital, vos aumônes
D'argent, de lits, de couvertures,
Pour héberger les créatures
Qui viennent hôpital quérir,
En aidant à les soutenir.
Ils prieront Dieu que soyez mis
Dans le ciel avec vos amis.

Ce couvent hébergeait non-seulement des malades, mais des malheureux. Il en était de même de la basilique de Saint-Julien-le-Pauvre, devenue depuis la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Mais il est certain que la tradition de ces œuvres charitables était perdue à Paris ; plusieurs villes de France et de l'étranger, entre autres Marseille et Genève (sans parler encore de Londres), avaient depuis un temps plus ou moins long leurs asiles pour les malheureux que, dans notre grande capitale, la porte d'aucun établissement charitable ne s'ouvrait aux individus jetés dans la rue par quelque misère inopinée. L'honneur d'avoir pris une initiative qui ne devait point demeurer

stérile revient à un petit groupe d'hommes réunis dans la même œuvre par la communauté de leur foi. Ils ne s'arrêtèrent ni devant les objections qui leur étaient faites ni devant les craintes qu'on s'efforçait de leur faire éprouver, et ils ouvrirent bravement leur premier asile rue de Tocqueville, n° 9, dans l'arrondissement des Batignolles, le 2 juin 1878. Moins d'un an après, ils en inauguraient un second au n° 14 du boulevard de Vaugirard. L'expérience a donné raison aux hardis fondateurs ; depuis trois ans que l'œuvre fonctionne, elle a fait tout le bien que l'on en pouvait espérer, sans donner lieu à aucun des inconvénients qu'on pouvait craindre. Sans doute parmi les 48,141 pensionnaires que l'œuvre a recueillis depuis le jour de sa fondation jusqu'au 1er janvier 1881, il a pu se glisser quelques paresseux incorrigibles, quelques voleurs, un certain nombre de repris de justice, voire même un assassin, qui a été arrêté quelques jours après. Où est le mal ? Ils auraient toujours couché quelque part. Mais tout ce qui ressemble à une surveillance, à une contrainte même passagère est tellement antipathique aux instincts des vagabonds d'habitude que ceux-ci continuent à préférer les hasards d'une nuit à la belle étoile, précédée d'une soirée au cabaret, à l'hospitalité d'une maison où il faut être rentré à neuf heures et garder le silence au dortoir. En revanche, on n'a qu'à parcourir la nomenclature des professions auxquelles appartenaient les 26,555 individus reçus en 1880 dans les deux asiles des Batignolles et de Vaugirard pour apprécier l'utilité du service rendu par ces deux maisons. Lorsqu'on voit que parmi leurs hôtes se sont trouvés 193 professeurs ou instituteurs, 2 ingénieurs, 2 avoués, 4 officiers en retraite, 2 journalistes, des peintres, des pianistes, il est impossible de ne pas être ému en pensant à toutes les détresses morales, pires encore que les détresses matérielles, à travers lesquelles ces naufragés de la vie ont dû passer.

O. d'Haussonville.

(A continuer.)

LES SOUFFRANTS

I

LE CHEVAL

Le cheval, écrasé sous le pesant brancard,
A chaque pas faisant un douloureux écart,
Tend son col où l'on voit saigner la meurtrissure
Sous l'angle du collier en bois.
La route est dure
Et montante ; la charge est lourde ; il faut pourtant
Avancer ; il s'épuise en efforts, haletant ;
Les membres ramassés, tordus, la tête basse,
Il tire ; et l'on entend de cette informe masse
Qui n'a presque plus rien du vaillant animal,
Sortir un souffle creux qui râle et qui fait mal.
Et l'homme est là, jurant et frappant sur la bête,
A coups de pied, à coups de bâton, à la tête,
Au ventre ; et, de la main secouant rudement
Les rênes, fait jaillir sous le mors écumant
Un flot de sang.
La côte est franchie, on s'arrête :
L'homme s'assit au bord de la route, et la bête
Reste debout, tremblante, essoufflée, et cherchant
A saisir par-dessus le fossé, dans le champ,
Une motte où verdit encor quelque brin d'herbe,
Ou quelques épis secs échappés à la gerbe ;
Puis, regarde s'il vient encor des coups.
Enfin,
Quand l'homme est prêt, il faut reprendre le chemin
Et peiner toujours, tant que dure la journée ;
Et c'est ainsi d'un bout à l'autre de l'année.

Le soir, quand au cheval on ôte son collier,
Il se laisse attacher, rêveur, au râtelier :
Lui qui pourrait d'un coup de sabot briser l'homme !
—Et le beau rôle reste à la bête de somme.

II

LE CHIEN

Ce chien fut recueilli par un soir de décembre.
Il neigeait ; un feu clair chauffait l'unique chambre
Où vivait un petit ménage d'ouvrier.
L'homme était revenu tard de son atelier
Et la femme achevait de desservir la table.
Tout à coup, on entend un long cri lamentable,
Un hurlement, auquel se mêlent, dans la nuit,
Des voix d'enfants, des chocs de cailloux ; et le bruit
Se rapproche ; alors, l'homme entrebaille la porte,
Et, pendant que s'élève une clameur plus forte,
Un chien, d'un bond, s'en vient rouler près du foyer,
Effaré, tout sanglant, tâchant d'apitoyer
Par un regard craintif et qui demande grâce.
La porte se referme, et le chien prend sa place
Dans cette humble maison où le sort l'a jeté.
—Le pauvre, ayant souffert, comprend la charité ;
Et, lorsque le malheur lui demande assistance,
Ce qu'il secourt en lui, c'est sa propre souffrance.

Un an se passe.

Un jour, c'est pendant la moisson,
Tout le monde est aux champs ; le feu dans la maison
Eclate tout à coup. L'homme est à son usine,
La femme cause dans quelque maison voisine.
On entend craqueter le plafond ; un rideau
De fumée a déjà couvert le toit ; pas d'eau :

La mer, basse, est à près d'un mille du rivage.
Un homme seul travaille à sortir le ménage ;
Le feu monte ;. . . . . . un cri part, soudain : " sauvez l'enfant ! "
Mais, voici qu'au milieu du nuage étouffant,
On voit un chien bondir à travers la fenêtre.
Quelques secondes . . . . ., puis on le voit reparaître,
Dans sa gueule tenant par son lange accroché
Le petit qu'à la mort il avait arraché.
Il vient le déposer sur le gazon. La bête
Au péril de sa vie avait payé sa dette.

III

ORPHELIN

J'allais passer le coin d'une ruelle sombre,
Quand j'entendis monter un son plaintif dans l'ombre ;
Et je vis, sur le seuil d'une porte, un enfant
Assis, le front penché, tête nue, étouffant
Les pleurs qui soulevaient sa poitrine oppressée.
A ses côtés gisait une cruche brisée.
J'avançai ; quand je fus près, je sentis du sol
Monter vers moi l'odeur âcre de l'alcool
Qui marbrait de tons bleus les trous noirs de la boue.
Et l'enfant essuyant les larmes de sa joue,
Me regarda d'un air craintif, prêt à s'enfuir :
—Car, ces pauvres toujours craignent de voir venir
Des coups, ou bien la main lourde de la justice ;
Leur œil a comme un flair lointain de la police.—

Je lui parlai ; ma voix sembla le rassurer,
Et j'appris le malheur qui le faisait pleurer.
Hélas ! c'était encor le récit ordinaire :
Ses parents étaient morts, l'an passé, de misère ;
Il était resté seul, petit, ne sachant rien
Que souffrir et pleurer. Un vieil Italien

L'avait, un soir, trouvé grelottant dans la rue,
Et, tâchant d'adoucir un peu sa voix bourrue,
En lui parlant, l'avait conduit à son logis.
Et le petit, alors, sécha ses yeux rougis,
Croyant, avec la foi naïve de l'enfance,
Que la voix qui venait lui rendre l'espérance
Etait la voix de Dieu même.
Le lendemain,
Il lui fallut partir, aller tendre la main
Avec d'autres enfants comme lui, par la ville,
Puis le soir rapporter au nouveau domicile
Tout l'argent qu'on avait donné. S'il arrivait
Que la somme fut trop petite, on les privait
De pain, on les battait au sang, à coups de corde,
—" Afin, disait le vieux, que la miséricorde
Des passants soit touchée en les voyant ainsi
Saigner !"—Puis, ils montaient au grenier ; et ceci
Allait se répétant chaque jour, et sans trêve ;
Et, devant le soleil glorieux qui se lève,
Ils marchaient, les regards éblouis de rayons,
Et le cœur plein de nuit, pleurant sous leurs haillons.
Le vieux, grâce au travail des enfants, pouvait vivre
Tranquille, et tous les jours, les ayant battus, ivre,
S'endormait, sans entendre, au fond du grenier noir,
Les voix qui gémissaient dans l'air glacé du soir.

Ce jour-là, la recette avait été très bonne ;
Les enfants avaient l'air si tristes, que personne,
Presque ne leur avait refusé. Le vieillard,
Sans les battre, à chacun avait donné sa part
De pain noir ; et, sentant sa soif inassouvie,
Il envoya remplir sa cruche d'eau-de-vie.
Et c'était cet enfant que le maître attendait
Et qui, dans son malheur, pleurait et s'attardait,
N'osant franchir le seuil de la terrible porte.

—Je ne sais s'il est bien d'en agir de la sorte,
Et s'il faut calculer à l'avance l'effet

De l'acte quand la main s'ouvre pour le bienfait ;
S'il faut peser la part du malheur et du crime
Et songer que ce qui sauve cette victime
Va tout à l'heure aider cet homme à s'enivrer :
Je ne pris pas le temps de bien considérer . . . .
Et je donnai ma bourse à l'enfant.
Ah ! pardonne
Si cette charité, Seigneur, ne fut pas bonne :
Mais, lorsqu'un enfant pleure, il me semble, ô mon Dieu,
Qu'un nuage de deuil monte sur ton ciel bleu !

IV

PAUVRE

La devanture des boutiques
S'illumine de reflets clairs
Qui jettent leurs teintes féeriques
Sur les volets tout grands ouverts.
L'or et les émaux étincellent
A l'étalage du comptoir ;
Les colliers de perles ruissellent
Près des broches en jaspe noir.

Ici, des grappes d'émeraudes
Mêlent leurs clignotements lourds,
Et les rubis aux teintes chaudes
Chargent les écrins de velours.
Par là, les changeantes opales,
Comme en un rêve souriant,
Font miroiter sur leurs fronts pâles
Les tons roses de l'orient.

Plus loin, dans un coin baigné d'ombre,
Les diamants,—ces demi-dieux,—
Laissent rayonner leur feu sombre
D'un air calme et mystérieux.
Ils s'isolent, loin du vulgaire,
Comme les astres au front pur
Entre eux et l'ardeur de la terre
Mettent les plaines de l'azur.

Là-bas, le marbre et les albâtres
Offrent leurs séduisants contours :
Bergers et bergères folâtres
Donnent la main à des Amours ;
Et, dans des chambrettes exquises,
Sur des tapis de velours fin,
Des marquis avec des marquises
Dansent sous le loup de satin

La valse onduleuse soupire
Et traîne ses pas languissants ;
Sur les consoles de porphyre
Les lustres penchent, jaunissants.
Il flotte dans cette atmosphère
Une inquiétante torpeur ;
Une ivresse molle et légère
Respire dans chaque lueur.

C'est la nonchalante accalmie
Des spectacles amollissants,
C'est la vision endormie
Qui grise l'âme par les sens.
Il semble que le Temps lui-même,
Charmé, suspende son essor
Et qu'au cadran noir, l'Heure blême
Dorme sur les aiguilles d'or.

***

Et pendant que la foule passe
Parmi ces reflets chatoyants,
Deux tout petits enfants, en face,
Regardent de leurs yeux brillants.
Ils sont là, sur le sol humide,
Sans se soucier du froid noir,
Contemplant le décor splendide
Qui leur apparaît du trottoir.

Ce ne sont pas les pierres fines
Que dévore leur œil jaloux ;
Pour eux tout l'attrait des vitrines
Est dans les jouets de deux sous :
C'est le petit polichinelle
Avec sa tête de bois peint,
La poupée en coton, si belle,
Dans son bercelet de sapin !

Ils sont là, les heures se passent,
La nuit vient, le froid est plus vif,
Mais jamais leurs yeux ne se lassent,
Dans leur étonnement naïf.
—Vous qui courez, foule frivole
Prodiguer votre or au plaisir,
N'aurez-vous donc pas une obole
Pour combler cet humble désir ?

Dieu donne à l'astre sa lumière,
Et l'astre,—écoutant le Seigneur,—
Verse ses rayons sur la terre
Au calice de l'humble fleur.
—Dieu vous a donné l'opulence
Pour que, sur le bord du chemin
Si vous rencontrez l'indigence,
Riches, vous lui tendiez la main !

NAPOLÉON LEGENDRE.

LA MISÈRE A PARIS

(SUITE ET FIN.)

Cependant c'est à la classe des travailleurs manuels qu'appartient, comme on peut penser, la grande majorité des passagers de l'asile de nuit. Sur ce nombre, 11,007 appartenaient à des professions rurales ; laboureurs, vignerons, terrassiers, et étaient probablement venus à Paris, attirés par ce mirage des salaires élevés qui exerce sur les habitants de nos campagnes une fascination si dangereuse. Ce chiffre était de 3,994 plus élevé que celui des années précédentes, et c'est peut-être, il faut tout dire, le seul inconvénient d'une œuvre excellente que d'ajouter ainsi aux séductions de ce mirage l'attrait d'une hospitalité gratuite.

Je n'allongerai pas inutilement cette étude par une description minutieuse des deux maisons, assez semblables du reste, de la rue de Tocqueville et du boulevard de Vaugirard. Les murs sont à mes yeux beaucoup moins intéressants que les hommes, et je m'imagine que sur ce point mes lecteurs sont un peu comme moi. Quand je leur aurai dit que dans l'une et dans l'autre maison on pénètre par une petite cour où donnent les dépendances : magasin, salles de bain et de désinfection, etc., que chacune contient trois dortoirs à peu près d'égale grandeur, et qu'au boulevard de Vaugirard, dont l'installation est beaucoup plus vaste, ces dortoirs donnent dans une sorte de grand *hall* garni de bancs, que les lits sont d'étroites couchettes en fer garnies d'un matelas en varech, enfin que la propreté la plus stricte règne dans les deux établissements, je leur aurai fourni, il me semble, tous les renseignements dont leur curiosité pourrait être tentée. Ce qui vaut vraiment la peine d'une visite, c'est de voir l'aspect des pensionnaires de

l'asile et le traitement qu'ils reçoivent. Pendant la courte durée de leur séjour, le régime auquel ils sont soumis est celui de la discipline militaire tempérée par la charité chrétienne. La tenue des deux maisons est confiée à un gérant et à des employés qui tous sont d'anciens soldats, car une certaine fermeté de main est parfois nécessaire avec quelques pensionnaires turbulents, et il n'est pas mauvais que le ruban rouge ou la médaille militaire attachée à la poitrine des surveillants leur rappelle qu'au besoin ils auraient affaire à forte partie. Mais chaque soir un membre du comité vient assister au coucher et adresser à ces malheureux quelques paroles dont l'accent cordial est bien nouveau aux oreilles du plus grand nombre. Le coucher est précédé par la récitation de la prière, et il faut l'intolérance à rebours qui caractérise notre temps pour qu'on ait eu l'idée de reprocher aux fondateurs cette manifestation publique de la foi qui les soutient dans leur œuvre. Ils prennent soin cependant de rappeler chaque soir à leurs pensionnaires qu'on n'exige d'eux aucune adhésion formelle, mais seulement ces marques extérieures de respect qu'on doit à l'expression de toute croyance sincère. Cette récitation de la prière a donné lieu cependant à quelques incidents. “ Si ce sont des *bondieusards*, je ne veux pas de leur hospitalité ! ” s'écria un jour un homme en haillons, et il sortit fièrement. En revanche, un autre, s'élançant un jour sur la petite estrade du gérant, dit à haute voix : “ Je reviens de Nouméa et j'ai été chez les amis, ils m'ont repoussé ; je suis venu chez les cléricaux, et ils m'ont reçu. Ma foi, vivent les cléricaux ! ” Mais le plus généralement la récitation de la prière se poursuit gravement, sans tumulte, et c'est même un spectacle qui ne manque pas d'une certaine solennité.

Dois-je avouer cependant qu'en assistant à cette pieuse cérémonie, j'étais moins attentif à la prière elle-même qu'à la contenance des malheureux qui m'entouraient ? Quelques-uns semblaient écouter pour la première fois un langage inconnu ; le plus grand nombre s'y associait au contraire, tout au moins

des lèvres, en récitant la dernière partie de l'oraison dominicale. Mais parmi ceux-là même combien en était-il pour lesquels ce Dieu dont on invoquait le nom devant eux était un souvenir disparu dans les brouillards de l'enfance et perdu de vue à travers les épreuves de la vie, comme à mesure qu'on s'avance vers la haute mer on perd de vue le port dont on est parti ! Après la prière, les pensionnaires passent au dortoir dont, par une pensée délicate, on baisse aussitôt le gaz, pour leur épargner l'humiliation d'étaler les uns devant les autres l'état déplorable de leur linge en guenilles, et au bout de quelques minutes, ils sont profondément endormis. Le lendemain, ceux qui ont épuisé leurs trois nuits d'hospitalité, et qui ne sont pas autorisés pour quelque raison particulière à demeurer plus longtemps, quittent l'asile et reprennent leurs pérégrinations, non sans avoir goûté du moins ce repos du corps que procurent quelques nuits tranquilles et ce soulagement de l'âme que fait éprouver dans la détresse la rencontre d'une sympathie inattendue. Enfin beaucoup obtiennent du travail par les soins de l'œuvre, et je terminerai ces renseignements par un chiffre qui est la meilleure preuve du bien que fait l'œuvre, en même temps que la meilleure réponse aux critiques dirigées contre elle : en 1880, sur 26,555 passagers, 3,929 ont trouvé du travail par l'intermédiaire de la société.

Grâce à Dieu, le mal n'est pas seul contagieux : le bien l'est aussi, et parfois plus rapidement. A peine l'Œuvre de l'hospitalité de nuit pour les hommes était-elle entrée en exercice que son succès même faisait sentir une lacune. S'il était utile de tendre la main à l'homme errant la rue, combien cette assistance n'était-elle pas plus nécessaire encore à la femme ? Plus rude, en effet, est pour elle la nuit passée sur un trottoir, plus périlleux le refuge cherché dans quelques-uns des asiles favoris du vagabondage, plus humiliante l'arrestation par la police. Et puis, il y a toujours pour la femme le danger suprême d'acheter l'hospitalité à un prix trop facile. On

m'excusera de rapporter ici, malgré sa brutalité, une histoire à la fois banale et typique, qui m'a été directement racontée. Une jeune fille, atteinte d'une inflammation des paupières qui lui rendait impossible l'exercice de son métier de couturière, avait été expulsée de son logis. Elle erra deux jours dans le quartier, couchant la nuit dans la cave d'une maison abandonnée. Le troisième, elle fut rencontrée par un vieillard, machiniste dans un théâtre de barrières, qui lui offrit de partager sa chambre dans une immonde cité où il habitait. Mais à son hospitalité il mit un prix grossier. De ce marché naquit un enfant chétif dont les traits blafards, boursouflés, accusaient la vieillesse du père et la mauvaise santé de la mère. La pauvre fille ne s'en croyait pas moins tenue à une certaine reconnaissance vis-à-vis de ce vieux débauché. Pendant qu'il dormait débraillé sur un lit défait, cuvant son vin de la veille elle parlait de lui à voix basse, avec un certain respect, et, pour le désigner, l'appelait " ce monsieur."

Dès qu'on eut senti la lacune, elle fut bientôt comblée. L'honneur en revient à la Société philanthropique, qui est aujourd'hui, avec la Société de charité maternelle, l'œuvre la plus ancienne de Paris (car elle célébrait l'année dernière le centenaire de sa fondation) et qui comprend dans son comité directeur des catholiques, des protestants et des israélites. Par ses soins un asile de nuit pour les femmes et les enfants fut inauguré le 23 mai 1879, au No 253 de la rue Saint Jacques. Cet asile a été installé dans un très vieux bâtiment qui appartient à l'Assistance publique. L'aspect extérieur en est des plus humbles : on dirait une maison de pauvres, et bien que nulle part le luxe ne soit plus déplacé que dans une maison ouverte à toutes les misères, peut-être pourrait-on désirer cependant que certaines installations intérieures y fussent plus spacieuses. Entre autres la pièce du rez-de-chaussée, qui sert de salle d'attente pour les femmes avant qu'elles montent aux dortoirs, est singulièrement petite, et lorsque l'asile reçoit le même soir, ce qui n'est pas rare, quatre-vingt-dix à cent

pensionnaires, à peine peuvent-elles se mouvoir. Si, avant de pénétrer dans cette salle, on s'arrête sur le seuil, et si on regarde sans être vu par la porte vitrée qui en ferme l'entrée, il est difficile de contempler sans émotion le spectacle qui s'offre à vos yeux. Toutes ces femmes sont là devant vous, assises sur des bancs de bois, avec l'air inquiet d'un animal qui cesserait à peine d'être poursuivi, affaisées sur elles-mêmes comme si elles ployaient sous le poids trop lourd du malheur qui pèse sur elles, et gardant le morne silence de personnes qui sont trop absorbées dans la méditation de leurs infortunes pour prendre intérêt à celles d'autrui. Sur leurs genoux, à leurs pieds, des enfants crient, jouent ou demeurent comme hébêtés, et je ne sais ce qui est le plus triste de ces cris, de cette stupeur ou de ces jeux. Il semble qu'on ait sous les yeux, dans cette petite salle, l'accumulation de toutes les détresses humaines. Aussi peu de personnes, peu de femmes surtout, visitant l'asile, ont-elles été amenées en présence de ce spectacle sans avoir senti leur cœur se serrer et les larmes leur monter aux yeux.

Avant de pénétrer dans la salle d'attente, les femmes ont dû passer devant le bureau du directeur, où elles ont répondu à une sorte d'interrogatoire, et par la salle de bains, où elles subissent au point de vue de la propreté une inspection nécessaire. Il est triste d'avoir à dire que l'état de saleté auquel la misère a réduit quelques-unes de ces femmes est tel qu'un seul bain ne suffit pas toujours à en effacer les conséquences. Or comme les lits des dortoirs sont tenus avec une propreté minutieuse, il est impossible de les y admettre dans cet état, et pendant le temps nécessaire à purifier leurs corps et leurs vêtements, on les fait coucher dans un dortoir spécial, sur des matelas en treillis de fil de fer, garnis d'une couverture, qui sont moins durs à l'user qu'à l'aspect. Ce dortoir est également réservé aux femmes qui sont l'objet d'une suspicion légitime parce qu'elles ne sont munies d'aucun papier et qu'elles n'ont pu fournir au directeur aucuns renseignements

satisfaisants sur leur origine et leur dernier domicile. Dans une maison ouverte la nuit à tout venant, certaines précautions sont, en effet nécessaires, bien que l'expérience ait révélé sous ce rapport des inconvénients assurément moindres que ceux dont les fondateurs s'étaient préoccupés. Cependant il n'est pas sans exemple que leur charité ait été victime de quelque mystification. Il n'y a pas bien longtemps, l'asile reçut un soir une jeune fille de seize à dix-sept ans, assez soigneusement mise, qui se donnait pour une maîtresse de piano venue de Bruxelles à Paris pour y donner des leçons. Comme on la pressait de questions, elle finit par raconter qu'elle s'était querellée avec sa mère et qu'elle s'était enfuie en cachette par le chemin de fer. On lui offrit aussitôt d'écrire à ses parents à l'adresse qu'elle indiquait, de se faire l'intermédiaire d'une réconciliation et de la garder à l'asile jusqu'à réponse favorable. La jeune fille accepta ; puis, au bout de trois jours, trompant la surveillance dont elle était l'objet, elle s'enfuit, non sans avoir dévalisé le tiroir de la directrice. Bientôt on apprit que nom, adresse, histoire, tout était faux et qu'on avait été la dupe d'une habile voleuse.

Pareilles mésaventures sont cependant excessivement rares. Moins rares les histoires romanesques, fuite de la maison paternelle, enlèvements, séductions dont l'asile de nuit voit l'instructif dénoûment. Plus d'une fois, le cabinet de la directrice a été témoin de scènes de réconciliation entre une jeune fille repentante et une famille éplorée ; admirable matière à mettre non pas en vers latins, mais en feuilleton, et que nos romanciers ne dédaigneront certainement pas. Mais ce ne sont là que des incidents dans la vie de l'asile, et les femmes que la maison recueille chaque soir sont ordinairement des victimes de la misère banale et prosaïque : ouvrières sans ouvrage, bonnes congédiées, paysannes dont les maris, faute de trouver du travail, sont venus échouer de leur côté à l'asile des hommes ; vieilles servantes qu'on renvoie de partout parce que, leur dit-on de tous côtés, elles ne sont plus bonnes à rien ;

quelquefois aussi des femmes qui ont connu des jours meilleurs et auxquelles cette promiscuité de l'asile est tellement pénible qu'on leur accorde la faveur d'une chambre à part : institutrices, demoiselles de compagnie, artistes, femmes ruinées par leurs maris (une entre autres dont toute la fortune avait été dévorée par la roulette), voire une comtesse authentique, mais qui était bien un peu quémandeuse et qui, sous prétexte qu'elle avait écrit un roman, allait mendier chez les gens de lettres : parfois même des excentriques telles que certaine pèlerine qui, ne parlant qu'une langue assez peu usuelle, le hongrois, se rendait à pied de Jérusalem à Lourdes, un bâton à la main et des coquilles à son chapeau. Tout cela reçoit, pour un temps qui varie de trois à cinq nuits, la même hospitalité, couche dans les mêmes lits d'un confortable et d'une propreté inconnus à la plupart d'entre elles, mange matin et soir la même soupe, trouve la même sympathie et reçoit la même assistance. L'immense service rendu n'est pas seulement, en effet, l'offre d'un lit gratuit dans une maison honnête ; c'est une main tendue dans un moment de détresse, c'est un bon conseil donné, c'est souvent du travail procuré. Sur 7,418 femmes qu'a reçues l'asile depuis le jour de l'inauguration jusqu'au 1er juillet de cette année, 1,085 sont ainsi rentrées dans les conditions d'une vie normale. Et c'est là, comme pour l'asile des hommes, la meilleure preuve de l'utilité de l'œuvre, la meilleure réponse aux critiques qu'elle a pu soulever.

Parmi ces détresses si variées, il en est qui ne sont pas toujours imméritées. Chaque soir se présentent invariablement à l'asile un certain nombre de jeunes filles qui sortent de l'hôpital voisin, de la Maternité, avec un enfant illégitime sur les bras. Elles viennent attendre le secours de 30 francs que l'Assistance publique acccorde aux filles mères. Pendant ce temps, elle cherchent aussi le moyen de placer leur enfant en nourrice au meilleur compte possible. On voudrait que cette étape de quelques jours, dont une donation généreuse permet

parfois, au grand profit de leur santé, de prolonger la durée, pût servir en même temps à éveiller en elles quelques velléités de repentir, quelques notions d'une vie plus régulière. Lorsqu'on essaie, on vient se heurter à une indifférence morale absolue et même à une sorte d'inintelligence du langage qu'on leur tient. Si grand est le nombre de celles qui ont commis la *faute* avant elles qu'elles ne paraissent pas bien comprendre l'importance que d'autres y attachent. Lorsqu'à une deuxième ou à une troisième récidive, on leur tient un langage un peu plus sévère, leurs réponses révèlent parfois chez elles l'existence de ces demi-morales qui sont souvent plus difficiles à combattre que l'immoralité absolue. Une jeune fille qui, déjà mère de deux enfants, se présente avec un troisième, répondra non sans une nuance de fierté : " Mais ils sont tous les trois du même père."

Une détresse plus grande encore et aussi plus digne d'intérêt est celle des femmes qui, mères de plusieurs enfants, vivaient honnêtement du travail d'un mari qu'elles ont perdu tout à coup, ou par lequel (fait assez fréquent dans les classes populaires), elles ont été abandonnées. Quel conseil donner à ces infortunées ? Quelles espérances leur faire entrevoir ? Comment oser même leur conseiller la résignation, lorsque demain leurs enfants leur demanderont du pain ? Cependant, si difficiles à soulager que soient de pareilles misères, c'est encore leur rendre service que de leur donner le temps d'implorer l'assistance des parents qui leur restent, et en tout cas, avant qu'elles quittent l'asile, d'habiller à nouveau leurs enfants avec des vêtemens bien chauds. Mais il leur échappe parfois quelques-uns de ces mots atroces et navrants qui expriment le dernier terme de la détresse humaine. Comme une personne qui visitait un soir l'asile demandait à l'une de ces femmes, demeurée veuve avec trois enfants dont elle paraissait prendre grand soin, si elle en avait d'autres, celle-ci répondit avec douceur : " J'en avais encore un, mais *heureusement* il est mort, en même temps que mon pauvre mari."

Les asiles de nuit pour hommes et pour femmes font donc un bien incontestable. Une seule chose pourrait compromettre l'avenir de ces œuvres : ce serait de leur donner une extension trop grande. Pour les hommes, il existe déjà deux asiles et un troisième sera prochainement ouvert. Pour les femmes, sans compter une maison de nature, il est vrai, un peu différente, ouverte à Auteuil qui reçoit beaucoup moins de pensionnaires, et les garde plus longtemps pour les faire travailler, un second asile sera prochainement installé à Montmartre ; peut-être un troisième à Belleville. C'est assez ; plus ce serait trop. Rien n'aurait de plus déplorables conséquences que la mise à exécution de ce projet auquel l'administration de l'Assistance publique a sagement refusé son concours, de créer un asile municipal dans chacun des vingt arrondissements de Paris. On encouragerait ainsi l'existence d'une population flottante de vagabonds qui n'aurait jamais de domicile et qui vivrait exclusivement dans ces asiles. L'expérience de ce qui se passe à Londres est là pour le prouver. Il existe à Londres depuis une date très ancienne un dortoir pour la nuit (*casual ward*) dans chacun des *work-houses* de la métropole, soit trente en tout. L'hospitalité que reçoivent les hôtes de ces *casual wards* est toute différente de celle qu'on leur offre dans les asiles de nuit à Paris. L'une est toute charitable ; l'autre tout administrative. A Londres, on les reçoit sans s'informer de ce qu'ils faisaient la veille, de ce qu'ils deviendront le lendemain. On se borne à les faire baigner, à leur donner un morceau de pain et à les laisser s'étendre sur un lit de camp en grosse toile, avec une couverture pour se tenir chaud. Il n'y a point de berceau pour les enfants : ils s'allongent sur le lit de camp à côté de leur mère, et je ne sais pourquoi il y a quelque chose de particulièrement triste à voir se dessiner sous une étoffe grossière les formes amaigries de leurs petits corps. Le lendemain matin, on leur fait à tous payer leur nuit au prix d'un travail qui pour les hommes ne laisse pas d'être assez rude : casser des pierres, scier du bois, en faisant mouvoir une lourde scie mécanique,

et cela pour les dégoûter du *casual ward.* Dans certains de ces dortoirs, on a même établi un système de lits séparés (*separate berth*) pour qu'ils ne soient pas attirés par l'agrément de la société et de la conversation. Rien n'y fait : sur 37,221 individus auxquels l'hospitalité a été donnée en 1879, 14,135 ont été reconnus (*identified*) pour être des vagabonds d'habitude par les officiers chargés de la surveillance. Multiplier outre mesure à Paris le nombre de ces asiles serait donc échouer sur le même écueil et transformer en un encouragement pour la paresse des institutions qui doivent servir exclusivement à la misère. La charité aura bien assez à faire de soutenir tous ceux qui, d'ici à quelques mois, seront en activité. Ce n'est pas du reste qu'elle ait jusqu'à présent failli à ce devoir. Pendant le rude hiver de 1879 à 1880, sa sollicitude s'est surtout manifestée par la quantité de vêtements d'enfants qui ont été envoyés à l'asile de la rue Saint-Jacques, et aussi par le grand nombre d'offrandes modestes dont le total n'a pas laissé de faire une somme assez considérable. Un jour, entre autres, une femme se présentait à l'asile, et, tirant d'un porte-monnaie bien peu garni une pièce de quarante sous, elle dit avec embarras : " Voulez-vous recevoir ceci, je ne suis pas heureuse, et je ne peux pas faire davantage." Un autre jour. . . . mais M. Coppée dira mieux que moi cet épisode dont le récit a ému sa fibre sensible et lui a inspiré des vers touchants :

> Un jour sur ce vieux seuil, connu de la misère,
> Une femme parut de qui la pauvreté
> Semblait s'adresser là pour l'hospitalité.
> On allait faire entrer la visiteuse pâle,
> Quand celle-ci, tirant de dessous son vieux châle
> Des vêtements d'enfants arrangés avec soin,
> Dit : " Mon petit est mort et n'en a plus besoin.
> Ce souvenir m'est cher, mais il est inutile.
> Partagez ces effets aux bébés de l'asile."

Cette charité silencieuse du pauvre envers le pauvre n'a-t-elle pas quelque chose qui console de bien des corruptions ?

O. d'Haussonville.

CEUX QUI MEURENT D'AMOUR

Ceux qui meurent d'amour sont grands parmi les grands.
Ils s'en vont sans déchoir, sans voir et sans entendre,
Ayant placé leur rêve immortellement tendre
Plus haut que les mauvais et les indifférents.
Ceux qui meurent d'amour sont grands parmi les grands.

Ceux qui meurent d'amour sont doux parmi les doux.
Rien qu'à les voir sourire à la mort, on devine
Que ces extasiés de l'ivresse divine
N'ont aimé qu'en tremblant et parlé qu'à genoux.
Ceux qui meurent d'amour sont doux parmi les doux.

Ceux qui meurent d'amour sont forts parmi les forts.
Plus rude que l'airain, leur gloire nous demeure...
Quand on meurt pour renaître, il n'est pas vrai qu'on meure,
Et le temps peut venir,—il use ses efforts !
Ceux qui meurent d'amour sont forts parmi les forts.

Ceux qui meurent d'amour vivent près des vivants.
Jeunes à tout jamais par les métamorphoses,
Leurs âmes d'autrefois embaument dans les roses,
Pleurent dans la musique et chantent dans les vents.
Ceux qui meurent d'amour vivent près des vivants.

Ceux qui sont morts d'amour ont bien fait de mourir.
Leurs noms font frissonner les hommes et les femmes.
Leurs lèvres ne sont plus,—mais ils gardent leurs âmes,
Et les baisers de chair ne les font plus souffrir :
Ceux qui sont morts d'amour ont bien fait de mourir !

CHARLES FUSTER.

LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

Maintenant que le chemin de fer Canadien du Pacifique est un fait accompli et que des trains directs circulent tous les jours entre Montréal et Vancouver, il peut être bon de donner un court résumé de l'histoire de cette ligne.

Il fut demandé par la province de la Colombie-Anglaise, comme une des conditions de son entrée dans la Confédération en 1871, que le gouvernement de la Puissance garantit la construction d'un chemin de fer reliant cette province avec le système de chemin de fer du Canada ; que ce chemin de fer devrait être commencé simultanément, aux deux extrémités d'ici à deux ans et devrait être complété dans l'espace de dix ans à partir de la date de l'Union.

Le premier parti d'arpenteurs, chargé de trouver une route pratique commença les travaux en juin 1871 et, à partir de cette date les arpentages furent continués d'année en année.

En 1872 une compagnie fut formée pour construire la ligne et le parlement accorda une subvention de $30,000,000 en argent et 50,000,000 d'acres de terre. Cependant la compagnie ne put effectuer les conditions de sa charte qui fut conséquemment abandonnée et, en 1874, le parlement procéda à la construction du chemin comme entreprise publique ; d'autres partis d'arpenteurs furent envoyés.

Le gouvernement reconnaissant la nécessité d'établir une communication directe avec le Manitoba par le territoire canadien se détermina à construire un chemin de fer de Port Arthur sur le lac Supérieur, à Winnipeg : mais c'était son intention d'utiliser le système de navigation intérieure autant que possible. Ce travail commença le 3 avril 1875, et cette date doit être considérée comme celle du commencement réel du chemin.

On voyait depuis longtemps qu'il serait impossible de finir la totalité de la ligne aux conditions primitives et, après que plusieurs tentatives d'arrangement avec la Colombie-Anglaise eurent échoué, l'affaire fut soumise à Lord Carnarvon, secrétaire colonial de Sa Majesté. A sa suggestion, des conditions nouvelles (connues comme les conditions Carnarvon) furent arrêtées et le temps fut prolongé jusqu'au 31 décembre 1890.

Excepté la construction partielle de la ligne de Winnipeg (laquelle section du chemin fut éventuellement ouverte à la circulation en mai 1883) et quelques arpentages additionnels, il ne fut fait que peu de chose jusqu'en l'année 1880, alors qu'une compagnie fut formée, laquelle consentit, sous certaines conditions à construire une route ferrée à travers le continent jusqu'à la côte du Pacifique, et à cet effet, un contrat daté du 21 octobre 1880, fut fait avec le gouvernement pour la construction d'une ligne de chemin de fer entre Callender, lac Nipissingue et Port Moody, Colombie-Anglaise, lequel contrat fut, par un acte passé durant la session de 1881, 44 Vic., chap. 1, approuvé et ratifié par le parlement.

La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique fut incorporée par lettres-patentes le 16 février 1881.

Par ce contrat, la compagnie entreprenait la construction de sections entre Callender et Port Arthur et entre la Rivière Rouge et Savona's Ferry(Kamloops) Colombie-Anglaise,le gouvernement entreprenant la construction entre Port Arthur et la Rivière Rouge et entre Savona's Ferry et Port Moody lesquelles sections devaient, lorsqu'elles seraient complétées, être livrées à la compagnie, et la totalité de la ligne devait être complétée et équipée pour le 1er mai 1891.

En plus de la section de chemin de fer ci-dessus mentionnée un subside fut, par l'acte de 1881, accordé à la compagnie, il s'élevait à $25,000,000 en argent et à 25,000,000 d'acres de terre.

Les travaux furent alors vigoureusement poussés, le tracé de la ligne à l'ouest de Winnipeg fut complètement changé, une route située plus au sud fut adoptée et la " Kicking Horse Pass " dans les Montagnes Rocheuses fut choisie à la place de la " Yellow Head Pass " et à la fin de l'année 1882, les trains circulaient sur une longueur de 605 milles à l'ouest de Winnipeg.

Cependant l'hostilité de la compagnie du chemin de fer du Grand Tronc et des compagnies de chemin de fer américains du Pacifique fut si grande et elles usèrent de leur influence d'une manière si active que la nouvelle compagnie trouva les marchés monétaires de Londres et de New-York pratiquement fermés pour elle, ce qui la mit dans l'impossibilité d'obtenir des fonds pour l'avancement des travaux ; pour lui aider dans ce moment de crise, le gouvernement, le 10 novembre 1883, consentit à garantir l'intérêt de 3 pour cent par année sur un capital de $65,000,000, pour dix années à partir du 17 août 1883, la compagnie déposant entre les mains du gouvernement de l'argent et des sûretés s'élevant à $15,942,645 et aussi des certificats d'actions de la valeur de $35,000,000, étant le reste des actions du capital ; ce capital-actions devait être remplacé par des sûretés équivalentes lorsqu'il serait retiré pour être placé sur le marché. Sur les sommes ci-dessus, le gouvernement entreprit de payer comme intérêt, semestriellement, à la banque de Montréal la somme de $975,000. Sur cette somme de $15,-942.645, la compagnie paya le 16 novembre 1883 celle de $8,561,733 et s'engagea à payer $2,853,912 le 1er février 1884, et la balance s'élevant à $4,527,000 dans l'espace de cinq années, avec l'intérêt de 4 pour cent.

Vers ce temps, la compagnie représenta au gouvernement, que si le parlement voulait avancer une certaine somme, elle s'engagerait à compléter le chemin à une date beaucoup plus rapprochée que celle indiquée dans le contrat.

Cette proposition fut acceptée par le gouvernement, et à la session de 1884, un acte, 37 Vic., chap. 1, fut passé, par lequel un prêt de $22,500,000 avec intérêts à 5 pour cent et payable en mai 1891, fut fait à la compagnie, des sûretés étant prises pour ce prêt par une hypothèque sur la propriété entière de la compagnie. De cette somme $7,500,000 fut payée immédiatement à la compagnie pour éteindre sa dette flottante et le reste lui a été payé au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le temps fixé pour le paiement de la somme de $2,853,912 fut aussi prorogé jusqu'au 7 novembre 1888. En même temps, la compagnie s'engagea à compléter le chemin pour le mois de mai 1886, c'est-à-dire cinq ans plus tôt que la date primitive.

Cet arrangement nécessitait un avancement plus rapide des travaux et des déboursés plus forts qu'il n'en aurait été requis autrement, et en 1885, la compagnie s'aperçut que ses arrangements avec le gouvernement étaient trop rigoureux pour lui permettre de disposer promptement de son capital et qu'elle était ainsi empêcher d'obtenir les fonds nécessaires pour les besoins généraux du chemin. En conséquence il fut fait au gouvernement une demande pour un rajustement et, par le 48-49 Victoria, chap. 57, les changements suivants eurent lieu.

La compagnie émit et livra au gouvernement $35,000,000 en obligations de première hypothèque, portant intérêts à 5 pour cent et garanties par une hypothèque sur sa propriété entière (excepté l'embranchement d'Algoma) et sur cela, le gouvernement annula et détruisit les actions du capital s'élevant à $35,000,000 qui étaient en sa possession.

La compagnie était alors redevable au gouvernement ainsi qu'il suit :

Prêt d'après l'acte de 1884...........	$22,500,000
Balance de la somme due d'après la convention du 10 novembre 1883.....	7,380,912
Total..................	$29,880,912

laquelle somme avec intérêt à 4 pour cent doit être remboursée le 1er mai 1891. $20,000,000 de cette somme était payable en argent et garantie pour une semblable somme des obligations de première hypothèque ci-dessus mentionnées et la balance était garantie par un gage sur les terres non vendues de la compagnie environ 20,000,000 d'acres. Sur les $15,000,000, d'obligations restant, $8,000,000 furent conservées par le gouvernement comme garantie d'un prêt temporaire de $5,000,000, et la balance devait être payée à la compagnie, de temps en temps pour l'amélioration du chemin. Le prêt temporaire qui fut fait en juillet 1885 fut remboursé dans les mois de septembre et novembre suivants, la compagnie ayant réussi à disposer d'obligations placées sur le marché de Londres. Un acte d'hypothèque, daté du 25 juillet 1885, contenant toutes les conditions ci-dessus fut exécuté.

De bonne heure, en 1886, la compagnie ayant presque complété le chemin, fit d'autres arrangements avec le gouvernement, par lesquels elle consentait à payer le montant qui lui avait été réellement avancé sur les $20,000,000 c'est-à-dire $19,150,700 et le gouvernement, consentit à accepter des terres non vendues de la compagnie au taux de $1.50 l'acre à concurrence de la balance lui restant due, s'élevant à $9,880,-912 et les intérêts. Cet arrangement fut ratifié par un acte 49 Victoria, chap. 9, passé le 2 juin 1886.

Le 1er mai 1886 la compagnie paya la somme de $9,887,-347 et le 1er juillet celle de $9,163,353, faisant un total de $19,150,700. la balance totale, y compris l'intérêt se trouva être de $10,189,521, en paiement de laquelle le gouvernement reprit 6,793,014 acres de la subvention en terre accordée à la compagnie.

Le 16 et le 20 novembre 1886, une convention fut signée, réglant d'une manière définitive toutes les affaires entre le gouvernement et la compagnie, et la totalité du chemin est

actuellement la propriété de la compagnie du chemin de fer du Pacifique. D'après la convention ci-dessus, $1,000,000 d'obligations de terres concédées furent déposées entre les mains du gouvernement comme garanti pour l'amélioration de la ligne passant au Mont Stephen, dans les Montagnes Rocheuses.

Grâce à l'énergie déployée par la compagnie et à l'assistance obtenue par elle du gouvernement, le chemin a été complété beaucoup plus tôt qu'on aurait pu le supposer à une certaine époque. La première pelletée de terre fut remuée par la compagnie le 2 mai 1881 et le dernier boulon fut rivé par la compagnie à Craigellachie, dans la Colombie-Anglaise, le 7 novembre 1885, le travail ayant été complété en 4 ans et 5 mois, ou 6 ans et 6 mois de moins que le temps stipulé en premier lieu. Le chemin fut ouvert à la circulation générale le 28 juin 1886, le premier train de voyageurs laissant Montréal à cette date et arrivant à Vancouver le 4 juillet suivant.

La distance totale entre Callander et Port Moody est de 2,547 millles sur laquelle la compagnie a construit 1,906 milles, savoir : de Callander à Port Arthur, 649 milles, et de Winnipeg à Savona's Ferry, 1,257 milles, et le gouvernement a construit le reste, c'est-à-dire de Port Arthur à Winnipeg, 428 milles et de Savona's Ferry à Port Moody, 213 milles.

Afin de prolonger sa ligne du côté de l'est, la compagnie acheta en 1881, le chemin de fer du Canada Central de Callander à Ottawa, une distance de 224 milles ; en 1882 la partie occidentale du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental, entre Ottawa et Montréal, sur une distance de 120 milles : et, en 1885, elle a acquis, par disposition spéciale établie par la loi, le chemin de fer du Nord, entre Montréal et Québec, sur une distance de 159 milles, donnant le chemin de fer continu le plus long possédé par une même compagnie dans le monde entier, la distance de Québec à Vancouver étant de 3,050 milles, répartis ainsi qu'il suit :

	MILLES.
Québec à la jonction Saint-Martin..........	159
Montréal à Callander.....................	344
Callander à Port-Arthur..................	649
Port-Arthur à la Rivière-Rouge (Winnipeg)..	428
La Rivière-Rouge à Savona's Ferry.........	1,257
Savona's Ferry à Port-Moody..............	213
	3,050

La longueur totale contrôlée par la compagnie est actuellement de 4,306 milles. La compagnie construit une ligne partant de Smith's Falls pour traverser le Saint Laurent à Lachine où un pont est en construction, et qui doit rejoindre par la ligne la plus directe possible, les ports de Saint Jean et de Halifax. Des contrats ont aussi été accordés par le gouvernement pour une ligne devant traverser le Cap Breton depuis le Détroit de Canso à Louisbourg qui est le port le plus près de Liverpool sur ce continent, et on croit que lorsque ces lignes seront construites, le temps du voyage entre Liverpool et Vancouver pourra être réduit à 11 jours.

La compagnie a aussi établi une ligne de steamers entre Vancouver, Hong-Kong et le Japon, le premier desquels arrivera probablement à destination au moment où ce chapitre sera sous presse. Une demande a été faite par la compagnie au gouvernement impérial, pour l'établissement d'une route postale régulière sur cette ligne, entre l'Angleterre, la Chine et l'Australie et pour une subvention en faveur d'une ligne de steamers en connection avec le dit chemin de fer, le Gouvernement de la Puissance ayant promis d'accorder une certaine somme. La question est toujours sous considération.

Les avantages de ce chemin, non seulement pour le Canada, mais pour tout l'Empire Britannique sont très grands. Par ce chemin des communications sont établies par la voie du territoire britannique entre toutes les parties de l'Empire ; la dis-

tance entre Liverpool, Hong-Kong et le Japon est réduite matériellement et des troupes peuvent être envoyées aux Indes en aussi peu de temps que par le canal de Suez et sans courir les risques d'entraves en temps de guerre. Au point de vue commercial ses avantages sont aussi très grands. La plus longue route d'hiver par le Canada est de 144 milles moins longue que la route la plus courte par les Etats-Unis, tandis que, durant la saison de la navigation, la route par le Détroit de Belle-Isle et Québec est de 800 milles moins longue que la plus courte route américaine.

XXX.

L'IRLANDE.

L'Irlande ! quels souvenirs évoque ce seul mot ! légendes, poésie, histoire, arts, littérature, brillantes épopées, longue suite de malheurs, guerres continuelles, sanglantes persécutions, cruelle agonie nationale, luttes pour la liberté, martyre religieux, amour patriotique : tout est là.

L'existence actuelle de l'Irlande catholique est la manifestation vivante d'une Providence divine, veillant sur certaines nations d'une manière plus spéciale.

Cette vérité nous paraîtra de plus en plus manifeste au déroulement des pages de la lamentable, mais héroïque histoire du peuple irlandais. Tel est le but que je me propose.

Les origines historiques d'Erin sont perdues dans les brumes de la fable, dans les poésies des anciens bardes, dans les mémoires des vieux chroniqueurs, dans les antiques traditions des peuples celtes, dans les vieilles légendes nationales, dans les récits des combats héroïques, et souvent dans des chants d'amour.

Il paraîtrait que l'antique Irlandais fut toujours un fier galant, brave jusqu'à la témérité, impétueux dans le combat, courageux en toutes circonstances, poétique jusque dans la mort. Le fond de la nature irlandaise, est, de fait, la passion, la poésie, le patriotisme et l'amour.

En vain cherche-t-on à découvrir les origines véritables de l'Irlande ; l'on marche à tâtons, les yeux remplis de cette poussière de feu qui aveuglait Dante dans ses promenades infernales.

Vous parcourez les catacombes de Rome ou les pyramides d'Egypte ; bien des monuments de morts sont semés partout ; mais où est l'histoire de ces morts ? Ainsi en est-il des chants ossianesques, des annales de Tighernach, d'Ulster, d'Inis Nerinn, d'Innisfallen, des récits de Ballymote, du *livre jaune* de Lecain, de celui des "quatre maîtres," pour découvrir la vie sociale, les commencements historiques, le mode politique, l'organisation civile des anciens peuples de l'Irlande.

Cependant les indications, qui nous sont parvenues, démontrent l'état avancé de civilisation de ces peuples et leur grand respect pour la femme. Comme la fière Romaine, l'Irlandaise pouvait dire à son époux l'égalitaire formule : "*Ubi tu Caius ego Caia.*" Les arts, les sciences, les armes, les monuments antiques : tout indique la haute culture intellectuelle des anciens habitants d'Erin ou de l'île d'*Ierne* des Phéniciens.

Peu après le déluge, la primitive Irlande fut colonisée par Partholan, le parricide, issu de Japhet, qui le premier occupa le pays, vers la soixantième année du patriarche Abraham, en l'an du monde 2520. Sa progéniture gouverna le pays durant trois cents ans, mais elle fut complètement détruite par une peste inexorable qui sévit avec une violence inouie. Des milliers de ses descendants sont couchés dans une tombe commune près de Dublin et appelée "*Tam Lacht*," ou le sépulcre de la peste.

Ce fut alors l'époque de la première des cinq grandes invasions de l'Irlande, ou celle des Némédhiens, sans Némedh, barbares accourus des rivages de la Mer Noire et appartenant aux tribus de la Scythie ; ils se répandirent sur toute la surface de l'île.

Ils ne devaient pas jouir en paix de leurs conquêtes ; car, attaqués à leur tour par les Fomoriens, espèce de pirates, descendants de Cham, les Némédhiens furent vaincus. Les restes de ce peuple se dispersèrent en trois partis ; l'un se dirigea

vers le nord de l'Europe, et fut l'origine des fameux Tuathes de Dananns qui revinrent régner sur l'Irlande ; un autre parti porta ses pas vers la Grèce où ils furent faits esclaces. On les appela *Firbolgs* à cause des sacs de cuir qu'on leur faisait constamment porter. Enfin un troisième parti gagna le nord de l'Angleterre et prit le nom de " *Bretons*," de leur chef Briotan-Maol.

La troisième invasion se fit par les Firbolgs, dont les pères avaient été chassés de l'île ; tant l'amour de la patrie est fort au cœur de l'homme. Mais ces pauvres aventuriers furent de nouveau dépossédés par leurs frères Némédhiens, les Tuathes de Dananns, qui revinrent de la Grèce, vers l'an du monde 3303.

Les Firbolgs avaient cependant fait de grands progrès et le pays était alors divisé en cinq royaumes.

Les envahisseurs, ayant à leur tête leur chef Nuad, à la main d'argent, livrèrent un grand combat, près de Sligo, à Eochy, le monarque Firbolg et le défirent. De là leur conquête du pays. Ces Tuathes de Dananns, descendants des Némédhiens, sont l'origine de la race celtique. Ils sont célèbres, dans les anciennes chroniques, par leur bravoure, leur artifices, leur gaîté, leur finesse, leur courage, et leurs ressources. Qu'ils sont bien les dignes pères des Irlandais actuels !

La cinquième invasion, avant l'établissement du christianisme en Irlande, fut celle des *Milédhiens*, conduite par les fils de Miledh en l'an du monde 3500. Ces tribus venaient aussi de l'Asie, à la recherche d'une île que les Destins leur avaient annoncée.

De terribles batailles s'ensuivirent pendant lesquelles les Tuathes de Dananns furent vaincus et obligés de céder la plus grande partie de leur pays à Elder et Erémon, fils de Miledh.

Pas moins de 118 rois milédhiens régnèrent sur l'Irlande, depuis leur conquête, 1700 avant J.-C., au temps de Saint Patrice, l'an 432 de notre ère. Ce fut Tiernmas, l'un des plus célèbres de leurs chefs, qui introduisit le culte des idoles et surtout celui du soleil en Irlande ; il établit aussi des distinctions honorifiques et des couleurs pour les soldats. De là l'origine des *plaids* écossais.

Il serait fastidieux de passer en revue les actions, les combats, les nombreux faits légendaires des grands capitaines, des puissants guerriers, des héroïques combattants, des nombreux rois d'Erin, avant leur conversion au christianisme.

Cette partie de l'histoire est entremêlée de fictions et de fables. Nous connaissons cependant les grands faits d'armes de ces générations, leur ardent amour de la liberté, leurs batailles chevaleresques, auxquelles, souvent, prenaient part les reines et les filles des rois. La tenure des terres était alors commune, le partage des successions étant tellement égalitaire que les enfants illégitimes étaient appelés à partager les biens à la mort de leur père, avec les enfants légitimes.

Comme chez tous les peuples asiatiques, les richesses consistaient plutôt en troupeaux de tous genres qu'en terres. Ainsi en est-il encore aujourd'hui parmi les populations orientales.

Les anciennes familles d'Erin prirent leurs noms des descendants milédhiens d'Eber et d'Eremon, et l'un d'eux, Cairbré Riada, le Reuda de Bède, fut un des chefs des anciens Scots d'Ecosse, quoique la royauté en ce pays ne fût fondée que trois cents ans après par Fergus, fils d'Erc, qui y conduisit une colonie irlandaise de Dalriadans.

Le roi s'appelait *Ard Righ* ou le monarque en chef ; il y avait aussi nombre de rois ou chefs inférieurs qui s'étaient partagé le pays. La capitale était l'antique Tara, dont la magnificence est restée célèbre. Hélas, comme le dit le barde national :

The harp, that once through Tara's halls.
The soul of music shed,
Now hangs as mute on Tara's wall
As if that soul were fled.
So sleeps the pride of former days,
So glory's trill is o'er :
And hearts, that once beat high for praise,
Now feel that pulse no more.

" No more to chiefs and ladies bright
The harp of Tara swells :
The chord alone, that breaks at night,
Its tale of ruin tells.
Thus Freedom now so seldom wakes,
The only throb she gives
Is when some heart indignant breaks,
To show that still she lives."

Cormac McAirt fut l'un des plus illustres rois païens de l'île ; c'est sous lui que fut créé l'ancien code des lois irlandaises, si équitables, si justes et si sages.

L'hérédité royale était tempérée par l'élection dans sa famille, à cause du grand principe d'égalité qui régnait partout ; ce fut là l'occasion de nombreuses guerres et de sanglantes querelles entre les chefs irlandais.

Aux druides appartenait le privilége de maintenir la religion et les formules du culte. Nial fut l'un des derniers rois païens d'Erin ; il porta la guerre avec de si grands succès chez les Bretons, au dire du poète Claudien, que Théodose le Grand, empereur de Rome, fut obligé d'envoyer à sa rencontre le célèbre général Stilicon.

Conversion de l'Irlande, 432 après J.-C.—saint Patrice.

L'heure de la Providence allait bientôt sonner. A cause des excellentes qualités des peuples d'Erin, Dieu allait les récom-

penser en ouvrant leurs yeux à la lumière de l'Evangile et leur cœur aux douces consolations de la Foi.

Saint Célestin, alors pape, envoya vers l'Irlande saint Palladius qu'il sacra évêque ; mais ce dernier ne réussit pas dans sa noble mission, et fut mis à mort par les Bretons d'Angleterre et les Picts d'Ecosse.

A saint Patrice était réservé le grand honneur de convertir l'Irlande, en l'an 432 de notre ère.

Né en 373 près de Boulogne, dans le nord de la Gaule, Patrice fut baptisé sous le nom de "*Succat*" ou *brave dans la bataille.* Ce fut le pape saint Célestin qui, le premier, le nomma Patrice. Sa mère était nièce de saint Martin de Tours. Fait captif, dès l'âge de seize ans, pendant une des excursions dévastatrices de Nial, le roi païen d'Erin sur les côtes de la Gaule, le jeune Succat, emmené comme esclave, fut vendu à Milcho, qui l'employa à garder ses troupeaux. D'une piété angélique, le jeune captif supplia constamment le Ciel, durant six longues années, pour la conversion de ses maîtres et de toute la nation irlandaise. Le ciel se pencha pour écouter les supplications de l'innocence et du malheur ; la prière du jeune captif fut entendue.

Une voix mystérieuse l'engagea à quitter le pays et il courut vers le rivage où il trouva un vaisseau qui voulut bien le prendre à son bord. Arrivé dans son pays, après diverses vicissitudes, il alla étudier au monastère de Marmoutier, près de Tours, sous la direction de son oncle, le célèbre saint Martin. Après avoir été ordonné prêtre, Patrice eut une vision pendant laquelle il entendit une multitude de voix venant d'Irlande, lui demandant d'aller demeurer en ce pays. Il partit néanmoins pour le monastère de St Vincent de Lérins où il passa neuf ans au milieu de plusieurs saints personnages de l'époque. Ce fut enfin en 432 qu'il fut envoyé par le pape

Sixte III, pour évangéliser l'Irlande. Il y fonda le fameux siège épiscopal d'Armagh en 455.

Princes et peuples, grands et rois se convertirent à la voix et aux miracles du grand apôtre. De nombreux monastères furent fondés. Sainte Brigide, la célèbre religieuse irlandaise y établit en 483 le fameux monastère de Kildare. Des milliers de pèlerins y affluèrent et la foi brilla bientôt dans toute l'Irlande, qui mérita peu après son glorieux titre de "l'île des saints."

Saint Patrice mourut le 17 mars 493 avec la consolation de voir la foi chrétienne acclamée dans tout le pays. Sa mémoire y est restée à jamais chère à la nation irlandaise.

Une nuée d'apôtres, sortis quelques années après des monastères d'Irlande, se répandirent pour porter la connaissance du christianisme dans les montagnes de l'Ecosse, les plaines de la Gaule et les forêts de la Germanie. On vit ces saints missionnaires partout, briller au palais de Charlemagne, dans les basiliques de Rome, ou sous la chaumière des paysans, et les anciennes traditions nous disent que saint Brendan aurait visité les côtes méridionales des Etats-Unis vers le 10ième siècle.

Saint Colomban devint le réformateur des Gaules : saint Colombkill, saint Faclan, saint Killian, l'apôtre de la Franconie, saint Aidan, saint Gall, le convertisseur de l'Hélvétie saint Boniface, le grand missionnaire de l'Allemagne, sont tous des fils spirituels de saint Patrice. L'Eglise d'Allemagne ne vénère pas moins de 155 saints irlandais, celle de la Gaule 45, celle de Belgique 30, celle d'Italie 13 et celle de Scandinavie 8. L'Angleterre ne fut jamais évangélisée par les irlandais, ceux-ci la considérant trop méchante pour s'en occuper. Montalembert nous dit, dans son inimitable travail *Des Moines d'Occident*, l'état avancé de culture intellectuelle, de science, de sainteté des moines irlandais.

Sixième invasion ou celle des Danois.

L'Eglise d'Irlande avait fait d'immenses progrès. Hélas ! elle devait recevoir un premier choc par l'invasion des Danois, vers la fin du Sième siècle. Ces barbares réussirent à s'établir en Irlande, grâce à la connivence ou à la trahison de certains chefs nationaux et y mirent tout à feu et à sang. Les églises, les monastères, les couvents furent saccagés, les prêtres mis à mort, les religieux chassés et traqués comme des bêtes fauves.

Ce triste état de choses amena de graves désordres religieux et le synode de Kells, en 1152, pour rétablir la discipline, crut devoir mettre l'église irlandaise sous le contrôle immédiat de Rome. Les sièges métropolitains d'Armagh, de Cashel, de Dublin et de Tuam furent alors créés avec d'autres sièges suffragants, sous la primauté de l'archevêque d'Armagh.

Par suite de la malheureuse division des chefs irlandais, division qui a toujours perdu l'Irlande et que le poëte Moore déplore comme nous,

" It was fate, they say, a wayward fate
Your web of discord wove,
And when your tyrants joined in hate
You never joined in love."

les peuples d'Erin restèrent sous la cruelle domination de leurs nouveaux maîtres, qui s'étaient même emparés de l'Angleterre et y demeurèrent près de deux cents ans.

Enfin Brian Boru, frère du roi de Munster, se leva contre les oppresseurs de sa patrie, les battit vingt fois en bataille rangée de concert avec le grand Mulachy *au collier d'or*, et les força à retourner dans leur pays ou à demeurer tranquilles dans les ports de mer que ces pirates détenaient.

" Let Erin remember the days of old,
Ere her faithless sons betrayed her,
When Mulachy wore the collar of gold,
Which he won from her proud invader."

Le victorieux Brian, qui était pourtant chrétien, aurait dû se contenter d'avoir libéré son pays de ses terribles ennemis. Hélas ! l'ambition l'avait mordu au cœur et il se fit proclamer roi de toute l'Irlande, en 1001, après avoir écrasé les chefs de sa nation, qui s'opposèrent à son usurpation.

Douze ans durant il gouverna le pays avec bonheur et sagesse, mais les Danois, s'étant renforcés par de nouveaux contingents, se livrèrent à de nouvelles déprédations ; l'illustre Brian les anéantit dans le sanglant combat de Clontarf, le Vendredi Saint de l'an 1014 ; mais il fut tué, sous sa tente, par le chef danois à la fin du combat. Ces barbares durent cependant, à cause de leur défaite complète, renoncer à la domination de l'Irlande, mais ils s'y établirent en grand nombre et se confondirent peu à peu avec les anciens habitants du pays, après s'être convertis au christianisme.

La mort de Brian fut un désastre national. Les provinces réaffirmèrent leur ancienne indépendance et, pendant un siècle et demi, le sang coula à flots, résultant de guerres intestines livrées par des frères contre des frères.

Si l'"*Homo homini lupus*" est un peu vrai partout, il l'est surtout pour l'Irlande, dont la sanglante et tragique histoire se continue encore de nos jours.

Septième invasion, celle des Normands, 1169-1170.

La première femme perdit le genre humain ; de là l'éternelle lutte entre le ciel et l'enfer pour la conquête de l'humanité. Une femme mit l'Europe et l'Asie aux prises ; l'on croyait combattre pour la vengeance d'Agamemnon, dont la belle-sœur, la trop célèbre Hélène, avait été enlevée par un jeune prince troyen. On se battait, en réalité, pour la domination du monde, pour la suprématie de la civilisation spiritualiste de l'Europe contre le panthéisme fataliste de l'Orient. Troie fut le prix de la lutte antique. La question cependant

resta ouverte, et un jour ou l'autre, l'Angleterre ou la Russie seront la victime et le prix de la vieille idée, de l'antique dualisme entre les deux anciens hémisphères.

L'histoire s'est répétée plus en petit par l'Irlande. L'enlèvement d'une femme y fut la cause d'une lutte acharnée qui dure depuis près de huit siècles, entre l'Irlande d'un côté, et l'Angleterre de l'autre. D'abord on pensait revendiquer l'honneur d'une famille ; on se battra plus tard pour la cause d'un principe, pour le maintien de l'idée catholique menacée par l'idée protestante. Voilà le fonds de la question.

Pour bien la comprendre, il faut se rappeler l'état social et politique du pays, avant la conquête normande. La nation était alors composée de tribus ou clans, connus par les noms de leurs chefs. C'était une nation de rois. Les O'Neil possédaient Ulster ; les O'Connor, Connaught ; les O'Brien et les McCarthy, Munster ; les McMurrough, Leinster. Au septentrion les O'Donnell, les O'Kane, les O'Sheil, les O'Carroll, etc., étaient puissants. Les O'Dogherty régnaient sur la pointe extrême nord de la péninsule ; et dans Connaught les O'Rourke, les O'Reilly, les O'Kelly, les O'Flaherty, les O'Malley, les O'Dowd étaient de grands seigneurs. Les McGeogeghan, les O'Farrell, les O'Connor, les O'Moore, les O'Brennan, les McMurroch gouvernaient dans Meath et Leinster. Hélas, ces chefs, au lieu de s'unir, se livrèrent constamment à des guerres fratricides les uns contre les autres.

Le roi Leinster, le brutal Dermot McMurrough, ayant enlevé la belle Devorgilla, femme de Tiernan O'Rourke, seigneur de Brefny, mit le feu à toute l'Irlande ; ce fut la cause de tous les maux qui pèsent depuis sur cette malheureuse nation. Les persécutions dont elle fut depuis la triste victime ont cependant servi les fins du Ciel, en forçant les Irlandais catholiques à se répandre sur tous les continents pour y porter les lumières de la vraie foi. Dieu tire ainsi le bien absolu de ce que les hommes croient être le mal relatif.

L'Angleterre était déjà depuis longtemps soumis aux Normands, venus de Normandie, à la suite de Guillaume le Conquérant. Le Pape Arien IV (ou III d'après quelques historiens), connu sous le nom de Nicolas Breakspeare, et le seul Anglais qui régna jamais sur la chaire de Saint-Pierre, avait émané (dit-on) quelques années auparavant, en faveur du roi normand d'Angleterre, Henri II, une bulle d'autorité sur l'Irlande.

Dermot, traqué par O'Rourke et ses alliés, au nombre desquels était le dernier roi d'Irlande, Rory O'Connor, se réfugia en Aquitaine où se trouvait alors Henri II. Ce dernier, prenant le ravisseur sous sa protection, résolut de s'emparer de l'Irlande. Dans ce but, il confia à Dermot une armée de barons normands, établis au pays de Galles et conduits par Richard de Clare, comte de Pembroke, appelé "*Strongbow*."

A cause de cette division des chefs l'Angleterre put (ce que n'avait osé tenter Jules César) subjuguer l'Irlande. De nombreuses batailles s'ensuivirent ; mais la victoire resta, en définitive, aux Normands qui se partagèrent certaines parties du territoire et s'y fixèrent. Henri divisa le pays en comtés et y introduisit les lois anglaises afin de *normaniser* et d'*anglifier* la nation irlandaise plus sûrement et plus promptement.

Les barons normands se construisirent des châteaux-forts sur toute la surface de l'île et s'y maintinrent, grâce toujours à la trahison de nombre de chefs irlandais. Dans la suite des temps, le peuple conquérant fut conquis à son tour aux mœurs, aux usages, aux coutumes, au langage même du peuple irlandais. L'assimilation devint si complète que le parlement anglais passa, en 1315, un statut pour empêcher les Normands de s'habiller à la manière des anciens habitants de l'Irlande et de parler leur langue. On se moqua de cette loi et on continua de s'*irlandifier*.

La révolte d'Edouard Bruce, couronné roi d'Irlande à Dun-

dalk, ne réussit cependant pas à affranchir l'île de la domination anglo-normande. La Guerre des Deux Roses y eut aussi son contre-coup ; la romantique famille Géraldine se rangea du côté des Plantagenets à la rose blanche, tandis que le Butler de Munster et les Ormond de Tipperary et Kilkenny combattirent pour celui des Tudors à la rose rouge.

Depuis trois cents ans déjà les Normands régnaient sur les Irlandais. Ceux-ci avaient pourtant conservé l'indépendance de leurs parlements où siégeaient ensemble les barons, les seigneurs, les évêques, les abbés et les bourgmestres des principales villes.

L'Angleterre se décida, sous Henri VII, à porter une dernière et finale atteinte à cette indépendance en créant le *Poyning Parliament.* Sir Edouard Poyning, conseiller privé, fut envoyé en Irlande, après l'escapade de Warbeck, en 1492, (au moment où Colomb découvrait l'Amérique) avec mille hommes de troupes. Il assembla un parlement à sa guise à Drogheda et y fit passer le fameux statut ou acte appelé la loi "*Poyning*," par laquelle nul parlement ne pouvait, à l'avenir, être tenu en Irlande avant que le Vice-roi et le Conseil n'eussent soumis au Roi d'Angleterre, sous le grand sceau d'État, les actes que l'on voulait y passer, ainsi que les considérations ou raisons de ces actes, lesquels ne seraient en force qu'après la sanction du Roi et de son Conseil. C'était pratiquement anéantir l'indépendance du parlement irlandais, dernier rempart des libertés nationales.

Epoque d'Henri VIII et de la Réforme (1526).

Nous arrivons enfin à l'époque d'Henri VIII et de sa malheureuse apostasie : ce sont de nouvelles luttes qui se préparent entre les deux mortels ennemis, les Anglais et les Irlandais. Encore dú sang, encore des ruines !

Henri désirant obtenir un divorce d'avec sa femme Cathe-

rine d'Aragon pour épouser Anne Boleyn, avec laquelle il vivait déjà en concubinage, embrassa le protestantisme, déjà professé en Allemagne à la suite de l'apostasie de Luther. Ce roi scélérat qui est la cause de l'apostasie de l'Angleterre, mourut en réprouvé en ordonnant cependant des messes pour le repos de son âme, tant il est vrai que la foi meurt difficilement dans le cœur de l'homme, qui a eu le bonheur de la recevoir.

La reine Elisabeth naquit d'Henri VIII et d'Anne Boleyn avant même le divorce du roi et de sa femme légitime, Catherine d'Aragon ; Marie, qui fut aussi reine d'Angleterre, était la fille légitime de Catherine.

On le constate une fois de plus ; la femme est encore la cause de l'apostasie de toute une nation et des malheurs éternels qui en sont la conséquence. Poussé par Thomas Cromwell, son perfide conseiller, tout dévoué à la famille des Boleyn, Henri VIII se fit proclamer Chef de l'Eglise et par le Clergé et par le Parlement.

En 1532, Wareham, le dernier archevêque catholique de Cantorbéry, étant mort, le scélérat Thomas Cranmer, dès lors marié secrètement, fut nommé à sa place. Lord Cromwell fut fait Vicaire-Général. Voilà les fondements de la "*Réforme.*" Un Dr Browne fut envoyé comme évêque protestant à Dublin : ce fut un dissolu après son apostasie.

Pour saisir l'objet de la réforme il faut lire les historiens protestants William Cobbett et Hume. On y apprend que le but, à part du divorce du roi, fut le vol et le pillage des églises, des monastères et des couvents.

La liste en est incroyable. Tout fut détruit.

La richesse des institutions religieuses, accumulée pendant des siècles, passa dans les coffres du roi et servait à l'entretien

de sa cour et de ses nombreuses femmes. Presque tous les Anglais se soumirent à la nouvelle religion du roi ; le parlement, les évêques, les prêtres apostasièrent. Ceux qui résistèrent, comme Thomas Morus et Mgr Fisher, furent mis à mort.

Quant tout eut succombé devant les iniquités du plus dissolu des rois, l'Irlande seule, quoique depuis si longtemps décimée, sanglante, affamée et foulée aux pieds, opposa un refus formel à la volonté d'Henri VIII. De là recrudescence de haine, de persécutions, de confiscations et de vols de propriétés contre ce peuple héroïque.

Ce fut surtout sous le règne d'Elisabeth que la persécution fut plus rigoureuse. Des chefs comme Shane O'Neill et autres se levaient-ils pour contrecarrer l'influence protestante et empêcher la ruine complète de leur nation, on tâchait de les anéantir par les armes et l'on s'emparait de leurs biens. Si la force ne réussissait pas, on employait la ruse pour les faire saisir et conduire à la Tour de Londres, ou les faire lâchement assassiner par le poison ou le poignard anglais.

Les Vice-rois qui gouvernaient alors l'Irlande étaient toujours des favoris du pouvoir, des Protestants zélés et fanatiques, qui mettaient leur jouissance à persécuter les catholiques. Le parlement n'était qu'un instrument des volontés royales. Et, chose plus terrible encore, c'est que le clergé protestant se montrait plus fanatique et plus cruel contre les Catholiques que les gouvernements eux-mêmes.

Au temps d'Henri VIII une partie seulement de l'Irlande était complètement soumise ; nombre de chefs indépendants existaient encore dans le nord du pays et y soulevaient de puissantes insurrections qui ne servaient, presque toujours, qu'à l'écrasement de la nation. La haîne des Ormond contre l'héroïque famille des Girard ou Fitzgerald fut aussi la cause d'une grande effusion de sang.

La plupart des chefs de cette brave nation périrent ou les armes à la main sous Henri VIII, Elisabeth, Olivier Cromwell et autres souverains, ou prisonniers dans la Tour de Londres ou le château de Dublin, ou égorgés par la trahison ou sur les échafauds. La première et la dernière page de l'Irlande sont écrites avec le sang de ses enfants.

Le répit accordé aux Catholiques par la reine Marie ne fut que de courte durée.

L'infâme Elisabeth renouvela bientôt des édits sanguinaires contre les catholiques, et elle continua de leur arracher leurs propriétés pour les donner à des chefs protestants et anglais ; des millions d'acres de terre changèrent ainsi violemment de propriétaires.

Les Irlandais mouraient de faim dans leurs misérables huttes ou le long des grandes routes. Traqués comme les bêtes de la forêt ils étaient impitoyablement égorgés partout où on les rencontrait. Leurs biens, ainsi que ceux des églises et des communautés religieuses, étaient confisqués au profit de la Couronne ou des affidés du pouvoir. On trouvait partout, le long des routes, des milliers de cadavres humains et l'on vit de pauvres enfants sucer les mamelles de leurs mères mortes à leur côté.

Les grands de Tyrone et de Tyrconnel, épuisés, brisés, s'enfuirent à Rome où ils moururent. Il est de fait qu'à l'avènement d'Olivier Cromwell il ne restait presque plus de chefs irlandais indépendants, ils avaient tous été remplacés, dans leurs châteaux, par des aventuriers anglais, par des assassins et des voleurs.

Les successeurs d'Elisabeth ne traitèrent pas mieux l'Irlande qu'elle-même, et Charles I, trop occupé à maintenir les révolutionnaires anglais chez lui, ne put rien faire en faveur des habitants d'Erin. Enfin il porta lui-même sa tête sur l'échafaud : Cromwell, le régicide, était alors tout-puissant. Il

envahit l'Irlande avec une grande armée et mit tout à feu et à sang.

Le clergé avait été décimé de nouveau sous Elisabeth. Ceux qui avaient échappé à la fureur de Lord Grey, en 1580, étaient obligés de se cacher dans les gorges des montagnes, dans des grottes souterraines, d'où ils sortaient pendant la nuit pour administrer les sacrements aux martyrs de la race anglaise.

Parfois les émissaires du gouvernement anglais allaient traquer ces pauvres prêtres jusqu'au fond de leurs retraites solitaires ; alors ils étaient impitoyablement écartelés ou livrés à la potence. Tel fut le cas pour Mgr O'Boyle, les abbés Boyle et O'Mulkeran. La liste des martyrs, sous Elisabeth, est aussi longue que celle des martyrs des premiers siècles de l'Eglise, eu égard à la durée du règne de cette reine sanguinaire.

Cromwell ne fit aucun quartier aux catholiques d'Erin. Ses tribunaux, ses commandants, ses quatre commissaires persécutèrent à qui mieux mieux les malheureux Irlandais. On avait un double but en les envoyant à la mort ; c'était surtout de confisquer leurs biens. Pas moins de 2,500,000 acres de terre furent alors enlevés et donnés aux soldats et aux officiers anglais.

La valeur des soldats Irlandais était tellement appréciée par tous les souverains d'Europe, en guerres continuelles à cette époque, que ceux-ci, favorisés par les procédés de Sussex et de Cromwell, enrôlèrent alors 44,000 soldats irlandais (de 1651 à 1654), qui préférèrent aller mourir sous les drapeaux étrangers de la France, de l'Espagne et de la Pologne que de périr de faim ou par le feu des assassins dans leur île infortunée.

Des milliers de femmes irlandaises furent envoyées, pour l'usage des forçats et des aventuriers anglais, dans les Indes Occidentales ; 6,000 jeunes enfants furent aussi expédiés et

vendus comme esclaves aux planteurs de la Virginie et des Indes.

Des édits sévères furent passées dans les parlements pour la déportation en masse des Catholiques irlandais. Un grand nombre s'enfuirent dans les forêts et se cachèrent dans les cavernes, mais on les y fit traquer et tuer sans pitié. La soldatesque chassait les populations de leurs villes et de leurs campagnes, puis le parlement passait des lois pour les exterminer quand elles seraient trouvées ailleurs que dans leurs demeures.

Et l'on s'étonne parfois de la haine de l'Irlandais contre le peuple anglais ! Ce n'est pas connaître l'histoire, ni la nature humaine. Le Ciel attend, mais l'Angleterre ne jouira pas toujours impunément du fruit de ses iniquités, de ses rapines et de ses injustices.

La Restauration, Charles II et Guillaume d'Orange.

Les Irlandais, restés fidèles aux Stuarts, bénirent l'avénement au trône de Charles II après la révolution de Cromwell. Hélas ! quels désappointements n'éprouvèrent-ils pas ? Les intrigants, les traîtres se rangèrent du côté du roi et se firent confirmer dans la possession des biens qu'ils avaient volés aux Irlandais sous le féroce Cromwell.

L'infâme Broghill et son digne frère Coote furent créés "*Lord Justices*" d'Irlande. Ces deux misérables empêchèrent que justice ne fût rendue à leurs administrés. Le roi aurait voulu cependant se montrer équitable envers le peuple d'Erin, mais le complot de Titus Oates prévint ses desseins. Il ne voulut pas même sauver la tête de Mgr Olivier Plunket, archevêque d'Armagh, condamné injustement à l'échafaud le 8 juin 1681 et pendu le 1er juillet de la même année. Huit ans après, le dernier des Stuarts fut à jamais effacé de l'histoire, ainsi que toute sa dynastie.

Sous le roi Jacques II les Catholiques respirèrent ; le colonel Talbot, comte de Tyrconnel, fut nommé Lord Député ; ce fut le premier Catholique qui occupa cette position depuis la Réforme.

La révolte du gendre de Jacques, Guillaume d'Orange, trouva les Irlandais sous les drapeaux de l'honneur et de la fidélité. Le 30 juin 1689 vit la fatale bataille de la Boyne, dont le résultat a été une recrudescence de haine et de crimes, depuis deux siècles, entre les Protestants et les Catholiques irlandais.

Jacques se sauva en France, mais Tyrconnel lutta jusqu'à la mort contre le parti de Guillaume d'Orange, le rebelle. Tombé à Limerick, Tyrconnel fut remplacé dans le commandement par le brave *Patrick Sarsfield.* Ce dernier, voyant la résistance inutile, fit un traité par lequel les Catholiques devaient jouir de leurs libertés religieuses et de leurs biens. La plupart des défenseurs de Limerick, avec leur chef, s'enrôlèrent dans les armées étrangères où ils se couvrirent de gloire. Tel fut le cas pour la Brigade Irlandaise, au service de la France.

" *The Irish Brigade.*"

Cette brigade, composée des régiments de Clare, de Dillon et de Fitzjames sauva la France à Fontenoy, le 11 mai 1745. Cette héroïque brigade donna, avec son impétuosité ordinaire, en voyant l'armée française écrasée par les forces alliées, commandées par le duc de Cumberland, fils du roi d'Angleterre, George II, et après s'être agenouillé un instant elle s'élança avec furie sur l'ennemi au cri de " *Remember Limerick and Saxon perfidy.*" (Souvenez-vous de Limerick et de la perfidie saxonne.)

Le brave Lally avait dit à ses Irlandais : " Marchez contre les ennemis de la France et les vôtres sans faire feu jusqu'à ce

que vous ayez les pointes de vos baïonnettes sur leurs ventres," et au cri de : *Steady boys ! forward ! charge !* (Ferme ! en avant ! au pas de charge !) ils culbutent l'ennemi, le mettent en déroute, l'écrasent.

Aussi quand le roi Georges eut appris la défaite de son fils par la "Brigade Irlandaise" au moment où il croyait déjà tenir la victoire, s'écria-t-il avec émotion, en dénonçant les "Lois Pénales" qui empêchaient les Irlandais de servir comme soldats dans les armées anglaises : *Cursed be the laws which deprive me of such subjects.* (Maudite soit la loi, qui me prive de tels soldats.)

Lord Macaulay proclame cette défaite un juste châtiment mérité par l'Angleterre à cause de ses injustices envers l'Irlande.

Le traité signé entre Sarsfield et Guillaume d'Orange fut bientôt foulé aux pieds et M. Froude, le plus impudent et le plus menteur de tous les écrivains sur l'Irlande, semble nous dire que les Irlandais devaient s'attendre à ce que ce traité ne fût pas exécuté.

Guillaume d'Orange fit passer les *Lois Pénales* contre l'Irlande dans le but de protestantiser le pays. Les Catholiques, exclus des parlements, ne pouvaient occuper aucune position, remplir aucune charge, participer à aucun honneur. Ils étaient exclus des écoles et des universités. Un enfant qui apostasiait avait droit à tous les biens de son père. Si un Catholique achetait une propriété, elle lui était confisquée. S'il possédait un cheval, n'importe quel Protestant pouvait le lui ôter en lui donnant quatre livres sterling. Si une femme apostasiait elle était de droit séparée de son époux et libre de se remarier. Un Catholique ne pouvait être soldat.

La loi était tellement cruelle et injuste que le Lord Chan-

celier Bowes et le juge-en-chef Robinson pouvaient dire, sur le banc, qu'elle ne supposait pas même l'existence d'un Irlandais catholique.

En dépit de ce terrible état de choses, les prêtres irlandais, cachés partout, enseignaient le catéchisme et les vérités religieuses aux petits enfants ; et contre l'attente de Guillaume d'Orange, la foi continua de briller sur l'Irlande. Les persécuteurs sont morts et la nation irlandaise est encore catholique.

L'effet des *lois pénales* fut cependant désastreux pour le commerce de l'Irlande. Déjà, sous Charles I, Strafford avait tout fait pour détruire les manufactures de laines irlandaises, au profit de celles d'Angleterre. Sous Charles II l'exportation des bestiaux d'Irlande fut prohibée. La construction des navires fut arrêtée et, en 1696, sous Guillaume d'Orange, toute exportation des laines manufacturées fut strictement prohibée, à l'exception de quelques petits ports insignifiants.

Souvent l'on entend répéter : " Oh, les Irlandais sont des paresseux, qui préfèrent mourir de faim plutôt que de travailler."

Ceci est un mensonge fabriqué dans les officines politiques d'Albion. Il est de fait que les manufactures d'Irlande sont antérieures à celles d'Angleterre.

La vérité vraie est que l'on a ruiné celles-là au profit de celles-ci.La vérité vraie c'est que quand l'Irlandais avait amélioré, par son travail et ses sueurs, le morceau de terre que le seigneur lui loue le double de sa valeur, alors on renchérissait ses rentes. Ainsi toute amélioration, tout travail du fermier était au profit de son *landlord ;* de ce landlord dont les pères ont volé ce même sol aux Irlandais catholiques, comme nous venons de le voir. La vérité vraie, c'est que l'Irlande étant bien plus prospère que l'Angleterre, celle-ci en étant jalouse entrava, par une législation infâme, le commerce de l'Irlande

et fit servir ses richesses à ses propres intérêts. La grande époque de prospérité commerciale irlandaise fut celle de son indépendance parlementaire. Si l'Irlande est pauvre aujourd'hui, c'est donc dû à la politique arbitraire et tyrannique de l'Angleterre. Citons quelques exemples à l'appui de cette assertion et prenons-les chez les plus célèbres des Protestants et dans toutes les classes de la société anglaise.

Pitt, parlant de la proposition commerciale de 1785 disait : " La politique uniforme de l'Angleterre a été de priver l'Irlande de l'usage de ses propres ressources et de la rendre esclave des intérêts et de l'opulence du peuple anglais." (State trials, p. 485.)

" L'Irlande," dit Junius, " a été uniformément pillée et dépouillée." L'éloquent juge-en-chef Bushe disait aux Irlandais : " On vous demande d'abandonner votre indépendance ! et à qui ? à une nation qui, depuis six siècles, vous traite avec injustice et oppression."

L'évêque protestant Boulter, dans son rapport au gouvernement, appelle une grande calamité la manière dont on traite les Irlandais et les haines que l'on attire contre les Catholiques.

Lord Clare dans un discours en 1798, parlant de la période de l'indépendance du parlement irlandais, dit : " Il n'y a pas un peuple sur la surface du globe qui ait avancé en civilisation, en agriculture et en industrie avec la même rapidité que l'Irlande, dans cette même période," (de 1782 à 1798.)

" En ce temps-là," disait encore Pitt, citant Foster (1785) " l'exportation annuelle des produits irlandais en Angleterre s'élevait à *deux millions cinq cent mille livres sterling*, tandis que l'exportation en Irlande des produits anglais ne s'y élevait qu'à *un million*.

La grande période de prospérité pour l'Irlande fut donc de 1782 à 1800, c'est-à-dire durant le Parlement de Grattan.

Voici l'augmentation relative des deux pays sur les articles suivants, de 1785 à l'Union de 1800.

		IRLANDE.				ANGLETERRE.	
Thé	augmentation	84	pour cent	Thé	augmentation	45	pour cent
Tabac	do	100	do	Tabac	do	64	do
Vin	do	74	do	Vin	do	22	do
Sucre	do	57	do	Sucre	do	53	do
Café	do	600	do	Café	do	75	do

Et c'est en présence de ces faits qu'on a l'insolente audace, la malicieuse impudence, l'incroyable effronterie de dire que l'Irlande n'est pas prospère aujourd'hui parce que son peuple n'est pas industrieux !

Pour vous démontrer plus clairement l'effet désastreux de l'Union de 1800, à l'abolition du Parlement de Grattan, laissez-moi vous citer les variations et changements dans la consommation de ces mêmes articles, depuis 1800 à 1827.

		IRLANDE.				ANGLETERRE.	
Thé	augmentation	24	pour cent	Thé	augmentation	25	pour cent
Café	do	400	do	Café	do	1800	do
Sucre	do	16	do	Sucre	do	26	do
Tabac	diminution	37	do	Tabac	diminution	27	do
Vin	do	45	do	Vin	do	24	do

CHS. THIBAULT.

(A continuer.)

ANDRÉ DE LEIGNE

Voici encore un personnage dont je ne me suis jamais occupé ; il vient se placer de lui-même sous ma plume, depuis un mois que j'étudie les choses de son temps. On peut dire que j'ai fait le présent article sans m'en apercevoir et en cherchant ce que je n'ai pas trouvé !

Pierre André sieur de Leigne, appelé aussi le sieur de Saint-André, paraît être né en 1663 et avoir suivi dans la Nouvelle-France M. Jean Bochart de Champigny, intendant (1686-1702) qu'il servit en qualité de secrétaire. Il avait épousé Claudine Fredin. Leur premier enfant, Jeanne-Catherine, née en 1690, à Québec probablement, nous occupera dans quelques instants.

Leur fils Jean, baptisé à Québec le 28 juillet 1698 ; Marie-Madeleine, baptisée à Québec le 24 avril 1699 ; François, baptisé à Québec le 30 octobre 1700 ; et Louis-Charles, baptisé à Québec le 5 décembre 1701 n'ont pas laissé de trace de leurs carrières. (Voir Tanguay : *Dictionnaire* I. 8.)

George Regnard Duplessis, seigneur de Morampont, arriva de France en 1689, comme trésorier de la marine, receveur de l'amirauté et agent général de la compagnie de la Nouvelle-France ; il amenait sa femme Marie Leroy (*note* de M. Jacques Viger). M. l'abbé Verreau pense qu'il ne fut d'abord que le commis de M. de Lubert, lequel était trésorier-général. En 1700, madame Duplessis passa en France pour en ramener sa fille, Marie-Andrée, alors âgé de treize ans. M. Jean Fredin accompagnait madame Duplessis dans ce voyage ; il était frère de madame de Leigne, et secrétaire de M. de Champigny ; par la suite, il se maria en France, au Havre-de-Grâce.

Madame Duplessis revint à Québec en 1701 ou 1702, avec sa fille, laquelle rencontra dans cette ville la famille de Leigne. Cette jeune personne écrit que madame de Leigne " repassa en France l'année suivante avec M. de Champigny, intendant, dont M. André, son mari, était secrétaire." Ceci dut avoir lieu l'automne de 1702.

Une autre enfant de M. de Leigne naquit en France, vers 1712 : elle se nommait Louise-Catherine ; nous en reparlerons.

Melle Duplessis, devenue la Mère de Sainte-Hélène, à l'Hôtel-Dieu de Québec, écrivait l'automne de 1720, que M. de Leigne, après son retour en France, avait acheté une charge de commissaire de la marine " qu'il a exercé longtemps, mais lassé de voir les misères de France et le trouble où l'on y vit, il regretta la tranquillité du Canada, ce qui l'obligea de penser à y revenir, pour y faire son salut paisiblement. Il demanda donc à la cour, et obtint la charge de lieutenant-général de la prévôté de Québec, dont il vint, l'an passé, prendre possession avec toute sa famille, qui consiste en quatre enfants, deux filles et deux garçons."

Dans un ouvrage de M. l'abbé Daniel, intitulé *Aperçu sur quelques contemporains*, je lis, page 48, que par suite de décès et de mutations, certaines places d'officiers d'un grade élevé se trouvaient vacantes dans le service du Canada, en 1716 ; parmi les noms soumis au ministère pour remplir ces charges, on lit : " De Leigne. Il est dans les gardes depuis dix ans." Voilà tout ce que je sais de cet officier, qui était peut-être un frère d'André de Leigne.

Au recensement de Québec, 1716, je ne vois aucune trace de cette famille. Louis Royer d'Artigny est indiqué comme " faisant les fonctions de lieutenant-particulier de la prévôté."

D'après l'*Histoire du Droit Canadien*, de MM. Doutre et

Lareau (I. 253) le sieur André fut nommé lieutenant-général de la prévôté de Québec le 13 avril 1717. On a vu par la lettre de la Mère de Sainte-Hélène qu'il ne prit possession de son siège qu'en 1719.

Le 26 octobre 1720, MM. de Vaudreuil et Bégon écrivaient dans ces termes au conseil du roi : " Nous faisons nos très humbles remerciments de la gratification de neuf cents livres qui a été accordée au sieur Saint-André, lieutenant-général de la prévôté de Québec, qui s'acquitte fort bien des fonctions de son emploi."

La prévôté de Québec date de 1664. Supprimée en 1674, elle fut rétablie en 1677. "Sa période la plus florissante fut de 1717 à la cession. Ce tribunal fut alors présidé par deux hommes versés dans les lois, M. Deleigne, qui siégea de 1717 à 1744 ; et M. Dain, qui demeura en fonction de 1744 à la cession du pays." (1)

La Mère de Sainte-Hélène dit que, en 1719, M. de Leigne avait deux filles et deux garçons. Je ne sais rien des garçons, mais les deux filles étaient bien certainement Jeanne-Catherine et Louise-Catherine.

Jeanne-Catherine, " l'aînée des demoiselles André, est fort jolie, disait la mère de Sainte-Hélène, en 1720. Elle parut à la cour, il y a quelques années et plut à madame la dauphine, qui la demanda à ses parents, et comme elle était encore trop jeune pour occuper une place auprès de cette princesse, madame la maréchale d'Estrée la prit chez elle et s'y attacha comme si elle eut été sa propre fille, quoiqu'elle ne l'eut qu'en attendant qu'elle fut en âge d'être à madame la dauphine. Cette jeune demoiselle a pris des airs qui ne plaisent quasi à personne, en sorte que, malgré ses agréments, elle parle et

(1) Lareau : *Histoire du Droit Canadien*, I. 265. Voir aussi *Le Regne Militaire* I. 41.

fait des mines qui la rendent presque insupportable. Elle a cependant beaucoup d'esprit : elle sait quantité de choses : elle a lu toutes les histoires, et sa conversation est fort amusante. Mais j'aime mieux moins de brillant et un air plus naturel. L'affectation m'a toujours été odieuse. Avec tout cela, j'ai ici un de mes parents, qui est trésorier, qui lui en conte ; je ne sais ce qui en sera."(1)

Le sieur Nicolas Lanoullier, avocat au parlement, trésorier de la marine en Canada, était le parent en question. Le 4 janvier 1721, il épousait la belle Jeanne-Catherine de Leigne, mais elle mourut quatorze mois après. Ce M. Lanoullier, dans le mois de son mariage, avait obtenu le privilège de tenir les postes aux lettres, avec voitures, etc., entre Montréal et Québec ; ce fut le premier service régulier de ce genre en Canada. (2)

Madame de Leigne fut inhumée dans l'église de Québec le 20 juin 1727. Le 2 janvier suivant, M. de Leigne figurait officiellement aux funérailles de Mgr de Saint-Vallier. (3)

Le registre de Saint-Pierre-les-Becquets, déposé au greffe des Trois-Rivières, commence en 1735. Il est paraphé par " André de Leigne, conseiller du roi, etc., à Québec."

Occupons-nous de la seconde fille de ce digne magistrat. C'est mon ami Joseph Marmette qui va nous en parler ; il a découvert, aux archives de la marine, à Paris, des lettres dont il nous donne le résumé, (4) dans les termes suivants :

" Le chroniqueur et le romancier, friands d'anecdotes et d'aventures, trouveront leur compte dans le récit des escapades de Mlle André, fille de Pierre André, sieur de Leigne,

(1) *Revue Canadienne*, 1875, page 55.

(2) *Edits et Ordonnances*, II, 455.

(3) Tanguay : *Dictionnaire* I. 8 ; *Répertoire*, page 6.

(4) *Rapport sur les Archives Canadiennes*. 1886, page XXXV.

lieutenant-général civil et criminel de Québec. La conduite légère de cette jeune fille par trop délurée, avait déterminé son père et MM. de Beauharnois et Hocquart à la faire passer en France. On l'embarque donc sur le vaisseau du roi, mais la nuit suivante, aidée de deux jeunes officiers, sans doute épris de ses charmes, elle s'évade, déguisée en homme, et se rend à terre. Le lendemain, cependant, très embarrassée de son équipée, et de sa personne, elle va se livrer elle-même et prend passage, volontairement cette fois, sur la *Renommée*, pour la France. Mais voici que l'année d'après, elle revient inopinément à Québec. Et MM. de Beauharnois et Hocquart d'écrire au ministre, le 4 octobre 1735 : " La demoiselle André a trouvé " moyen de revenir au Canada et elle demeure actuellement " chez M. Lanouiller, son beau-frère. Elle y est convenable- " ment, madame (1) Lanouiller étant une femme vertueuse et " raisonnable. Son père n'a pas voulu la recevoir ; mais le " temps accommodera toutes choses. Les auteurs de son éva- " sion de l'année dernière, les sieurs de Saint-Vincent, fils, et " Duplessis, ont été mis aux arrêts, le premier au fort Chambly " et le second aux Trois-Rivières. Le sieur de Saint-Vincent, " qui avait un attachement pour Mlle André, laquelle est spi- " rituelle, adroite et jolie, a été averti que s'il lui arrivait de " donner encore matière à la médisance à l'égard de celle-ci, " il serait mis en prison et pour longtemps. Ces deux jeunes " gens sont assez punis.... Quelques personnes ont plaint le " sort de la jeune fille. Le sieur de Saint-Vincent, du reste, a " toujours exactement rempli son devoir."

M. Marmette continue : " Nous voyons reparaître pour la dernière fois la sémillante jeune personne dans une lettre conjointe du gouverneur et de l'intendant, en date du 11 octobre de l'année 1736 : " Les sieurs de Saint-Vincent, fils, et " Duplessis, ont été avertis que Sa Majesté se contentait des " arrêts qu'ils avaient subis pour avoir facilité l'évasion de la " demoiselle André. Le père de celle-ci prétend lui avoir par-

(1) Evidemment Lanouiller s'était remarié.

" donné ; mais on n'a pu le déterminer à la recevoir chez lui. " Elle est en pension chez un habitant de Beauport : le temps " raccommodera toutes choses."

Cette demoiselle de Leigne devait être Louise-Catherine, née vers 1712, et dont je vais raconter le mariage romanesque.

René-Ovide Hertel, né au port de Toulouse, île Royale (cap Breton) le 19 septembre 1720 (Tanguay *Dictionnaire* I. 306), demeurait à Québec en 1741. Le 20 mai de cette année il fit son contrat de mariage avec mademoiselle de Leigne, par devant maître Boisseau, notaire à Québec. Le grand-vicaire du diocèse leur ayant accordé dispense des trois bancs et la permission de se marier, ils furent mariés, ce même jour, par le Père Valentin, récollet, missionnaire à Saint-Roch, lequel inscrivit l'acte sur une feuille volante, signée par lui-même, par les deux époux, par le sieur André, et par Hiché et Boisseau.

M. Plante, curé de Québec, déclara, le 22 mai, n'avoir pas reçu cette feuille, n'avoir pas donné permission au mariage, n'avoir pas été informé de sa célébration.

Le 29 mai, Marie-Anne Baudoin, veuve de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, écuyer, vivant capitaine du détachement des troupes de la marine à l'île Royale et chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, mère et tutrice de René-Ovide Hertel de Rouville, mineur, s'oppose au mariage de ce fils avec Louise André, fille majeure du sieur André de Leigne, lieutenant général de la prévôté de Québec. M. de Leigne résiste vigoureusement et demande que la veuve soit condamnée à verser à sa fille six mille livres, et à lui-même six mille livres de dommages, à cause de leurs réputations atteintes—sommes qu'il donnera, dit-il, à l'hôpital général.

Le 12 juin 1741 le Conseil Supérieur déclare que le mariage est nul, purement et simplement. De plus, il attire l'attention

des notaires et des prêtres sur la nécessité de se conformer aux lois concernant ces matières. (*Edits et Ordonnances* II. 204-209).

L'amoureux devait atteindre l'âge de vingt et un ans le 19 septembre 1741. Il attendit jusqu'au 12 octobre suivant et se remaria avec la même femme, de sorte que sa mère n'obtint, en fin de compte, que de faire payer les frais du procès à De Leigne et à " suspendre " le mariage pendant quatre mois. (1)

J'observe dans Tanguay (I. 306) qu'il ne donne pas la date du décès de Jean-Baptiste Hertel de Rouville, père de René-Ovide ici en cause. A la page 207 du tome II des *Edits et Ordonnances* on voit que, le 12 septembre 1722, il y eut à Louisbourg, île Royale, une assemblée des parents et amis des enfants mineurs de ce même Jean-Baptiste Hertel de Rouville pour l'élection d'un tuteur et d'un subrogé-tuteur aux dits enfants. La veuve fut nommée tutrice et le sieurs " Pensens " subrogé-tuteur. Remarquez que ce dernier était le parrain de René-Ovide (Tanguay I. 306 au bas). Sur Despensens voyez Charlevoix II. 332-3 au sujet des services de cet officier à Terreneuve en 1709.

A la page 8 du tome I du *Dictionnaire* de M. Tanguay, il est fait mention d'une autre fille du juge de Leigne, nommée Françoise, qui serait née en 1720, aurait épousé, le 14 février 1757, Pierre Cario, et serait morte le 8 février 1760, mais ceci doit être une erreur, car aux pages 33 et 547 du tome II, cette même personne est appelée Françoise Amiot et se marie et est inhumée sous ce dernier nom aux mêmes dates que la prétendue Françoise de Leigne.

Le dernier fait que je connaisse du sieur de Leigne comme magistrat, est une ordonnance du 4 mars 1743, par laquelle l'intendant Hocquart le charge de s'enquérir des mœurs, reli-

(1) Pourtant, si je ne me trompe, la majorité n'était reconnue qu'à vingt-quatre ans, à cette époque.

gion, etc, de Jacques Rouillard Saint-Cyr, qui va être nommé juge-prévôt de la seigneurie de Sainte-Anne. (*Edits et Ordonnances* II. 566).

Vient, le 7 mars 1748, au registre de la paroisse de Trois-Rivières, l'acte de sépulture de " Pierre André de Leigne, inhumé dans l'église."

Au registre des forges Saint-Maurice, année 1751, " Louise-Catherine André " figure comme l'épouse de M. de Rouville. Cette dernière fut inhumée aux Trois-Rivières en 1766. Hertel se remaria avec une demoiselle Jarret de Verchères.

Si quelqu'un retrouve des traces des fils du sieur de Leigne, nous pourrons suivre cette famille après 1766, car selon mes notes elle s'éteignit dans son dernier membre à la mort de madame de Rouville.

BENJAMIN SULTE.

LA CHANSON DES YEUX

Ce que j'aime en tes yeux changeants,
C'est notre amour toujours le même.
D'autres disent—les pauvres gens !—:
" Sont-ils changeants, les yeux qu'il aime ! "
Ce que j'aime en tes yeux changeants,
C'est leur fidélité suprême.

Ce que j'aime en tes yeux câlins,
Ce que j'adore avec ivresse,
C'est la douceur dont ils sont pleins
Comme d'une vague caresse :
Ce que j'aime en tes yeux câlins,
C'est notre ineffable tendresse.

Ce que j'aime en tes yeux ouverts,
En tes grands yeux tout brillants d'aise,
Ce n'est pas l'éclat des yeux clairs
Où l'amour brûle comme braise :
Ce que j'aime en tes yeux ouverts,
C'est leur sourire qui m'apaise.

Ce que j'aime en tes yeux fermés,
C'est leur fraîcheur qui désaltère,
Qu'ils dorment bien, ces yeux aimés,
Ces yeux, les plus purs de la terre !
Ce que j'aime en tes yeux fermés,
C'est leur doux et grave mystère.

Ce que j'aime en tes chers grands yeux,
C'est qu'ils savent si bien m'entendre !
D'autres disent,—comme ils sont vieux !—
Qu'un jour la mort viendra nous prendre...
Ce que j'aime en tes chers grands yeux,
C'est notre âme immortelle et tendre.

CHARLES FUSTER.

L'IRLANDE

(*Suite et fin*)

" *La féroce législation d'Elisabeth,*" comme l'appelle Burke, avait porté ses fruits, ainsi que les lois pénales de Guillaume d'Orange et les massacres de Cromwell. La nation irlandaise était presque anéantie, au commencement du siècle dernier. Une famine horrible vint encore, en 1741, joindre ses horreurs aux autres maux dont souffrait ce malheureux pays. Des sociétés secrètes se formèrent pour résister à l'oppression ; le gouvernement fit périr des centaines d'infortunés que le désespoir avait rangé parmi les " *White-boys,*" les " *Oak-boys* " et les " Cœurs d'acier." La question agraire était au fond de toutes les contestations. Jamais les Irlandais n'ont accepté le fait accompli ; au contraire ils ont incessamment revendiqué la possession de leur sol.

Depuis Elisabeth on cherche à unir l'Irlande à l'Angleterre et à lui enlever même son parlement, bien qu'il fût contrôlé par celui de Londres. Sous Georges I on passa un acte abolissant pratiquement le parlement irlandais, bien que ce dernier fût exclusivement protestant. Une espèce de *family compact* gouvernait l'Irlande ; le Canada eut à subir la même plaie, un siècle plus tard. William Molyneux avocassa, le premier, publiquement l'indépendance de l'Irlande. Dean Swift abonda dans la même idée. Il rendit de grands services à son pays ; le premier, il conseilla aux Irlandais de n'acheter et de ne se servir que des objets des manufactures nationales. Wood veut-il inonder le pays de ses sous de cuivre, Swift le tourne tellement en ridicule que sa mesure tombe dans le mépris.

Pour montrer combién grande était la misère du peuple, le sarcastique Swift conseilla aux Irlandais de bien engraisser

leurs enfants pour les faire dévorer par les landlords, vu qu'ils avaient déjà enlevé toute subsistance aux parents.

Vers cette époque, le parti des Patriotes se forma en chambre. Charles Lucas commença, le 10 septembre 1763, la publication du *Freeman's Journal*, dans les intérêts des patriotes et de la liberté.

Henry Flood, membre pour Kilkenny, devint le chef du parti de l'opposition en chambre. Son fameux discours contre le primat Stone porta Flood au premier rang, comme orateur. Dans le but de mieux servir la cause de sa patrie, il crut devoir accepter une position, sous le Gouvernement, ce qui fut la cause de la perte de son influence.

Ce fut le noble, généreux et éloquent Henry Grattan qui le remplaça comme chef de l'opposition. L'Angleterre était alors en guerre avec les Etats-Unis et l'on avait organisé une force de volontaires de 60,000 hommes sous le prétexte de protéger l'Irlande contre les attaques du pirate Paul Jones.

Flood et Grattan étaient chefs de ces volontaires, qui tous désiraient l'indépendance de leur pays. Grattan la demanda au Parlement anglais, qui dut, à cause des difficultés d'outre-mer, rappeler l'infâme acte de Georges I, en 1782.

Pour la première fois l'Irlande redevenait libre. Grattan, protestant lui-même, donna aux catholiques le droit de vote ; il ne put cependant leur faire accorder l'émancipation, ce qui fut la cause de la formation de la ligue des "*United Irishmen*," dont le but était d'unir tous les citoyens dans une grande ligue patriotique. Deux protestants en étaient le président et le secrétaire. Leurs chefs furent Théobald Wolfe Tone, Arthur O'Connor et le chevaleresque Lord Edward Fitzgerald, l'époux de la belle Pamela, fille naturelle de Madame de Genlis et de Philippe Egalité d'Orléans.

Les idées de la Révolution française commençaient à se faire jour. Tone alla plaider, à Paris, la cause de l'Irlande devant le Directoire qui envoya une flotte formidable sous le commandement du célèbre Hoche, mais elle fut dispersée par la tempête. L'Angleterre envoya alors de fortes armées en Irlande et écrasa le parti des " Irlandais Unis." La loi martiale fut proclamée. Arthur O'Connor fut arrêté et Edward Fitzgerald mourut en prison des blessures qu'il avait reçues en se défendant contre les soldats, qui le traquaient dans sa retraite. Cette révolte de 1798 avait été organisée par des protestants en grande majorité ; les catholiques cependant eurent à souffrir de terribles représailles de la part des Orangistes, bien qu'un grand nombre fussent opposés à cette prise d'armes.

Plusieurs prêtres combattirent au premier rang pour l'émancipation de l'Irlande ; les *Pères John Murphy* et *Philip Roche* périrent sur le champ de bataille. Moins heureux, le *Père Michael Murphy* fut envoyé à la potence avec Bagenal Harvey et Anthony Perry ; ces deux derniers étaient protestants.

Thomas Addis Emmet, le Père de Robert, fut envoyé en exil ; un grand nombre d'autres montèrent sur l'échafaud. Lord Cornwallis se montra sans pitié. Ni Flood, ni Grattan n'avaient pris part à la révolte des *United Irishmen,* ils y étaient même opposés. A cette époque parut aussi le célèbre avocat *John Curran* qui se rendit immortel par ses éloquents plaidoyers devant les tribunaux, en faveur de Hamilton Bowen, le président de la Ligue et plusieurs autres patriotes.

Mais que valait l'éloquence devant des tribunaux anglais décidés d'avance à condamner quand même ? L'Angleterre, non contente d'avoir broyé dans le sang l'Irlande encore une fois, profita de cette circonstance pour lui enlever son parlement. Par la ruse, la fraude, la corruption et l'argent, Cornwallis parvint, au prix de 320,000 livres sterling, à acheter

une majorité en faveur d'un parlement uni avec l'Angleterre. Cet acte fut passé en 1800. Grattan s'immortalisa par son éloquence contre cette mesure inique.

L'or anglais avait fait son œuvre diabolique ; plus de cent représentants votèrent contre la destruction de leur parlement, en dépit de la corruption. Honneur à ces cent honnêtes politiques !

Le parlement de Grattan, quoique composé exclusivement de protestants, avait rendu de grands services aux catholiques d'Irlande. Un grand nombre s'étaient ralliés à l'Union, trompés par la promesse de Pitt que l'émancipation serait accordée aux catholiques et que la dîme (à payer par les catholiques au clergé protestant) serait abolie. Incapable d'obtenir ces mesures de l'imbécile Georges III, Pitt résigna onze jours après que l'Union eut été mise en force.

De graves mécontentements existaient partout ; des insurrections éclataient. Robert Emmet résolut de s'emparer du Château de Dublin. Fait prisonnier, on lui fit un semblant de procès, qui se termina tard, le soir du 19 septembre 1803 ; le lendemain, de grand matin, il portait sa tête sur l'échafaud. John Curran, qui était opposé aux amours de sa fille avec Emmet, refusa de le défendre. On l'accuse d'avoir été aussi la cause indirecte de la mort d'Emmet.

On dirait que la soif du sang fut alors inextinguible chez l'Anglais ; aussi s'en montra-t-il très avide contre tous ceux qui avaient aidé Emmet. L'*Habeas corpus* fut suspendu et l' "*Insurrection Act*" fut passé. L'Angleterre punissait toujours sans jamais rien faire pour enlever les causes de ces malaises et de ces insurrections. Pitt reprit le pouvoir en 1804, sur la promesse qu'il fit au roi, de ne plus rien exiger pour les Catholiques d'Irlande.

Quelle triste figure que ce Georges III ! Les vains efforts

du parti catholique et la volonté bien connue du roi de les anéantir complètement donnèrent naissance au parti orangiste, dont le but était de supporter la Couronne aussi longtemps que celle-ci serait en faveur de la suprématie protestante en Irlande.

La corruption, la fraude, la dilapidation, la rapine et l'injustice gouvernaient encore en ce pays à la mort de Pitt. Son successeur, l'éloquent Fox, à la langue de feu, ne put rien faire non plus, quoique ses sympathies fussent assez favorables à la réforme de certains abus. Sa mort enleva tout espoir à l'Irlande. Cependant les insurrections s'y perpétuaient dans le peuple, et les hommes éminents ne cessaient de pétitionner le gouvernement pour le redressement de leurs maux séculaires.

Enfin, après une longue attente, en 1807, un catholique, pour la première fois, se mit à la tête de son parti et ce catholique, cet homme éloquent qui a tant fait pour son pays, c'était le grand Daniel O'Connell. L'agitation en faveur du rappel de l'Union et l'émancipation des catholiques croissaient toujours. Henry Grattan (mort en 1820) et Sir Henry Parnell, grand oncle de Charles Stewart Parnell, le chef actuel du " *Home Rule Party* " en Irlande, étaient les avocats de l'émancipation dans le parlement anglais. Richard Lalor Sheil, l'émule d'O'Connell, presque aussi éloquent que son chef et ce dernier préparèrent plusieurs actes qui furent présentés à la chambre, pourvoyant au paiement du clergé catholique, à l'émancipation et à l'abolition de la taxe des quarante shellings sur les maisons des propriétaires francs-tenanciers. Ces mesures écoutées assez favorablement par la chambre des communes, furent repoussées par celle des lords, grâce à l'opposition du duc d'York.

L'agitateur O'Connell, fin, perspicace, avocat savant, esprit subtil, découvra bientôt que l'Acte défendant aux catholiques

de siéger en parlement ne les empêchait pas de se faire élire. En conséquence, il se présenta en 1828 pour la chambre des communes dans le comté de Clare.

Naturellement, il refusa de prêter le serment exigé, dont le but était d'exclure les catholiques du parlement. Son refus créa une immense agitation qui fit peur à l'Angleterre. Aussi, le *test oath* fut-il aboli, en 1829. Mais comme cet Acte, digne des Néron de Rome, venait d'être anéanti, quand O'Connell se présenta de nouveau en chambre, on voulut lui faire prêter serment d'après l'ancienne formule, vu que cette loi était en force lors de son élection en 1828. O'Connell refusant de nouveau, résigna son mandat pour se représenter dans Clare. Il obtint, cependant, le privilège d'être entendu à la barre de la chambre. Il y plaida, avec une éloquence sans égale, son droit à prêter serment d'office en vertu du nouvel acte. Cent seize députés votèrent dans son sens et cent quatre-vingt-dix contre ; mais déjà l'on vit que l'idée de l'émancipation avait fait un chemin immense. La même chose s'est répétée, ces années dernières, à propos du " *Home Rule.*"

En abolissant le *test act* le parlement anglais, dans le but d'empêcher la réélection du grand patriote irlandais que l'on commençait à craindre abolissait le même jour et à la même séance, l'ancienne franchise, et élevait le cens électoral. Vains complots, projets odieux et insensés. O'Connell, en dépit des machinations des lords, fut réélu et prêta serment sous la nouvelle loi, le 4 février 1830.

Le *défranchissement* des locataires créa un vaste mécontentement en Irlande, et O'Connell en profita pour rappeler à son pays que l'émancipation des catholiques devait être l'un des moyens d'obtenir le rappel de l'Union. Il fonda en conséquence la société dite des " *Amis de l'Irlande.*" Elle fut abolie par le parlement : O'Connell en établit une autre : celle de " l'*Association anti-unioniste.*" Non seulement elle fut

déclarée illégale, mais son chef fut arrêté pour sédition et convaincu. Son jugement ne fut jamais prononcé et O'Connell, remis en liberté, recommença son agitation avec plus de courage, d'énergie et de force.

En dépit des efforts des patriotes, en 1832, l'Angleterre jeta un autre défi à l'Irlande en défranchissant de nouveau un grand nombre d'électeurs. Les mesures de coercition sévères, telles que l'acte insurrectionnel et autres, ne maintenaient plus le torrent. On entendait le bruit de l'orage grondant ; la foudre menaçait. O'Connell, dont la voix était mélodieuse et suave comme une harpe d'Eolie, quand il s'apitoyait sur les malheurs de sa patrie, devenait terrible quand il tonnait, dans le parlement, contre les oppresseurs de l'Irlande. Ses yeux lançaient des éclairs et sa parole de feu semblait diriger la foudre ; on aurait dit que ses mains étaient pleines de furies prêtes à s'élancer contre les bourreaux de l'Irlande. Ceux-ci tremblèrent pour la première fois depuis des siècles, c'est que dans ses inénarrables infortunes, dans sa longue agonie, dans son atroce martyre, l'Irlande s'était donné un fils, un chef, un héros, un vengeur.

La question des dîmes, payées par les catholiques à l'Eglise anglicane, s'imposait à l'attention d'O'Connell. Malgré ses armées, sa police, ses affidés, ses sbires, que l'Angleterre tenait pour aider au clergé anglican à collecter les dîmes, en 1833, il y avait un million deux cent cinquante mille piastres d'arrérages. Un an après l'avénement de Victoria, en 1838, lord John Russell crut devoir collecter ces dîmes des propriétaires, comme rente foncière, au lieu de les faire payer directement aux locataires, en sorte que ces derniers virent leurs rentes élevées en conséquence ; c'était ouvrir une ancienne plaie avec un fer rouge. De là, nouvelle indignation contre la rente, qui impliquait alors et le loyer du sol et la dîme protestante.

En 1845, le *Maynooth College Grant* créa une nouvelle

excitation. Sir Robert Peel se montra favorable aux catholiques. Gladstone résigna son portefeuille à cette occasion ; son fanatisme presbytérien d'Ecossais l'emportait alors. Peel, pour contrebalancer les mauvais effets de sa libéralité au collège de Maynooth, créa les collèges royaux de Belfast, de Cork et de Galway, dont l'enseignement devait être exclusivement séculier. Ces collèges, appelés écoles sans Dieu, ne satisfirent personnes, mais ouvrirent cependant une nouvelle porte aux Irlandais. Ils purent y envoyer leurs enfants et obtenir ensuite le droit à une Université catholique.

Le chef Irlandais crut le moment opportun pour le rappel de l'Union ; le peuple fut de son côté ; la classe dirigeante des commerçants, ruinés par de constantes agitations depuis l'Union en 1800, se montra moins favorable à cette mesure. La *Nation*, organe des patriotes, en 1847, avocassa le rappel, et le grand apôtre de la tempérance, le Père Mathew se rangea, avec tous ses amis, sous la nouvelle bannière.

O'Connell crut sincèrement au succès. Toute l'Irlande était avec lui. Ses voyages à travers le pays étaient des ovations continuelles. Sa parole, entendue partout, créait un immense enthousiasme. Quand l'esprit populaire fut monté à son plus haut point, O'Connell, qui ne voulut jamais de la rébellion à main armée, vit ses assemblées *proclamées*, en vertu des anciennes lois de coercition ; lui-même fut jeté en prison.

Libre bientôt, mais abandonné par les esprits plus avancés qui voulaient une prise d'armes, O'Connell, brisé moralement et physiquement, partit pour Rome, qu'il n'eut pas la consolation de voir, car il mourut en route, à Gènes, le 15 mai 1847, laissant sa patrie dans une condition désespérée. Aux maux politiques vint aussi se joindre l'horrible famine, qui décima, une fois de plus, l'Irlande et qui jeta partout en Amérique des milliers de ses malheureux enfants. Le typhus se mit de la partie et des centaines de ces pauvres Irlandais périrent à

Montréal, malgré les soins de nos prêtres et de nos religieuses qui se dévouèrent pour eux.

Le manque de récolte des patates en 1845, 1846 et 1847 fut la cause de la mort de 2,000,000 d'Irlandais par la famine ; la nation ne resta plus alors qu'à 6,000,000.

Telle était la triste condition de l'Irlande à la mort du grand agitateur et du *Repeal Movement*.

LA JEUNE IRLANDE ET LE FÉNIANISME.

Gavan Duffy, John Blake, Dillon et Thomas Davis, éditeurs et écrivains de la *Nation*, jonrnal très populaire, dont les idées, plus avancées que celles du *Libérateur*, poussaient à la révolte, formèrent le nouveau parti de la " Jeune Irlande." L'écho des idées de la *Nation* retentissaient partout. Seward et Horace Greeley eux-mêmes déclaraient que les Américains s'empareraient du Canada si l'Angleterre tentait d'écraser le parti du " Rappel de l'Union." Ledru-Rollin, au nom du parti républicain de France, affirmait que son pays était prêt à prêter main forte à la nation irlandaise.

A la *Jeune Irlande* se joignit une phalange de jeunes hommes devenus depuis célèbres, tels que William-Smith O'Brien, John Mitchell, le fondateur du *United Irishman*, Thomas-Francis Meagher, la bouche d'or du parti, John Martin, l'éloquent Darcy McGee et autres. John Mitchell, fils d'un ministre protestant et William-Smith O'Brien, membre pour Limerick et descendant de Brian Boru, se mirent à la tête du nouveau mouvement après l'insuccès d'O'Connell, la suppression de l'assemblée de Clontarf et l'emprisonnement du *Libérateur*.

Mitchell prit la direction du journal *The Nation*, après la mort soudaine du grand poète Thomas Davis, et prêcha ouver-

tement la révolution, la république et l'indépendance. Le parti de la guerre était formé. O'Brien y était opposé. Mitchell fonda le *United Irishman ;* Thomas-Francis Meagher fut l'orateur de la section avancée de la jeune Irlande.

Devançant le parti des modérés, Meagher s'écriait dans un de ses discours incomparables, faits contre les opinions de résistance passive d'O'Connell : " Je ne suis pas un de ces timides moralistés qui disent que la liberté ne vaut pas une goutte de sang....

" Ah ! de chaque coin de terre où l'héroïsme a eu un sacrifice ou un triomphe, une voix s'élève pour condamner à l'ignominie la tourbe servile qui prône une pareille maxime."

Dans une autre circonstance, à l'occasion de la révolution française, refusant de maudire l'épée qui frappait sans cesse, il disait : " Maudire l'épée ! jamais, car elle a été bénie par le Dieu des batailles depuis le jour, où dans la vallée de Béthulie une héroïne juive en arma son bras pour trancher la tête à un tyran pris de vin, etc."

Aux juges qui vont le condamner à mort il dit : " Je ne suis point ici pour vous demander en tremblant cette vie que j'ai consacrée à l'indépendance de mon pays.... Je l'offre, cette vie d'un jeune cœur, sur l'autel de ma patrie comme preuve de la sincérité avec laquelle je n'ai cessé un instant de parler et de lutter pour elle....

" Non, malgré tout, je ne désespère nullement de mon pauvre vieux pays, de son bonheur, de sa liberté, ni de sa gloire."

Condamné à mort, puis déporté aux Bermudes, Meagher réussit à s'échapper : il devint général dans les armées fédérales pendant la dernière guerre américaine. Nommé ensuite

gouverneur de Nebraska, ce brave soldat se noya accidentellement dans le Missouri, en route pour son nouveau poste.

Le gouvernement anglais écrasa bientôt ces nouveaux chefs qui furent tous condamnés. L'exil de Mitchell aux Bermudes mit fin à cette nouvelle alliance libératrice et depuis lors, le système des évictions fut mis en force avec la plus cruelle rigueur. Un million d'Irlandais laissèrent le pays de 1847 à 1857. Jamais on ne vit désolation plus triste. En toutes saisons l'on jetait de pauvres affamés en dehors de leurs misérables cabanons. Ces victimes mouraient de froid et de faim et les plus fortunées laissaient, pour toujours, leur île d'autant plus chère à leur cœur qu'ils y avaient plus souffert ; car c'est une loi de notre nature de chérir davantage ce qui nous a coûté plus de maux, plus de sacrifices, plus de douleurs, plus de larmes. C'est en raison de cette loi mystérieuse de l'amour que les mères aiment si tendrement leurs enfants. L'on ne chérit guère ce qui ne coûte rien, la souffrance étant la mesure de l'affection humaine.

Ceci nous fait mieux comprendre l'immense amour de l'Irlandais pour sa patrie et son brûlant patriotisme qui ne s'éteint jamais, sous quelque zone que le malheur ait chassé les enfants d'Erin. Toujours le son de la harpe fait palpiter son cœur ; toujours l'hymne national le fait pleurer.

Malgré ces évictions, à cause des dépenses extravagantes des land-lords, ceux-ci se trouvèrent dans l'embarras et le gouvernement dut leur venir en aide par une législation leur permettant de vendre leurs propriétés, sous autorité de justice.

Les locataires avaient encore plus besoin de secours législatifs que les propriétaires ; alors eut lieu une conférence à laquelle le Dr sir John Gray, le propriétaire protestant du *Freeman's Journal*, M. Greer, avocat presbytérien et Frede-

rick Lucas, éditeur catholique du *Tablet* étaient présents. Le but de cette réunion était d'obtenir une législation plus équitable au sujet de la rente des terres. Cette circonstance donna lieu à la naissance de la *Brigade irlandaise* en parlement et au parti du *Droit des tenanciers*. Malheureusement ce furent les escrocs, John Sadlier et son frère James, William Keogh et Edmond O'Flaherty, qui en prirent la direction. Ces banquiers frauduleux, achetés par le pouvoir, contribuèrent à achever la ruine de l'Irlande.

Le parti des *United Irishmen* engendra celui du " Rappel de l'Union," ce dernier produisit celui de la " Jeune Irlande," lequel à son tour donna naissance à la *Phœnix Conspiration*, qui dégénéra bientôt en " fénianisme."

Les Féniens se recrutèrent parmi d'anciens soldats de la guerre de sécession en Amérique, et des sommes considérables furent mises à leur disposition. Le Canada fut envahi le 31 mai 1866 ; mais les Etats-Unis s'interposèrent et l'armée d'invasion dut rebrousser chemin. Les Féniens voulaient s'emparer de l'Irlande ; mais leurs plans furent dévoilés et le résultat fut encore l'échafaud et l'exil pour un grand nombre d'Irlandais.

Le pays souffrait toujours et ces spasmes violents indiquent assez sa malheureuse condition. L'Eglise d'Etat, dont la collection forcée des dîmes seules avait coûté près d'un million de vies et avait fait répandre assez de sang pour remplir toutes les églises protestantes du pays, fut enfin abolie en 1868 par Gladstone. Cet acte de justice fera l'honneur éternel de ce célèbre homme d'Etat.

La " question agraire " étant la seule qui n'avait pas encore obtenu de réglement, devint le pivot de l'Opposition irlandaise en parlement. Elle donna naissance à un grand nombre de sociétés secrètes. On dit parfois que le fermier irlandais n'est pas industrieux ; c'est une calomnie. Quand il a amé-

lioré sa terre, invariablement ses rentes sont augmentées. A quoi lui servent donc ses travaux et ses sueurs, sinon à enrichir et à engraisser ses oppresseurs ? Voilà pourquoi

If the pulse of the patriot, soldier or lover,
Have throbb'd at our lay, 'its thy glory alone ;
I was but as the wind, passing heedlessly over,
And all the wild sweetness I wak'd was thy own ! "

les revenus diminuèrent constamment dans ce beau et fertile pays. Et l'Angleterre, aveuglée par je ne sais quel démon de la rapine et de l'injustice s'acharne toujours et recule sans cesse la solution d'une question qui pourrait bien, avant longtemps, contribuer à son déclin.

HOME RULE.

Depuis l'Union l'Irlande est gouvernée par la coercition, par la tyrannie, par le fer, le feu, l'exil et l'échafaud. Ces mesures iniques, indignes du monde civilisé, donnèrent lieu, en 1873, au grand mouvement national actuel du Home Rule. Le protestant Isaac Butt en fut le premier chef. Par ce Home Rule, l'on demande simplement ce que l'Angleterre a accordé au Canada et à toutes ses colonies, un gouvernement national indépendant en matières de législation locale. Butt fut remplacé comme chef de parti par un autre chef protestant, l'honorable et énergique Charles Stewart Parnell, qui, espérons-le, conduira son parti à la victoire. Ses lieutenants sont Michael Davit, Justin McCarthy, Dillon, Sexton, Harrington, O'Brien, Arthur O'Conner, John O'Conner Healy, sir Thomas H. D. Esmond, E. D. Gray, T. D. Sullivan, etc. Le gouvernement les emprisonne, les persécute ; n'importe, la souffrance et le sang sont les deux avocats les plus puissants auprès du ciel. La victoire arrive.

Le sang de l'Irlande a été une semence de catholicisme par tout l'univers. Si le sang répandu injustement attise l'enfer,

il embellit également le ciel. Que les bourreaux continuent leur œuvre ; les martyrs recevront bientôt leur récompense, en rendant à la patrie ses antiques libertés et en donnant au ciel des millions de saints. Car c'est en vain que l'Angleterre, par ses tyrannies odieuses et sanglantes, croit effacer à jamais l'Irlande, son histoire, sa foi, ses œuvres. Toujours les enfants de saint Patrice montreront à l'univers leurs glorieuses blessures ; toujours la foi illuminera leur front de ses purs rayons. Moore l'a dit avec vérité :

" The gem may be broke
By many a stroke,
But nothing can cloud its native ray :
Each fragment will cast
A light to the last,
And thus, Erin my country, though broken thou art,
There's a lustre within thee that ne'er will decay."

S'il nous était permis de donner un conseil aux Irlandais d'Amérique, nous leur dirions : " Frères ! pourquoi ne vous unissez-vous pas avec vos amis, les Canadiens-Français ? Pourquoi supportez-vous toujours les adversaires de ces derniers en toutes circonstances ? Ne sommes-nous pas unis par des liens de fraternité et de foi ? Nos intérêts ne sont-ils pas les mêmes ? Vos luttes n'ont-elles pas été les nôtres ? Nos cœurs ne battent-ils pas à l'unisson des vôtres ? Une bonne fois, épaules contre épaules, cœurs contre cœurs, la main dans la main, marchons unis et forts vers nos grandes destinées ! Portons haut notre étendard, celui de saint Jean-Baptiste et de saint Patrice, et l'avenir est à nous."

Courage, ô noble Irlande ! S'il fallut le sang d'un Dieu pour racheter le péché de la première femme, il a fallu sept siècles de ton sang pour racheter celui de la malheureuse Devorgilla. Les gémissements de tes enfants, jetés par l'oppression systématique qui les écrase sur tous les rivages du monde, reten-

tissent sans cesse chez tous les peuples, et demandent au ciel et à la terre une vengeance qui arrivera tôt ou tard.

Car, ô Irlande catholique ! tu ne t'es courbée ni devant l'apostasie de l'Angleterre, ni devant la persécution d'Elisabeth, ni devant le feu de Cromwell, ni devant le fer de Guillaume d'Orange, ni devant la famine, qui si souvent te décime, ni devant l'avarice des lords qui t'ont dépouillée injustement de ton sol. Et pour te récompenser de ton inaltérable fidélité à Dieu et à saint Patrice, le ciel te conservera toujours et ta religion et ta foi et tes larmes et tes espérances et ton territoire et ton nom alliés à celui de tes oppresseurs. Aussi dit-on encore en parlant des îles britanniques : le royaume-uni d'Angleterre et d'Irlande. Car le Seigneur a toujours ses vues providentielles sur ton peuple de martyrs.

CHS. THIBAULT.

MGR. JOSEPH THOMAS DUHAMEL

Deuxième évêque et premier archevêque d'Ottawa

Le successeur de Mgr J. E. B. Guigues est un des plus jeunes prélats qui aient été élevés à l'insigne dignité de l'épiscopat.

Sa grâce, Mgr J. Thomas Duhamel naquit le 6 novembre 1841, à Contrecœur, comté de Verchères, diocèse de Montréal.

La famille, qui alla résider à Ottawa, lui procura ses études au collège de la capitale fédérale, sous la direction des Révds Pères Oblats. Le jeune ecclésiastique, après son cours théologique, y prit ses degrés de docteur en philosophie dogmatique.

Le 19 décembre 1863, il fut ordonné prêtre à Ottawa par Mgr Guigues qui le préposa immédiatement au vicariat de Buckingham, puis à la cure de St Eugène de Hawekesbury, comté d'Ottawa. Après dix ans de ministère dans cette dernière paroisse, qu'il dota d'une église et d'autres institutions, le Rév. M. Duhamel fut rappelé à Ottawa en 1874 à la mort de Mgr J. E. B. Guigues, pour remplacer ce dernier sur le siège épiscopal. Elève de son illustre prédécesseur qui l'avait même confirmé étant encore enfant, l'abbé J. Thomas Duhamel devenait ainsi évêque à l'âge de trente-trois ans.

Elu le 16 août, Mgr Duhamel fut sacré avec pompe le 28 octobre 1874, dans la cathédrale d'Ottawa.

En 1869, il avait accompagné Mgr Guigues au Concile du Vatican, ainsi qu'en 1873, comme théologien, à la réunion des évêques de la province à Québec. Mais sa première visite

épiscopale auprès du St Siège, à la ville éternelle, eut lieu en novembre 1878. Le St Père Léon XIII qui inaugurait alors sa papauté, conféra à la cathédrale de Mgr. Duhamel, le titre privilégié de Basilique mineure.

Sa Grandeur était aux deux derniers conciles de Québec, occupant à celui de 1886 la charge présidentielle de la Congrégation de la *Discipline.*

Par une administration très active, Mgr Duhamel développa et augmenta beaucoup les fondations religieuses, dont le premier titulaire d'Ottawa lui lègua l'héritage. Actuellement voici les principales congrégations monastiques qui prospèrent sous la vigilance paternelle de Mgr. Duhamel : Un séminaire et une université, un collège scolasticat et priorat des Oblats, avec succursales des missions des révérends pères de la compagnie de Jésus ; un orphelinat agricole et autres établissements des révérends pères de la compagnie de Marie ; des institutions des frères des écoles chrétiennes, une maison-mère, dont douze à quinze succursales, dirigées par les révérendes Sœurs Grises (institutrices et hospitalières) ; un monastère des sœurs du Bon Pasteur, deux cloîtres des sœurs de la Miséricorde et des sœurs du Précieux-Sang ; enfin des couvents des révérendes Mères de la congrégation Notre-Dame de Montréal.

La position déjà éminente qu'occupait le second évêque d'Ottawa fixa l'attention du St Siège, aussi, en 1886, après la promotion au Cardinalat de l'archevêque de Québec, le distingué suffragant d'Ottawa fut élevé, en même temps que celui de Montréal, à la dignité archiépiscopale, avec le titre de Métropolitain d'une nouvelle province ecclésiastique.

Mgr J. Thomas Duhamel reçut l'investiture solennelle du *pallium,* de la part de Son Eminence le Cardinal Taschereau, wa, les 28 et 29 juillet de la même année.

Au nombre des décorations dont jouit Mgr J. T. Duhamel, on remarque celle de Chevalier de la Grand'Croix, de l'Ordre Sacré et Militaire du St Sépulcre, ordre qui fut établi au Canada en 1882, a pour but de pourvoir à la défense et au culte du tombeau de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la ville de Jérusalem.

Le zèle de ce prélat brillant s'étend à toutes les œuvres qui tendent à promouvoir les intérêts de l'Eglise, comme ceux du pays. Ce que nous pouvons principalement discerner dans les différents objets du dévouement et du patronage de Sa Grandeur, c'est la protection, la direction et l'avancement de la jeunesse catholique, c'est le maintien et la conservation d'une foi vive parmi le peuple, c'est le progrès incessant de la nationalité canadienne à l'égal de celles qui nous entourent. Au centre d'une population hétérogène, la mission de Sa Grandeur ne se borne pas seulement qu'aux règles de l'ascétisme ; mais elle est à la fois religieuse et politique. Monseigneur accepta en 1885 d'être l'un des directeurs et actionnaires d'une compagnie de chemin de fer qui devra bénéficier largement à la colonisation dans l'immense vallée de l'Ottawa.

Des mandements très importants ont été écrits par Mgr. Duhamel ; entr'autres des plus récents, nous citerons le suivant au sujet de la publication et la lecture des journaux et des livres. Dans ces quelques extraits se révèlent une grande hauteur de vues, en même temps que la plus profonde piété.

" Mes très chers frères.—L'évêque a de nombreux devoirs à rem-
" plir. Un des plus graves sans contredit, est celui de garder intact,
" dans le cœur de ses enfants spirituels, le dépôt de la foi et de la
" morale chrétienne.... ....

....

" Dans les jours mauvais que nous traversons, *ceux qui régissent*
" *l'Eglise de Dieu* sentent que ce devoir s'impose à eux de la manière
" la plus impérieuse...... ....

" C'est la tristesse dans l'âme que nous le disons, les gens de bien " ne se sentent pas assez alarmés lorsqu'ils apprennent avec quelle " perversité, des hommes méchants cherchent à faire accepter par " la jeunesse surtout, des enseignements contraires à la doctrine " catholique.......................... Notre cœur d'évêque est " plongé dans la douleur, en voyant que ces mêmes hommes ne se " contentent pas de parler, mais qu'ils écrivent une foule de jour- " naux et même de livres qu'ils jettent en pâture à tous les âges et " à toutes les conditions de la vie............................

" La presse est un feu immense dans nos sociétés modernes..... " Admirable institution, quand le publiciste se propose, comme il le " devrait toujours, d'éclairer toutes les classes sur leurs devoirs et " leurs droits réels, et de les encourager ainsi à la pratique de la " morale chrétienne ! véritable apostolat béni de Dieu et de l'Eglise " toutes les fois que l'écrivain défend ce qui est sacré et se fait le " protecteur de ce qui est faible !............................

....

" Une grave question doit maintenant se présenter à votre esprit, " mes très chers frères, c'est celle-ci : nos journaux du Canada sont- " ils restés chrétiens dans leurs tendances, et pouvons-nous nous y " abonner ou les lire indistinctement ?

" Avant de répondre, il convient d'établir une distinction entre " les journaux catholiques et ceux qui ne le sont pas.

" Quant à ces derniers, les catholiques ne devraient pas oublier " que tout journal ou toute revue traitant *ex-professo* des questions " religieuses, ne saurait leur être permise......................

" Parlons maintenant de nos journaux catholiques ou tout au " moins rédigés par des catholiques..........................

" D'abord, certains journaux, d'ailleurs bons et respectables, ne " font pas une place convenable aux questions catholiques. Tout " dévoués à la politique, ils semblent ne prendre et ne vouloir faire " prendre aucun intérêt aux choses de l'Eglise. Pour eux et pour " leurs lecteurs, on dirait que le Pape, prisonnier au Vatican, est

" un étranger, et que les intérêts religieux n'ont aucune importance. " Catholiques, notre cœur bat avec les catholiques du monde entier " et nous devons aimer à connaître tout ce qui les concerne...... " C'est à Pierre et aux Apôtres, et en leurs personnes, c'est au " Pape et aux évêques que Notre-Seigneur a confié le soin de régir " l'Eglise de Dieu. A eux de donner l'enseignement, à eux de " régler la discipline, à eux enfin d'interpréter les décisions de " l'Eglise. Les journalistes devraient à jamais se le rappeler et y " conformer leur manière d'agir. Alors, ils seraient plus prudents " et ils ne s'exposeraient pas à compromettre les intérêts sacrés de " la religion dans des querelles de parti ou de rivalité, et la poli- " tique elle-même s'en trouverait toujours plus libre et plus " assurée "..

Condamnant ici les mauvais feuilletons des journaux avec leurs trop légers *faits divers* et leurs *détails d'histoire scandaleuse,* Monseigneur ajoute :

" Ce que nous venons de dire des journaux, s'applique également " à une foule de livres publiés de nos jours. La foi y est bafouée au nom d'une fausse science et la morale y est insultée sans réserve aucune............

" En terminant, N. T. C. F., nous tenons à le répéter, ces obser- " vations ne visent point nos bons journaux dont personne plus que " nous n'apprécie le dévouement de leurs rédacteurs. Ceux-ci, en " travaillant au bien du pays, travaillent pour Dieu et pour " l'Eglise. Encouragez-les, aidez-les. Nous ajouterons même : " Payez fidèlement vos abonnements. Mais soyez sur vos gardes et " ne laissez pas s'introduire près de vous ceux qui viennent sous la " peau de brebis et qui ne sont au fond que des lions rugissants " prêts à vous dévorer. Prenez garde plus particulièrement à ne " jamais vous abonner à ces journaux et à ces feuilletons qui ont " été condamnés nommément par l'autorité ecclésiastique ; prenez " garde à ne jamais les lire."

Parmi les orateurs sacrés de nos jours, Mgr J. T. Duhamel peut être classé avec ceux de premier ordre. Dans ses ser-

mons et discours une forme tout à fait scientifique s'unit à un fonds très solide de sens chrétien. L'esprit des Saintes Ecritures qui s'y mêle, fait de son élocution oratoire, un agréable ensemble qui s'élève plutôt au sublime qu'au pathétique. Mais l'éloquence s'y sontient toujours.

Voici la généalogie du premier archevêque d'Ottawa :

I—Duhamel Thomas, b. 1669, fils de Jacques et d'Anne Franchard de Bois-le-Bec, Evêché de Rouen, France ; m. 22 Oct. 1698 à Champlain, P. Q.. avec Angélique Bégnier, fille de Massé Bégnier, (I) *premier de ce nom*, de Champlain.

II—Duhamel Louis, fils, b. à l'Ile du Pas, 23 Sept. 1706 ; m. à Contrecœur, P. Q., avec Françoise Volant.

III.—Duhamel Louis, fils, b... ; m. à Contrecœur, 9 Fév. 1756, avec Marie Joseph Lamoureux, fille de J. Baptiste (III).

IV—Duhamel François, fils, b. 1760 ; m. 1° à Contrecœur, avec Marie Louise Beaupré ; 2° 22 janvier 1798, avec Marie Angélique Meunier, fille de François.

V—Duhamel François, fils, b... ; m. à Contrecœur, P. Q., le 4 juillet 1825, avec Marie Joseph Audet, fille de Augustin Audet. (*Père et mère de Sa Grandeur.*)

VI—Duhamel J. *Thomas*, fils, b. à Contrecœur le 6 novembre 1841, ordonné prêtre, 14 décembre 1863, nommé Archevêque d'Ottawa en 1886.

Nous voyons de plus, dans la lignée des ancêtres, un homonyme : *Simon Duhamel*, bourgeois de Paris, et dont l'épouse *Marie Grandin* vint au Canada vers 1650, avec sa fille *Clémence* qui fut la troisième religieuse hospitalière, dite *Sœur Marie Clémence de l'Incarnation*. Cette dernière née à Paris en 1629, décéda le 18 mars 1683, au milieu de sa communauté à Québec.

Cette origine s'allie donc avec noblesse aux titres de l'illustre descendant dont l'Eglise du Canada s'honore aujourd hui.

Mgr J. T. Duhamel, archevêque d'Ottawa, n'est âgé que de quarante-six ans. On serait tenté de dire qu'il est le *Benjamin* de l'épiscopat canadien. Sa Grandeur, au 14 décembre de l'an 1888, célèbrera le vingt-cinquième anniversaire de sa consécration sacerdotale, période qu'on est convenu de traduire par les mots sacramentels des *noces d'argent.*

Le buste de Mgr Duhamel n'est pas considérablement constitué, ni la physionomie fortement accentuée. Celle-ci démontre une belle grandeur d'âme, unie à un air majestueux, sans arrogance. Le physique quoiqu'avantageux, par une stature bien proportionnée, le cède toutefois à la force morale qui s'en détache. Le front est très découvert, le regard particulièrement doux ne manque pas aussi d'être vif ; les traits en général, dessinés avec plus ou moins de charmes, ont pour cachet principal une fermeté absolue. La figure qui n'est pas maigre est un peu ovale. En somme le type est parfaitement canadien.

J. Hermas Charland.

LA FEMME CANADIENNE *

Si nous fouillons les vieilles traditions, si nous lisons les pages écrites par nos ancêtres, dignes admirateurs de la femme canadienne, nous voyons, laissé en caractères d'or, que partout et toujours elle a été grande, forte, noble, dans les circonstances qui lui ont demandé de son dévouement et de son cœur.

Si nous ouvrons l'histoire de notre pays dès ses commencements, à côté des noms brillants de ces femmes de France, riches et puissantes, qui aidèrent de leurs ressources et de leur crédit la compagnie dite de la Nouvelle-France dans son but de colonisation ; à côté des noms de ces autres femmes quittant là-bas faste, bien-être, jouissances, pour venir ici prêter mains fortes aux colons, échangeant une existence dorée d'ambitions, de prestiges toujours naissants contre une vie accidentée de périls, de privations, de frayeurs ; à côté de tous ces beaux noms que conserve précieusement l'histoire, apparaît, entouré d'une auréole resplendissante de gloire et d'héroïsme, celui de la femme canadienne ! de la femme canadienne payant largement son tribut à la nation à peine née.



La fondation d'un pays n'est pas l'œuvre d'un jour. Au milieu des péripéties qui ont marqué les premiers temps du nôtre, au milieu des rudes combats qu'ont eu à soutenir les premiers Canadiens contre les basses menées de traîtres ambitieux, contre la mauvaise foi de spéculateurs éhontés, contre un peuple sauvage et sans cesse à l'attaque, nous trouvons la femme partageant les misères et mêlant son courage, son énergie aux luttes difficiles,

---

* Cet article était à notre bureau avant la publication d'un article du même genre, par M. Tremblay, dans le *Monde Illustré*.

Non-seulement elle nous est montrée aidant l'homme en secondant ses efforts dans toutes les entreprises, accomplissant scrupuleusement ses devoirs d'intérieur envers lui, envers ses enfants, mais encore prenant une part active aux événements du dehors quand la nécessité s'est fait sentir, maniant même les armes quand il lui a fallu se trouver sur la défensive.

La voyez-vous cette femme—frêle créature née plutôt pour la tranquillité, pour les douceurs de la vie domestique,—du haut des palissades de son fort, la voyez-vous mettant en fuite un parti organisé d'Iroquois ?

Madame de Verchères, surprise presque seule dans ses retranchements, tient deux jours les Iroquois sous ses murs, Après être revenus plusieurs fois à la charge sans succès. après avoir épuisé tous leurs efforts, ils furent obligés de se retirer, de céder devant la volonté, la bravoure héroïque d'une femme ?

Quelques années plus tard, ils tentèrent une nouvelle attaque pleine de ruse et marchèrent sur le même fort à l'heure où ils savaient tous les habitants éloignés dans les champs. Ils saisirent tous ces hommes et les garrottèrent.

La fille de Madame de Verchères, échappant miraculeusement à un sauvage qui la tenait déjà, rentre dans le fort, ferme la porte assez tôt pour en défendre l'entrée, puis, seule avec un jeune soldat, tire elle-même du canon, change ses vêtements pour montrer aux ennemis que la place est gardée, vise assez juste pour en coucher de son arme plusieurs sur le sol et force les autres à battre en retraite.

Je n'ai pas la prétention de vous apprendre quelque chose. Ce sont là des faits connus de tous, petits et grands. Enfant sur les genoux de grand'mère, je les savais déjà. Et celui de la femme Primot disputant chèrement sa liberté avec sa vie à

la même nation, et combien d'autres ! Combien d'autres recueillis par nos différents historiens, combien d'autres je pourrais rappeler à l'appui, à l'éloge de la femme canadienne.

Mais laissons le pays s'asseoir à travers des démêlés sans nombre, laissons notre race grandir. A quelques années de nous la Canadienne fut aussi admirable. Portons notre regard, notre attention sur une époque plus rapprochée, sur une époque vive et chère au cœur de tous les Canadiens, sur une époque pleine de souvenirs vaillants, sur une époque où plusieurs des nôtres ont dû payer de leur vie l'honneur d'avoir servi leur patrie. Ouvrez avec moi le livre de M. L. O. David : feuilletons rapidement ensemble *Les Patriotes*.

La femme ne soutient-elle pas encore le rôle sublime auquel elle s'est donnée pendant et depuis la conquête du Canada ? N'a-t-elle pas à souffrir aussi des peines, des injustices, des infamies qu'ont eue à subir nos pères ? Et quelle générosité touchante, quel extrême héroisme n'y apporte-elle pas !. . . .

Que pensez-vous de celle-ci qui, chassée sur l'heure de sa maison par les soldats anglais, traîne avec elle des enfants en bas âge, une vieille mère près de sa fin ; sans ressources, et presque sans vêtements, va de porte en porte frapper avant de parvenir à se faire ouvrir par les habitants effrayés, tremblant sous les menaces et les insolences des *habits rouges ;* Que pensez-vous de cette femme trouvant au fond de son noble cœur si affligé assez de calme pour encourager ses petits enfants grelottant sous la forte bise d'automne, pleurant de frayeur, sa pauvre mère accablée sous tant d'émotions rudes, à bout de force ?

Que dites-vous de la fermeté, de la grandeur d'âme de cette autre dans les paroles d'adieux qu'elle adresse à son fils partant pour les Bermudes :

—" Mon fils, tu pars pour l'exil, tu as voulu te sacrifier pour tes compagnons de prison. Sois courageux jusqu'à la fin. Je suis fière de toi. Je me consolerai dans ton absence en pensant que Dieu m'a donné des enfants aussi bons patriotes et dignes de moi."

Il serait long d'énumérer ; M. le Directeur ne me passerait pas d'accaparer toutes les pages de son recueil ;—mais toutes ces femmes auxquelles on avait déjà arraché les maris, les fils aînés, toutes ces femmes qu'on a mises sur la voie publique avec des enfants, tandis que sous leurs yeux on a pillé, brûlé leurs demeures remplies de saintes reliques, de souvenirs d'affections, toutes ces femmes n'ont-elles pas su se courber sous le joug qui les écrasait et pardonner en même temps à leurs bourreaux ? Ont-elles murmuré ? n'ont-elles pas subi avec une dignité inconcevable tout ce qu'ont voulu leur faire subir messieurs leurs ennemis.

Parmi les infortunées épouses des glorieux martyrs de 1837-38, en a-t-on vu une seule faiblir devant le sacrifice immense qu'a exigé d'elles la patrie en deuil ? En a-t-on vu une seule tenter d'ébranler par des paroles lâches ou traîtres la résignation, la foi de ceux qui, fièrement, sont montés sur l'échafaud ?. . . .

Elles étaient des Canadiennes ces femmes ! Des Canadiennes ces grandes figures esquissées et léguées à la postérité par une belle âme et une belle plume !

N'en n'avons-nous pas encore au milieu de nous ? A côté de veuves qui pleurent encore, n'avons-nous pas de ces femmes qui, bravant les quolibets, les affronts des sentinelles anglaises, sont allées dans les tristes prisons porter aux détenus politiques quelques douceurs à la nourriture grossière et insuffisante qu'on leur servait, quelques bonnes paroles pour tempérer les inquiétudes alarmantes que faisait naître leur trop longue captivité ?

Nous pourrions citer des noms si nous ne craignions de blesser la modestie de cheveux blanchis, de fronts courbés. Inclinons-nous ! Cette belle vieillesse a double droit à notre respect, à notre vénération.

Et que d'autres actions sont restées ignorées qui reçoivent dans un séjour meilleur leur récompense !

***

Aujourd'hui qu'une ère de paix, qu'une scène moins bruyante la réclame, la femme canadienne n'est-elle pas encore toute d'exemples, d'attachement, de vertu ?

Prenons-la portant le nom deux fois saint d'épouse et de mère ; prenons-la cette femme, cette épouse, cette mère, suivons-la !

Epouse ! elle a pour le compagnon de sa vie, pour ce maître et seigneur, auquel elle a donné d'instinct son cœur avec sa main, des raffinements d'une attention qu'on ne saurait qualifier. Pour lui, elle a les sourires qui chassent les soucis du front ; pour lui, elle a les paroles qui refont le courage au milieu des milles inquiétudes, des déboires que suscitent le commerce difficile et la profession encombrée. Pour lui, elle a plus encore : elle a cette tendresse durable qui ne nait pas d'un jour, d'un moment, d'une impulsion, d'un caprice, qu'on n'improvise pas, mais qui est la suite, comme l'enchaînement de délicatesses exquises cachées au fond d'un grand cœur.

Après chacune de ses journées, à chacune de ses rentrées, l'époux est sûr de la retrouver joyeuse pour lui verser sa jeunesse, son affection, pour lui faire croire au bonheur.

Mère ! avez-vous jamais vu une mère de notre pays penchée sur un berceau ? Avez-vous jamais vu une mère canadienne épiant le sommeil de l'enfant que le ciel lui a donné ?

Alors je n'ai plus rien à dire. . . .

Vous avez compris la noblesse, la grandeur, la force, la soif de dévouement que renferme l'abîme de ce cœur de mère ?

Ah ! la Canadienne n'est pas de ces mères qui confient à des mains mercenaires, à des marâtres le soin de veiller, de traiter, d'élever ses enfants. Du nouveau-né, le nid capitonné de dentelle et de ruban a une place près de sa couche à elle. Le jour, la nuit, la surprennent courbée sur ce trésor de son âme. Elle vit de ses sourires, elle pleure de ses larmes. Elle recueille chacune de ses respirations comme autant de symptômes de calme repos, ou de fièvre, de malaise, d'agitations nerveuses. Elle ne perd aucun de ses mouvements, rien ne lui échappe : elle ne peut détourner sa vue de cette chère créature, de cette fleur fraîche et brillante, de ce front qu'aucun nuage ne voile encore !

Dans ses traits brillent tour à tour l'expression de la joie et de la crainte, l'extase de l'amour et de l'espérance. Puis, quand le chérubin, ouvrant ses petits yeux, lui tend ses faibles bras, qu'il en entoure son cou d'une chaîne gracieuse et bien légère, la mère ravie le presse fortement sur son cœur.

On sent là sous la puissance de cette caresse toute maternelle, une vigilance de tendresse capable de garantir l'enfant de tous les souffles impurs qui pourraient venir s'abattre sur sa frêle organisation.

Et lorsqu'il grandit cet être formé de son sang et de son lait, et même à cette époque de l'adolescence où la supériorité la plus douce pèse comme un joug, la mère canadienne, au sentiment énergique et tendre à la fois, ne sait-elle pas faire respecter l'obéissance qui lui est dûe ? Son reproche est-il sans aiguillon pour exciter au bien ?—et dans les combats difficiles n'a-t-elle pas ses larmes ?. . . .

Avec les ruses admirables de sacrifice et de dévouement qu'emploie la mère de famille canadienne pour se conserver toujours un passage qui conduit aux endroits les plus secrets du cœur de ses enfants, avec de tels soins, de telles sollicitudes, le pays ne peut avoir que des hommes forts, vaillants et courageux.

Aussi est-ce bien sur elle que reposent l'espoir de la patrie et la gloire de la nation.

Nous pourrions encore suivre la femme canadienne dans une non moins grande situation de sa vie, s'il ne nous fallait arrêter ici. Nous pourrions la voir envolée sous la bannière de Marguerite Bourgeois, de Madame Barat, de Sœur Caouette, de Madame d'Youville, de Mademoiselle Fremont, nous pourrions la voir petite servante de Saint-Vincent de Paul, toute d'abnégation, d'oubli d'elle-même, d'amour.

Dans chacune des circonstances qui se présentent à elle, les qualités riches de son âme elle les donne aux autres, aux grandes causes, à l'extrême malheur : ou elle les déverse à pleines mains sur ceux que le ciel met dans son chemin les pauvres, les indigents, les malades, la veuve, l'orphelin....

Qu'elle porte une robe de soie ou une robe de bure, la Canadienne a un cœur grand comme le monde et la dignité du devoir le remplit !

***

Après de telles lignes, on sera tenté m'accuser d'égoïsme. Je m'en défends à l'instant. Pour écrire ce qui précède je n'ai fait que jeter un regard sur le glorieux passé de nos aïeules, de nos mères, sur leurs actions brillantes ou modestes en apparence de tous les jours ; je n'ai eu que l'idée d'en graver plus profondément la mémoire dans mon souvenir. J'appartiens à

la génération impuissante encore, à la génération qui grandit, qui se fait fort de demeurer la gardienne fidèle de l'élévation, de la noblesse de sentiment que l'histoire a attachée au nom de la femme canadienne, à la génération qui ne se laissera jamais atteindre par le souffle de la fausse louange qui menace le siècle, à la génération dont l'esprit et le cœur s'orneront de concert, s'inspireront à la vraie source du devoir et de la religion.

HERMINE LANCTOT.

Montréal, 1888.

UNE LÉGENDE.

L'homme est arrivé à pétrir l'acier comme il pétrit l'argile. Il a trouvé des substances qui pulvérisent le roc. Il fait flotter sur les eaux des monstres de fer qui obéissent comme un cheval bien dressé, et qui sont destinés à s'éventrer.

Il lance contre ces monstres des engins presque imperceptibles qui doivent les couler.

Il détourne les fleuves. Il perfore les montagnes. Il réunit les mers, en coupant les isthmes.

Il est arrivé à emprisonner la foudre, à la diviser, à la domestiquer, à la charger de transporter sa pensée dans tous les coins de la terre et de courir au-devant des tempêtes pour annoncer leur passage.

Son esprit devance et prépare des tentatives encore plus audacieuses.

Rien ne dit qu'un jour, quand il aura fouillé les profondeurs des cieux et trouvé un œil artificiel assez puissant pour lui permettre de découvrir des êtres animés, dans les mondes qui circulent avec lui autour de son soleil, il ne se servira pas du Sahara comme d'une page gigantesque, sur laquelle il écrira un alphabet, pour correspondre avec les habitants des autres planètes et leur demander des détails sur la façon dont ils comprennent le gouvernement.

Et pourtant, avec toute sa puissance et toutes ses ressources, l'homme est vaincu par la cellule invisible.

Ce dompteur d'éléments et ce constructeur de monstre

mécaniques est affolé, un beau jour, par un microbe, et tout son pouvoir tombe devant l'infiniment petit.

Et quand cet infiniment petit s'attaque au chef de quarante millions d'humains, au plus puissant monarque du monde, l'humanité entière a beau rassembler ses ressources et son génie, elle ne peut pas empêcher l'imperceptible destructeur d'avancer dans son œuvre de mort.

Voilà de quoi tempérer, j'imagine, l'orgueil humain !

Voilà de quoi nous faire réfléchir à ces mystères de la vie et de la mort et ramener notre pensée jusqu'à l'Etre qui nous a faits, à la fois si puissants et si faibles.

Pour moi, je l'avoue, devant ces inexplicables phénomènes, je pense à Dieu entre les mains de qui je sens palpiter l'humanité.

Mais je me rends bien compte qu'un article de journal ne ne peut pas être une page trop longue de philosophie apocalyptique.

Je veux redescendre immédiatement dans la vie pratique, pour discuter, terre à terre, les conséquences de cette mort de l'empereur d'Allemagne, qui a été une délivrance pour ce malheureux être torturé et muet.

Tous, nous avons accueilli avec une sorte d'angoisse la funèbre dépêche depuis si longtemps prévue.

C'est que la France ressentait une compassion extrême pour cette figure tragique, pour cet homme qui mettait si longtemps à mourir. Il était devenu presque populaire à force de souffrances, et nous l'avions pour ainsi dire adopté.

Nous avions oublié Wœrth et Sédan. On nous avait ra-

conté que ce vainqueur s'était découvert devant des officiers français prisonniers et avait rendu hommage à leur bravoure.

Et nous lui avions pardonné sa victoire en faveur de son coup de chapeau, parce que nous sommes une nation très bizarre qui veut bien qu'on la hache, pourvu qu'on la salue.

En voyant l'admirable énergie de cette impératrice qui soignait son mari, comme on soigne un enfant à l'agonie, les femmes et les mères de France ne s'étaient plus souvenus des torrents de larmes qu'il leur fit verser jadis et elles avaient pleuré avec elle.

D'ailleurs, on leur avait dit : Il est pour la paix. Et elles n'en demandaient pas davantage.

Elles pensaient de lui : c'est un philosophe, un sage. Il ne veut pas la guerre.

Evidemment, il ne voulait pas la guerre, parce qu'il n'y a personne d'assez fou et d'assez criminel pour vouloir la guerre pour la guerre.

Et on le vit bien, lorsqu'il écrivit une sorte de programme à son arrivée au trône il y a trois mois, et lorsqu'il se déclara indifférent aux actions qui rapportent la gloire militaire. Mais il n'entendait pas non plus abandonner l'œuvre d'assimilation à la fois brutale et patiente que poursuit l'Allemagne en Alsace-Lorraine.

Mais ce fut une sorte de déception pour le public français que de voir ce prince libéral et pacifique inaugurer une sorte de barrière nouvelle entre la France et l'Allemagne, par la formalité des passeports.

Guillaume, l'homme de la guerre, n'était jamais allé jusque

là, et Frédéric III, l'homme de la paix, y arrivait pour ses débuts.

Ça été un nouveau trait du génie de Bismarck, dont la maladie et la reconnaissance imposaient l'ascendant à cet empereur, que de prendre cette mesure cruelle, avant que Frédéric III fût mort. Car de Frédéric III nous l'avons subie sans y attacher de signification belliqueuse.

Si le décret avait été signé du nom de Guillaume II, le nouvel empereur, nous y aurions vu une provocation immédiate.

Pourquoi ?

Parce que, de même qu'autour de Frédéric III une légende pacifique s'était formée, de même autour de Guillaume II une légende belliqueuse s'est répandue.

On a vu dans le nouvel empereur un homme épris des choses militaires, un soldat, quelques-uns ont dit un soudard ; et on a vu en lui aussi l'élève docile et enthousiaste de Bismarck, qu'une partie des Français s'obstinent, je ne sais pas pourquoi, à considérer comme un partisan de la guerre.

Voilà les deux éléments de la légende.

Voulez-vous que nous les examinions en deux mots et que nous détruisions, par là même, cette légende ?

Guillaume II est un soldat. Peut-il être autre chose, puisque c'est un Hohenzollern, c'est-à-dire un chef de guerre, le maître d'un pays qui ne possède pas une armée, mais qui est possédé par son armée ? Il a vingt-neuf ans. Il n'a jamais vécu qu'avec des militaires.

Ce sont des militaires qui ont fait le trône sur lequel il monte. Il ne peut pas être autre chose qu'un soldat.

Il est l'élève de Bismarck. Entre nous, il a joliment raison d'avoir choisi un pareil maître.

Mais Bismarck est-il donc tant que cela désireux de la guerre ? Pourquoi la désirerait-il ?

Le grand Frédéric disait : " On a beau être archiprêt à remporter la victoire, il faut toujours compter avec sa sacrée majesté, le Hasard."

Cette sacrée majesté n'a point disparu des choses de ce bas monde avec le grand Frédéric.

Et alors pourquoi voulez-vous que cet homme soit assez naïf pour introduire le hasard dans l'œuvre énorme à laquelle il a consacré sa vie ?

Il est aujourd'hui, sans faire la guerre, l'arbitre du monde. Pourquoi irait-il jouer cette situation ? Les gens qui disent que Bismarck veut la guerre ne savent pas ce qu'ils disent, et je suis persuadé qu'il ne s'y résoudra qu'à la dernière extrémité.

Et puis, il connait trop bien les hommes et les choses de l'Europe pour ne pas savoir que les peuples n'ont pas la moindre envie de se battre et que, tant que l'on ne leur aura pas changé l'âme, ils n'obéiront qu'à contre-cœur aux appels du clairon et maudiront celui qui aura déchaîné le fléau.

Il connaît trop bien les hommes et les choses de l'Allemagne pour ne pas savoir que les populations allemandes sont excédées de l'idée de guerre ; que les princes allemands n'ont aucun intérêt à imposer les calamités guerrières à leurs sujets ; que la plupart d'entre eux ont un prestige personnel supérieur

à celui du jeune empereur ; que Guillaume II ne saurait espérer de ses confédérés l'obéissance passive qu'ils accordaient à son grand père et qu'ils auraient accordée à son père.

Bismarck ne veut pas la guerre pour son jeune maître, parce que ce qu'il gagnerait à une guerre heureuse ne vaut pas ce qu'il perdrait en une guerre malheureuse.

D'ailleurs, pourquoi ferait-on la guerre ? je le demande.

D'un côté, l'Allemagne ne veut rien nous prendre. Elle a déclaré maintes fois que ce qu'elle avait lui suffisait.

D'un autre côté, la France ne veut pas se lancer dans une guerre pour reprendre l'Alsace-Lorraine.

Dans ces conditions, pourquoi, encore une fois, les deux peuples s'étreindraient-ils dans une lutte qui peut être mortelle ?

Vous entendez répéter partout, aussi bien de ce côté-ci que de l'autre côté du Rhin : “ Il n'y a pas de raison pour qu'on se batte. Une guerre serait trop bête.”

C'est le pur bon sens qui parle. Oui, une guerre serait trop bête. Personne n'en veut. Il n'y en aura pas.

Je sais bien, et je l'ai dit bien souvent ici même, que la guerre sortira d'elle-même de l'exagération des armements. C'est pourquoi, ici toujours, j'ai demandé le désarmement, et je n'ai pas renoncé à ce vœu, loin de là.

Sans doute, la civilisation moderne est en train de périr par le militarisme tumultuaire. Mais cette civilisation, condamnée à mort par nos folies, mourra d'une maladie chronique ou d'une maladie aiguë. Nous avons le choix.

La maladie chronique c'est l'armement à jet continu. La maladie aiguë c'est la guerre.

Hé bien ! quand on a le choix entre la mort immédiate et la mort lointaine, on préfère toujours la mort lointaine. C'est ce que font les peuples qui se ruinent au lieu de se saigner.

Ils arriveront au même but, le tombeau, avec plus ou moins de rapidité, et ils choisissent la petite vitesse. Je ne les en blâme pas.

Donc, résumé : La légende du jeune empereur guerrier ne signifie rien. La guerre peut et doit être évitée. Elle le sera surtout si, décidés à ne pas prendre les armes pour reconquérir les provinces perdues, nous avons le courage de ne pas remplacer les actes virils par les vaines paroles et de parler le moins possible de l'Alsace-Lorraine.

J. CORNÉLY.

VOYAGE D'EXPLORATION SUR LES COTES DU LABRADOR ET LES ILES DU GOLFE SAINT-LAURENT

En attendant l'arrivée du steamer sur lequel était le parti d'explorateurs formé par M. E. P. Bender, et que je devais aller rencontrer à Rimouski aussitôt que j'en serais informé, je m'occupai de me procurer autant de renseignements que possible sur les lieux que j'allais visiter, pour me mettre en état de remplir convenablement la mission dont j'étais chargé.

J'avais reçu ordre de me tenir prêt à partir le 20 de juin 1885, mais des retards imprévus empêchèrent le navire d'arriver, à cette date, au lieu fixé pour le rendez-vous.

Je partis de Québec, le 26 juin, et j'arrivai à Rimouski le même jour, à quatre heures et demie du soir, par le convoi rapide du chemin de fer Intercolonial.

Le lendemain, 27, la journée se passa sans nouvelles du steamer ; j'en profitai pour visiter quelques amis et me renseigner sur plusieurs points. Je dois surtout remercier M. L. N. Asselin, député actuel du comté de Rimouski, de la peine qu'il s'est donnée pour me mettre au fait d'une foule de choses qui m'ont été très utiles durant le voyage, et de l'empressement avec lequel ce monsieur m'a donné accès à sa riche bibliothèque.

Je dois aussi mille remerciements à M. l'avocat Rouleau, qui m'a procuré plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, où j'ai puisé des connaissances qui m'ont beaucoup servi.

Le 28 au matin, le steamer que nous attendions depuis plusieurs jours était enfin arrivé ; il était mouillé entre le

quai de Rimouski et la pointe est de l'île Saint-Barnabé. Ce petit steamer était l'*Alaska*, navire de cent vingt-cinq pieds de longueur, mû par un engin de la force de cent soixante chevaux, et pouvant fournir une course de dix à onze nœuds à l'heure dans un temps favorable. Il jauge de deux cents à deux cent cinquante tonneaux.

Le temps, qui jusqu'ici avait été nuageux, se couvrit tout à fait et commença à nous donner une pluie froide poussée par un fort vent d'est. Le capitaine voyant que la tempête augmentait d'heure en heure, jugea prudent de mouiller à l'ouest du quai de Rimouski, où il trouva un abri sûr contre la violence des vagues.

Il y resta jusqu'au moment de notre départ pour Betsiamis.

Le lundi, 29, je fis connaissance avec tous les membres du parti d'exploration. Je dois ici féliciter M. Bender sur le choix judicieux des personnes qui composent ce parti. Je mentionnerai d'abord Henry Allen, écuyer, qui semblait être l'âme du parti et qui ne retourna à New-York que lorsqu'il se fût assuré que l'expédition était abondamment pouvue de tout le nécessaire.

Des messieurs qui se rendaient au Labrador étaient le colonel W. H. Heiss, représentant M. H. Allen : M. T. C. Evans, littérateur et écrivain distingué ; A. W. Hale, chimiste et géologue : M. C. Thom, artiste paysagiste, élève des grands maîtres ; M. T. H. Stead, photographe amateur, et M. Thom, fils. M. le notaire St Jean Lortie faisait aussi partie de l'expédition, ainsi que le capitaine Heppel, en qualité de pilote. Le capitaine T. G. Campbell, de Martha's-Yard, commandait le navire, dont l'équipage était composé de l'ingénieur en chef M. Sprague et de son aide, du second, M. Mosher, et de six matelots, d'un steward et d'un cuisinier ; en sorte que nous étions vingt-deux personnes en tout, à bord de l'*Alaska*.

Le 30 au soir, nous nous rendîmes à bord, où nous passâmes une bonne nuit, malgré la pluie et le bruit de la tempête. Une couche épaisse de brume couvrait le fleuve, et nous empêchait de distinguer les objets à trois ou quatre cents verges du vaisseau.

Le 1er juillet au matin, la tempête, au lieu de diminuer, semblait augmenter en violence et ne nous présageait rien de bon pour la journée : impossible de partir. Il fallut donc nous résigner à rester où nous étions, et à employer le temps le plus utilement possible.

Je profitai de ce retard forcé sur la côte du sud pour m'enquérir de l'importance des pêcheries qui s'y exploitent de temps immémorial, tant sur la côte que dans les nombreuses rivières qui arrosent cette partie de la province. Diverses espèces de poisson s'y prennent en quantité considérable, bien qu'on ne se serve encore que d'ustensiles de pêche des plus primitifs. On paraît ignorer les avantages que l'on pourrait retirer de l'association des individus pour atteindre un but commun, en mettant à la disposition de la société de plus forts capitaux. L'exploitation de nos pêcheries, tant maritimes que fluviales, semble être laissée à l'initiative privée. Le saumon, la truite, l'alose, l'anguille, l'esturgeon, le bar et le poisson blanc fourmillent dans le fleuve Saint-Laurent et ses tributaires depuis la Pointe-Lévis jusqu'à la rivière Ouelle, où les pêcheries de marsouins blancs (*Delphinapterus beluga* Cuv.) étaient jadis si prospères. Cinquante-quatre de ces cétacés furent pris à cette dernière place en 1884 et donnèrent trois mille deux cent quarante gallons d'huile, les peaux crues valant quatre dollars la pièce, et l'huile cinquante centins le gallon. Aux poissons ci-dessus il faut ajouter le hareng, dont il fut pris sept mille sept cent quatre barils, valant de quatre à cinq dollars le baril, et six mille six cent soixante-six barils de sardines, valant trois dollars le baril, ou dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit dollars.

22

Entre la rivière Ouelle et l'île Verte, et ce dernier poste à Rimouski, ces mêmes poissons se prennent en abondance, ainsi que de Rimouski au Cap-Chatte, en sorte que l'on peut évaluer la pêche qui s'est faite cette année-là sur la côte sud, depuis la Pointe-Levis jusqu'au Cap-Chatte, à la somme de plus de deux cent huit mille cinq cent quatre-vingt-seize dollars, bien que la pêche ait été moins abondante qu'à l'ordinaire.

Voilà pour la côte sud seulement, tandis que sur la côte nord, y compris le Saguenay, les pêcheries donnaient une valeur de soixante et un mille quatre cent quatre-vingt-quatre dollars. Douze marsouins blancs *(Delphinapterus beluga*, Cuv.) avaient donné, à l'île aux Coudres, mille quatre cent quarante gallons d'huile, valant, avec les peaux, sept cent trente-deux dollars.

J'aurai quelques remarques à faire sur la pêche du marsouin blanc, lorsque je parlerai des cétacés. Je ne saurais cependant passer outre, sans exprimer le regret que les forces vives de la nation canadienne s'épuisent ainsi en efforts isolés, donnant des résultats à peine appréciables. En effet, les dépenses qu'occasionne une pêcherie exploitée par un seul individu pour bateaux et ustensiles de pêche, sont trop considérables pour permettre au pêcheur de se les procurer de bonne qualité et en quantité suffisante. Une association peut seule encourir les frais nécessaires à une bonne exploitation de nos pêcheries.

La journée du 1er juillet finit comme elle avait commencé, c'est-à-dire au milieu de la pluie, du vent et de la brume. Il fut un temps même où la mer se brisait avec tant de violence sur la jetée de Rimouski, que les gens de l'endroit comparaient la tempête à celle de l'automne précédent pendant laquelle les mers avaient emporté une partie de la jetée ; heureusement, il n'en fut rien cette fois.

Nous passâmes cette nuit comme la précédente, près du quai de Rimouski. Tout le monde avait hâte de partir pour le Labrador.

Le 2 juillet, je ne dirai pas que le beau temps était revenu, mais le vent ne soufflait pas si fort que la veille, et la pluie tombait avec moins d'abondance. Le brouillard, moins dense, nous laissait entrevoir l'île de Saint-Barnabé. Les feux de l'*Alaska* restaient toujours allumés, en sorte que nous pouvions partir à une minute d'avis. A sept heures quarante-cinq minutes du matin, le capitaine Campbell donna le signal du départ, et l'*Alaska*, débarrassé des liens qui le retenaient au quai, s'avança, sous l'impulsion de sa puissante hélice, dans la direction de la rivière Betsiamis. A onze heures et quinze minutes, nous mouillons en face de l'établissement de Messieurs Beaudet et Girouard, bâti sur la rive droite de cette belle rivière. Monsieur Bender s'empressa de se rendre à terre pour prier le Révd. Père Arnaud de vouloir bien nous accompagner dans l'exploration que nous allions faire dans les îles et sur les côtes du Labrador. Messieurs Thom et Stead en profitèrent pour aller sur la côte, espérant y trouver l'occasion d'exercer leurs talents d'artiste. Le soleil parut pendant quelque temps dans le cours de l'après-midi, et la brume s'étant dissipée en partie, nous permit de distinguer assez clairement les objets sur la côte. M. Bender et ses compagnons revinrent au steamer sur les cinq heures du soir, sans le Révd. Père Arnaud. Celui-ci, après nous avoir attendus pendant plusieurs jours, voyant que nous n'arrivions pas, était parti pour sa mission du lac Saint-Jean. Nul doute que la longue expérience du Révd. Père, ses connaissances approfondies de la côte nord et des îles, ainsi que des richesses que renferment le fleuve et le golfe Saint-Laurent, nous eussent été très utiles. Nous fûmes contraints de continuer notre voyage, privés de la compagnie de l'excellent Père. A cinq heures du soir, une pluie battante et une brume épaisse qui couvrait le fleuve et la côte, nous empê-

chèrent de distinguer la terre. Notre intention était d'aller passer la nuit du 2 au 3 de juillet, dans la baie de Saint-Augustin, à trois milles environ à l'ouest du phare de la Pointe-des-Monts. Le capitaine Campbell réussit, malgré le mauvais temps, à y conduire l'*Alaska* pendant la nuit.

Le 3 juillet au matin, bien qu'il fît encore un fort vent d'est, le brouillard ne se dissipait point. Pendant que nous étions mouillés dans la baie de Saint-Augustin, un cétacé de la famille des *Delphinides*, nommé improprement *gibbar*, par les habitants de la côte, vint respirer à quelques verges de l'*Alaska*. Cet animal *(Orca gladiator*, Gray), dont je parlerai plus tard, à l'article des cétacés, pouvait avoir de vingt à vingt-cinq pieds de longueur. Il était sans doute à la poursuite de quelques bancs de hareng ou d'autres poissons dont il fait sa pâture ; cet animal passe pour être très vorace. A neuf heures et vingt minutes, nous quittions l'*Alaska* et nous parcourions en chaloupe les trois milles qui nous séparaient de la Pointe-des-Monts, où nous abordions sur les dix heures de l'avant-midi. Après les salutations d'usage et une visite au gardien de la tour, M. Ferdinand Fafard, je me dirigeai vers la forêt, où je trouvai, en fleur, une grande variété de plantes dont je donnerai une liste ci-après.

A quelque distance du phare, on voit des ruines qui paraissent indiquer le site d'une ancienne pêcherie importante. La Pointe-des-Monts semble être la limite orientale du parcours du marsouin blanc (*Delphinapterus beluga*, Cuv.), parcours qui s'étend depuis l'extrémité est de l'île d'Orléans jusqu'ici.

L'*Alaska* étant venu mouiller en face de la Pointe-des-Monts pour nous attendre, nous retournions à bord, après avoir pris congé de notre hôte et nous continuions notre route vers la rivière Sainte-Marguerite, notre prochaine station. L'embouchure de cette rivière se trouve à six milles à l'ouest de la baie des Sept Iles. Nous passâmes successi-

vement devant la pointe et la rivière de la Trinité, les îlets de Mai, les îlets Caribou, bon poste de pêche à la morue ; l'île aux Œufs, concédée le 25 février 1661, à sieur François Bissot de la Rivière, sous le nom de seigneurie de l'île aux Œufs et réunie au domaine de la Couronne le 12 de mai 1733. Cette île est célèbre par le naufrage d'une partie de la flotte de Sir Hovenden Walker, qui eut lieu dans la nuit du 22 au 23 d'août 1711. Puis nous laissions sur notre gauche la rivière Pentecôte, les Cayes Rouges ou Ragged Islands, la baie des Homards, la pointe Sproule et les îles Caoui, fréquentées par une multitude d'oiseaux aquatiques, et, entre autres par le canard, vulgairement appelé *Kokaoui*, sur la côte nord (*Herelda Glacialis*, Leach.)

A six heures du soir, nous mouillions à l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, où nous devions passer la nuit. Pendant le trajet de la Pointe-des-Monts à la rivière Sainte-Marguerite, le brouillard qui semblait s'attacher à nos pas se dissipa quelque peu, et nous laissa voir le disque du soleil dont la pâleur n'annonçait rien de bon. Bientôt nous fûmes enveloppés dans une brume si épaisse qu'à peine voyions-nous à quelques cents verges du vaisseau. L'on ne sentait pas le moindre souffle de vent, on aurait dit que la mer était enduite d'une couche d'huile.

M. Bender se rendit à terre dès le soir même pour engager le capitaine Talbot, qui exploitait une pêcherie de saumons en cet endroit. Ce monsieur entend parfaitement la navigation de la côte nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent. Il aurait pu diriger le steamer *Alaska* à travers les milliers de chenaux qui séparent les îles qui bordent la côte du Labrador, jusqu'au détroit de Belle-Isle. Nous éprouvâmes ici un nouveau contretemps. Le capitaine Talbot ne pouvait laisser son poste, sans s'exposer à subir des pertes considérables. Au milieu du calme, nous entendions distinctement les battements d'ailes et les cris d'une multitude d'oiseaux, que nous ne pouvions voir

à cause de la brume épaisse qui nous enveloppait de toutes parts. Ces oiseaux paraissaient être au nombre de plusieurs milliers. A en juger par le battement de leurs ailes et leurs cris, ils devaient couvrir un espace très considérable.

Le 4 juillet, nous étions encore dans la brume, qui parut pourtant se dissiper un peu vers les huit heures du matin. Nous vîmes, pour la première fois depuis notre départ, quelques phoques ou loups-marins qui se montraient la tête hors de l'eau et semblaient nous épier avec une curiosité craintive. Ces animaux appartiennent à l'espèce *Phoca vitulina*, L., le veau marin des Français, que les colons anglais du golfe appellent *Harbour Seals*, et auxquels les planteurs ou colons français de la côte donnent le nom de Loups marins d'esprit. Ce dernier nom leur aurait été donné, me dit-on, parcequ'ils viennent plus près des côtes que les autres espèces et qu'ils ne craignent pas d'entrer dans les havres où on les capture assez facilement.

Je reviendrai plus loin sur ce sujet.

Nous n'étions plus, comme je l'ai déjà dit, qu'à six milles de la baie des Sept-Iles, vers laquelle nous nous dirigions avec lenteur et précaution, vu l'état brumeux de l'atmosphère. Nous allions aux Sept-Iles dans l'espérance d'obtenir un pilote parmi les planteurs de l'endroit. Mais comme la morue commençait à s'approcher de la côte et que les planteurs étaient occupés à la pêche de cet utile poisson, aucun d'entre eux ne voulut consentir à s'engager comme pilote. Nous étions entrés dans la baie des Sept-Iles par le chenal de l'ouest, laissant successivement sur notre gauche la Pointe à la Croix, la Pointe Chassé et les Ilots Rocheux de l'ouest. Cette vaste baie est capable de contenir une flotte entière. Nous mouillions à un tiers de mille de la plage sablonneuse où est bâti le village des Sept-Iles ; il était alors midi. Le temps s'éclaircit peu à peu, et nous pûmes admirer les vastes

proportions de cette baie et le splendide paysage qui l'entoure comme d'un rideau de verdure. L'eau y est très profonde et très limpide. Les plus gros navires y peuvent mouiller en toute sûreté. On fait avec succès la pêche du hareng, du flétan à l'intérieur de la baie, et celle du maquereau et de la morue sur les bancs en dehors des îles qui la protègent contre les vents du large.

La baie des Sept-Iles a été jadis le site d'importantes pêcheries de morue. En 1881, une goëlette américaine entra un soir dans la baie des Sept-Iles. Ces pêcheurs étrangers trouvèrent, pendant la nuit, un planteur qui leur vendit du hareng pour appâter leurs lignes longues de plus de quatre mille pieds. Leur pêche fut des plus heureuses. Au bout de deux jours ils avaient pris et empaqueté avec soin, dans la glace, plus de soixante dix mille livres de flétan, de qualité supérieure.

En 1882, pendant que j'étais dans la baie des Sept-Iles, deux goëlettes américaines vinrent pêcher le maquereau au sud des îles aux Basques, et s'en retournèrent au bout de deux jours avec un chargement de huit cents quarts de cet excellent poisson, que le commandant d'une des goëlettes disait être sûr de vendre au moins vingt piastres le quart à Boston.

La pêche de la morue, malgré la manière peu judicieuse dont on la fait donne encore d'assez grands bénéfices. Le hareng pourrait se prendre dans la baie, en quantité presque incroyable, durant certaines années : mais je dois à la vérité de dire que là, comme ailleurs, la manière de pêcher est des plus primitives. Il manque le capital, que n'ont pas les pêcheurs et sans lequel il est impossible de se procurer les ustensiles de pêche convenables. Ces pauvres gens se contentent de nous dire qu'ils ne font pas mieux, parce qu'ils ne sont pas assez riches pour se procurer les ustensiles de pêche perfectionnés, dont se servent les pêcheurs étrangers. L'esprit d'association manque chez eux.

Au nord de la baie, dans une petite rivière appelée la rivière du Grand Rapide, se trouve un immense dépôt de fer magnétique. Les navigateurs de la baie s'en servent pour lester leurs goëlettes et leurs bateaux de pêche ; ils préfèrent ce minerai à tout autre lest, parce qu'il est très lourd. Pour la première fois, depuis que nous étions partis de Rimouski, le soleil parut dans tout son éclat, depuis une heure jusqu'à huit heures du soir. Dans le cours de l'après-midi, nous fûmes saluer M. Wilson, agent du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. Ce monsieur nous donna beaucoup de renseignements utiles concernant les ressources de la baie, en particulier, et de la côte en général. Je profitai de quelques minutes dont nous pouvions disposer, pour entrer dans la forêt et prendre note de la végétation. Les arbres de la famille des conifères y dominent. Je remarquai entre autres le pin gris improprement appelé cyprès en Canada, (*Pinus rupestris*, Michx). Je donnerai plus loin une liste des plantes de cette localité. Le lendemain, 5 juillet, à six heures du matin, le brouillard était si épais qu'il nous était impossible de distinguer la terre. Cependant, vers les dix heures de l'avant-midi, la brume commença à se dissiper, grâce à une petite brise venant du nord. A dix heures et demie, nous levions l'ancre et nous sortions de la baie par le chenal du milieu laissant sur notre droite la Pointe Chassé, les îles Manouin et Carousel, et sur notre gauche, c'est-à-dire à l'est, les îles aux Basques. Tout près de l'île Manouin et y joignant à marée basse, se trouve un îlet de pierre à chaux de très belle qualité. Certaines couches de la partie nord de l'îlet, qui est aussi la plus élevée au dessus de l'eau, sont entièrement composées de coquilles de mollusques univalves, surtout de *Murchisonia*. C'est de cet îlet calcaire que l'on tirait la pierre à chaux pour les forges de la rivière Moisic. Il paraîtrait que les riches dépôts de fer magnétique de la rivière du Grand Rapide, tributaire de la baie des Sept-Iles, ont été concédés à la ci-devant compagnie de Moisic.

En partant des Sept-Iles nous dirigeâmes notre course vers

les îlets des Perroquets, où devaient se faire les premières observations scientifiques, but de notre voyage. A midi, le temps était assez clair pour nous laisser voir distinctement la côte. Nous laissions successivement sur notre droite la rivière Moisic, remarquable par ses grandes pêcheries de saumon et de morue, exploitées, la première par messieurs Holliday et Cie., et la seconde par messieurs J. et E. Collas, qui ont des établissements considérables sur la rive droite de cette rivière.

La côte opposée de la baie offre encore à nos regards les ruines des forges catalanes de la compagnie de Moisic. On sait que cette rivière est une des plus considérables, sinon la plus considérable de la côte nord du golfe Saint-Laurent.

De là, continuant notre route, nous passions devant la pointe Saint Charles, où se termine la baie de Moisic ; puis devant la pointe des Cormorans, qui bornait jadis à l'est les Postes du Roi. Cette partie de la côte nord qui s'étend depuis et y compris l'île aux Œufs, jusqu'au cap des Cormorans, fut réunie au domaine du Roi en vertu de l'ordonnance de l'intendant Hocquart, en date du douze mai mil sept cent trente-trois et dont la teneur, pour ce qui concerne spécialement la concession de l'Ile aux Œufs, se lit comme suit : " Nous avons en tant que besoin, réuni au domaine de Sa Majesté le dit terrain concédé au dit sieur Bissot, depuis et compris la dite île aux Œufs jusqu'à la pointe des Cormorans, qui est à quatre ou cinq lieues au-dessous de la dite rivière Moisic."

Nous reviendrons sur ce sujet lorsqu'il sera question des Postes du Roi. C'est à la pointe des Cormorans que les héritiers de feu M. Bissot mentionnés ci-dessus placent la borne occidentale de la seigneurie de la terre ferme de Mingan.

Continuant toujours notre route vers l'est, nous passions devant la rivière aux Bouleaux, (la *Bason river* de l'amiral Bayfield), la rivière Manitou, la rivière la Chaloupe, la ri-

vière du Tonnerre remarquable par la quantité de fer magnétique que renferment les falaises granitiques qui s'étendent de chaque côté de son embouchure, et qui bordent sur une distance considérable les rives du golfe Saint-Laurent ; ensuite la rivière Sheldrake, la rivière à la Pie *(Magpie river)*, ces trois dernières remarquables par les grands établissements de pêcheries de morue qu'y possèdent les armateurs de Gaspé, MM. LeBouthillier, Collas et Robin. Huit milles plus à l'est de la Pointe à la Pie se décharge la rivière Saint-Jean, qui fut deux fois la limite orientale du Bas-Canada et qui séparait autrefois cette dernière province des possessions de l'île de Terreneuve.

Sur les huit heures du soir, nous mouillons entre les îlets des Perroquets et l'embouchure de la rivière Saint-Jean, pour y passer la nuit. Le 6 juillet, une assez bonne brise soufflait du sud-ouest, ce qui n'empêcha pas la brume de nous envelopper de toutes parts. Nous entendions bien les cris d'innombrables oiseaux, sans cependant les voir. Nous entendions aussi le bruit de la respiration d'un épaulard *(Orca gladiator*, Gray), et les cris de quelques loups marins de l'espèce *Phoca vitulina*, L. Ces derniers ne restèrent pas longtemps la tête hors de l'eau, car ils durent retraiter devant la fusillade des jeunes Nemrods de l'expédition, qui ne manquaient jamais de tirer sur tout ce qui se montrait à la surface de l'eau. Les épaulards, les phoques ne pouvaient approcher assez pour nous donner une chance de les observer, sans recevoir une volée de coups de fusils, qui ne tuaient pas ces animaux, mais qui ne laissaient pas que de les effrayer et de les tenir à distance du vaisseau.

A huit heures du matin, sur l'offre obligeante de M. Bender, j'accompagnai une partie des explorateurs aux îlets des Perroquets. L'on prétendait que ces îlets, rendez-vous d'une multitude d'oiseaux de mer, étaient couverts de guano. J'étais heureux d'avoir l'occasion de constater *de visu* la

vérité de ce que l'on disait depuis si longtemps, à savoir, que ces îlets renferment des dépôts considérables de ce précieux engrais. Nous débarquâmes d'abord sur l'îlet situé le plus à l'ouest. Cet îlet n'est qu'une masse compacte de roches calcaires de forme presque quadrangulaire, et s'élevant à pic jusqu'à la hauteur de trente à quarante pieds au-dessus du niveau de la mer. Les côtes de l'îlet qui regardent l'est et le sud s'abaissent en pente douce jusqu'au bord de l'eau. Il n'est peut-être pas sans intérêt de noter ici un fait que j'ai remarqué dans toutes les îles calcaires du golfe que j'ai eu l'occasion de visiter et que j'ai déjà fait remarquer au sujet de l'îlet calcaire des Sept-Iles. J'ai invariablement constaté dans les îles de Mingan, dans l'île d'Anticosti, etc., etc., que le côté septentrional de ces îles se termine par des falaises escarpées qui s'élèvent en quelques endroits jusqu'à deux et trois cents pieds de hauteur, au pied desquelles la mer offre une grande profondeur, tandis que le côté opposé va s'abaissant graduellement jusqu'au niveau de la mer.

L'îlet où nous étions débarqués ne présente qu'une végétation herbacée. Il est incliné vers le sud et recouvert d'une couche d'humus très riche, variant de six à dix-huit pouces d'épaisseur. C'est dans cet humus que les macareux ou perroquets de mer (Mormon, Ill.) ont creusé des galeries au fond desquelles ils déposent leurs œufs et gardent leurs petits, jusqu'à ce que ces derniers puissent pourvoir à leurs besoins. Cet humus est très riche en principes fertilisants, comme le prouvent la grosseur et la succulence des tiges des végétaux qui y croissent, et qui atteignent jusqu'à un pouce et demi et même deux pouces de diamètre, comme la berce *(Heracleum lanatum* Michx.), la gigue *(Conium maculatum*, Linn.) et la ligustique *(Ligusticum scoticum*, Linn.) etc. Cette terre, toute riche qu'elle est, n'est certainement pas du guano, quoiqu'on en dise. Les oiseaux y sont en quantités innombrables, faisant leurs nids dans la terre, comme les perroquets de mer *(Mormon*, Ill.), ou dans les fissures des rochers,

comme les hirondelles de mer, (*Sterna*, Linn.), ou à la surface du sol, comme les goélands (*Larus*, Linn.), les guillemots ou pigeons de mer, (*Uria*, Bris.), les pingouins, (*Alca*, Linn.) les eiders, (*Somateria*, Leach.), etc., etc.

Nous traversâmes ensuite à la seconde des îles des Perroquets, située au sud-est de la première. Cette île diffère peu de celle que nous venions de visiter, quant à sa formation géologique, à sa flore et à sa faune.

Elle m'a paru être un peu moins élevée au-dessus du niveau de la mer, et avoir une superficie un peu plus grande. Après cette exploration, faite à la hâte, nous retournâmes à bord de l'*Alaska*.

Ajoutons que ces îlets ne produisent ni arbres, ni arbrisseaux, ni arbustes. Deux seulement produisent une végétation herbacée. Quant aux deux autres que nous n'aperçûmes que de loin, ce sont des bancs de sable sur lesquels se brisent constamment les vagues, et célèbres par plus d'un naufrage.

A dix heures vingt-cinq minutes de l'avant-midi, nous quittions l'embouchure de la rivière Saint-Jean, remarquable par ses vastes établissements de pêcheries de morue et ses belles pêcheries de saumons. A onze heures, nous doublions la Longue Pointe de Mingan, où se trouvent aussi plusieurs établissements de pêcheries de morue. Une heure plus tard, le steamer *Alaska* mouillait dans le havre de Mingan, vis-à-vis le poste de la compagnie de la Baie d'Hudson. A midi, le soleil ayant dissipé les nuages, nous pûmes admirer le beau havre de Mingan, borné au sud par les hautes falaises de pierres calcaires de l'île du même nom, et au nord par une plage sablonneuse couverte d'arbres d'une assez belle venue.

Après avoir pris congé de monsieur Lannon, agent du poste de Mingan, nous partions pour la Pointe aux Esqui-

maux. Le poste de Mingan est célèbre à plus d'un titre. Messieurs Bissot et Joliet y avaient établi un poste de pêcheries sédentaires et de traite, où ils firent de bonnes affaires.

A peine étions-nous sortis du havre de Mingan, qu'un véritable banc de brume nous déroba la vue des îles au milieu desquelles nous passions, et dont nous n'étions qu'à quelques cents verges. Nous avancions avec une lenteur désespérante : ce fut un bonheur pour nous, car arrivés en face de l'île Quarry, une des îles Mingan, la proue de l'*Alaska* s'enfonça dans un banc de sable. Il n'y avait qu'une heure que nous avions quitté le havre de Mingan. Par bonheur, la marée n'était qu'à demi-haute, et nous avions raison de croire que nous reviendrions à flot dans l'espace de deux ou trois heures. Le capitaine fit alléger l'avant du vaisseau, en faisant transporter le fret lourd à l'arrière. Enfin, sur les cinq heures du soir, et grâce à la puissance de son hélice, le vaisseau fut déchoué et reprit tant bien que mal la direction de la Pointe aux Esquimaux.

Comme le brouillard devenait de plus en plus dense, nous fûmes contraints de mouiller au milieu des îles, sur un fond de sept à huit brasses d'eau. Une forte brise du sud-ouest dissipa un peu le brouillard, et nous fit reconnaître que nous étions mouillés dans le chenal que sépare l'île aux Moniacs de l'île Niapisca. Jusqu'à huit heures et demie du soir, le brouillard ne fit qu'augmenter. Le capitaine Campbell, voyant l'impossibilité de diriger sa course au milieu des îles par un temps pareil, résolut de passer la nuit en cet endroit. Le vent soufflait avec force ; mais nous étions en sûreté, au milieu des îles, qui nous protégeaient contre les vents du large.

Le 7 juillet, à six heures du matin, le vent était revenu au nord-est, et comme le temps était un peu moins couvert, nous levions l'ancre et après avoir essayé pendant à peu près une

heure de trouver notre route à travers le brouillard, nous fûmes obligés de mouiller de nouveau. Quelques minutes plus tard, nous entendions distinctement le son d'une cloche. Ceci indiquait que nous n'étions pas loin de la Pointe aux Esquimaux. Le capitaine fit encore une fois lever l'ancre et diriger sa course vers le point d'où venait le son, faute de mieux. A peine s'était-il écoulé un quart d'heure, que nous distinguions au-dessus des bancs de brume le clocher d'abord, et ensuite toute l'église, puis le village de la Pointe aux Esquimaux, en face duquel nous mouillions à huit heures précises de l'avant-midi, à environ cent cinquante verges de la côte.

Le brouillard se dissipa comme par enchantement, et nous pûmes admirer à notre aise la belle nappe d'eau de la baie, bornée d'un côté par la plage sablonneuse sur laquelle est situé le village, et de l'autre par la grande et belle île du même nom, couverte d'une luxuriante végétation.

A une heure et demie, nous allions présenter nos hommages à Monseigneur Bossé, préfet apostolique de la Côte Nord, qui nous reçut avec la plus grande courtoisie et nous parla longuement des ressources de la Côte Nord, et de l'état précaire où sont les habitants de cette région, qui ne comptent que sur la pêche pour la nourriture et le vêtement.

Monseigneur Bossé parut enchanté d'apprendre qu'une compagnie puissante se proposait d'entreprendre l'exploitation des riches pêcheries de la côte du Labrador sur une grande échelle, et que cette compagnie avait l'intention d'employer de préférence les habitants de la côte, excellents pêcheurs et habiles marins, endurcis aux fatigues de la pêche et de la navigation. Monseigneur Bossé considère que l'établissement de cette compagnie sur la côte du Labrador inaugurerait une ère de progrès, surtout si elle fait participer les pêcheurs aux bénéfices qu'elle réalisera, comme le font

presque tous les armateurs américains pour leurs employés. Ce serait là le meilleur moyen d'intéresser les pêcheurs canadiens et acadiens au succès de l'entreprise. En effet, il n'y a rien de plus propre à créer de l'émulation parmi les serviteurs d'une compagnie que de les faire participer aux profits.

Le havre aux Esquimaux, situé à environ dix-huit milles à l'est de Mingan, est formé par la Pointe aux Esquimaux et l'île de ce nom, située en face. Ce havre est à l'abri de tous les vents, et peut contenir une flotte nombreuse et du plus fort tonnage.

C'est en 1855 et 1856 que deux familles de pêcheurs des îles de la Magdeleine, vinrent s'établir à la Pointe aux Esquimaux pour faire la pêche de la morue sur la côte nord et la chasse des animaux à fourrure dans les forêts voisines. En 1858, il y avait déjà quinze familles de pêcheurs d'établies en cet endroit. Les nouveaux venus se proposaient de faire la chasse du loup-marin, sur les glaces flottantes, le printemps, de pêcher la morue, le hareng et le maquereau durant l'été.

Le village de la Pointe aux Esquimaux s'accrut si rapidement qu'en 1861 l'on y comptait déjà trente-sept familles acadiennes des îles de la Magdeleine. Les pêcheurs avaient eu beaucoup de succès depuis leur établissement sur la côte nord. Il n'y avait pas de grandes pêcheries près de la Pointe aux Esquimaux, mais l'excellence de son havre, la facilité de s'y procurer de l'eau douce et du bois en abondance, en ont fait un lieu très propre à un établissement. Le sol, bien que sablonneux, produit très bien les plantes potagères et les racines.

Aujourd'hui la Pointe aux Esquimaux est le siège d'une préfecture apostolique, où le premier titulaire, Monseigneur Bossé, a déjà opéré de grandes réformes et produit un bien immense. Le village possède une belle église et un beau pres-

bytère. Les enfants des planteurs reçoivent une instruction soignée dans trois écoles très bien tenues. Il y a aussi un bureau de poste, un bureau de douane, etc., le tout très bien administré. Nul doute qu'avec les améliorations projetées et une exploitation moins mesquine et plus intelligente des riches pêcheries de la partie nord du golfe Saint-Laurent, ce village ne soit appelé à un avenir des plus prospères. La Pointe aux Esquimaux est fréquentée par les cabotiers de Québec et d'Halifax.

En 1881, les produits de la campagne du printemps et de l'été donnèrent les résultats suivants, qui m'ont été fournis sur les lieux en 1882. Soixante-douze mille gallons d'huile de loup-marin, vendue de trente-cinq à quarante centins le gallon ; vingt-quatre mille peaux de loups-marins, vendues de soixante à soixante-dix centins la pièce ; plus huit mille huit cent cinquante quintaux de morue sèche, valant de quatre à cinq piastres le quintal, et cinq mille neuf cents gallons d'huile de foie de morue estimée à cinquante centins le gallon, sept cents barils de hareng valant de trois à quatre piastres le baril.

Cette année-là était comptée comme la plus productive depuis la fondation de la colonie.

L'île aux Esquimaux fournit d'assez bon bois de charpente et produit une grande variété de plantes.

M. Bender avait enfin réussi à engager un pilote ; celui-ci se faisait fort de nous diriger en aucun endroit de la côte que nous voudrions visiter. A deux heures et demie, nous prîmes congé de Monseigneur Bossé, emportant avec nous les meilleurs souvenirs du prélat et des habitants de cette partie du pays.

Comme le brouillard commençait déjà à se former autour des îles entre lesquelles nous avions à passer, le capitaine

Campbell profita du temps où la brume n'était pas encore très épaisse pour gagner le large. A huit heures du soir, le temps continuait d'être assez beau, quoiqu'un peu brumeux. Le navire fila toute la nuit à raison de huit nœuds à l'heure, jusqu'au point du jour le lendemain, le 8 juillet. Bientôt la brume nous enveloppa de toutes parts, en sorte que nous ne distinguions plus la terre, qui devait se trouver sur notre gauche. La crainte de nous heurter à des bas-fonds ou des récifs nous forçait de nous éloigner de plus en plus de la côte.

Le vent du nord-est soufflait une forte brise et nous apportait le froid et les brouillards de l'île de Terreneuve et du détroit de Belle-Isle. Pendant toute la journée du 8 et la nuit suivante, nous fûmes ensevelis dans une brume épaisse, sans savoir au juste où nous étions. Une pluie fine et glacée tomba toute la nuit.

Le 9, sur les quatre heures du matin, la pluie tombait par torrents et durait jusqu'à huit heures, pour faire place à une brume tellement dense qu'il était impossible de voir la surface de l'eau à un quart de mille du navire. Nous n'avions pas vu la terre depuis que nous avions quitté les îles aux Esquimaux.

Le capitaine Campbell ne crut pas devoir poursuivre sa course au milieu de pareilles ténèbres, et fit mettre à la cape. La violence du vent augmentait d'heure en heure. Des vagues énormes imprimaient au steamer un tangage et un roulis des plus désagréables pour ceux qui ne sont pas accoutumés aux danses désordonnées d'un navire en panne, au milieu des éléments déchaînés. Cependant, l'*Alaska* se comportait admirablement bien et ne laissait pas les vagues envahir son pont, en sorte que les passagers pouvaient se tenir debout en s'accrochant aux cordages, et éviter en restant au grand air les désagréments du mal de mer. On entendait bien, de-ci, de-là, des soupirs comme venant de personnes sur le point de payer leur

tribut à Neptune, mais en réalité rien de bien grave ne se produisit. Quelques ablutions eurent bientôt fait disparaître toutes traces de la colère du dieu des mers. Quant à moi, je n'ai pas eu lieu jusqu'à présent de me plaindre des rigueurs de la mer, et comme il n'est pas probable que nous ayons de plus forte tempête à l'avenir, j'espère me tirer assez bien d'affaire. Pas de changements pour le mieux au commencement de la nuit.

La journée du 9 a été encore plus orageuse que celle du 8, et après avoir été ballotés toute la journée, force nous fut d'aller nous coucher sans espoir de voir le temps s'améliorer pendant cette nuit que nous dûmes encore passer à la cape. J'étais néanmoins heureux de ne pas souffrir du mal de mer, j'en fus quitte pour la privation du sommeil.

Le 10 juillet au matin, le vent diminua sensiblement, et le vaisseau, plus ferme, nous permit de prendre un peu d'exercice sans courir le risque de tomber. Le brouillard, moins opaque que la veille, nous permettait d'apercevoir les oiseaux de mer qui se dirigeaient à tire d'aile vers les ilets où ils font leurs nids.

Il y avait des guillemots (*Uria*, Brisson), des sternes (*Sterna*, Linn) des goélands (*Larus*, Linn), des macareux (*Marmon*, Ill), et autres oiseaux que je n'ai pu reconnaître à cause de la brume qui couvrait encore en partie la mer. Çà et là un couple de plongeons (*Colymbus*, Linn) glissait légèrement sur les vagues, plongeant au moindre signe de danger.

Nous passions successivement à la droite des récifs de Sainte-Marie, de l'île Watagheistic, des îlets Sainte-Marie, bordés de récifs et de brisants, des Roches Noires que nous pouvions distinguer par faitement, car nous n'en étions pas éloignés de plus d'un dem-imille.

Le fracas que produisaient les vagues en se heurtant à ces

rochers ressemblait au roulement du tonnerre. Dans le cours de l'avant-midi, nous laissions sur notre gauche l'île du Petit-Mécatina, presque divisée en deux par la baie de Salaberry. Enfin, sur les dix heures, nous entrions dans la baie de l'ouest du Grand-Mécatina, ou Gros-Mécatina, comme l'appellent les planteurs de la côte, et nous mouillions sur un font de sept à huit brasses d'eau. L'île du Grand Mécatina mesure trois milles et demi de longueur du nord au sud et trois milles de largeur ; sa plus grande hauteur au centre est de cinq cents pieds. Plusieurs îlets se trouvent dans le voisinage et protègent l'intérieur des baies. Cette île possède deux bons havres, où les plus gros vaisseaux peuvent mouiller en sûreté ; elle fourmille d'oiseaux de mer. L'île Plate, ainsi qu'une autre île, a été visité au sujet du guano que l'on prétendait y être accumulé ; mais là, comme aux îlets des Perroquets, le prétendu guano n'est autre chose qu'un humus assez riche, mais ne participant nullement de la nature du véritable guano. Il fut rapporté de l'île Plate un demi minot environ d'œufs de *guillemots*, de *pingouins*, de *fous* ou *margots*, (*Sula*, Briss), de *goélands*, etc. Parmi ces œufs je n'ai pas remarqué celui du canard *elder* ; inutile donc d'y chercher l'édredon. Le *plongeon* à *collier*, appelé vulgairement *huard* en français, et *loon* en anglais (*Colymbus torquatus*, Brunn.), a été entendu et vu chaque fois que le brouillard nous a permis de voir à trois ou quatre cents verges de notre vaisseau. L'île du Grand Mécatina, grâce à ses deux bons havres et à la facilité de se procurer de l'eau douce et du bois, est très fréquentée par les goëlettes baleinières de Gaspé et de Terreneuve. Les bâtiments pêcheurs de la Nouvelle-Ecosse et de l'île de Terreneuve s'y rendent en grand nombre pour la pêche de la morue, du maquereau et du hareng. On y tue aussi beaucoup de phoques ou loups-marins au commencement de l'hiver et du printemps. Les espèces les plus communes et qui ont aussi une plus grande valeur sont les phoques ou loups-marins brasseurs des planteurs de la côte nord, ou loups-marins cœurs du Labrador et des îles de la Madeleine, auquels les pêcheurs anglais don-

nent le nom de *Harpseal* (*Phoca groenlandica*, Fab.) et le cystophore ou loup-marin à capuchon *Hooded seal*, (*Cystophora cristata*, Nilss.) (*Phoca cristata*, Gm.) Le garde-pêche du Grand Mécatina, M. Louis Gaumont, en a tué jusqu'à quatre cents dans une seule année. Cette chasse se fait depuis la fin de novembre jusqu'au mois de janvier, et durant les mois de mars et d'avril. Un grand nombre de bateaux de pêche, montés par deux hommes chacun, étaient occupés à la pêche de la morue.

Les poissons que j'ai remarqués dans les eaux du Grand-Mécatina sont, outre la morue, le hareng, (*Clupea harengus*, Mitch.), la sardine, (*Clupea sardina*, Duhamel,) le fiétan, (*Hippoglossus vulgaris*, Dek.), le Thon (*Thynnus vulgaris* DeKay), la plie *Pleuronectes planus*, Mitch.), le lançon (*Ammodytes lancea*, Ayr.), l'éperlan (*Osmerus viridescens*, Le Sueur), le capelan, (*Malotus villosus*, Cuvier.) On y pêche aussi des crustacés, tels que les homards, les crabes, etc. On y trouve en abondance, mais non en grande variété, les mollusques suivants : les moules communes (*Mytilus édulis*. Linn.), les myes (*Mya arenaria*, Linn.), communément appelés coques, les buccins ou Bourgots (*Buccinum*, Brug.), les pourpres (*Purpura*, Brug, Linn.), les bigorneaux ou littorines (*Littorina*, Firussac.) ; on y trouve aussi des échinodermes, comme les oursins (*Echinus*. Linn.), les étoiles de mer (*Asteracanthion*, Stimpson). Voilà pour la mer ; passons maintenant à la terre. Les espèces ligneuses ne dépassent guère une hauteur de six à vingt pieds. Ce sont des sapins, des épinettes, des bouleaux nains, des saules, des aunes, des arbres et arbrisseaux fruitiers comme le petit merisier, l'amelancier ou petit poirier, le cormier, le genévrier, le *Vaccinium Vitis Idea*, la camarine, les graines de caribou, (*Arctostaphylos alpina*, Linn.), et autres dont je donnerai une liste plus tard. L'on voyait encore sur la pente nord des collines de l'île des bancs de neige et de glace que l'on distinguait d'une grande distance.

Le poste du Gros Mécatina est très ancien.

Dans le siècle dernier, il donnait un bon revenu et se trouvait compris dans la concession Pommereau. Il est occupé aujourd'hui par M. Louis Gaumont, qui paraît y faire de bonnes affaires.

Après avoir exploré les deux côtés de la baie de l'Ouest, et avoir parcouru l'île en tous sens pour en étudier la géologie, la flore et la faune, nous retournâmes à bord de l'*Alaska* pour y passer la nuit, satisfaits des choses que nous avions observés et des renseignements obtenus des pêcheurs, qui s'y trouvaient en grand nombre pour la pêche de la morue, qui ne faisait que de commencer.

Le lendemain 11 juillet, nous reprîmes nos explorations. Pour ma part, j'y ajoutai un bon nombre de plantes, de mollusques, etc., à la collection que j'avais commencée à la Pointe des Monts, etc., etc.

S'il faut en croire les plaintes proférées par les habitants de la côte et par ceux qui, en général, exploitent nos pêcheries, la partie nord du golfe serait infestée par une foule de pêcheurs étrangers qui enlèveraient, pour ainsi dire sous nos yeux, notre plus beau poisson, grâce à leurs engins de pêche perfectionnés et surtout à l'usage qu'ils font des filets appelés *trapnets*, au moyen desquels ils complètent leur charge de poisson en très peu de temps, tandis que leurs goëlettes, fines voilières de trente à quarante tonneaux, montées par un équipage de dix à douze hommes habiles, parcourent les îles au milieu desquelles ils savent trouver des cachettes, d'où partent de petites embarcations, pour le pillage des œufs et de la plume des oiseaux aquatiques. Je n'entretiens aucun doute qu'il en sera de ces oiseaux utiles comme de bien d'autres animaux ; ils disparaitront victimes de la rapacité et de l'imprévoyance des hommes. Est-il besoin de mentionner que le grand pingouin (*Alca impennis*, Linn) un des oiseaux les plus recherchés, est déjà au nombre des *races éteintes*, dans le golfe Saint-Laurent.

Voici ce qu'écrivait le professeur James Orton à la date du 2 avril 1870. Il y a aujourd'hui trois spécimens de cet oiseau dans les musées des Etats-Unis de l'Amérique du Nord : l'un que l'on vient d'ajouter au Smithsonian Museum, à Washington ; un autre se trouve dans le musée de l'Académie des Sciences Naturelles, à Philadelphie, et le troisième dans le cabinet Giraud, au collège Vassar. Ce dernier spécimen, qui est le plus complet et le plus parfait, possède aussi la plus grande valeur scientifique, car c'est sur ce spécimen que Audubon a fait la description d'après laquelle il a exécuté son dessin du grand pingouin. Cet oiseau avait été capturé sur les bancs de Terreneuve.

Le grand pingouin ou alque géant, appelé aussi *Garefowl* par les Anglais, n'a pas, heureusement pour lui et pour nous, vécu assez longtemps pour recevoir plus d'un nom scientifique. Le célèbre Linné, qui a connu cet oiseau, l'a nommé *Alca impennis*, nom qui lui est resté jusqu'aujourd'hui. Il avait à peu près la grosseur d'une oie, la tête grosse et le bec recourbé, sillonné et aplati latéralement : ses ailes rudimentaires étaient adaptées à la natation seulement, se rapprochant sous ce rapport des pingouins de l'hémisphère austral. Il avait les doigts entièrement unis par une membrane, le doigt postérieur manquait. Son plumage, noir dessus, était blanc dessous, de même que l'extrémité des ailes, et il avait une tache ovale blanche en avant de chaque œil.

L'alque géant était un oiseau des régions arctiques, habitant surtout les îles Féroë, l'Islande, le Groënland et les îlets situés autour de Terreneuve, &c. " L'alque géant, être dégénéré de la gent emplumée, dit Nuttall, et presque compté au nombre des monstres marins amphibies de l'abîme, semblait être condamné à habiter solitaire dans les régions désolées de la terre. " Mais cet oiseau, qui ne, pouvait s'élever dans les airs, était un plongeur sans rival, il nageait avec une rapidité extraordinaire.

Sa nourriture consistait en poissons et en plantes marines ; sa ponte était d'un seul œuf, de cinq pouces de longueur, curieusement marqué de figures imitant des caractères chinois. Il le déposait dans les interstices des rochers, ou dans des terriers profonds qu'il creusait avec son bec. Le seul bruit qu'on l'ait jamais entendu produire était une sorte de murmure ou de glou-glou. Jadis très abondant sur les deux rivages de l'Océan Atlantique, on croit qu'il est maintenant entièrement détruit. En 1844, il en fut pris deux près de l'Islande : mais à partir de cette année, il n'en a plus été vu ni mentionné, que je sache. Cependant, M. R. Dean rapporte (*Am. Nat.* VI. 368) qu'il en fut trouvé un spécimen dans le voisinage de Saint-Augustin au Labrador en novembre de 1870. Voir aussi " Les oiseaux du Canada " par M. C. E. Dionne, page 260, dans la note au bas de la page.

A propos du même oiseau, le célèbre ornithologiste, le Dr Elliott Coues dit qu'il en connait quatre spécimens dans les Etats de l'Union Américaine : les trois spécimens mentionnés ci-dessus, et un quatrième dans le musée de l'Université de Harvard, à Cambridge, Massachusetts.

L'extinction d'une espèce, voilà certes un évènement bien remarquable. Par laquelle des grandes causes d'extinction qui sont aujourd'hui lentement, mais incessamment en action dans le monde organique, l'*alque géant* a-t-il quitté cette vie, la place que Dieu lui avait assignée dans la série des êtres vivants ? La disparition de cet oiseau de nos régions est-elle due à l'émergence ou à l'affaissement des strates terrestres, ou aux empiètements d'êtres plus forts, plus vivaces que lui, ou bien encore aux révolutions qui s'opèrent dans les climats ? Nul homme ne saurait le dire au juste. Il n'est pas venu à notre connaissance qu'il se soit produit, sur nos côtes septentrionales, aucun changement capable d'affecter les conditions essentiellement nécessaires à l'existence de cet habitant des mers boréales. Les ossements de cet oiseau, que l'on trouve en grand nombre

sur les rivages du Groënland, de Terreneuve, de l'Islande, de la Norvège, etc., rendent témoignage de son ancienne abondance en ces lieux. Mais durant le dernier siècle, il est devenu de plus en plus rare et a fini par disparaître tout à fait vers le milieu du siècle actuel. Pourquoi ? Il n'y a pas de meilleures raisons physiques pourquoi certaines espèces périssent, que celle pour quoi l'homme ne vit pas toujours sur la terre. Nous pourrions peut-être dire avec l'illustre Buffon : " L'alque géant s'est éteint parce que le temps l'a vaincu. " Depuis la *Lingula prima* des terrains siluriens inférieurs jusqu'à l'alque géant, dont les ossements se trouvent dans les bancs de sable et les couches d'humus en voie de formation, les genres ont constamment perdu de leurs espèces, et les espèces de leurs variétés. Un oiseau qui se rapprochait beaucoup de l'alque géant, le dronte ou dodo, habitant des îles Maurice et Bourbon, s'éteignit aussi à la fin du XVIIe siècle.

Il en a été de cet oiseau comme du wapiti ou cerf du Canada oriental, qui abondait autrefois sur les bords du Saint-Laurent et de l'Outaouais, et où il n'est plus connu aujourd'hui que par ses os et ses énormes bois, que le défricheur amène quelquefois à la surface du sol en labourant son champ nouvellement défriché. Cet animal ne se trouve plus guère que vers les montagnes rocheuses, où, sans doute, il finira par disparaître tout à fait.

Nous avions employé les deux belles journées que nous avions eues depuis notre entrée dans la baie de l'ouest du grand Mécatina, à explorer cette île et les îles voisines et à nous procurer des renseignements utiles sur la chasse et la pêche du phoque, de la baleine, etc. Nous nous étions enquis avec soin, auprès des habitants les plus intelligents de la côte, de ce qu'il y aurait de mieux à faire pour rendre nos pêcheries plus productives, d'une exploitation moins dispendieuse et plus profitable aux habitants de la côte et aux pêcheurs en général, tout en les protégeant contre la rapacité des armateurs étrangers.

Nous étions tous revenus à bord à cinq heures du soir, et M. Bender et ses associés décidèrent de ne pas prolonger la présente exploration, vu l'inconstance de la température. Ils s'étaient convaincus qu'il n'y avait rien à faire pour ce qui regarde l'exploitation du guano, de l'édredon et des œufs d'oiseaux marins. D'un autre côté, ils avaient constaté que l'exploitation des pêcheries du golfe Saint-Laurent pouvait devenir une entreprise payante entre les mains d'hommes expérimentés et disposant de capitaux suffisants. Il fut donc décidé par ces messieurs que la présente exploration devait se terminer ici. En conséquence, après avoir pris congé des habitants de l'île, nous levions l'ancre et nous quittions la baie de l'Ouest à cinq heures de l'après-midi. Nous mettions le cap sur la pointe Est de l'île d'Anticosti par un fort vent d'ouest, c'est-à-dire par un vent contraire. La pointe Est de l'île d'Anticosti est à environ cent quatre vingt milles à l'ouest du Grand Mécatina. La nuit fut assez belle, bien qu'il venta très-fort. Le 12 juillet au matin, nous apercevions le phare de la pointe de l'Est que nous doublions sur les huit heures. Cette partie de l'île d'Anticosti, ainsi que la côte sud, paraissait peu élevée au-dessus du niveau de la mer. Après avoir côtoyé l'île d'Anticosti jusqu'à la pointe du Sud-Ouest, nous nous dirigions enfin vers la baie de Gaspé. A trois heures de l'après-midi. le vent d'ouest était devenu si fort que l'eau rejaillissait, pour la première fois, jusque sur le pont du vaisseau.

Comme nous approchions de la terre du sud, une baleine se montra tout près de l'*Alaska* et projeta une colonne d'eau, ou plutôt de vapeur, à une hauteur de quinze à vingt pieds. Il faut croire que l'énorme cétacé vit le steamer ou entendit le bruit de l'hélice : car lorsqu'il revint à la surface, il avait pris une direction à angle droit de celle qu'il suivait auparavant, continua dans cette nouvelle directian aussi loin que nous pûmes l'apercevoir. Le capitaine Campbell, qui a pendant vingt-cinq ans fait la pêche de la baleine, nous dit que

c'était l'espèce appelée *Sulphur bottom* par les anglais, le rorqual (*Balaena rorqual*, Linn) ?

A cinq heures de l'après-midi, nous voyions assez distinctement la côte de Gaspé. Le vent, qui avait soufflé avec violence jusqu'à ce moment, diminua sensiblement de force à mesure que nous approchions de la terre où se déroulait le plus splendide panorama que j'aie jamais vu. Bientôt nous doublions le Cap Rosier et nous entrions dans le splendide bassin de Gaspé, que nous parcourûmes dans presque toute sa longueur. Nous mouillions sur les huit heures du soir, à deux cents verges du steamer *Admiral*, à bord duquel nous nous transportions pendant la soirée, après avoir serré la main et souhaité un heureux retour à nos amis de New-York. Le steamer *Admiral* devait partir le lendemain à une heure du matin, et comme j'avais oublié de dire au gaadien de nuit de m'éveiller, je ne pus jouir du spectacle que présente la vue du Cap Percé et du pittoresque village du même nom. Quand je m'éveillai le matin du treize, nous passions devant le village de la Grande Rivière : le temps était superbe, une légère brise soufflait du nord-est. La Baie des Chaleurs était couverte de centaines de barques de pêcheurs à la morue. Des bandes d'oiseaux aquatiques la sillonnaient en tous sens. Je remarquai entre autres le cormoran (*Phalacrocorax earbo*, Briss), au bec crochu et grand destructeur de poissons, dont il ingurgite de trois à quatre livres par jour, c'est-à-dire en moyenne la moitié de son propre poids, des goélands, des guillemots, des fous ou margots (*Sula-bassana*, Linn), etc.. etc. A huit heures trois quarts, nous arrêtions vis-à-vis les établissements de messieurs Robin et Cie. C'est ici le centre d'affaires de cette puissante maison. On dit que les messieurs Robin et Cie emploient à ce poste seul plus de quatre mille hommes pendant la saison de la pêche de la morue. Cette compagnie possède, en outre, de grands établissements pour la pêche et la préparation de ce poisson sur la côte nord et ailleurs.

A dix heures et quart, nous arrêtions à New-Carlisle, résidence de l'honorable M. Théodore Robitaille et chef-lieu du comté de Bonaventure, puis nous laissions successivement sur notre droite les jolis villages de Bonaventure et de Capelan, communiquant ensemble par un beau pont : New-Richmond, où sont les grandes scieries de Messieurs Montgomery ; Cascapédia, où Son Excellence le Gouverneur Général va pêcher le saumon pendant la vacance du mois de juillet ; Maria, situé le long de la côte et adossé à des montagnes coniques ; Carleton, Nouvelle, etc.

Les eaux de la baie étaient unies comme une glace, et nous pouvions voir des méduses (*Cyanea arctica*, Mes.) aux mille reflets métalliques, suspendant dans l'onde transparente leurs milliers de tentacules. A trois heures et quart, nous étions accostés au quai de Dalhousie, Nouveau-Brunswick, où nous devions passer la nuit.

Le 14 juillet, à sept heures et vingt minutes du matin, nous prenions le convoi de l'embranchement de Dalhousie, et nous arrivions à huit heures et quart à Campbelltown, sur le chemin de fer Intercolonial. A huit heures et demie du soir, nous étions arrivés à Lévis par une pluie battante. C'était bien le cas de dire, tel commencement, telle fin.

Je termine par les remarques que j'ai déjà faites dans le rapport abrégé que j'ai eu l'honneur de vous soumettre le 12 septembre dernier, en y ajoutant l'opinion émise par le commissaire des pêcheries du Canada, en 1874, au sujet de la destruction des phoques dans le golfe Saint-Laurent.

Je dois dire tout d'abord que pour ce qui regarde l'exploitation du guano, de l'édredon et des œufs qu'on disait exister en quantités énormes dans les îles et sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, je ne puis en parler que par ouï-dire, n'ayant pas visité les îles où l'on assure que ces produits existent en

abondance. Je n'ai visité que deux des îlets des Perroquets et les îlets du Grand Mécatina, où ce que l'on prétend être du guano n'est autre chose qu'un humus très riche, comme le démontre la luxuriante végétation herbacée qui y croît.

Les oiseaux de mer sont très nombreux dans les îlets que nous avons visités. Ces îlets sont littéralement couverts de nids de diverses sortes d'oiseaux aquatiques. Le temps de la première ponte, qui est la plus profitable, était passé depuis déjà assez longtemps ; car les jeunes oiseaux étaient aussi gros que les vieux, et n'en différaient plus que par la couleur de leur plumage.

Les quelques œufs qui furent trouvés appartenaient ou à des retardataires, ou étaient les produits d'une seconde ponte. La quantité de nids qui couvrent ces îlets indique qu'il y aurait une forte récolte d'œufs à faire au temps de la première ponte. Je n'ai pas vu de canards eiders dans les îles que j'ai visitées, ni par conséquent constaté l'existence de l'édredon. Quant à la plume, le meilleur temps pour la récolter serait lorsque les jeunes oiseaux sont parvenus à l'état adulte, c'est-à-dire à leur pleine croissance.

Je ferai remarquer, en passant, que si l'on lève les œufs au printemps, lors de la ponte, et qu'on tue les oiseaux en été pour avoir la plume, il arrivera inévitablement que les îles se dépeupleront de gibier en peu d'années.

Je me permettrai d'ajouter ici à ce que j'ai dit ci-dessus du grand pingouin ou alque géant (*Alca impennis*, Linn), qu'il est sans contredit l'un des oiseaux les plus remarquables, à cause de la grandeur de sa taille et de l'épaisseur de sa robe, dont les habitants du nord se servaient pour se faire des vêtements d'hiver très-chauds. Un œuf de l'alque géant se vendrait aujourd'hui de cent cinquante à deux cents piastres, tandis qu'un spécimen de l'oiseau même, bien conservé, serait

payé plus de six cents piastres. Non seulement on a exterminé cet oiseau dans le nord du golfe, mais encore dans les mers du Groënland et de l'Islande.

C'est un fait malheureusement trop connu que certains planteurs de la côte, mais surtout des étrangers venus de la Nouvelle-Ecosse, de l'Etat du Maine et de l'île de Terreneuve, pillent les œufs des oiseaux de mer, qu'ils vont ensuite vendre dans leur pays. Ces années passées, on a compté jusqu'à une trentaine de goëlettes occupées à prendre des chargements d'œufs d'oiseaux sauvages dans les îles du golfe, et ce qu'il y a de pis, c'est que lorsque ces pillards s'aperçoivent que les œufs sont couvés, ils les cassent et les détruisent, afin que les oiseaux pondent davantage. Alors tous ces œufs frais sont enlevés, et c'est ainsi qu'ils s'en détruit des milliers et des milliers tous les ans.

Je pense en avoir dit assez pour prouver que, dans l'état actuel des choses, l'exploitation du guano, des œufs et de la plum en esaurait être une entreprise payante. Une compagnie qui se chargerait de veiller à la conservation du gibier de mer et des œufs mériterait certes d'obtenir l'appui du gouvernement pour atteindre ce but. Quant aux pêcheries du golfe, elles offrent un vaste champ à l'esprit d'entreprise. Nos pêcheries de morue, de hareng, de maquerau, etc., ont été considérés jusqu'aujourd'hui comme inépuisable. Cependant l'exploitation de ces richesses est devenue, en grande partie, la proie des armateurs étrangers à notre province. Les pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, ceux de la Nouvelle-Ecosse et de l'île de Terreneuve, nous enlèvent tous les ans une quantité énorme d'excellents poissons, sans profit pour les habitants de cette province et sans donner de revenu au trésor provincial, ni au trésor fédéral. Ces armateurs étrangers se procurent chez eux tous les approvisonnements, moins la *boitte* dont ils ont besoin pour leur campagne. Ils arment leurs goëlettes, fines voilières, dans les ports d'où ils partent et où ils engagent aussi, non

seulement leurs équipages, mais encore les hommes dont ils ont besoin pour prendre et apprêter le poisson. Munis de filets appelés *trap-nets* et d'autres ustensiles de pêche des plus perfectionnés, ces pêcheurs envahissent, à un moment donné, les eaux du golfe et chargent généralement en peu de jours leurs navires des plus belles espèces de poisson, et cela en présence de nos propres pêcheurs, qui ne sauraient, malgré tout leur travail et les fatigues incroyables qu'ils s'imposent, arriver à un semblable résultat. Les ustensiles de pêche de nos pêcheurs canadiens et acadiens sont tellement primitifs, et leurs moyens pécuniaires si restreints qu'il leur sera toujours impossible de lutter seuls contre la concurrence des pêcheurs étrangers.

Quant à la pêche de la morue en particulier, elle est presqu'entièrement entre les mains des armateurs de Jersey, qui tirent de cette île les effets nécessaires à leurs exploitations, et y engagent les équipages dont ils ont besoin. Ils ne se servent des habitants de la côte que pour les travaux les plus fatigants et les moins rénumérateurs. Ces derniers sont toujours endettés envers leurs bourgeois, car ils sont obligés d'accepter les gages qu'on veut bien leur donner, c'est-à-dire un salaire à peine suffisant pour les empêcher de mourir de faim. Au reste, les armateurs de Jersey ne s'occupent guère que de la préparation de la morue sèche, qui leur rapporte des bénéfices considérables. Tous les déchets, tels que les entrailles, le foie et la langue dont on a extrait l'huile, sont jetés à la mer et sur les rivages où ils répandent une odeur infecte. Ces déchets pourraient être avantageusement convertis en guano de poisson, engrais très riche et en grande demande chez les cultivateurs. Ainsi nos belles pêcheries se trouvent la proie d'armateurs étrangers à la province, disposant de grands capitaux et faisant à nos pauvres pêcheurs de la côte nord une concurrence ruineuse.

Les pêcheurs jersais règnent en maîtres sur les côtes du golfe, grâce à leurs capitaux et à leur longue expérience de la

pêche de la morue, dont ils se sont faits une industrie spéciale. Quant à la position des planteurs ou habitants de la côte nord, elle est des plus précaire à cause de la modicité des gages qu'on leur donne, et du bas prix auquel on achète le fruit de leur travail. Le pêcheur acadien mérite certainement qu'on s'occupe de lui plus qu'on ne l'a fait par le passé. Il est pêcheur habile et capable d'endurer la fatigue, la faim et la soif, jusqu'à un degré incroyable. Son état de pénurie l'a tenu dans une espèce de servage, dont il n'a pu jusqu'ici s'affranchir. Il a contribué, par son travail incessant, par les fatigues qu'il s'est imposées et par son habilité de pêcheur à édifier les fortunes colossales de ceux qui l'ont exploité, encore plus qu'ils n'ont exploité les pêcheries.

Passons maintenant à une autre branche d'industrie qui réclame, suivant moi, toute la sollicitude du gouvernement de cette province : je veux dire les pêcheries ou plutôt la chasse des phoques ou loups-marins. Quel profit en retirent les pêcheurs habitant la côte nord du golfe Saint-Laurent et autres de la province de Québec ? C'est à peine si un sur vingt de ces animaux tués chaque année tombe entre les mains des pêcheurs bas-canadiens. Tous les printemps, au temps de la chasse, nous apprenons que les vaisseaux américains, néo-écossais, terreneuviers s'en retournent avec des chargements complets de loups-marins.

Ainsi, en 1884, il ne fut pris, dans toutes les eaux appartenant à la province de Québec, et par les pêcheurs bas-canadiens, que dix mille trois cent soixante-neuf loups-marins de toutes sortes, et un peu plus de dix-neuf milles en 1883, tandis que les pêcheurs étrangers à notre province en emportaient des centaines de mille.

Cette différence est due à ce que les armateurs étrangers sont beaucoup plus riches, et qu'ils emploient des steamers ou d'autres vaisseaux d'une construction bien supérieure à celle des vaisseaux de nos compatriotes.

Il n'y a pourtant pas d'industrie plus lucrative que celle-là.. Les peaux et les huiles de phoques trouvent toujours un marché facile et rapportent de bons bénéfices aux armateurs, tandis que les os sont convertis en phosphates de grande valeur. Chez nous, les débris de phoques sont perdus : car, comme je l'ai dit à propos de la pêche de la morue, ce que veulent surtout les armateurs aujourd'hui, c'est de faire de l'argent et de le faire vite, sans égard au gaspillage d'une partie de la fortune publique et sans souci des besoins de l'avenir.

Il me sera bien permis de citer ici à l'appui de ce que je viens de dire l'opinion du commissaire des pêcheries du Canada, émise dans son rapport du 31 décembre 1874. Voici comment il s'exprime : je cite textuellement la traduction.

" Tant que la chasse au phoque sur la glace s'est faite avec des voiliers et des rets tendus sur le rivage, les vicissitudes de la poursuite donnaient une certaine protection naturelle à cet animal, il en restait nu bon nombre après la destruction annuelle légitime. Mais le récent emploi de steamers a fait disparaître plusieurs des premières difficultés, et permet aux chasseurs de phoques de poursuivre leur proie et d'en faire un massacre indistinct. Ces navires entrent dans les champs de phoques avant la naissance des petits, dérangeant ainsi les trou peaux et faisant périr la progéniture, ou arrivent quand les petits ne peuvent encore s'échapper, et les chasseurs détruisent instinctivement le phoque reproducteur et ses petits. Une quarantaine de steamers et autant de voiliers, venus des différents ports d'Europe se sont trouvés en même temps, pendant la dernière saison, occupés à faire cette opération destructive ; le massacre a été si grand qu'il a fait naître partout des appréhensions. Vers la même époque, des steamers américains, qui faisaient aussi de vastes opérations, attirèrent l'attention des autorités. "

Depuis quelques années, les armateurs du Nouveau-Brunswich et de la Nouvelle Ecosse, comprenant le parti avantageux qu'ils pouvaient tirer des déchets de poissons, de phoques, etc., entreprirent la fabrication du guano artificiel. Leur entreprise fut couronnée d'un plein succès.

En 1884, la valeur du guano de poisson fabriqué dans la Nouvelle-Ecosse se montait à vingt-deux milles cinq cent cinquante-cinq dollars, et dans le Nouveau-Brunswick à quarante-trois milles cinq cent soixante quinze dollars. somme considérable, vu le peu d'étendue des côtes de cette dernière province comparée à celle de la province de Québec.

Il est inutile de s'arrêter davantage à un sujet qui est parfaitement compris. Je crois en avoir dit assez pour donner une idée de l'importance de nos pêcheries, des réformes qu'il y aurait à opérer dans l'exploitation de nos richesses maritimes, et des moyens à prendre pour améliorer le sort des habitants de la côte du Labrador.

J'exprimerai cependant un vœu. C'est qu'il soit pris des moyens pour empêcher, dès le printemps prochain, les maraudeurs de s'emparer, pour ainsi dire sous les yeux de l'autorité, des richesses dont la divine Providence a été si prodigue envers notre pays. Le moyen le plus efficace serait dans mon humble opinion, la nomination de magistrats munis de pouvoirs nécessaires pour la protection du poisson, dans les limites qui nous sont réservés par les traités, ainsi que pour la protection du gibier de mer et des œufs. Les magistrats devraient résider sur la côte même, et dans le voisinage des lieux où se commettent le plus fréquemment ces déprédations. L'on conçoit qu'il est humainement impossible qu'un ou deux croiseurs puissent surveiller efficacement une côte de onze cents milles de développement, bordée sur une étendue de près de taois tents milles, d'une multitude d'îles formant de nombreux petits havres dans lesquels les maraudeurs trouvent presque toujours une retraite assurée. Les brumes, si fréquente sur la côte nord, comme nous venons nous-mêmes d'en faire l'expérience, leur offrent souvent les moyens d'échapper aux croiseurs et de s'enfuir avec leur butin.

Une compagnie qui se chargerait d'établir sur la côte du Labrador ou ailleurs sur la côte nord, dans les endroits acces-

sibles à la population, concurremment avec l'exploitation des pêcheries de saumons, de morues, de harengs, de maquereaux, de flétans, de loups-marins, etc., des manufactures, de guano de poisson ou *pomace*, et d'y ériger des boutiques pour la fabrication des boîtes, des barils, etc. nécessaires au transport des produits, contribuerait beaucoup au bien-être et à la prospérité des planteurs domiciliés dans cette partie du domaine public. La condition de ces hardis pêcheurs ne saurait être pire qu'elle ne l'est maintenant. Toute amélioration opérée sur cette côte serait un bienfait pour ces pauvres gens séparés du reste du monde pendant sept mois de l'année.

Les demandes de secours que l'on adresse tous les ans au gouvernement pour empêcher ces populations de mourir de faim sont la meilleure preuve de ce que j'avance.

Je ne crois pas qu'il soit dangereux ni contraire aux intérêts bien entendus de cette province, d'accorder pour un certain nombre d'années des privilèges assez étendus à une compagnie riche, capable de lutter avec les monopoleurs actuels, pouvu que le gouvernement prenne les précautions nécessaires en pareil cas. J'oserais suggérer, par exemple, que le gouvernement s'assurât, avant d'accorder un tel privilège, que la compagnie qui en sollicite l'octroi ou le droit d'exercer un monopole, soit de bonne foi, qu'elle ait les capitaux et l'expérience nécessaires pour conduire les exploitations projetées d'une manière profitable pour elle-même et pour le pays ; qu'elle s'engage à employer, de préférence, les pêcheurs de la côte et autres habitants de la province de Québec, qui entendent le métier de pêcheurs, etc., etc. Le gouvernement pourrait aussi fixer un délai, disons de deux ans, pendant lequel la compagnie serait tenue de choisir les endroits non occupés sur la côte nord et au Labrador où elle désirerait fixer ses postes d'affaires, et d'y ériger les constructions nécessaires à l'exploitation des industries, etc., etc.

Les habitants ou planteurs de la côte nord du golfe sont non seulement des pêcheurs habiles et endurcis à toutes sortes de

fatigues et de privations ; mais ce sont aussi d'adroits charpentiers et menuisiers, construisant eux-mêmes leurs maisons, leurs goëlettes et leurs bateaux de pêche. Ce sont aussi des marins intrépides, capables d'affronter les dangers de la mer. Tous les printemps, durant les mois de mars et avril, ces pêcheurs se rendent dans leurs goëlettes, pour la chasse des phoques, vers les glaces flottantes qui couvrent la mer à cette époque de l'année et jusqu'au commencement de mai. Ils n'ont pas, ces braves marins, comme ceux de Terre-neuve et d'ailleurs, de forts steamers pour les secourir en cas de danger imminent. Il ne se passe guère d'années sans que quelques-unes de ces goëlettes se perdent avec tous ceux qui sont à bord. Tous ces gens seraient enchantés de travailler pour une compagnie qui leur donnerait une chance de participer à ses profits, tout en leur fournissant les moyens de pêcher le poisson et de chasser le loup-marin avec plus de succès. Une lettre que je reçois à l'instant de la Tête à la Baleine, sur la côte du Labrador, m'niforme que la pêche a été mauvaise, et que les habitants de la côte voient venir l'hiver avec les plus tristes pressentiments. N'y a-t-il aucun moyen de venir en aide à tant de braves gens qui ne demandent pas mieux que de travailler ? Le golfe Saint-Laurent offre un vaste champ à l'esprit d'entreprise.

Un peu d'aide à ceux qui ont le courage d'exploiter nos pêcheries contribuerait beaucoup à les rendre productives, et augmenterait considérablement la richesse nationale. L'on vote tous les ans de très-fortes sommes pour l'agriculture, Nos pêcheries, qui valent des millions annuellement, ne méritent-elles pas d'avoir part aux faveurs de la Couronne ? Si le trésor provincial ne peut être mis à contribution pour un si noble but, il y a plus d'un moyen indirect de venir en aide à cette partie intéressante de notre population. L'établissement, entre autres, de compagnies assez puissantes pour tenir tête aux compagnies actuelles et donner aux pauvr s pêcheurs une chance d'améliorer leur sort, serait un moyen d'arriver à ce résultat et ne coûterait rien au trésor provincial. Je termine ces quelques

remarques en exprimant l'espoir que le gouvernement, tout en agissant, comme toujours, avec la plus grande circonspection, ne rejettera pas les offres de la compagnie formée par M. E. P. Bender, sans avoir bien pesé les avantages qui résulteraient, pour nos pêcheurs, de l'établissement d'une telle compagnie sur nos côtes du nord.

En dressant ce rapport de l'exploration autorisé par le gouvernement, je dois déclarer que je n'ai eu autre chose en vue que de jeter un peu de lumière sur ce qui se passe sur la côte nord, attirer sérieusement l'attention de mes compatriotes sur les riches pêcheries de la province de Québec, et d'améliorer, si la chose est possible, le sort des hardis pionniers qui n'ont pas craint de coloniser la partie la plus inhospitalière de notre pays.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé) D. N. Saint-Cyr.

Québec, 20 octobre 1885.

I. APPENDICE

LE GUANO

Le guano, ainsi nommé par les Espagnols, du mot péruvien *huano*, engrais, est une accumulation de matières excrémentielles déposées par les oiseaux de mer, et d'une substance résultant de la décomposition de leurs corps et de leurs œufs, entremêlée de restes de phoques, de poissons, de mollusques, de crustacés, etc., formée pendant une longue série de siècles sur les îles de Chinche, de Lobos, d'Arica, etc., sur les côtes du Pérou. Bien avant la découverte du Nouveau-Monde, les habitants du Pérou regardaient le guano comme un engrais des plus précieux, et les Incas ou rois de ce pays veillaient avec un soin tout spécial à la conservation des dépôts de cette substance. Des lois très sévères protégeaient les oiseaux qui fréquentaient les îles à guano. Quiconque mettait le pied sur ces

îles pendant le temps de la ponte, ou tuait quelqu'un de ces oiseaux en aucun temps de l'année, était puni de mort.

Lors de la découverte du Pérou par les Espagnols, ceux-ci, trompés par l'apparence de ces îles, dont les collines étaient couvertes d'incrustations salines, leur donnèrent le nom de Sierra Nevada ou montagne de neige.

Deux conditions sont essentielles à la production et à la conservation du guano, savoir : un climat sec, où il ne pleut pas ou presque pas, et un océan dont les eaux nourrissent beaucoup de poissons, conditions qui se rencontrent sur certains points des côtes du Pérou et de la Bolivie. Les pingouins (*Alca*. Linn.) les fous (*Sula*, Briss.), les plongeons (*Colymbus* Linn.), les grues (*Grus*, Linn.), les cormorans (*Phalacrocorax*, Briss.), les flamants (*Phœnicopterus*, Linn.), et autres oiseaux ichthyophages y trouvent une pâture abondante, tandis que leurs excréments, grâce à la sècheresse de la température, retiennent leurs éléments solubles les plus précieux. Cependant le guano péruvien n'est pas exclusivement excrémentiel, ni entièrement le produit des oiseaux. Ces îles sont non-seulement des lieux de rendez-vous pour les oiseaux de mer qui y couvent et y meurent, mais encore les nécropoles de bien d'autres animaux marins, phoques, lions de mer, etc., qui fréquentent beaucoup de terres et d'îles à guano, et ajoutent considérablement aux dépôts, tant durant leur vie qu'après leur mort.

Bien que les écrits des navigateurs du XVIIe et du XVIIIe siècles eussent fait mention de cet engrais, c'est à M. de Humboldt que revient le mérite d'avoir le premier attiré l'attention des Européens sur cet utile produit. En 1804, cet illustre savant apporta des îles Chinche un spécimen de guano qu'il fit analyser par Fourcroy, Vauquelin et Klaproth. Ces chimistes, après avoir fait les analyses les plus soignées, arrivèrent unanimement à la conclusion que les échantillons soumis étaient les engrais les plus riches en principes fertilisants connus jusqu'alors, et en recommandèrent instamment l'emploi pour les

fins agricoles. Ils constatèrent que le guano constitue un des engrais les plus énergiques. Ce qui lui donne la supériorité sur tous les engrais animaux, c'est qu'il renferme non-seulement une plus forte proportion d'azote et de sel ammoniaque, mais aussi une grande quantité de phosphate terreux et de sels alcalins, c'est-à-dire tous les principes nécessaires au développement des plantes. De Humboldt fit une description détaillée et exacte de ces dépôts. Il constata que ces engrais s'étaient accumulés, sur les rochers granitiques, jusqu'à cinquante et soixante pieds d'épaisseur. Il remarqua aussi que l'accumulation qui s'était formée depuis trois cents ans ne dépassait guère quelques lignes d'épaisseur. Le guano resta sans application sérieuse jusqu'en 1840, année où Liebig publia son ouvrage sur la chimie en rapport avec l'agriculture et démontra l'importance des engrais artificiels. Le résultat des recherches de Liebig fit sensation chez le public agricole. Des marchands de Lima exportèrent, en 1840, un cargaison de guano en Angleterre. Mais ce n'est que deux ans plus tard que commença sérieusement l'exploitation de cet engrais pour les fins de l'agriculture.

L'exploitation du guano fit des progrès si rapides que vingt ans après, en 1862, l'importation de cet engrais se chiffrait par quatre cent trente-cinq milles tonneaux, au prix de cinquante à soixante-cinq piastres par tonneau pour les meilleures qualités. Pendant trente ans, les îles Chinche fournirent presque tout le guano exporté en Europe. Lorsque ces dépôts, renfermant plus de sept millions de tonneaux, furent pratiquement épuisés, car il n'en restait guère plus que cent cinquante milles tonneaux en 1872, l'exploitation en fut prohibée, excepté pour l'usage du Pérou. On exporte le guano de plusieurs autres contrées. On en tire des îles de l'océan Pacifique, de la Bolivie, de la côte occidentale de l'Afrique, des Indes Occidentales du Brésil, etc., etc.

Je n'ai vu nulle part qu'il en ait été exporté du Labrador en quantité valant la peine d'être mentionnée. Cependant ce

guano, s'il m'est permis de donner ce nom à la riche couche d'humus que l'on trouve sur certaines îles situées le long de la côte nord du golfe Saint-Laurent, n'est pas tout à fait sans valeur, bien que les pluies fréquentes et la gelée aient dû en faire dégager l'azote, l'ammoniaque, etc.

Ce que l'on nomme guano de poisson se prépare surtout avec les débris de morue et de phoque, dans les pêcheries de Terre-neuve et de Norvège. Ce guano est très riche en azote et en phosphates. Mais sa nature huileuse rend son action, comme engrais, incertaine et lente. Les deux seuls endroits où j'ai constaté la présence d'une terre riche en principes fertilisants sont aux îles Mingan, où les oiseaux sont en très grand nombre. Le guano du Labrador paraît être rangé dans la même catégorie que ceux de la Patagonie et de l'Ichaboë, près de la côte sud-ouest de l'Afrique. Celui de la Patagonie donne par cent :

Ammoniaque	2.54
Phosphates	44.60

et celui d'Ichaboë :

Ammoniaque	7.30
Phosphate	30.30

Au reste, le séjour que j'ai fait au Labrador n'a pas été d'assez longue durée pour me permettre d'entrer dans de plus longs détails. Avant de quitter ce sujet, je crois devoir ajouter quelques mots, qui ne seraient pas inutiles dans les cas où l'on ferait d'autres explorations concernant le prétendu guano du golfe Saint-Laurent. Les fortunes que beaucoup de personnes avaient réalisées, dans l'exploitation des dépôts du précieux engrais, stimulèrent les explorateurs à faire de nouvelles recherches sur divers points du globe. Ces recherches amenèrent la découverte, en 1855, de nouveaux dépôts de matières animales de même nature que le guano sur quelques-unes des îles situées le long des côtes de la Guyane et du Vénézuéla. Ces îles sont fréquentées par d'innombrables troupes d'oiseaux de mer

qui y déposent leurs œufs. Mais comme ces îles sont situées dans la région des pluies tropicales, ces accumulations d'excréments et de matières organiques subissent des changements chimiques d'où résultent des produits bien différents du guano terreux des îles arides des côtes du Pérou et de la Bolivie. Parmi ces îles, il y en a qui sont basses et couvertes d'un sable formé de petits fragments de corail, de madrépore, de coquille, dans lequel les oiseaux font leurs nids. Il y en a d'autres qui s'élèvent en forme de pic jusqu'à huit cents pieds de hauteur, et sur lesquelles on trouve des couches rocheuses de guano métamorphique recouvertes par des dépôts plus récents et en voie de formation. Ces dépôts sont de plusieurs sortes. L'une est arénacée, composée de fragments de la grosseur des graines de moutarde, de couleur presque blanche quand elle est séchée n'émettant pas l'odeur de l'ammoniaque, mais celle de la terre nouvellement amenée à la surrface. Ce guano contient en moyenne pour cent :

Humidité...........................	4.40
Matières organiques..................	6.40
Phosphate d'os.......................	46.60
Carbonate de chaux.................	39.80
Phosphate de magnésie..............	1.20
Sulfate de chaux....................	0.80
Sable...............................	0.21

Plus, des traces de chlorure et de sulfate de soude, en tout : 94.41 pour cent. L'ammoniaque n'excède pas deux pour cent du total. Une autre sorte consiste en grains agrégés ; c'est le premier degré du passage de l'état de sable à celui de roche. Sa composition diffère de celle de la précédente par une diminution de carbonate de chaux et un accroissement de phosphate d'os. Enfin, une troisième sorte consiste en une roche solide, formant une croûte qui atteint deux pieds d'épaisseur. Cette croûte durcie, résultant d'un changement opéré à la surface de la masse par les pluies torrentielles des tropiques recouvre les couches inférieures des dépôts. Ici encore le carbonate de chaux a été décomposé par les acides provenan

de la fermentation produite par l'humidité qui prévaut toujours à une haute température dans ces climats, et enlevé par les pluies en même temps que les autres matières solubles. Ce guano ressemble beaucoup au phosphate de chaux des anciennes formations cristallines, et offre en même temps un exemple remarquable de la conversion des dépôts modernes de matières organiques en ce qui paraît être une roche de formation ancienne. Or, bien que cette roche consiste en os de poissons, en substances dont se nourrissent les poissons, en fragments de coquilles, en carcasses d'oiseaux, en œufs, il n'en est pas moins vrai que toute trace de vie animale est aussi complètement disparue des couches durcies de guano qu'elle l'est des roches vraiment métamorphiques, roches dont nous attribuons d'ordinaire les changements à une chaleur intense produite sous la pression de montagnes superposées, et continuée pendant de longues périodes de temps.

Ici, cependant, par l'influence de la seule chaleur du jour, des dépôts récents se métamorphosent ainsi en masses cristallines sous l'influence lente, mais continue des changements chimiques opérés par la chaleur et l'humidité des tropiques.

Ce qui précède doit suffire pour donner une idée de la composition et de la formation du guano proprement dit.

Les îles que nous avons explorées dans le but d'y trouver ce précieux engrais ne renferment qu'une terre noire, riche et meuble, dans laquelle certains oiseaux aquatiques font leurs nids ; ils s'y réunissent en si grand nombre que certains îlets en sont presque couverts. Il n'y a nul doute que sans les pluies fréquentes et la fonte des neiges accumulées pendant les longs et rigoureux hivers de la côte nord du golfe Saint-Laurent, les dépôts de *guano du Labrador* auraient acquis une certaine valeur.

Mais comme je n'ai visité que les îles de l'archipel de Mingan et celle du Grand Mécatina, il m'est impossible de former une opinion plus juste sur le sujet. Le guano peut exister ou

ne pas exister en qualité ou en quantités exploitables sur la côte ou dans les îles du Labrador. Une exploration soignée et complète des lieux fréquentés par les oiseaux de mer, les phoques, etc., peut seule fournir les moyens de résoudre cette question d'une manière satisfaisante.

II APPENDICE

L'ÉDREDON

Une plume se compose de trois parties, savoir : un tube corné par lequel elle s'attache à la peau, demi-transparent, possédant à un haut degré la légèreté et la force ; une tige composée d'une couche extérieure, ferme et cornée, renfermant une substance molle, spongieuse et élastique ; d'une vanne formée par les barbes et les barbules. Les barbes sont attachées aux deux côtés de la tige, et les barbules de chaque côté des barbes. Lorsque ces dernières sont longues et flottantes, elles prennent le nom de panache : telles sont les plumes d'autruche, qui, considérées au point de vue commercial, sont les plus précieuses. Les plumes sont toujours précédées du duvet, qui constitue la première couverture des jeunes oiseaux. Il y a des plumes d'ornement, comme celle de l'autruche, du héron, du faisan, de l'oiseau du paradis, du paon, etc. Il y en a d'autres qui sont portées comme article de toilette, comme les peaux de cygnes, de grands pingouins, etc., convenablement préparées. On en fait des manchons, des doublures d'habits et divers autres articles. La peau et les plumes des pingouins, (*Alca*, Linn), des puffins (*Puffinus*, Briss), des grèbes, (*Podiceps*, Latham), etc., sont portées comme vêtements, à cause de la beauté de leurs couleurs, de la finesse et de la densité de leur plumage. On en fait divers articles de toilette, tels que victorines, boas, pèlerines, poignets, manchons et autres qui se portent en hiver. Les indigènes de certaines régions arctiques se font des vêtements de peaux d'oiseaux, qu'ils portent avec la plume en dedans.

Les barbes inférieures des plumes sont ordinairement libres ; elles constituent le duvet. La quantité de duvet n'est pas toujours la même. Elle varie selon les espèces d'oiseaux et aussi suivant les parties du corps de l'oiseau même. Les oiseaux aquatiques sont ceux qui en fournissent le plus. Et comme la valeur des plumes de lits dépend surtout de la quantité de duvet qu'elles fournissent, les plumes de canard, de cygne, d'oie, etc., dont les plumes accessoires au duvet sont aussi grandes que les plumes elles-mêmes, sont les plus estimées. La mollesse, l'élasticité, la légèreté, la chaleur, qualités que l'on recherche dans un lit de plume, se rencontrent dans les plumes de l'oie. Ajoutons que l'on considère les plumes arrachées à l'oiseau vivant comme les meilleures. J'ai vu quelque part que cette opération barbare se répète de trois à quatre fois durant l'année. On déplume les jeunes oiseaux aussi bien que les oiseaux adultes. L'on prétend que cette opération, faite de bonne heure, favorise la croissance des plumes. Les espèces de plumes moins estimées que l'on obtient des oiseaux de basse-cour, dindons, canards, volailles, s'emploient aussi pour remplir les lits de plume.

Après ces quelques remarques, passons au plus moelleux et au plus recherché de tous les duvets, l'édredon.

L'oiseau qui fournit ce précieux duvet est l'eider (*Anas mollissima*, Linn), l'eider duck des Anglais. Ce duvet se vend très-cher. On le récolte dans le nid même de l'eider. Cet oiseau dépouille sa propre poitrine de son duvet pour en envelopper ses œufs, et préparer ainsi un nid chaud pour ses petits aussitôt après leur éclosion.

Les eiders construisent leurs nids en grand nombre ensemble sur les côtes de la Norvège, de l'Ecosse, des îles Fœroë, de l'Islande, du Groënland, de Terreneuve, du Labrador, etc., etc. Les chasseurs s'exposent aux plus grands dangers pour s'emparer de ce duvet, car il arrive souvent que l'eider voulant soustraire sa progéniture à la rapacité des ravisseurs construit son nid sur des rochers escarpés presqu'innaccessibles. Il est des pays, comme la Norvège, l'Islande et le Groënland, où l'homme, moins indifférent sur ses besoins futurs, a su tirer parti des habitudes de cet oiseaux, assurément l'un des plus utiles que l'on connaisse. Dans ces contrées, l'eider établit de préférence son nid dans les petites îles plates situées le long des côtes de la terre ferme, où il est en sûreté contre les incur-

sions des maraudeurs. Ces îles sur lesquelles les eiders font leurs nids et couvent leurs œufs, sont devenues la propriété des habitants de la côte. Il y en a beaucoup qui sont demeurées, depuis des siècles, la propriété des mêmes familles, et grâce au revenu que leur donne les oiseaux, ces familles sont comptées au nombres des plus opulentes du pays. L'on comprendra facilement le soin que les propriétaires de ces nids apportent à la conservation des oiseaux. Les lois qui les protègent sont des plus sévères. Quiconque tue un eider est passible d'une amende de trente piastres, et le vol d'un œuf ou du duvet est rigoureusement puni. La récolte du duvet est des plus faciles, car les oiseaux accoutumés à recevoir de bons traitements, ne sont nullement farouches.

La femelle pond d'abord de cinq à six œufs, qu'elle enveloppe dans une épaisse couche de duvet dans son nid, qui en est également garni. La personne qui fait la récolte de l'édredon commence par ôter avec précaution l'oiseau de dessus le nid et le poser doucement à côté. Elle enlève ensuite les œufs et le duvet, et replace la femelle dans le nid. Celle-ci fait une nouvelle ponte de trois ou quatre œufs seulement cette fois ; elle se dépouille la poitrine de ce qui lui reste de duvet, pour en envelopper de nouveau ses œufs. Mais, cette fois encore, ces avides spoliateurs lui ravissent le contenu de son nid. Elle a épuisé sa provision de duvet, mais son instinct de reproduction subsiste toujours. Elle fait entendre des cris plaintifs pour appeler son compagnon à son aide. Celui-ci se prête volontiers au désir de sa compagne. Il arrache, lui aussi, les plumes soyeuses de sa poitrine pour en garnir le nid où sa femelle va déposer sa dernière couvée. Si celle-ci est encore enlevée, le couple abandonne ce lieu pour toujours. Je dois dire à la louange des habitants de ces contrées que, loin d'en agir de la sorte et de se priver ainsi d'un revenu qui leur assure une aisance relative, ils font tout en leur poupour garder les oiseaux dans leur localité respective et leur procurer toutes les facilités possibles de se reproduire ; et comme le duvet du mâle est de couleur plus pâle que celui de la femelle, chose bien connue des propriétaires de nids, ceux-ci laissent intacts les œufs et le duvet qui les enveloppe dans le nid et donnent ainsi aux eiders la chance de se propager.

La *cane* pond de cinq à six œufs, d'un vert pâle. Il y a communément deux couvées dans l'année.

D. N. SAINT-CYR.

LES CANARDS DE L'ONCLE LOUIS.

Mon oncle Louis avait des canards superbes.

A l'entendre, ils étaient uniques au monde et aucune espèce ne pouvait rivaliser avec la sienne.

Un jeudi, jour de vacance, mes amis Edouard, Chahi et moi, nous rôdions dans Fénétrange—car que faire le jeudi à moins qu'on ne rôde.

Nous avions épuisé tout le programme de nos distractions habituelles et nous étions à nous demander ce que nous pourrions bien faire pour tuer le temps, quand les canards de l'oncle Louis vinrent à passer devant nous, dodelinant de la tête et barytonnant du bec.

Ils étaient vraiment magnifiques, ces maudits canards !

Leurs ailes lustrées avaient des teintes d'une variété et d'un coloris admirables ; leur cou, à reflets argentés, était d'une blancheur de nacre : leur dos, brillant et velouté, avait des chatoiements de topaze ; leur bec et leurs pattes, d'un rose tendre, formaient un charmant contraste avec les nuances étincelantes du plumage.

—Ah ! si on pouvait avoir des petits de ces canards ! s'écria Edouard, extasié.

—Ce n'est pas chose facile, lui répondis-je ; car l'oncle Louis tient à ses canards comme à ses écus.

—J'ai trouvé un moyen ! fit Chahi qui était le loustic de la bande.

—Lequel ? répliquâmes-nous avec impatience.

—Il est bien simple, vous allez voir.

En face de l'écurie de l'oncle Louis, le père d'Edouard possède un grange précédée d'une cour bien close. Je me rappelle que, dans cette cour, se trouve un grand tonneau vide qui contenait autrefois du goudron.

Eh bien ! nous allons, sans tambour ni trompettes, chasser quatre canards dans la cour ; nous les enfermerons dans le fût et demain nous aurons des petits.

Ça vous va-t-il ?

Parfaitement, crions-nous en tapant dans les mains.

Il n'y a que Chahi pour inventer des choses pareilles !

Nous dessinons de suite, autour des canards un mouvement tournant digne de Napoléon Ier et, avec des précautions infinies nous enserrons insensiblement nos malheureuses victimes dans la cour qui, d'après nos calculs de moutards, devait être le témoin de leurs fécondes amours.

Le tonneau était bien là : il sentait le goudron à vous renverser !

Nous attrapons quatre des plus beaux canards et, sans nous laisser attendrir par leurs couacs couacs désespérés, nous les encaquons dans la fameuse barrique que nous fermons ensuite avec soin.

Cette besogne faite, nous renvoyons les autres canards dans la rue et nous allons nous promener dans la *Grounlach*, calmes, impassibles, heureux comme des sacripants qui avaient réussi un mauvais coup.

Une heure après nous entendons une grande rumeur du côté de la maison de l'oncle Louis : Le pauvre homme venait de constater l'absence de ses quatre canards et parcourait Fénétrange pour rechercher ses précieux volatiles.

Il faisait peine à voir tant il paraissait navré. Affreusement bègue, il criait à tue-tête en s'arrachant les quatre cheveux qui représentaient sa garniture de caillou : Mes ca... ca... mes ca... ca... nards !

Nous nous approchons de lui et, avec une naïveté vraiment sélérate, nous lui demandons ingénûment : Qu'avez-vons donc oncle Louis ?

Ce que.... que.... j'ai, répliqua le malheureux en télégraphiant avec ses bras comme un homard dans le cours-bouillon. Mais j'ai pe.... pe.... perdu mes ca.... ca, mes ca.... ca....nards !

—Perdu vos canards ! nous écrions-nous en manifestant l'étonnement le plus profond et le chagrin le plus carabiné. Egarés peut-être, perdus non, fit Chahi sententieusement. Si vous voulez, nous allons vous aider à les chercher, oncle Louis ?

—Je veux bien, mes bons.... bons amis.

Et nous voilà partis en expédition !

Nous accompagnons gravement l'oncle Louis à la Sarre, au *Ritterstall*, au *Trinkweyer*, au *Melkerhoff*, partout enfin. Nous invitons même les plus fins limiers de Fénétrange à nous prêter leur concours et bientôt on vit tout une une petite armée sur pied :

Douvidel, Lerch, Thibold, Schampers, Karlin, Vohmar, Winter ferkel, Grousi, tous les braconniers de terre et d'eau sont requisitionnés pour assister à notre formidable battue.

L'oncle Louis prend les devants. Nous nous mettons à ses côtés et, quand cet exerçice canardesque nous paraît un peu monotone, nous nous amusons à retourner le couteau dans la plaie du vieil amateur en faisant semblant, de temps en temps,

d'apercevoir les égarés.

La nuit étant venue, il ne nous restait plus qu'à remettre nos recherches au lendemain.

Rentré chez mes parents, je leur annonçai la disparition des canards de l'oncle Louis et je poussai même la perversité jusqu'à fulminer contre l'auteur d'un pareil vol.

Je dormis mal cette nuit-là ! Je rêvais que notre tonneau était plein de petits canards. Je voyais leur plumage multicolore et je m'extasiais devant leur gentillesse et leur gracilité : je suis presque obligé d'avouer que, pas une seule fois, mon rêve n'a été troublé par le souvenir du malheur de l'oncle Louis.

Dès l'aube, je me levai et je sortis dans la rue où, quelques minutes plus tard, Edouard et Chahi vinrent me rejoindre.

Arrivés devant le tonneau, nous enlevâmes le couvercle avec précaution et nous plongeâmes nos regards dans les profondeurs du fût.

Hélas ! trois fois hélas !

Au lieu de la jolie couvée de canards qui égayait mon rêve, nous trouvâmes quatre cadavres goudronnés !

Nous étions consternés ! Nous nous regardions, hébétés, comme de véritables criminels. La grandeur de notre forfait nous apparaissait maintenant avec toutes ses conséquences.

Ce n'est pas à ce résultat que nous voulions aboutir ! Notre intention était bien de rendre les canards à la liberté dès qu'ils auraient fait des petits. Nous n'étions pas des voleurs et nous ne voulions pas de mal à ces pauvres bêtes et encore moins à l'oncle Louis.

Toutes les excuses que nous échafaudions pour tranquilliser notre conscience n'aboutirent qu'à un déluge de larmes que venait encore grossir la perpective des coups de martinet dont nos parents allaient sans doute gratifier le prolongement de notre épine dorsale.

—Soyons hommes ! s'écria Edouard, qui était notre aîné,—il avait neuf ans.

Il faut faire disparaître les canards et, pour cela, il faut les enterrer.

—Je ne suis pas de cet avis, grommela Chahi en essuyant un pleur. En enterrant les canards, nons pourrons être surpris ou quelqu'un pourra les déterrer. Or, comme les canards ne s'enterrent habituellement pas eux-mêmes, il s'agira de trouver leurs fossoyeurs. Et ces fossoyeurs seront faciles à découvrir, mes petits agneaux en sucre !

Je vous propose donc ceci :

Nous allons cacher les canards sous nos blouses et nous les porterons tout simplement dans le poulailler de l'oncle Louis.

En les voyant là, le père Louis ne saura pas d'où ils viennent et, s'il n'a plus la consolation de voir ses canards vivants, il aura au moins la ressource de les manger ou de les empailler.

Et, ce disant, Chahi fit entendre un petit rire sec qui nous remit du baume dans le cœur.

Nous nous penchâmes sur le tonneau pour en tirer les canards. Edouard en tenait déjà un dans ses mains quand, tout à coup, de formidables coups de trique nous cinglèrent les flancs avec accompagnement de jurons desquels émergeaient les cris de : Ah ! les gueux ! les misérables ! les assassins !

Sans que je puisse me l'expliquer encore aujourd'hui, nous nous trouvâmes, tête bêche, dans le fût, et c'est de là qu'on nous tira, l'un après l'autre, la figure embarbouillée de goudron, les cheveux poisseux, les vêtements gluants, piteux, grotesques, ressemblant plutôt à des mouches qu'on sort de la confiture qu'à des être humains.

C'est dans cette tenue indescriptible que l'oncle Louis, du consentement de nos parents, nous promena dans tout Fénétrange en criant : les voilà ! les vol.... les vol.... eurs de ca.... ca.... nards !

Quelle humiliation ! Quelle humiliation !

Honteux et confus comme des renards qu'un canard aurait pris, nous jurions, tout en défilant dans les rues comme des chats qu'on étrille, de mettre dorénavant une sourdine à notre passion pour les palmipèdes et à nos instincts de reproduction.

Depuis cette époque, j'ai le canard en horreur et je le regarde de travers, même quand il se prélasse dans la basse-cour d'un journaliste !

. . . .

C'est égal, je voudrais bien savoir comment l'oncle Louis est arrivé à nous surprendre ?

Frédéric Bricka.